BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

ET DE SES FILIALES

Tome XXIX — Année 1935



PARIS
Chez le Secrétaire général
3, Avenue Victoria, 3



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

SECTION PARISIENNE

Séance du 12 janvier 1935

Présidence de M. le Pr MAUCLAIRE

Etaient présents : MM. Bugiel, Giordano, Guiart, Guisan, Maranõn, Tricot-Royer, délégués de la Société internationale ; Mmes Bessmertny et Metzger, MM. Barbillion, Brodier, Boulanger, Crouzon, Dally, Dardel, Dorveaux, Finot, Fosseyeux, Hérissay, Jeanselme, Laignel-Lavastine, Menetrier, Mieli, Neveu, Olivier, Sieur, Souques, Vimont.

Candidats présentés. — M. le Dr BROQUET, 16, rue Cortambert (16e), vice-président de la Société d'hygiène et de médecine tropicales, par MM. Jeanselme et Laignel-Lavastine.

CHEVROLET Pierre (Dr), 107, avenue de Villiers (17e), par les mêmes.

Communications. — La séance qui faisait suite à la réunion annuelle de la société internationale, a été toute entière consacrée aux lectures de M. le Pr Janselme sur les *regimina* ou conseils d'hygiène à l'usage des pélerins de la Terre Sainte ; de M. Tricot-Royer sur les terres d'épices au XVIe siècle, et de M. Souques, sur le sujet suivant : ce que, doivent à Hérophile et à Erasistrate l'anatomie et la physiologie du système nerveux.

Banquet. — Suivant la tradition, la séance a été suivie d'un banquet au cercle de la Renaissance, où M. le Pr Laignel-Lavastine a particulièrement remercié M. Giordano, le Président de la Société internationale, M. Maranõn, le délégué de l'Espagne, qui nous accueillera cette année au Congrès de Madrid. M. le Dr P. Duplessis de Pouzilhac a apporté de son côté les vœux de la nouvelle filiale de Montpellier, tandis que M. le Pr Mauclaire a résumé les travaux de l'année.

Séance du 2 *Février* 1935.

Présidence de M. le Dr Mauclaire.

Etaient présents : MM. Basmadjian, Boulanger, Dardel, Des Cilleuls, Didsbury, Guelliot, Fosseyeux, Hahn, Laignel-Lavastine, Menetrier, Mousson-Lanauze, Molinery, Neveu, Sieur.

Candidats présentés : MM. Gallois (Dr), 39, rue de Lisbonne, par MM. Laignel-Lavastine et Mauclaire.

Martin (Dr Charles Remy), professeur à l'Ecole de Médecine, 14, rue Ménage, Angers.

Comptes. — M. le Trésorier présente la situation financière de la Société au 31 décembre 1934, les dépenses se sont élevées à 13.030, et les recettes à 12.761 francs. Un nombre important de membres étrangers n'ont pas réglé leurs cotisations depuis plusieurs années, par suite de la difficulté qu'ils éprouvent à envoyer une somme d'argent même minime.

Avec les 514 membres de la Société, soit 368 (Paris), 76 (Lyon), 68 (Montpellier), le Trésorier estime que le Budget de 1935 s'établira par un léger excédent de recettes.

MM. Brodier et Dardel sont nommés censeurs des comptes.

Membre honoraire. — M. le Dr Paul Le Gendre, ancien président, en raison de son état de santé, donne sa démission; il est nommé membre honoraire de la société.

Communications. — M. le Dr Molinery, en s'aidant des travaux de Piéry et de Roshem, lit une notice sur le traitement de l'étisie à travers les âges de Suscruta à Reichenbach ; M. le Dr Guelliot présente une biographie du père du Pr Louis Landouzy, le Dr Hector Landouzy (1812-1864), clinicien rémois, qui fut loin d'avoir la valeur de son fils, mais dont l'honorable carrière méritait d'être relatée.



SECTION LYONNAISE

Séance du 10 Février 1935

Présidence de M. le Dr Lyonnet

Présents : **MM. Armand, Audry, Bujadoux, Cade, Camelin (Aymé), Camelin (Joseph), Croze, Déléage, Faisant, Ferran, Florence, Glatard, Gonnet, Guiart, Lacassagne, Martin)Joseph), Milhaud, Pallasse, Policard, Rochaix (Anthelme), Rousset, Vermorel.**

Excusés : MM. Gouachon, Joly, Lannois, Michel, Morin père.

Sont élus : D[r] Brochier, M. Colly, archiviste-adjoint des Hospices ; D[r] Pétouraud Jean.

Le président fait l'éloge funèbre de M. le D[r] Plantier, d'Annonay.

Le secrétaire annonce la parution de l'Histoire de l'Hôpital de la Charité de Lyon, magnifique ouvrage de plus de 400 pages, imprimé par Audin, illustré de nombreuses planches et rédigé par MM. Croze, Colly, Carle, Trillat et Déléage.

Une commission composée de MM. Armand, Guiart et Lacassagne sera chargée d'étudier le projet relatif à la pose d'une plaque sur la maison natale de Claude Bernard.

Communication : M. Guiart, Documents iconographiques relatifs à J.-E. Gilibert.

Hector LANDOUZY

Par le Dr O. GUELLIOT

Le Pr Louis Landouzy aimait à signaler son hérédité professionnelle et, dans son beau cabinet de la rue de l'Université, il avait accroché en bonne place un tryptique encore incomplet où figuraient son grand-père, son père, avec une place vide qui devait être rempli après sa mort.

Il cherchaitaussi à retrouver l'origine de sa famille; une assez vague tradition voulait qu'elle eut occupé une situation importante en Picardie, et on parlait même de quelques prétentions nobiliaires. Elle tirait son nom du village de Landouzy-la-Ville, aujourd'hui arrondissement de Vervins, dans l'Aisne. Un de ses membres avait, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, une fonction honorable dans la petite ville voisine de Guise : Louis-Joseph Landouzy y était élu en l'élection et se paraît du titre de Conseiller du Roi.

De lui naquit, le 22 mai 1776, Constant-Julien-Nicolas-Joseph. A vingt ans, sans instruction préalable, celui-ci commence sa carrière militaire ; attaché d'abord aux hôpitaux, il fait ensuite, comme chirurgien de troisième classe, les campagnes du Nord et d'Italie, est au 16e Dragons à Lille, fait la campagne d'Egypte de 1800, puis est envoyé à la Guadeloupe. Il en revient fatigué et demande sa mise en non activité le 22 mars 1804.

Il quitte l'armée, n'ayant toujours que le grade de chirurgien de troisième classe. Si les inspecteurs signalent sa bonne conduite et son zèle dans le service, tous aussi le notent « peu instruit ». Il a cons-

cience de ce qui lui manque et, courageusement, il se met au travail, se fait recevoir docteur, se marie, s'installe à Epernay où il est nommé médecin de l'hôpital.

Il y est mort à 84 ans, le 29 mars 1860. Louis Landouzy avant 15 ans; il dut entendre souvent le récit des randonnées de son grand-père à travers le monde.

*
* *

De Constant Landouzy et de Marie-Xavier-Camille Raimbourg, est né à Epernay, le 6 janvier 1812, Marc-Hector Landouzy.

Il finit ses études classiques au collège royal de Reims et les relations qu'il se créa avec ses camarades de la ville lui furent plus tard utiles. En rhétorique, il eut le prix de discours français, des accessits de discours latin et de dessin ; en philosophie un second prix d'excellence.

Interne des hôpitaux de Paris en 1835, il avait été ou fut l'élève de Bally, Louis, Bérard aîné, Breschet, Paul Dubois et Magendie.

Déjà débordant d'activité, il ne se contente pas de profiter des leçons de ses maîtres ; il publie de nombreuses observations dans les journaux médicaux, puis s'essaye à des travaux plus importants. Il décrit une épidémie de *Grippe* observée à l'Hôtel-Dieu ; il fait paraître sur la *Paralysie faciale* un premier mémoire qu'il complètera plus tard.

Breschet avait imaginé de traiter le varicocèle par le pincement des veines du cordon, en haut et en bas, avec une sorte d'entérotome qu'on laissait en place pendant dix à douze jours. Landouzy imagine une pince plus maniable, qui réduit la durée de la cure. Avec les observations de son maître et les siennes, il écrit une monographie du *Varicocèle*, qui eut un beau succès puisqu'elle fut traduite en allemand, en anglais et en italien.

Une épidémie de *Suette miliaire* s'étant déclarée en Seine-et-Marne, le doyen Orfila envoie sur place

Landouzy et ses deux camarades d'internat, Guéneau de Mussy et Barthez, et c'est lui qui rédige le rapport.

Il est secrétaire de la Société anatomique et de la Société d'observation médicale.

Le 9 août 1839, il est reçu docteur avec une thèse originale dont il a puisé les éléments dans le service de Paul Dubois : *Essai sur l'hémiplégie faciale des enfants nouveau-nés.*

Une chaire est vacante à l'Ecole secondaire de Médecine de Reims; il s'empresse de poser sa candidature.

L'arrivée du brillant et bouillant interne de Paris fit l'effet d'une pierre lancée dans la mare médicale rémoise. Ce n'est pas que les hôpitaux et l'école fussent dépourvus de médecins de valeur. Celle-ci était dirigée par Gilbert de Savigny qui avait partagé avec Marjolin le grand prix de la Faculté de Paris en 1803 et qui était lié avec Dupuytren et Laënnec; mais la plupart étaient des praticiens peu au courant des acquisitions nouvelles de la science médicale. Aussi quand le recteur leur demanda de faire une proposition pour la chaire d'anatomie et de physiologie en leur recommandant Landouzy, ils répondirent que, « ne se laissant pas éblouir par le prestige de brillants antécédents, mais ayant placé dans la balance les droits acquis », ils présentaient comme titulaire Panis, et comme adjoint Landouzy. En même temps, la commission administrative des hôpitaux le nommait chirurgien adjoint de l'Hôtel-Dieu.

Notre jeune médecin n'avait pas son compte. Il se mit à bousculer toutes ces vieilles traditions, et, dans la presse locale, attaqua violemment le système de nomination des médecins des hôpitaux par une commission incompétante et réclama le concours; quant à l'école, elle n'avait ni collections, ni laboratoires ; elle était dans un état scandaleux.

Les confrères visés répondirent à ce trouble fête dans l'*Industriel* des 9 et 11 janvier 1840 : « D'étranges propositions, des assertions erronées, des insinua-

tions perfides, voilà les armes avec lesquelles on leur livre le combat », et l'article finissait ainsi :

« Devenu d'hier citoyen Rhémois, M. H. L. se pose en réformateur d'abus que seul il a rêvés. Appelé par la bienveillance de ses confrères à devenir leur collègue, il se fait leur accusateur. Comment concilie-t-il cet amour outré des réformes avec sa jeune inexpérience ? Comment expliquer l'ingratitude de ses procédés ? Si M. H.-L. n'était mû que par des motifs d'intérêt public, il se fut rappelé qu'à côté des besoins d'améliorer est le danger d'inover : il eut respecté la sécurité des indigens ; il n'eut pas aussi sévèrement déversé la critique sur les actes de l'autorité ; il n'eut pas lancé l'injure à la face de ses confrères ; il eut muri ses observations dans le silence pour en demander l'application avec le temps au fur et à mesure des besoins ».

Trois jours après, Landouzy répondit qu'il n'était tenu à aucune gratitude envers ses confrères de Reims. Sa place à l'Ecole, il la devait à l'influence directe de l'université de Paris, et celle de chirurgien des hôpitaux à la commission administrative malgré l'opposition de la plupart des signataires. Quant à la protestation, elle était dûe à la colère intéressée des uns, à la faiblesse et à la crédulité des autres.

Une guerre sans merci semblait commencer. Ce ne fut qu'un feu de paille. Landouzy se calma et s'imposa bientôt par sa valeur incontestable ; il ne fut tout de même titularisé qu'en 1847 et n'eut la chaire de clinique que quatre ans plus tard.

En attendant, conscient de la place de premier rang à laquelle il avait le droit de prétendre, il sollicitait la clientèle par de petits moyens dont il dut lui-même sourire quand la vogue fut venue. La presse locale lui faisait une réclame plus ou moins suggérée. Ainsi le *Journal de Rheims* recommandait la lecture de sa brochure sur les *Revaccinations* en engageant « tous ceux qui auraient encore quelque répugnance à recourir à la lancette du médecin, à faire d'abord connaissance avec la plume de l'écrivain. La brochure

du jeune docteur ne peut leur donner ni fièvre ni démangeaisons, pas même celles que cause l'ennui ».

Il continuait ses publications scientifiques dont quelques-unes d'ordre chirurgical : il imagine une sonde à dard pour la taille hypogastrique, s'occupe du chloroforme et de l'éther dont on commence à utiliser les propriétés anesthésiques, de l'entrée de l'air dans les veines. Mais son esprit se tourne plutôt vers les choses de la médecine.

Dès 1840, il envoie à l'Académie de Médecine une relation d'une épidémie de *Typhus carcéral*, ce qui lui vaut un prix et le titre de membre correspondant. Il s'intéresse spécialement à la physiologie et à la pathologie du système nerveux. Il étudie les *Hallucinations*, les *Propensions sympathiques et imitatives*, et, en 1846, offre au public médical un *Traité de l'Hystérie* qui n'a pas moins de 420 pages. L'Académie de Médecine lui décerne à nouveau un premier prix qu'il partage avec Brachet, de Lyon. Ce que valait ce travail, inutile de le chercher, les théories ayant trop varié depuis sa parution. En somme, pour l'auteur. la cause unique était un trouble de l'innervation génitale. Il avait fait, dit un journal de l'époque, un véritable travail de bénédictin, donnant le sommaire de 380 observations depuis les temps les plus reculés. On sait le sort des ouvrages publiés en province. Celui de Landouzy ne se vendit guère : deux ans après il restait un gros stock chez l'éditeur rémois ; on changea la couverture avec la mention « Deuxième édition », sans la moindre modification du texte.

Landouzy a d'autres publications originales à son actif. En 1846, il décrit les *Végétations piliformes observées à la surface de la langue* dont il fait de simples excroissances épithéliales ; il signale l'*Amaurose* comme l'un des symptômes initiaux de la néphrite albuminurique et l'*Hyperacousie* dans la paralysie faciale.

Entre temps, avec Mgr Gousset, il fonde l'Académie nationale de Reims dont il est le premier secrétaire et, jusqu'à sa mort, l'actif animateur.

Il peut enfin permuter en 1851 et prendre la chaire de clinique médicale ; il est à la place qu'il attendait et où il pouvait donner la mesure de ses qualités de professeur Il organise l'instruction des élèves qu'il exige assidus et pour lesquels il voudrait même l'internat. Comme le dira plus tard son fils, il leur donne « le meilleur d'une activité qu'ils disaient si fécondante ». Ceux-ci gardèrent de son enseignement au lit du malade une impression profonde : l'originalité de ses idées, sa science indiscutable, la facilité de sa parole ardente et imagée les charmaient; il leur inculquait les bons principes du diagnostic et de la thérapeutique et les associait à ses travaux. Ainsi se répandirent dans la Marne et les départements voisins des officiers de santé et de jeunes docteurs pour lesquels le seul titre d'ancien élève et surtout d'ancien interne de Landouzy était une recommandation et un brevet de garantie auprès de la clientèle. Quelques-uns qui parvinrent à de plus hautes situations dans le monde médical, Lancereaux, Nicaise, Duguet, etc.,., n'oublièrent jamais les excellentes leçons qu'ils avaient reçues dans la modeste Ecole de Reims.

Depuis longtemps on demandait sa réorganisation. La municipalité s'y était opposée, affirmant que, dans une ville industrielle et commerciale, il n'y avait pas place pour une institution scientifique. Enfin un décret du 13 mars 1853 la réformait et lui donnait le titre d'Ecole préparatoire ; Landouzy en fut nommé directeur. Il remplit ses nouvelles fonctions avec l'ardeur qu'il mettait dans tous les actes de sa vie ; il appela deux internes de Paris, Gaillet et Thomas pour occuper les chaires d'anatomie et de pathologie interne, et fit commencer la construction de nouveaux bâtiments. Les professeurs abandonnèrent leur traitement pour participer à la création d'un musée, d'un jardin botanique.

L'installation solennelle eut lieu le 30 juin dans la grande salle de l'archevêché, sous la présidence du cardinal Gousset ; les professeurs durent prêter serment d'obéissance à la Constitution, de fidélité à

l'Empereur. Un seul refusa de se plier à cette obligation, Alexandre Henrot, qui fut destitué.

Landouzy continuait à publier quelques mémoires de médecine, principalement sur la *Pleurésie*, le *Diabète*; il annonçait à l'Académie de Médecine la rédaction d'un grand ouvrage qui aurait pour titre *Etudes cliniques*. Mais il s'enthousiasme tout à coup pour l'étude d'une affection considérée comme rare alors en France et, jusqu'alors inconnue dans le nord-est et particulièrement en Champagne, la pellagre.

Il en avait présenté un cas à l'Académie de Reims en 1852; il publie en 1860 un premier mémoire sur *La Pellagre sporadique*. Dès lors, avec une fougue, une surexcitation qui devaient l'épuiser, il consacre tout son temps à la recherche des pellagreux; il va en voir dans les Landes, en Espagne, en Italie; fièvreusement, il écrit « En chemin de fer » à Rayer, président de l'Association des Médecins de France pour demander l'érection à La Teste d'un monument à la mémoire du Dr Hameau; il montre à des confrères parisiens trente-cinq pellagreux réunis un jour à l'Ecole de Médecine de Reims; il multiplie les articles de journaux, les brochures, pour prouver que le maïs altéré n'est pas la cause univoque de la maladie, que les phénomènes nerveux, l'aliénation mentale, en sont des conséquences et non des conditions étiologiques; il polémique avec les médecins de Madrid et de Brescia, avec Gibert et Bazin. Son dernier voyage en Espagne est d'avril 1863; sa dernière clinique sur la pellagre, du mois d'août. Puis, le 11 novembre, il annonce dans l'*Union médicale* qu'il offre 20.000 francs à l'observateur dont les travaux auraient démontré à une commission académique que l'aliénation est une cause fréquente de pellagre.

Ses amis qui suivaient avec angoisse les manifestations de ce cerveau surchauffé, ne se trompèrent pas sur la signification de cette proposition surprenante. Quelques jours après, on le transporta dans une clinique à Paris : il y mourait le 1er mars 1864, à 52 ans.

On lui fit à Reims de belles funérailles ; les discours furent nombreux ; l'Ecole de Médecine qui l'avait si mal accueilli à son arrivée, déléguait le soin de le louer au professeur qu'elle lui avait alors préféré. On se rappela qu'on l'avait surnommé le Bretonneau de la Champagne. A l'Académie de Médecine, Grisolle ne fut pas moins élogieux : « M. Landouzy, dit-il, a été un des plus ardents travailleurs de ce temps et l'une des lumières de la science ».

Son fils, Louis Landouzy, avait 19 ans. Sa vie d'enfant s'était passé entre trois sœurs, dont l'une mourut à 18 ans, une autre épousa un magistrat ; la dernière suivit à Paris son frère quand il vint y commencer la série des concours, et mourut à 25 ans. Quant à Mme Landouzy, elle survécut trente ans à son mari et vint aussi habiter avec son fils qui lui témoigna toujours la plus tendre affection.

Hector Landouzy avait pu diriger la première éducation de son fils. Il l'avait mis au collège de Reims. Après avoir, en septième, obtenu un prix d'excellence, le jeune Louis n'avait plus recueilli les années suivantes que des prix ou des accessits d'instruction religieuse, pour finir par un prix de physique en philosophie. Au dire de ses contemporains, il aimait surtout les exercices sportifs, gymnase ou canotage, et son père l'avait initié aux travaux manuels. « J'avais, disait-il plus tard aux élèves du lycée, aux heures des vacances, m'apprenant à manier le varlet, la gouge et le maillet, m'apprenant à emboutir une traverse, à assembler des voliges, un professeur qui, au vieux temps des corporations rémoises, eut, de haute lutte, pris Maîtrise, s'il n'avait, en la Cité, déjà conquis des titres de noblesse médicale et chirurgicale. C'était mon père qui me mettait en goût de menuiserie », et il racontait qu'il construisit une grande armoire « dans laquelle Dom Carlos eût pu se cacher tout comme chez Dona Sol de Silva ».

Il prit sa première inscription à Reims le 11 novembre 1864, quelques mois après la mort de son père dont le souvenir devait planer si longtemps sur

l'Ecole à laquelle il avait donné une magnifique impulsion. La ressemblance entre le père et le fils était frappante : même taille au-dessous de la moyenne qu'ils cherchaient à exhausser en se tenant droit, la tête haute ; mêmes gestes pour appuyer une élocution abondante, imagée ; même ardeur à défendre des idées souvent originales. Ils eurent également l'amour des humanités, le don de l'enseignement et furent des éducateurs, de vrais patrons au sens affectueusement respectueux que donnaient à ce nom leurs élèves. Leur écriture même, leur signature étaient presque semblables mais avec plus de régularité chez le second.

Certes le bagage scientifique du clinicien rémois est loin d'avoir la valeur de celui de son fils ; mais il évoluait sur un terrain plus restreint et il mourut à 52 ans ; Louis Landouzy vécut vingt ans de plus, et eut tout le loisir de développer amplement les fruits d'une intelligence vraiment supérieure. Heureusement pour lui, s'il hérita des brillantes qualités de son père, il y ajouta une certaine pondération qui manqua à Hector Landouzy.

Principales publications d'Hector LANDOUZY

Mémoire anatomique et physiologique sur une corne humaine, 1835., 15 p.

Mémoire sur un cas d'hermaphrodisme masculin, 1837, 15 p., planche.

Mémoire sur la grippe observée à l'Hôtel-Dieu de Paris pendant les mois de janvier et février 1837, 9 p,

Des hallucinations et des aberrations des perceptions et de la sensibilité, 1837.

Observation de communication anormale entre les cavités du cœur, 1838, 8 p.

Observation de paralysie du mouvement et du sentiment de la face produite par une lésion de la 5[me] et de la 7[me] paires, 1838.

Du Varicocèle et en particulier de la cure radicale de cette affection, 1838, 126 p. planche.

Ueber die Varicocèle... Trad. D[r] Hersberg. Leipzig, 1839, 100 p. pl.

Analyse des thèses soutenues au concours d'hygiène, 1839, 15 p.

Histoire de l'épidémie de suette miliaire qui a régné dans le département de Seine-et-Marne pendant les mois de mai et juin 1839, 38 p.

Essai sur l'hémiplégie faciale chez les enfants nouveaux-nés, 1839, 36 p.

Mémoire sur la pneumonie épidémique qui a régné en même temps que la grippe pendant l'année, 1837-1839.

Essai sur la doctrine des revaccinations, 1840, 52 p.

Mémoire sur les procédés acoustiques de l'auscultation et sur un nouveau mode de sthétoscope applicable aux études cliniques, 1841, 32 p.

Lettre sur le strabisme et le bégaiement, 1841, 31 p.

Ecole de médecine de Reims, 1841, 23 p.

Mémoire sur l'épidémie de Thyphus carcéral qui a régné à Reims en 1839 et 1840, 1842, 129 p.

De l'exaltation de l'ouïe dans la paralysie du nerf facial, 1850, 32 p.

De l'enseignement clinique au lit du malade, 1850, 23 p.

De la respiration tubaire et amphorique dans la pjeurésie et des indications de la thoracentèse, 1855, 58 p.

Discours de rentrée de l'Ecole de médecine, 1859, 12 p.

De la pellagre sporadique, 1860, 175 p.

Diabète sucré ; diabète non sucré, 1862, 24 p.

Deuxième, troisième, quatrième leçons sur la Pellagre, 1861, 1862, 1863.

De l'endémie pellagreuse sans maïs, 1863, 7 p.

La pellagre dans les asiles d'aliénés, 1863, 10 p.

La pellagre dans les asiles d'aliénés. Réponse à M. Pain, 1863, 12 p.

Extrait du Dictionnaire de Médecine usuelle : de l'Habitude — Hallucinations — Hermaphrodisme, S. D., 37 p.



CONSEILS DE RÉGIME ET D'HYGIÈNE DONNÉS AUX PÈLERINS QUI S'ACHEMINAIENT VERS LA TERRE SAINTE

Par E. JEANSELME.

Il y aurait maintes remarques intéressantes à faire sur la psychose et la psychologie des Pèlerins. Certains, aveuglés par une ardente foi et confiants en l'aide du ciel partaient à l'aventure. A ceux qui leur signalaient les obstacles de toutes sortes qu'ils rencontreraient sur la route et les dangers qu'ils allaient courir, ils répondaient invariablement : « Dieu y pourvoira! » Beaucoup de ces imprévoyants succombèrent dans les plaines de la Hongrie, en but aux mauvais traitements, ou décimés par la faim, le froid ou la misère; d'autres entassés dans des navires surpeuplés et sordides, privés de vivres frais, étaient la proie des maladies épidémiques ou mouraient du scorbut. Enfin, ceux qui survivaient aux épreuves et débarquaient en Palestine étaient pillés et dévalisés par les Infidèles ; souvent même, parvenus dans la Cité Sainte — faute pouvoir acquitter les taxes qui leur étaient imposées, — ils n'avaient pas la consolation de pouvoir s'agenouiller sur le tombeau du Christ, but suprême de tant de souffrances et d'efforts!

D'autres plus avisés, disons le mot, d'une foi plus tiède, calculaient tous les risques de l'entreprise avant le départ et entendaient voyager avec le maximum de sécurité et de confort.

Infiniment variables étaient la forme, la teneur et l'étendue des *regimina*, selon la condition sociale et les moyens pécuniaires de l'intéressé. Tantôt c'était

une instruction sommaire rédigée en idiome vulgaire et à la portée des ignorants; tantôt c'était un véritable traité didactique exposant en langage savant les règles d'hygiène et de prophylaxie qu'il convient de suivre en voyage. De ces formules si différentes, je citerai quelques exemples.

*
* *

Le « CONSILIUM MAGISTRI GALEACII CUIDAM DOMINO ITURO PER MARE est rédigé en latin dont je donne la traduction (1) :

« D'abord, autant que vous le pourrez, abstenez-vous de viande de bœuf, de vache, de porc, de faire usage en excès de poissons, de trop manger et de trop boire, défiez-vous du froid. Et c'est pourquoi je conseille que vous dormiez plutôt sous le rouf du navire [*sub tectum navis*] qu'au dessus; craignez beaucoup les vins forts qu'on trouve en plusieurs lieux de ce voyage : car ils invitent au coit dont vous devez vous abstenir. Détournez votre esprit de la tristesse en pensant constamment aux motifs de consolation et abstenez-vous de l'eau des régions d'outre-mer, parce qu'elle est fâcheuse [*molestat*] pour ceux qui n'y sont pas accoutumés, et évitez aussi l'usage des eaux amères. Mais nourrissez vous de poulets, de petits oiseaux, de viandes de chevreau (2), de veau et d'autres chairs tout à fait tendres, de bouillon de poulet au fromage [*caseato brodio*], de fromage de choix et parfois, pour apaiser la soif, mangez des grenades douces. Pour le reste, suivez le régime ordinaire.

« Ayez sur vous cet onguent dont vous oindrez la peau (3) de la clavicule jusqu'à l'ombilic matin et soir, ou le matin seulement, ou le soir seulement.

« Rec. Huile de mâtin ? [*mastini*], huile de fro-

(1) Cod. mss. 5312, fol. 244ᵃ, Bibl. Imp. et Roy. de la Cour de Vienne, d'après K. SUDHOFF, *Aerztliche Regimina für Land-und Seereisen aus dem 15 Jahrhundert*, Arch. f. Gesichte der Medizin .. vol. IV, Leipzig, 1911, p. 268.

(2) Carnibus edulinis pour haedinis.

(3) Scorium pour Corium.

ment [*de spica*], huile de coings, huile d'absinthe, de chaque deux onces; huile de myrte, une once et demie ; poudres de mastic, d'encens, de chaque une once et demie; huile de girofle, noix muscade, de chaque une drachme ; *macis*, quatre scrupules ; coraux blancs et rouges, de chaque deux scrupules; broyer, faire un onguent.

« Si vous êtes constipés, usez aussi de trois à cinq de ces pilules décrites ici :

« Rec. Aloe socotrin, une drachme ; agaric choisi, trois drachmes ; girofle, noix muscade, de chaque un scrupule et demi; mastic un scrupule ; cubèbe, fleur de jonc, une drachme et demie ; gingembe, un scrupule ; sel gemme, quatre grains avec du vin aromatique; faire des pilules.

« S'il vous survient un flux de ventre, ce qui est fréquent en mer, prenez de cette poudre, matin et soir, dans du bouillon de poule ou de viande, selon l'intensité de la diarrhée.

Rec. écorce de grenade, fleurs de grenadier sauvage, gallearum [?], cupules de glands, de chaque une drachme, pépins de raisin [*granorum uve*], pépins de myrtille, pépins de grenades, semence de plantain, une drachme et un scrupule ; acacia, sumach, de chaque une drachme et un scrupule ; coraux blancs et rouges, mastic, encens, cendre, de chaque un scrupule; perles, une drachme et demie ; santal blanc et rouge, de chaque un scrupule. Réduire en poudre.

« Servez-vous aussi de ces poudres aromatiques au sucre [*tragea*] avant ou pendant le repas :

« Rec. Canelle choisie, trois drachmes; gingembre, une drachme et demie; noix muscade, girofles, de chaque une drachme; Santal blanc et rouge, de chaque deux scrupules, coraux blancs et rouges, de chaque un scrupule; sucre qs.; faire des poudres aromatiques.

« Item, je conseille que vous vous fassiez faire une fumigation, chaque jour, à votre gré.

« Rec. encens, une once ; — Mastic, deux scrupules ; — Girofles, macis de chaque, une drachme et demie;

— Bois d'aloès, une drachme. Avec du laudanum et de l'eau de roses, faire une masse globuleuse et de celle-ci mettre des parcelles sur des charbons à volonté.

« Item, faites-vous laver la tête une ou deux fois par semaine.

Item, chaque matin, peignez vous. Fin [*Et sic est finis*]. ».

K. Sudhoff mentionne trois autres régimes de santé pour les voyageurs. Ils appartenaient aux médecins de Nuremberg Hermann et Hartmann Schedel.

A la mort de ce dernier, ils furent transmis à son neveu Hartmann. Autant qu'on peut en juger par le contenu du manuscrit, il ne peut pas être postérieur aux dernières années du xve siècle, la dernière date qu'on y lit étant celle du 12 octobre 1500 (1). A côté de nombreux conseils pour des cas des maladies, écrits par des plumes étrangères ou par celles de Hermann et Hartmann Schedel, et constituant un fort in-4° relié en veau (*Codex latinus 441* de la bibliothèque de la Cour et de l'Etat à Munich) se trouvent les trois *regimina*. Deux de ces instructions sont rédigées en allemand et destinées aux voyageurs par mer, une dernière en latin, pour ceux qui empruntent la voie de terre. Puisqu'il est question dans ce dernier *regimen* de mesures prophylactiques pour éviter l'inoculation du mal français dans les hôtelleries, il doit avoir été écrit peu avant l'an 1500 (p. 187) (2). Voici la traduction du premier *regimen* :

Regimen pro iter agentibus in mare.

« Il faut d'abord faire grande attention à l'air de la mer, car le mauvais air attaque directement le cœur et il est à craindre qu'il apporte au corps

(1) En outre, on trouve à la fin de la page 45 la date 1504, mais elle ne paraît pas être de la main de Hartmann Schedel.

(2) Je dois la traduction de ce texte écrit en haut allemand à M. Bloch, agrégé de l'Université, professeur honoraire d'allemand au lycée Janson de Sailly, auquel j'adresse mes plus vifs remerciements.

grande faiblesse et maladie ; c'est pourquoi, quand l'air du matin est brumeux, venteux ou très humide, ou quand il est pesant ou mou et mauvais,

« il est bon contre cela qu'au même temps vous flairiez une pomme musquée ;

« Item mangez du pain de malvoisie ou du pain épicé préalablement grillé;

« Item mettez de la thériaque sur les lèvres ou les dents ou la langue ;

« Item vous pouvez en même temps manger des confitures.

« D'autre part, s'il vous arrive de vomir au début de votre voyage sur mer, ne vous en défendez pas. Mais si les vomissements augmentent et sont incessants, prenez sur du pain grillé de la confiture de coriandre ou poivrée.

« Après le repas, prenez des coings ou des électuaires sans épices.

« En outre, vous pouvez prendre en tout temps de la semence d'ache, une demi-once, avec du vin de malvoisie ; également des lentilles bouillies avec un peu de vinaigre.

« Item du vergus ou des pommes sauvages débarrassées de leurs pépins et d'autres fruits acides ayant une forte odeur. Ces prescriptions sont également utiles pour les vertiges dans la tête, afin que les vapeurs nocives ne montent pas de l'estomac dans la tête. Contre celà servent aussi l'hysope et le pain trempé dans du bon vin ou de l'eau froide quand la chaleur est très grande.

« Et si pour les vomissements les remèdes susindiqués sont inefficaces et que les vomissements deviennent incoercibles, faîtes-vous mettre une ventouse non scarifiée au milieu de l'estomac.

« Item, contre la soif, il est bon en premier lieu de boire, si vous le voulez, une eau très saine et bien fraîche, si vous pouvez en avoir, que vous mélangerez avec du vinaigre de vin ou avec du jus de grenades et que vous boirez si vous le voulez.

« Item du suc de violettes ? [ou de girofles : *veyel*

saffl], du sirop de roses, de citron, de limon et d'autres, vous pourrez les mélanger à de l'eau d'orge ou à de l'eau fraîche. »

Tout ce document est imprégné, comme le fait remarquer Sudhoff, des doctrines arabes. Qu'il faille ne pas combattre les vomissements au début, mais les tenir pour souhaitables, c'est une conception médiévale depuis al-kāwī Ar-Rāzis [Rhazes] et qui remonte à Paul d'Egine (1). Les lentilles au vinaigre et la graine d'ache se retrouvent chez Ibn Sinā [Avicenne] dans le *Canon* et cette prescription est reproduite par toute une série d'auteurs. De même la semence d'ache et la plupart des autres préparations qui se rencontrent déjà dans ce document semblent être postérieures à l'an 1400.

Le second document existait déjà en l'an 1400 (2). Il a pour titre : Die reigerung uff dem wege gen Jherusalem zu. Le sous-titre latin : *Regimen ad terram sanctam* est de la main de Hartmann Schedel : (3)

« Tout d'abord, vous considererez ce qui concerne l'air dans lequel vous serez et le mauvais air brumeux.

« Ensuite, le tort ou le mal qui peut vous venir des vomissements [*von oben uss zubrechen*].

« En troisième lieu, ce qui est relatif à la malpropreté, qui est habituelle aux gens des galères.

« Quatrièmement, la mauvaise qualité de l'eau qui la rend indigeste.

« Cinquièmement, comment vous vous garderez de quelques maladies qui peuvent vous assaillir ou empirer.

« D'abord, évitez le séjour où l'air de grand matin est insalubre, venteux ou humide, évitez surtout le vent du nord, appelé *ventus australis*, qui est mal

(1) P. d'Egine, édit., de 1538, cap. 56: πρὸ ς τοὺς συμβαίνοντας ἐμέτους τοῖς πλοιξομένοις, τοῖς, μὲν πρώτοις γιγνομένοις οὔτε ῥαδιον οὔτε χρήσιμον αντιτάσσεσθαι, πάντα γαρ ὡς...τὸ πολὺ εἴωθεν ὠφελεῖν...

(2) Cod. lat. 441, pp. 188 et 189.

(3) Traduction de M. Bloch.

odorant ou mou et malfaisant, mais si vous sentez cette odeur, flairez cette pomme : R) noix muscade, bois d'aloès, ãã un gros (1), musc, ambre ãã un demi-gros, Zedoaire, macis, galanga ãã un scrupule (2), feuilles de basilicon, écorces de citron ãã un gros, camphre un scrupule, faites une poudre et respirez-la ou avec une once (3) de laudanum et du vin de malvoisie faites une boule [pomum].

« Entre temps, prenez de grand matin du pain avec du vin de malvoisie et des épices parfumées et mangez ces choux [*Krut*] dans vos aliments (4).

Entre temps, prenez aussi le matin un peu de thériaque gros comme une muscade; jeunez cinq heures, après quoi mangez bien.

« En troisième lieu, s'il vous arrive de vomir, usez de la confiture faite d'espèces d'ambre dyacimon avec du sucre blanc ou R) des épices dyamargariton, dyamuscat doux ana un gros, sucre blanc 4 onces avec de l'eau de menthe, faire une préparation solide. Après le dîner régulier [*nach dem rechten essen*] vous prendrez de bons électuaires épicés; il est excellent aussi de prendre un demi gros de poudre de semence de pomme avec du malvoisie quand vous voudrez ; prenez aussi du verjus avec d'autres ingrédients acides qui sentent bon. Mais, si vous avez le vertige, quelle qu'en soit la cause, comme il arrive souvent aux marins, prenez de la poudre de calament dans les aliments ou l'électuaire dyacalmentum après le repas du soir avec une petite quantité de bon vin blanc chaud.

« En quatriéme lieu, sachez que les marins ont souvent une transpiration malpropre et malodorante dont ils ne se débarrassent généralement pas sur les bateaux. Leurs pieds ont ordinairement aussi une

(1) Un gros, soit : 3 grammes 9.
(2) Un scrupule, soit : 0 gr. 027.
(3) Une once = 31 grammes 2.
(4) *Krut* [*Kraut*] signifie indifféremment : *herbe* ou *choux*, je préfère ici cette dernière acception, parce que le chou est un puissant préservatif du scorbut qui règne sur les navires.

fort mauvaise odeur; ils ont des poux, des puces et quantité de semblables vermines. Vous combattrez tout d'abord l'odeur et la sueur surabondante en évitant d'être constipé et d'avoir les pores obstrués; par conséquent il faut que vous alliez régulièrement à la selle et vous y arriverez avec les pilules suivantes dont vous prendrez une tous les jours un peu avant le repas du soir ou deux le lendemain : R) aloès hépatique une once et demie, versez dans de l'eau de décoction de myrrhe et de roses et faites des pilules *ex omni* 7 gros, donnez-en une ou deux. Pour celà, il est bon également que vous preniez un bain d'eau de mer. Prenez aussi de la semence de genièvre, de l'ache, de la menthe, de la sauge, du romarin. Mouillez-vous souvent le corps avec de l'eau de mer mélangée de camphre en poudre. Contre l'odeur des pieds, lavez-les souvent avec de l'eau où vous aurez fait bouillir des feuilles de cyprès ou de noyer. Faites aussi une lessive et mettez-y aussi un peu de fleur de muscadier? [*muscatenblut*]. Il arrive aussi aux gens de mer d'avoir des indigestions, de ne pas changer de vêtements, de boire de l'eau mauvaise et de manger beaucoup, de sorte qu'à cause de la mauvaise digestion et de la malpropreté ils ont quantité de poux, puces et autre vermine, contre quoi il faut [faire] de nombreux lavages du corps, changement d'habits qu'il faudra surtout laver dans la lessive ou dans une décoction de genièvre, de noisetier et des feuilles de laurier. Frottez aussi le corps avec de l'huile où il y aura eu de la lessive et du mercure. Mais si vous avez de grandes démangeaisons, frottez-vous au bain avec de la poudre de staffisaigre qui fera beaucoup de bien.

« Pour éviter le danger de l'eau dont il faut faire usage, avant de la boire ou de vous en servir pour la cuisine, faîtes-la bouillir et servez-vous de la thériaque comme il est dit plus haut. Troisièmement, mangez des oignons, de l'ail, mais plutôt des oignons avec du vinaigre. Quatrièmement, mangez des laitues avec du vinaigre. Cinquièmement, mettez dans les

aliments du vin de grenade, du verjus, ou du sirop d'épine-vinette ou de pommes acides ».

La recherche de la bonne qualité de l'air, dont les Arabes se souciaient fort peu, semble être un souvenir de la vieille médecine grecque. D'autre part, il est manifeste que, dans cette instruction, sans négliger les pratiques de l'hygiène, l'auteur a de la tendance à conseiller les prescriptions pharmaceutiques. Fort instructive est la façon de détruire les parasites cutanés. L'auteur conseille de recourir au mercure. Or, on sait que Galien considérait ce métal comme un poison dont il déconseillait formellement l'usage. Cette médication hydrargyrique, l'Occident la doit aux Arabes, à Rhazes et à Alì Ibn Al' Abbâs. On la trouve décrite tout au long dans le sixième livre à Mansur, Ch. XV. On y lit que le travail qui provoque les sueurs et la malpropreté, la rareté des bains, le port de vêtements qui ne sont jamais changés, engendrent des poux chez les voyageurs. Aussi les bains et les lavages sont recommandés. Parmi les substances qui tuent ces parasites, on compte le vif argent éteint quand il est mélangé à de l'huile. On peut aussi, tous les dix jours, faire une application d'arsenic rouge, de staphysaigre et de nître [*baurach*] avec de l'huile ; une heure environ après l'application, il faut laver à l'eau chaude. Quant aux vêtements on doit les fumiger (1).

Notre auteur recommande très judicieusement de faire bouillir l'eau d'alimentation. Les médecins arabes et arabisants se sont fort étendus sur la mauvaise qualité de l'eau et les divers moyens de l'amender. « L'eau épaisse et trouble, dit Rhazes doit être plusieurs fois filtrée; celle qui est salée, sera bu avec du vinaigre ou du vin ; on y incorporera des cîmes ? [*cornua*] ou des baies de myrte, ou des *triossa* (?) ou de l'argile (2).

(1) Pour la destruction des poux dans les auteurs arabes et arabisants. Jean Gaddesden et Gilbert l'Anglais, cf. K. Suddoff, Mémoire cité, p. 275.

(2) Consulter K. Sudhoff, Mém. cité, pp. 276 sq., sur les procédés de clarification et d'amélioration des eaux de boisson par les médecins arabes et arabisants Bernhahd de Gordon, Gilbert l'Anglais, etc.

Dans la *Rosa Anglica*, Jean Gaddesden passe en revue l'amélioration de l'eau [quatrième livre] et le cinquième contient un chapitre *De modo faciendi aquam dulcem e salsa*, savoir : la filtration à plusieurs reprises à travers du sable ; — l'ébullition dans un récipient couvert d'un linge qu'on exprime ; — la distillation par l'alambic ; ces trois procédés nous sont connus. Quant au quatrième, voici en quoi il consiste : un vase en cire est disposé dans un autre vase plein d'eau salée, de telle façon qu'elle ne puisse pas entrer par l'orifice supérieure et que ce qui est ténu [*subtile*] ne pénètre que par les pores de la cire. Aristote cite ce procédé, ainsi que ceux qui le commentent dans le Traité des Météores, livre second, chapitre trois (1).

Tandis que les deux premières instructions datent de la fin du xive ou du commencement du xve siècle et sont écrites en allemand, la troisième dont le contenu est bien différent a été rédigée en latin par Hartmann Schedel. Le manuscrit est tout entier de sa main et a été écrit dans les dernières années du xve siècle ou dans les premières du xvie. Il occupe le verso du folio 47 et porte comme souscription les initiales suivantes « H. S^w medicus ».

Consilium Pro iter agentibus.
(Duce virtute, Comite fortuna.)

« Les événements fâcheux qui peuvent survenir à ceux qui voyagent, en automne en particulier, — Maître très pieux et Père très bienveillant, — sont nombreux, parmi ceux-ci les plus importants sont l'air rendu malsain à cause des nuages et les diverses variations des temps et aussi le mal français et les autres maladies épidémiques qui attaquent les hommes. Contre ces maux qui peuvent les accabler, qu'ils prennent les pilules contre la peste [*pestilentiales*]

(1) Aristotelis. *Opera omnia*, vol. III, grec et latin, Paris, 1855, p. 582.

dont ils pourront toujours absorber de cinq à sept ou plus, dès que l'appréhension se manifeste. Pareillement, des cordiaux préparés ad eam interim [?], répartis à partir du matin, conviennent le mieux pour chaque cas ; pour renouveler l'air dans les chambres, on peut faire allumer dès le soir des chandelles et aussi des parfums, un globe d'ambre principalement, là où se montrent d'épaisses vapeurs [*nebulæ*], ils peuvent être utiles ? [*juvamentum praebere*]. Une seconde incommodité peut être le resserrement du ventre causé par la chaleur et par le fait de monter à cheval ; si il survient, il y a lieu de soulager le ventre par 9 ou 11 pilules impériales. Un troisième accident est la faiblesse de l'estomac qui résulte de la variabilité des vins et des boissons ; pour parer à cet inconvénient, vous avez un aromate qui doit être préparé en pastilles avec des roses, on en prendra une chaque matin quand cela sera nécessaire. Un quatrième inconvénient est la soif, *ubi zuccarum candit intercatuntur* [??] *cum mitigal* [??].

« Un cinquième inconvénient a lieu quand, à présent, [*nune*] par une certaine action [*influxu* (1)] et l'usage des fruits le flux de ventre et la diarrhée accablent les hommes, si elle a atteint quelques-uns d'entre eux qu'ils prennent peu de nourriture, des dyacitoniati (2) [deux mots illisibles] et qu'ils mélangent du vin avec de l'eau chaude ? [*calibiata* pour *calidaria*] et que dans leurs aliments et leurs boissons ils prennent du lait d'amande. Une dernière éventualité est la crainte du mal français : contre celui-ci il faut ajouter la précaution que tous les lits soient garnis de draps nouvellement changés et propres et, si ce n'est pas toujours possible, au moindre soupçon, qu'on dorme dans une chemise de toile propre. De même, la préparation cordiale prescrite pour cette maladie accroît la résistance en redressant les humeurs et

(1) *Influxus* idem quod *influentia*.

(2) *Diacydonium*, διὰ κυδωνιῶν, scil. (μήλων, confectio Stomachica ex succo malorum *Cydoniorum*, vel *codoneorum*, hodie adhuc usitatissimum, commendatum vero et olim a Galeno..., ubi et *Diacydoniati laxativi* mentio est (*Castelli Lexicon gracco-latinum*, édit. de 1746).

en préservant de mauvaises vapeurs. Il faut aussi éviter les bains en commun et tous les lieux suspects.

« Pour ce qui est des aliments et des boissons, votre Paternité (1) sait qu'il faut en faire bonne provision. Tels sont brièvement condensées les remarques touchant ces cas fortuites [*accidentia*]. Aussi ai-je la confiance que la clémence divine infinie rendra efficaces les remèdes précédemment indiqués pour que vous fassiez une route heureuse et que vous puissiez l'achever avec votre suite, à la gloire de Dieu, Amen ».

H. S^{w} medicus. d.

***

Tous les *regimina* dont je viens de donner la traduction ont incontestablement un air de famille. Concis et sans apprêt, écrits au courant de la plume sans souci de l'ordre des matières, mais formulés en termes concrets et de facile compréhension, ils sont rédigés à la façon d'un memorandum et paraissent avoir été remis aux bénéficiaires à la veille du départ. Voilà pour ce qui est de l'extérieur des Instructions. Si l'on scrute leur contenu, on constate qu'elles sont admirablement adaptées au but que l'on se propose d'atteindre. Notez, par exemple, le menu quotidien du voyageur, il est en parfait accord avec la force musculaire, — on dirait aujourd'hui avec le nombre de calories qu'il doit dépenser, — le voyageur est-il confiné dans un navire et privé d'exercice, sa ration sera légère ; a-t-il à faire de grands efforts, à effectuer de longues étapes, une alimentation généreuse lui est prescrite.

La façon de se prémunir contre la nocivité des circumfusa : les vents régnants et l'humidité en particulier, est variable suivant que le voyageur emprunte la voie de terre ou de mer, suivant qu'il s'agit d'éviter l'usage de l'eau stagnante des marais ou la proxi-

(1) Titre honorifique donné aux abbés, aux évêques et aux cardinaux.

mité de la sentine d'un navire. Maintes autres remarques de cette nature seraient à faire. Mais la dernière Instruction qui est de la main de HARTMANN SCHEDEL et qui date de la fin du XVe siècle ou des premières années du XVIe dépasse les autres en intérêt parce qu'il y est question du mal français qui depuis peu sévissait en Occident sous forme épidémique. La terreur qu'inspire la syphilis suggère l'emploi de mesures prophylactiques qui sont encore en vigueur à l'époque contemporaine. C'est que l'auberge et les autres lieux suspects, les bains, où régnait la plus grande promiscuité, étaient considérés avec justes raisons comme une source courante de contagion vénérienne.

*
* *

Tout autre pour le fond, la forme et l'étendue est le *regimen* d'ADAM DE CREMONE dont on sait seulement qu'il était un « klerikerarzt » italien et « cantor ecclesiae » comme il se qualifie lui-même dans son Prologue. FRITZ HÖNGER, de Dresde, a édité le texte de cet important ouvrage ; il a accompagné de brefs commentaires et d'un index explicatif concernant les termes culinaires, médicaux et pharmacologiques (1). Le prototype du *regimen* d'ADAM DE CRÉMONE, rédigé sans doute à la demande de Frédéric II, date vraisemblablement de l'an 1227, époque à laquelle l'empereur projetait de partir pour la Croisade.

Il est présumable que les altérations du texte ont pour origine de nombreuses copies successives faites dans le long intervalle compris entre 1227 et l'année

(1) FRITZ HÖNGER, *Aerztliche Verhaltungsmassregeln auf dem Heerzug ins Heilige Land für Kaiser Friedrich II.*, *geschrieben von* ADAM v. CREMONA (circa 1227). Inaugural-Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde in Medizin... Université de Leipzig 1913, XII-108 pages. Le texte est reproduit d'après le MS, n° 9 de la bibliothèque universitaire de Marburg. Il se compose de deux parties : l'une sur parchemin, l'autre sur papier, de l'année 1400 environ. C'est dans cette dernière que se trouve le *Regimen iter agentium vel peregrinantium* écrit sur deux colonnes [fol. 107 v°, 131 r°]. La plume du copiste est nette, mais celui-ci a exécuté d'une façon tout à fait inattentive la transcription sans se soucier

1400 qui paraît être celle où fut écrite le manuscrit de Marburg. Malgré la mutilation de certains mots qui sont parfois complètement illisibles, jamais le sens général du *regimen* n'est obscur. C'est un véritable traité didactique, fort bien ordonné, d'hygiène, de prophylaxie et de thérapeutique ; il est divisé en trois livres dont le premier, à lui seul, comprend presque toutes les matières, et subdivisé en 221 chapitres dont les titres sont toujours parfaitement explicites, il est donc facile à consulter. En le lisant, on reste convaincu que l'auteur était versé dans la connaissance de l'ancienne médecine grecque et qu'il n'ignorait point les médecins byzantins et arabes, car il cite volontiers ARISTOTE, HIPPOCRATE et GALIEN, RUFUS et Paul D'EGINE, et le grand AVICENNE. Les conseils qu'il donne sur l'usage des aliments et des boissons sont conformes à la théorie, du chaud, du froid, du sec et de l'humidé qui domine dans la collection hippocratique ; l'état de santé consiste dans le juste équilibre entre ces quatre éléments.

D'où cette conclusion qu'un sujet de tempérament *froid* doit ingérer de préférence des aliments *chauds*. Mais, après avoir énoncé cette règle générale, ADAM DE CRÉMONE montre qu'elle doit subire maintes modifications et atténuations selon l'intensité de l'effort que le voyageur doit fournir, selon sa constitution, son âge et son état de santé ou de maladie ; en un mot, la formule de la diététique alimentaire n'est pas univoque, elle ne peut pas s'appliquer indifféremment à l'ensemble des itinérants ou même comporter des variantes adaptées à chaque catégorie d'entre

de la continuité de la phrase, de l'orthographe et des accords. Il est donc parfois nécessaire de corriger le texte corrompu. Toutefois HÖNGER ne prétend pas avoir réussi à déchiffrer complètement et d'une façon certaine le fin grimoire du copiste, d'autant plus que souvent l'encre a fort passé et que la transcription a été effectuée sans aucun esprit critique. Existe-t-il d'autres manuscrits du *regimen* d'ADAM DE CRÉMONE ? HÖNGER n'en cite pas et je me suis assuré qu'il n'en figure aucun au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris. D'autre part, le nom d'Adam de Crémone n'est pas mentionné dans la liste des auteurs cités dans le *glossaire* de DUCANGE, ni le mot *regimen* dans l'index des matières (édit. de 1850, t. VII).

eux, elle doit être individuelle. Puis l'auteur passe en revue tous les aliments en précisant leur indications et contre-indcations.

Ne pouvant rendre compte d'un ouvrage aussi important, je me contenterai d'analyser les chapitres consacrés à l'eau et aux boissons qui renferment maints conseils d'utilité pratique.

L'eau potable, dit notre auteur, doit être subtile, légère et transparente, couler à découvert [discoperta], être sans saveur ni odeur; elle doit se chauffer et se refroidir instantanément et cuire aussitôt ce qu'on y plonge. L'eau qui provient de sources situées au levant ou au nord et qui coule avec force sur des rochers ou sur une terre exempte de toute cause de contamination, ou sur un lit d'argile non contaminée, celle qui tombe d'un lac et offre les qualités susdites compte parmi les meilleures. L'eau des sources argileuses [lutosis,] qui coulent avec force sur un lit de pierres ou de sable très pur n'occupe que le second rang... les eaux pluviales elles-mêmes sont recommandables, surtout celles qui tombent en été au cours des orages ; par contre, l'eau des marais est plus mauvaise que celle de puits. Quant aux eaux provenant de la fonte des neiges et de la glace et qui suintent goutte à goutte sont grosses et malsaines. Les eaux métallifères ou celles qui contiennent des sangsues sont de toutes les plus nuisibles. Les eaux des puits et celles qui passent dans des caniveaux sont moins bonnes que les eaux de source. Parmi les eaux les plus mauvaises sont encore celles qui cheminent à travers du plomb parce qu'elles donnent la dysenterie à ceux qui en usent.

L'eau trop froide doit être bue à petites gorgées ou réchauffée ; mais si elle produit du ballonnement ou si elle est d'une digestion laborieuse, il faut la faire longtemps bouillir jusqu'à ce qu'elle soit réduite de moitié. L'auteur mentionne toutes sortes de correctifs, tels le poireau, l'ail pris surtout après une fatigue et quand l'estomac est à jeun, et spécialement l'oignon avec

du vinaigre qui empêche ou plutôt corrige la nocivité des eaux épaisses et de mauvaise qualité; pareillement, le vin dilué après l'ingestion des eaux malsaines en corrige la malignité. Si l'eau est trouble ou épaisse, il faut d'abord la faire bouillir, puis la laisser refroidir, et quand elle aura déposé, [son limon,] il convient de la filtrer à travers une étoffe de laine, de la mie de pain ou [cortellarum illimito ?]. L'auteur donne encore plusieurs autres procédés ponr purifier l'eau, entre autres le suivant: verser l'eau trouble dans un vase propre, le recouvrir, d'une toison de laine (1), faire bouillir l'eau, exprimer la vapeur d'eau qui s'est condensée dans la laine et en faire usage. Pareillement, ajoutez de l'argile à de l'eau bouillante et vous obtiendrez une eau exempte de toute mauvaise qualité. Enfin et surtout l'exposition à un soleil ardent détruit [frangit] toute la malignité de l'eau.

De même, avec de la laine tordue on peut faire un cordon dont on laissera pendre une extrémité dans un vase vide tandis que l'autre plongera dans l'eau à filtrer et de cette façon on pourra recueillir goutte à goutte de l'eau claire (2). De même, de la poussière d'alun médical [iameni] (3) c'est-à dire astringent [cifi (4)] répandue sur de l'eau trouble, la clarifie. Si l'on a ingéré de l'eau stagnante ou provenant de marais dans laquelle de la putréfaction s'est produite, il faut, après l'avoir bue, manger des [aliments] styptiques comme des petites figues de Barbarie [coctana], des pommes maciennes [mala maciana] (5), de la marmelade [rob], des fruits sauvages, des grenades aigres

(1) In vaso limpido et claro aqua turbida imponatur et *supposito* [pour *superposito*] vasi vellere lanae...

(2) Item ex lana retorta licinium facias et uno capite posito in vase vacuo et alium in aqua permittas et sic claram aquam destillando colligas.

(3) Iameni, traduction de ιωμένου.

(4) Cifi pour στυφοῦ, astringent.

(5) Plus correctement : matiana. — Elles étaient déjà célèbres dans l'antiquité et il en est question dans l'Edit du maximum de Dioclétien ; elles ont été ainsi qualifiées du nom de l'écrivain d'art culinaire C. MATIUS qui vivait sous les empereurs Cesar et Auguste.

ou fruits analogues. Quant aux mets *chauds* (6), ils doivent être tout à fait écartés. De même, si une eau est amère, il faut l'additionner d'une eau douce et onctueuse et boire auparavant de l'eau de pois chiche; l'eau nitreuse sera prise avec du lait, du gros vin et de l'amidon [amil, *pro* amidum] et il est préférable de l'absorber avec du vin léger, odoriférant et... des concombres même mûres. Si l'on est contraint de boire de l'eau de mer ou salée, on la boira avec du vinaigre et du sirop vinaigré provenant de siliques et de grains de myrthes, du xylocaracte et des sorbes, ou bien que ces [substances] soient mises dans l'eau et qu'on la laisse déposer longtemps. Des coings mangés enlèvent aussi à l'eau salée sa nocivité. On peut aussi mélanger de l'argile chaude avec de l'orge moulue, après quoi l'eau sera filtrée fréquemment. Autres procédés : immerger dans de l'eau de mer ou salée un vase de cire au col étroit et quand ce vase y aura séjourné longtemps, on constatera que l'eau qui aura passé à l'intérieur à travers la cire par transsudation est devenue douce, comme l'enseigne Aristote dans le livre sur les Météores. Après avoir consommé de l'eau alumineuse et de l'eau de mer, il faut boire des [liquides] qui les dénaturent [quae solvunt naturam]; après avoir bu ces eaux [malsaines], le vin peut être compté au nombre des remèdes ; en raison de cela qui fait partie du régime de santé du voyageur, qu'il transporte avec lui de l'eau de la terre natale à laquelle il est accoutumé et qu'il la mélange à la terre du lieu où il est hébergé et, après qu'elle aura déposé ou aura été filtrée, qu'il la boive pure ou additionnée de vin de mer ou qu'il prenne son repas. De la même façon qu'il emporte de l'eau de la terre où il est hébergé et qu'il la mélange à l'eau de la terre suivante où il est actuellement de passage, il pourra en user avec toute sécurité.

Qu'il continue de procéder de la même façon de jour en jour jusqu'à ce qu'il soit parvenu à destina-

(6) D'après la théorie des quatre éléments,

tion. De même il est expédient que tout voyageur prenne avec lui de la poussière du pays natal et qu'il la mélange avec toutes les eaux de mauvaise qualité et qu'il les boivent après filtration, surtout s'il est de nature chaude, ou bien qu'il les additionne de vin de mer.

Le voyageur peut aussi transporter avec lui du suc cuit de fruits aigre et le mélanger à toutes les eaux, surtout s'il est de nature chaude, et il pourra impunément les absorber; il sera toutefois plus utile de les prendre avec de l'oxysaccharum [oxizaccaro] (1). D'une façon générale, la malignité des eaux est atténuée par le vinaigre (2).

L'auteur expose ensuite le moment propice pour ingérer de l'eau. Il est, dit-il, mauvais de boire à jeun ou l'estomac vide, ou bien après le repas, à moins que la portion supérieure du ventre soit exonérée d'aliments (3); toutefois en cas de nécessité urgente, il est permis de boire, mais pas jusqu'à la satiété. On évitera de prendre selon les circonstances [cum hora] de l'eau froide à l'excès ou très froide, surtout si l'on a les nerfs affaiblis, si l'on use d'ali-

(1) Sirop de grenade et de vinaigre.

(2) Post aluminosam vero et ponticam aquam bibenda sunt, quæ solvunt naturam ; vinum etiam post eas potatum est illi aliquod remedium, propterea quod ex regimine sanitatis viatoris est, ut aquam terræ suæ consuetam secum deferat et terræ, in qua hospitatur, misceat et postquam resederit vel colata fuerit cam per se vel amixto vino pontico bibat vel comedat. Similiter ferat aquam terræ, in qua hospitatur, et terræ secundæ hospitii misceatur de ea secure utatur; sic de dic in diem faciat, donec ad locum destinatum perveniat. Simili ratione omnibus generaliter confert secum pulverem terræ suæ [portare] et omnibus malis aquis adhibere et colaturam bibere vel admixto vino pontico ad potandum exhibere, vel ex acetosis fructibus succum decoctum secum viator deferat et omnibus aquis admisceat, maxime si calidæ naturæ fuerit et ab aquarum malitia magis securus erit; sed cum oxizaccaro sumere magis erit utile. Universaliter omnium aquarum malitia, si aceto misceutur, minoratur.

(3) Cette remarque est fort judicieuse. Beaucoup de dyspeptiques digèrent normalement quand ils sont soumis au « régime sec » ou ne boivent qu'après digestion faite et longtemps avant le repas suivant. En agissant de la sorte, ils peuvent introduire dans l'organisme la quantité d'eau nécessaire sans noyer les sucs digestifs. — Cependant certains animaux, tels le cheval et la vache, ne boivent qu'après avoir mangé. Le Chinois fait de même ; après avoir achevé son repas, il ingère, coup sur coup, plusieurs bols de thé.

ments [nutrientia] froids comme l'estomac et le foie, si l'on est très maigre ou exténué. Boire de l'eau froide aussitôt après un bain, un exercice ou en sueur, après le coït ou un fort mouvement, boire quand on a un essoufflement habituel et pendant que la nature travaille à digérer la nourriture est très nuisible et contraire à la nature. L'eau doit aussi être interdite aux convalescents et à ceux dont la soif est accrue après avoir bu de l'eau. Pareillement [?], céder à une soif trompeuse est même nécessaire, il faut toujours donner de l'eau en boisson même inutilement aux ivrognes et aux obèses, par exemple, mais si le besoin de boire est grand, en route et pendant le travail, il faut calmer cette anxiété en éventant le corps avec de l'air frais ou en prenant des bains de bouche avec de l'eau froide, ou bien le remède consistera à boire avec un vase à orifice étroit et à laver la figure, les mains et les pieds avec de l'eau froide et à en boire à petites gorgées ; si quelqu'un, étant à jeun, ne peut s'abstenir de boire de l'eau, en particulier après un exercice, qu'il boive auparavant du vin tiédi avec de l'eau chaude. Le traitement d'une soif trompeuse survenant la nuit est de dormir et de supporter la soif. Mais, à ceux qui sont atteints du choléra fébrile, l'eau doit être accordée à l'occasion [cum hora], mais boire abondamment est très contraire à la nature, se gorger d'eau ou en une fois est encore plus nuisible... Je regrette de ne pouvoir donner ici le contenu du chapitre : *Contra sitim ne accidat* ; mais j'en ai dit assez, je pense, pour démontrer que si l'auteur expose volontiers les théories médicales, il ne néglige point les conseils pratiques utiles au voyageur. Pour ce qui concerne le vin, il en fait l'éloge, mais il ne cèle pas les ravages qu'il cause dans l'organisme quand on en abuse. « Le vin, dit-il, pris en quantité modérée par des gens sains, apporte à l'organisme un aliment tout à fait nouveau. Il aiguise l'esprit, fortifie l'estomac, coordonne les forces, procure l'allégresse et la joie, et plus que tout autre chose reconstitue l'humidité

naturelle et même retarde la vieillesse. Mais, s'il est pris en excès, il nuit au foie, au cerveau et aux nerfs, il engendre la paralysie, le tremblement, les convulsions [spasmum], l'apoplexie, et la mort subite. Mais il faut savoir que, dans les régions froides et par temps froid, quels que soient l'âge et la complexion, une plus grande quantité de vin peut être supportée que dans les climats chauds, et celà sans addition d'eau. » Les propriétés, bonnes ou mauvaises de l'air et son renouvellement, l'orientation de l'habitation ou du campement, la balnéation, et l'hydrothérapie, les frictions et massages pour dissiper la fatigue, sont encore l'objet de remarques judicieuses, telle la suivante : Pour acquérir une certitude sur la salubrité du lieu où l'on projette de s'établir, il faut examiner les indigènes, car s'ils sont décolorés et laids, infirmes et débiles, ces tares indiquent que le lieu est malsain ou l'aménagement des habitations défectueux. Au contraire, si les hommes sont bien colorés et robustes, cela prouve que l'air et les autres qualités du milieu sont bonnes. Le conseil d'isoler les malades doit aussi être pris en considération : S'ils sont nombreux, qu'on les éloignent du campement ; qu'ils soient parqués non pas sur le vent, mais sous le vent. Il faut aussi prendre soin que le lieu où sont établis le campement ou les maisons ne soit pas infesté ou d'animaux nuisibles ou de mouches, de moustiques et autres insectes. De nombreuses recettes sont prescrites pour chasser ou détruire les serpents, les scorpions, les rats, les mouches, les puces, les punaises, et les poux. Il faut noter que, contre ces derniers parasites Adam de Crémone, disciple des Arabes ou des Arabisants, préconise le vif argent éteint dans l'huile. Il va sans dire que des formules et des conseils sont donnés contre le mal de mer, enfin une large part est faite à la saignée, aux ventouses et aux sangsues.

Quand on essaie de porter sur le livre d'Adam de Crémone un jugement équitable, un reproche se présente immédiatement à l'esprit. Pour être utile et

pratique, se dit-on, ce *regimen* est trop savant, il n'est pas à la portée des humbles, il suppose connues maintes théories médicales dont le pèlerin n'a que faire et ses prescriptions, pour être suivies à la lettre, exigeraient le concours d'une suite nombreuse de médecins et de chirurgiens-barbiers, de baigneurs, de masseurs, d'aides et d'infirmiers de toutes sortes. Mais, si l'on songe que cette Règle d'hygiène et de santé n'était pas dans le domaine public, qu'elle ne s'adressait pas au vulgaire, qu'elle était destinée à l'Empereur lui-même et à son entourage, bref à un élite et à des privilégiés de la fortune, on concédera que ces objections et ces critiques sont dénués de valeur et tombent d'elles-mêmes (1).



A la fin des « Saintes Pérégrinations de Jérusalem » (2) on lit, sous le titre suivant, une instruction sanitaire à l'usage des voyageurs :

Du régime et gouvernement que doibuent tenir sagement tous ceulx qui vont en mer pour longuement nauiger ainsi que le prescrit Haly le médecin.

Quant on va sur la mer et que au cœur vient ung amer ou vomition ou subuersion on doit user du cyrop hesteren ou de garnates auec mente. Le suc de pommes muzes auec tamarindes : flaire ou oudoure garnates muises ou chataignes. Soit soubre en viandes. Mais sil veult vider son estomach de colles et de superfluites : puis apres vse desdictes commodites; et que ses viandes soient apres et aspres et aigres ou acerbes. Rasis medecin dit. Qui par la mer vouldra aller porte auec soy des medecines et quoy a accoustume de vser auec du fruict orob. Mais deuant quil entre en mer par certains iours doit minuer les viandes lesquelles

(1) D'autre part, l'ouvrage d'Adam de Crémone étant le tableau fidèle de la médecine occidentale au début du XIIIe siècle est toujours utile à consulter par ceux qui désirent acquérir des notions exactes sur l'état des connaissances médicales du monde latin au moyen âge.

(2) Ouvrage rédigé d'après Bernard de Breydenbach, par Frère Nicole Le Huen, Lyon, 1488, in-fol., dernier folio [non numéroté] recto et verso.

il a acoustume de vser et doit prandre viandes qui luy feront lestomac royde et ferme. Et le premier iour quil entre en mer sil peut ne voye pas leaue : mais odore et menge pour le commencement tout beliement les choses qui repriment le vomissement. Ces choses faictes si la subuersion vient ou vomer on le doit lesser aller : car cela point ne nuyt. Et se plus quil nest necessaire continuoit : il doit prendre du fruict de Orob et le humer ou le lecher : puis apres prendra des grains de garnades.

Pour soy garder de puces et de pous ou de mouches ie le diray a tous aumains quant on est sur la mer : du docteur du lay voulu reclamer.

Souvent auient aux pelerins trestous que en brief temps ils seront plains de pous. Cela procede de lumeur qui vient du corps et de sueur et dela pouldre du nauire et faulte de baing est le pire. Quant cela vient face cathaplasmer et oindre trestout son corps sans riens blasmer de vif argent estaint en luille dolivu avec longe aristologe : et de ce la dedens le baing soit bien frote tant que demeure en nettete. Sa teste soit apres lauee auec carafablito et boraco. Rasis aussi en parle ainsi. Le baing et lauement empesche souvent le tourment des pous. Le beau vestement et du vif argent qui tout doulcement de luille la dedens se estaigne : puis du fil de laine le baigne et sen saigne en sera preserve. Cela est esprouve. Les puces ou austre conduite pour les garder de faire fuite : pour les yurer ou faire immobiles soies soubtils et bien abilles dauoir Cauchar celle herbe la en uostre lit et ca et la en sera assez point ne fauldra courir apres. Une aultre. Se eau auec tribuly vous cuises et vostre chambre en arrouses vous estes quite. Leau de oleander ou de ruthe parmy vostre chambre espandue les desherite et fait mourir. Les mouches sont tous tues et de la maison reiectes qui vouldra faire la recepte ceci. Aquam in qua dequoquitur niger Eleborus et arsenici citrini vel olibani sumo, etc. Medecines preseruatiues auec les conseruatiues aussi

bien les confortatiues sont communes. Mais qui vouldroit son fait conduire : tres bon medecin doit eslire especial qui bien scauroit garder de mal. plus je ne dis de peur que ne soye maul dis.



NOTES SUR LE TRAITEMENT De « L'ÉTISIE » A TRAVERS LES AGES DE « SUSÇRUTA A REICHENBACH »,

Par le Dr R. MOLINÉRY.

Le hasard de quelques recherches m'a appris que, voici cent ans, la Créosote, découverte par Reichenbach, allait connaître une vogue inimaginable et Martin Solon lui faire les honneurs de l'Académie. ... Quelle fut la thérapie de l'Etisie à travers les âges de Susçruta à Reichenbach? avec Piery et Roshem, nous voudrions — à tire-d'aile — le résumer ici.

Hindous, persans, chinois, grecs, romains, arabes, chacun a eu sa panacée. Mais nous choisirons, avec nos guides, l'œuvre de Susçruta, pour nous arrêter, plus longuement ensuite, auprès du vieillard de Cos.

Susçruta parle de la phtisie en plusieurs endroits, mais surtout dans son chapitre 51 qui lui est entièrement consacrée. La phtisie est très difficile à guérir « et aux périodes avancées, mieux vaut l'abandonner que de s'exposer à perdre sa réputation ». Toutefois, que le médecin « qui aspire aux honneurs entreprenne sa guérison et cela, par l'hygiène, le régime, les médicaments ! »

Mais au préalable quelques conseils moraux : « Que le malade atteint de consomption évite le chagrin, la colère, la malédiction. Qu'il fréquente les médecins...

Qu'il aille souvent avec les Brahmes et qu'il entende des prières pures sortir de leur bouche ».

Au point de vue hygiène, Susçruta recommande les bains tièdes, les aspersions à condition qu'il n'y ait pas de fièvre. Les onctions à l'huile de sésame et au beurre clarifié seront également utiles. Il conseille aussi les promenades à pied, à cheval et en voiture, qui procureront de la vigueur, faciliteront la digestion et engendreront un doux sommeil, enfin la *cure d'altitude et la cure des étables à chèvres*.

Riche est l'alimentation que Suscruta procure aux phtisiques ; on y rencontre toutes les viandes de la création, surtout celles des céléripèdes (cheval, antilope), des oiseaux (vautour, coq) animal des cavernes (lion, tigre, panthère, renard, les serpents, les lombrics, les rats. Bien plus, précurseur de la zomothérapie, il recommande le jus de viande mêlé ou non à des liqueurs spiritueuses.

Et remarquons la façon dont le médecin hindou, en clinicien consommé, prescrivait le régime. Il commençait à préparer son malade en augmentant son appétit, en nettoyant ses voies digestives à l'aide de vomitifs et de purgatifs. Puis il lui donnait une nourriture légère, peu abondante et ne faisait de la suralimentation que si la digestion s'opérait bien.

Le mode de préparation des mets était aussi très important, et nombreux étaient les condiments dont ils étaient accomodés : sel, poivre noir, gingembre, poivre, poivre long, moutarde, safran des indes, cardamone.

Si nous voulions énumérer au complet la liste des médicaments proposés par Susçruta contre la phtisie, il nous faudrait plusieurs pages. Nous nous contenterons de signaler ici les suivants, tirés du monde végétal. Contre la toux et favorables à la gorge : les fruits cuits du Zizyphus jujuba, les fleurs de *Justicia gauderusa* et du *J. pectoralis*, de la famille des Acanthacés. Contre les ulcères, les catarrhes : le *Pinus devadara*, prescrit à cause de sa substance huileuse. Comme purgatifs : l'*Hedysarum gangeticum*,

le *Ricinus communis*, euphorbiacée si connue de nos jours qui unie à d'autres plantes et mélangée au beurre de chèvre, fait disparaître l'induration des glandes mésentériques. Contre la diarrhée le fruit du *Treminalia citrina*, le rhizome de la pivoine, plantes astringentes. Enfin, comme fébrifuges : l'*ail* que l'on trouve, à partir de ce moment, dans la médication anti-phtisique à travers les âges ; les fleurs du *Bignignia suaveolens.*

Les Chinois.

Nous avons rappelé d'après Matignon, qu'il nous suffisait pour connaître la phtisiothérapie de la Chine la plus antique, de nous documenter sur les pratiques de la médecine courante exercée actuellement en Chine. La thérapeutique moderne est la même que celle de jadis. Elle n'a pas plus varié que le costume et la coupe des cheveux. Certes, voilà un amas de recettes très étranges, bien disparates, et qui, au premier abord, nous font frémir et pourtant, en y réfléchissant, ces préparations n'ont rien d'extraordinaire. C'est une façon de donner de l'arsenic, des phosphates, des sels de chaux. La colle de peau d'âne, qu'est-ce ? Sinon de la gélatine ! La bave du crapaud n'est autre que la mucine et l'opothérapie pulmonaire est encore employée actuellement. D'ailleurs, nous trouvons dans le Codex des formules aussi repoussantes, témoins ce bouillon d'escargots, de cœur de mouton, de mou de veau et de lichen d'Islande et il n'est pas loin le temps où le sirop de cloporte y figurait encore.

A Athènes.

On croyait Hippocrate créateur de la science médicale : on oubliait un principe fécond de la philosophie de l'histoire ; c'est que *rien dans les sciences, pas plus que dans le reste, n'est un fruit spontané qui germe sans préparation et mûrisse sans secours* (Littré).

La médecine existait en Grèce depuis longtemps, très empirique à la vérité, perdue à ses débuts, ainsi que dans l'Inde, dans une mythologie complexe, puis, peu à peu accaparée par les prêtres, les serviteurs des dieux.

Les temples sont élevés à Apollon, le dieu du soleil et de la médecine, à Asclépios ou Esculape son fils. Analogues à nos sanatoriums, ces temples étaient retirés dans les endroits les plus salubres : la plupart, sur des collines verdoyantes, aux bords de la mer, à l'ombre des bois sacrés aux senteurs de pins et d'oliviers, et toujours environnés de source limpide, souvent d'eau minérale, en particulier en Asie mineure. Le plus célèbre de ces sanctuaires est celui dont on admire encore les vestiges à Epidaure, en Argolide, et dont la réputation s'étendait fort loin.

Mais à côté de la médecine religieuse ne tarda pas à s'établir une médecine laïque. Bientôt se fondent des écoles de médecine à Crotone, à Rhodes, à Cyrène, mais surtout à Cnide et à Cos.

Les travaux d'Euryphon, le chef le plus fameux de l'école de Cnide, d'une part; la collection hippocratique d'autre part, où se trouvent rassemblés, non seulement les travaux du maître de Cos mais encore de son fils Thessalos, de son gendre Polybe, et même aussi de ses ennemis les médecins de Cnide, permettent de se faire une idée assez exacte de la façon dont était traité un phtisique à Athènes autour de l'An 400 avant Jésus-Christ.

Nous pourrions, pour reconstituer l'histoire d'un de ces malades, décrire tout au long l'odyssée de ce Trasylocos, libre citoyen d'Athènes, dont le début seul nous est connu, mais dont la suite s'imaginerait aisément par la juxtaposition de matériaux précis empruntés à des sources multiples.

L'histoire de sa maladie commence devant les tribunaux où l'a cité à comparaître la sœur de son père adoptif. Cadernie étant phtisique, Trasylocos l'a soigné jusqu'à son dernier souffle et le mourant a fait son testament en sa faveur. Le rhéteur Isocrate est appelé

à défendre la cause de Trasylocos et il fait tenir à ce dernier le langage suivant : « j'étais dans un tel état que tous ceux de mes amis qui venaient me visiter, me témoignaient la crainte de me voir périr avec lui et m'engageaient à me garantir moi-même, en me disant que ceux qui avaient soignés cette maladie en étaient devenus les victimes ».

Et c'est alors, partant de cet épisode précis, que nous pourrions aisément nous imaginer l'histoire bien vraisemblable de la tuberculose de ce Trasylosos ; nous le montrerions à quelque temps du procès, à cette époque du printemps, néfaste aux phtisiques, « *où les feuilles du figuier égalent en longueur les pattes de la corneille* », pris d'un soudain crachement de sang. Nous pourrions en tracer le portrait : le corps glabre, les yeux fauves, la chair molle et boursoufflée, les cheveux roux, les omoplates saillantes. Et c'est dans cet état que nous verrions Trasylocos allant consulter le père de la médecine et en recevant l'ordonnance suivante :

« Le malade marchera, si la marche lui réussit, sinon il gardera le repos autant que possible. Des précautions sont à prendre pendant la promenade : éviter de prendre froid se défier du vent et du soleil, se laver à l'eau chaude excepté la tête, et ne pas se baigner si la fièvre est forte. »

Le malade boira un vin astringent, très vieux et très agréable, mais en petite quantité. En cas de fièvre, on boira du vin blanc au lieu de vin rouge, On boira le lait cru de vache, avec addition d'un tiers d'hydromel et en y mêlant de l'origan pendant quarante-cinq jours. On prendra aussi, de temps à autre, le *lait cuit de chèvre ou d'ânesse*. Comme aliments, on insistera sur la décoction de lentilles, la polenta, les céréales, notamment la ptisane.

Le pain est la meilleure des nourritures, « à moins qu'on ne soit habitué à manger du gâteau ». On peut aussi faire un mélange de l'un et de l'autre. Comme viande, on préférera la viande de mouton bouillie, de volaille. On mangera également des poissons gras

et des poissons cartilagineux. Mais on ne prendra ni bouillon, ni sauce, ni viande de bœuf, ni celle de porc. Les aliments de céréales ne seront ni huileux, ni gras, ni trop âcres. Tous les quatre jours, le malade mangera la meilleure salaison et la plus grasse.

Deux fois par an, on boira de l'ellébore et deux fois aussi, la même année, on prendra de l'épitimum ou péplium ou le grain de cnide, ou le tithymalle.

Voici notre malade muni de sa longue ordonnance : il l'exécute à la lettre, les choses nous paraissent aller pour le mieux, mais voici l'automne et l'état s'aggrave. Nous pouvons alors l'imaginer s'adressant à l'école rivale, à son chef fameux Euryphon, de Cnide, dont la thérapeutique est prisée par beaucoup de gens comme plus active que celle d'Hippocrate.

De fait, de cette activité, il a la preuve immédiate car séance tenante, Euryhon le fer en main, lui couvre d'escharres non seulement la poitrine, mais encore le dessous du menton et la gorge.

Et il n'est pas encore remis de l'opération que Euryphon lui pratique *l'infusion dans le poumon*, lui tire la langue et lui infuse *dans la trachée artère*, du vin coupé qui provoque une forte toux, immédiatement suivie d'une évacuation importante du pus contenu dans le poumon.

Au surplus, Euryphon lui prescrit de boire du lait d'ânesse ou bien de faire usage du lait de femme, de boire du petit lait pour assurer une évacuation suffisante. Enfin à la belle saison, il ira habiter le mont Lactarius, pour y jouir de la salubrité et de l'air et y boire le lait bienfaisant des vaches grasses qui y paissent des herbes douées des propriétés les plus douces.

Mais les mois s'écoulent. Trasylochos a vu guérir ses escharres, il a séjourné au mont Lactarius, et cependant ses forces n'ont fait que décroître. Il n'hésite plus dès lors à suivre les conseils que lui donnent les siens : invoquer le divin Esculape, le fils d'Apollon, le dieu du soleil. Après une chevauchée de plusieurs heures, il parvient enfin à la vallée sacrée

où s'élève le temple d'Asclépios. Mais il ne peut pénétrer dans le sanctuaire qu'après avoir jeûné plusieurs jours.

Enfin, il est admis dans l'enceinte sacrée où se trouve la statue d'or et d'ivoire représentant le dieu assis, une main appuyée sur un bâton, l'autre touchant la tête d'un serpent. Il s'y installe pour y dormir et y passer la nuit. Endormi, il voit en songe le dieu accompagné des déesses Hygie et Panacée ; elles lui ordonnent de prendre sur l'autel des graines de pommes de pins, de les mêler avec du miel et de manger pendant trois jours cette préparation, s'il veut guérir et voir disparaître les crachements de sang. Ces derniers viendraient-ils plus tard à se reproduire, il devrait boire du sang de taureau, manger de la chair de porc et d'âne.

« Et le lendemain Trasylocos transfiguré, ravi, guéri, sortait du temple, chantant les louanges du dieu et lui offrant un signe de reconnaissance des ex-voto.

Telle est l'odyssée d'un phtisique au temps de la république d'Athènes, tel qu'on nous pardonnera de l'avoir présentée d'après les documents suffisamment nombreux et précis que nous possédons de l'époque ».



Ainsi s'expriment Piéry et Roshem.

Du traitement de la phtisie en Occident, à l'époque gauloise au moyen âge, à la Renaissance, au XVIIe siècle et encore au XVIIIe, il y aurait — on s'en doute bien — de nombreuses choses à écrire. On y joindrait l'histoire des grands personnages du monde de la politique, des Arts, de la Littérature, qui ont été atteints de la maladie et au XIXe siècle on consacrerait volontiers quelques lignes à la dame aux Camélias... non sans signaler, aux curieux de notre art de guérir, la pratique de la tétée d'une femme bien faite et les émanations qui s'exhalaient du corps d'une jeune fille, aussi pure que fraîche de teint, qui devait coucher avec le phtisique. Hâtons-nous de dire que

Rozière de la Chassagne s'élève contre ce mode de traitement, tant au point de vue médical que théologique... Nous n'en disserterons pas davantage...

Mais voici Bayle, Broussais et Laënnec et Portal « à cheval sur les deux périodes ». Méthode révulsive, saignée, eaux minérales (Eaux-Bonnes de Pidoux) vont de pair avec les pilules de Marcus, le bouillon d'escargots, la pimprenelle et la diététique lacto-végétarienne.

Vous avez tous lu la curieuse ordonnance de Laënnec, publiée par M. Laignel-Lavastine, Professeur d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Paris. On y trouve entre autres prescriptions que Mlle Coupat, la malade, se rendra à Nice, en évitant toute fatigue... qu'elle portera la flanelle sur la peau... qu'elle mangera peu et souvent. Parler peu et doucement... se promener en voiture... à cheval ou à âne, si les forces le permettent; se distraire. Ne pas laisser de prise à l'ennui... Prolonger le séjour au lit en position élevée... Fumigations, etc... sans oublier, contre la toux, l'usage des pastilles pectorales.

Au moment où Piorry et Clarke allaient préconiser l'émétique, l'iode et l'iodure de potassium; où Trousseau allait revenir à la médication arsenicale, que Pereira allait donner tant de vogue à l'huile de foie de morue, la Créosote. introduite en France allait susciter bien des polémiques.

Nous voudrions résumer, ici, à la fin de ce chapitre, le rapport que Martin Solon présenta à l'Académie royale de Médecine, en 1836.

L'Académie de Médecine demanda à Caventou, Chevalier, Soubairan, Cloquet, Bally de lui présenter un mémoire dont Martin Solon serait le rapporteur Il s'agissait de juger des divers travaux relatifs à la Créosote. (Cf. Bulletins et Mémoires de l'Académie de Médecine, 1836, p. 129 et seq.).

Deux chimistes Olivier et Billard ont adressé une note à l'Académie en même temps que quatre autres médecins, sur l'action de la Créosote contre « *la lèpre Léontine* ». Yvan et Bertholet ont utilisé, avec

un certain succès, une solution créosotée contre des plaies suintantes. Huc en a agi de même dans le traitement de brûlures.

Le rapporteur note que la Créosote a été découverte par Reichenbach (de Balnsko, en Moravie). Tandis que ce chimiste manipulait son nouveau produit, il en laissa tomber quelques gouttes sur les doigts : l'épiderme en fut comme brûlé et le chimiste de songer aussitôt que ce produit de distillation pouvait bien être le principe de l'acide pyroligneux. Reichenbach continua ses recherches qui l'amènent à considérer la Créosote comme antiputride et un astringent de premier ordre ; dès lors, il la prescrit chez les phtisiques qui crachaient le sang.

Martin Solon cite les recherches de Miguet sur la Créosote : à dose de 1/2 once, provoque de la prostration chez le chien. Les membres de la Commission ont étudié une dilution de la Créosote à 1/80. Ils ne voient pas qu'elle agisse mieux que d'autres produits dans le traitement du pemphigus chronique, des brûlures, des dartres, de la lèpre. Le rapporteur cite encore l'observation de Berthelot traitant une plaie anale au moyen d'un bourdonnet de coton imbibé de solution créosotée. On aurait eu quelques succès dans les hémorragies hirudiniques, dans la carie dentaire, dans la gangrène..

En 1833, à Beaujon, salle Sainte-Thérèse, au moyen du flacon de Wolf, on traite par inhalations, quinze malades que l'on y avait réunies. On nota deux améliorations, M. Martin Solon ajoute que la solution créosotée est excellente pour la conservation de pièces anatomiques. .. Si la Commission reconnaît quelque valeur à la Créosote pour modifier les sécrétions purulentes et arrêter dans certains cas les hémoptysies, elle ne peut rien contre la tuberculose pulmonaire...

Tandis qu'aujourd'hui le produit connaît légitimement uns vogue nouvelle ! » *Multa renascentur quæ jam cecidere* ».

LE VERSO DU PAPYRUS EDWIN SMITH

Par J.-G. DE LINT.

Il y a quelques années que Breasted a publié le papyrus Edwin Smith qui, à notre grande surprise, nous fit connaître une chirurgie d'environ 3000 avant J.-C. si développée que, de nos jours, on n'hésite pas à la nommer scientifique. Des formules d'exorcisme et quelques prescriptions, sans rapport avec le traité chirurgical occupent une partie du verso du papyrus. L'auteur a cessé d'écrire tout d'un coup au cours de la description du 45e cas, au milieu même d'une phrase, ce qui donne bien l'impression que quelque chose d'imprévu lui a empêché de continuer. Breasted est d'avis que le texte du verso est du même auteur que celui du recto, mais en ce cas, il paraît surprenant que l'auteur n'ait pas continué son texte. Au moins aurait-il dû achever sa phrase commencée. Mais non, le verso ne contient que des conjurations et quelques prescriptions. Dans les papyrus médicaux, qui sont venus jusqu'à nous, l'écriture hiératique se ressemble beaucoup, on a même supposé que les papyrus Ebers et celui d'Edwin Smith étaient écrits par la même personne, ce qui pourtant n'est pas vraisemblable. Il est possible que l'écrivain du papyrus Smith ait légué ses livres à son fils, à un élève ou à un confrère qui, le papyrus étant fort cher, ait utilisé le verso blanc pour y écrire ses notes. En comparant les deux manuscrits (la reproduction de Breasted est vraiment merveilleuse) on trouve

quelques petites différences, par exemple dans la manière d'écrire l'« m » et l'« a ». Mais c'est surtout la différence fondamentale existant entre les deux manuscrits, qui me met dans l'impossibilité de croire qu'une même personne ait écrit le verso et le recto du papyrus. Le contraste est très évident et nous donne la preuve que la médecine scientifique et la magie étaient exercées en même temps dans l'ancienne Egypte. Nous pouvons expliquer ce fait ainsi : partout où le rapport entre la cause et l'effet était évident, par exemple, dans les blessures, les fractures et les dislocations, une médecine scientifique pouvait se développer, mais dans les autres cas où on ne pouvait apercevoir une cause directe, on se rapportait aux causes primitives : aux démons, aux esprits malins et aux morts et il va sans dire qu'on cherchait le remède dans les conjurations. En partie aussi la médecine interne, s'était déjà éloignée de ces idées primitives car, dans beaucoup de cas, on cherchait la cause de la maladie dans la présence des vers, très répandus dans l'Egypte encore de nos jours (le filaria, par exemple). Cela prouve l'observation objective de ces confrères anciens. En admettant notre explication, on n'est plus forcé de supposer que la médecine des pharaons, après une période de grand développement, serait retombée dans la magie!

Le verso du papyrus Edwin Smith contient une huitaine de conjurations et cinq prescriptions.

Comme un exemple de ces conjurations, voici la traduction de la seconde (XVIII 11-17) :

Une autre (conjuration) contre les vents désastreux, les démons de maladie, les esprits malins, les messagers de Sechmet.

« Va-t'en, démons! Les vents ne m'atteindront pas, le désastre me passera. Moi, je suis Horus, qui laisse passer les maladies de Sechmet. Moi seul, je suis le fils de Bastet. Je ne suis pas mort par elle » (par Sechmet).

Prononcer ces mots sur quelqu'un, qui, en sortant

de sa maison, tient à la main une parcelle du « Des » arbre, qui après fait le tour de sa maison et il ne mourra pas des désastres de l'an. Pour la plus grande part les formules magiques sont employées pour chasser la mauvaise influence des vents de l'année courante. Breasted a traduit l'expression : « amenant des désastres » par le mot : « la peste », mieux vaudrait traduire par « pestillence ». Mais de nouveau, le fait que les Egyptiens croyaient que les vents pouvaient être porteur de pestillences, nous donne la conviction qu'on cherchait les causes des maladies dans la nature. L'Egyptien croyait que ces vents, chargés de germes, lui étaient envoyés par des dieux et des déesses malveillants, des esprits de défunts et d'animaux morts. Chose remarquable les Egyptiens croyaient encore très naïvement que les esprits malins se laissaient tromper sur la personne du malade, se faisant passer pour : « Horus, bien portant, néanmoins Sechmet », pour : « Bastet, en bonne santé ».

Les cinq premières formules ne valaient que pour l'an courant et devaient être répétées à chaque instant. Quand quelqu'un était malade, on consultait le médecin pour conjurer la maladie et on devait payer des honoraires. (La première formule commence ainsi : « O, chaleur dans sa face », expression pour la fièvre). C'était donc l'intérêt du médecin de faire souvent répéter les conjurations. Les quatre autres formules ont un caractère prophylactique, tel que l'amulette, qu'on portait au cou et qui est décrite dans la cinquième formule. Celle-ci devait être prononcée sur les images de différents dieux et déesses, porteurs de maladies, la formule était écrite sur une bande de linge avec de la résine odorante.

Pour augmenter l'effet suggestif d'une conjuration, on avait besoin de quelques ingrédients, ayant certainement une signification, qui aujourd'hui nous échappe. Tour à tour on devait les prononcer sur deux plumes blanches du vautour (peut-être des symboles pour les deux parties de l'Egypte afin de

n'exclure aucun esprit malveillant) ou sur des fleurs. Il est bien dommage que la plupart des arbres et des fleurs, mentionnés dans nos papyrus n'aient pas encore été déterminés néanmoins les expériences de Loret et d'Alfred Smidt ont de beaucoup augmenté notre connaissance botanique de l'ancienne Egypte. Ce sont le « Des » arbre, dont on prend une parcelle avec laquelle on sort de sa maison pour en faire ensuite la tour, la fleur « Nefret », liée avec du linge à une partie du « Des » arbre (5ᵉ conjuration) et la fleur « Schames », qu'on doit tenir à la main (6ᵉ conjuration). Les Egyptiens avaient l'habitude de fabriquer un grand nombre d'images de leurs dieux et de leurs déesses, qui étaient censés de porter malheur et on ne peut être étonné que ces images jouâssent un rôle dans la cérémonie des conjurations. Nous l'avons déjà mentionné. En voici un exemple : La cinquième formule se termine ainsi : « Prononcer ces mots sur Sechmet, Bastet, Osiris et Nehebkau », tous appartenant à la catégorie qui porte malheur. Cette même formule nous apprend que différentes espèces d'animaux servaient pour transmettre les maladies : les ânes, les oies bes-bes, l'oie avec la poitrine verte. Les reliefs des tombeaux royaux nous montrent une quantité d'oies de différentes espèces, mais ce m'était impossible d'identifier l'oie bes-bes.

Le titre de la septième formule est très caractéristique : « Formule pour se débarasser d'une mouche ». On y explique que la mouche, avalée par le malade, sortira intacte, ce qui veut dire, que la mouche aurait nui à l'homme si elle avait été digérée, restant intacte elle ne pouvait pas exercer son influence nuisible. En outre on conseille de marcher prudemment afin d'éviter la possibilité de contagion par la terre et les excréments parce que la mouche se forme des excréments du dieu « Aker ». Ceci c'est l'indication, la plus ancienne de la génération spontanée et ce passage nous prouve que déjà environ 3000 ans avant J.-C. on était persuadé que les mouches pouvaient transmettre des maladies!

La formule suivante (la 7e) sert à se préserver contre les pestillences et à purifier tout : « l'arrivée des démons sera détournée de tout ce qu'on mange, de toutes les couches », d'où on peut conclure qu'on savait que la maladie pouvait être causée par la nourriture ou par le fait de dormir dans la couche d'autrui.

Les nuits pouvaient être parfois assez froides et alors on se servait d'une couverture. Hérodote nous raconte que les ouvriers à l'entour du Nil préfèraient ne pas se coucher sur le sol et que les pêcheurs se servaient pendant la nuit de leurs filets pour s'envelopper et se protéger contre les moustiques. Dans cette conjuration, le malade se personnifie avec un oiseau, échappé des oiseaux de Sechmet. Aussi les oiseaux pouvaient être porteur de maladies.

Nous concluons que, quoique enveloppé dans les mystères de la conjuration, nous pouvons retrouver maint bon avis dans ces anciens textes, avis, que nous pouvons de nos jours, expliquer scientifiquement.

Après les conjurations, viennent les prescriptions dans le même genre que celles des papyrus Ebers, Hearst, etc. Ces papyrus ne sont vraiment que des collections de prescriptions, écrites par le médecin pour son usage personnel. Ce sont donc des copies de textes, parfois beaucoup plus ancien, dont on ne peut même plus fixer l'ancienneté, vu que nous ne connaissons pas de livres médicaux officiels outre que la chirurgie du papyrus Edwin Smith.

La première prescription se dirige contre les dérangements des femmes. Elle commence de la même manière que tant de prescriptions dans l'Ebers : « Quand vous examinez une femme », etc. Ce commencement est très vieux, car la plupart des cas, décrits dans le texte chirurgien, commence de la même manière. La suite du texte nous apprend qu'on veut guérir les troubles de la menstruatton : « Qui est malade dans son ventre, la menstruation ne veut pas percer et vous trouvez quelque chose dans la partie supérieure de son vagin, alors vous direz, c'est du sang, qui est retenu dans le vagin. » C'est évi-

dent que les Egyptiens considéraient le vagin et l'utérus comme formant un seul organe, conception, qui a survécu aux siècles passés et qu'on n'a abandonné que dans les temps modernes. Notre texte mentionne qu'il y avait quelque chose dans la partie supérieure du vagin, preuve que déjà on pratiquait l'examen manuel. Ce « quelque chose » ne peut être autre qu'une enflure de l'utérus. La prescription sert pour faire avorter la femme, opération qui se pratiquait très souvent en Égypte. Le papyrus Ebers contient de pareilles prescriptions. C'est bien dommage qu'il soit impossible d'identifier le principal élément; « l'oeame ». Les autres ingredients, le miel et la bierre douce n'ont pas d'effets et ils ont été ajoutés pour corriger le goût du « oeame ». A côté de ce remède la femme devait aussi oindre le vagin avec un onguent « pour faire sortir le sang », remède tellement connu que le copiste n'a pas pris la peine de mentionner les quantités nécessaires de l'huile, du kummel, du sulphate de cuivre et de la myrrhe douce, qui composaient ce remède.

Une autre prescription devait être préparée avec les « oreilles » de la plante « Hedzret ». On les fait pourrir et on les emploie pour oindre le vagin. Il va sans dire que les oreilles de cette plante ne sont autre chose que ses feuilles, de même que le peuple encore de nos jours parle d'oreilles d'âne en désignant une boraginée. On devait y joindre la fumigation, méthode qui se pratiquait encore du temps d'Ambroise Paré, qui en a reproduit l'instrument nécessaire. On prenait de la myrrhe et de l'encens et « on en faisait entrer la fumée entre les deux fémurs dans sa chair ». Les anciennes méthodes de traitement comme la saignée et le cautère dans sa forme moderne de la diathermie, se pratiquant de nouveau avec beaucoup de succès, on ne serait pas étonné de voir la fumigation interne faire sa joyeuse entrée dans notre thérapeutique! En tous cas, il est possible que la fumée de ces baumes odoriférants irrite l'ostium utéri.

Les dames égyptiennes faisaient un fréquent usage de tous les différents moyens de s'embellir : poudrer et peindre le visage, teindre en rouge les lèvres, transformer les sourcils en lignes noires. Le musée de Berlin possède dans la section égyptienne la boîte de toilette de la reine Hatschepout et l'examen chimique a permis de constater la présence d'antimoine dans les restes, conservés dans quelques godets de cette boîte. Une prescription du verso de notre papyrus nous apprend qu'aussi les hommes de l'ancien Égypte sacrifiaient sur l'autel de la frivolité : « Commencement du livre pour transformer un vieillard en jeune homme ». On pourrait s'attendre à lire une cure dans le genre de ceux de Voronoff ou de Steinach, mais on se trompe, le remède fait seulement disparaître les rides dans le visage ainsi que les pustules. Le principal élément, les fruits « Hemajet », nous est totalement inconnu. Nous savons que ces fruits avaient un goût amer, mais ils n'étaient pas l'élément actif, car on devait les bouillir jusqu'au moment ou le goût amer avait disparu. On pouvait les préparer de deux manières et notre texte mentionne minutieusement les différents procédés pour obtenir un remède efficace. Le remède a eu probablement un certain succès car on a même écrit un livre là-dessus, mais notre écrivain n'en a copié qu'une prescription. Le dernier alinéa nous assure que mainte fois on l'a trouvée excellente. Trois différentes pustules sont énumérées dont deux sont écrites avec le déterminatif du pus. Ce qui nous fait supposer qu'un de ces mots peut se traduire par l'acné. Il est également curieux de noter que les Égyptiens comptaient ces pustules parmi les signes de la vieillesse.

Deux autres prescriptions portent le titre : « remède pour améliorer la peau. » Ce sont des baumes, contenant du miel, du natron rouge, du sel du nord et de la poudre d'albâtre. Le natron se trouvait dans les lacs de la haute Égypte et on l'employait aussi pour y mettre les corps pendant soixante-dix jours dans le procédé de l'embaumement afin de

déshydrater les tissus. L'albâtre était d'un usage fréquent, nous pensons aux vases magnifiques, trouvés dans le tombeau de Tout-anch amen. La poudre d'albâtre était employée comme médicament et peut-être était-ce cette poudre, qui exerçait une certaine influence sur la peau.

La dernière des prescriptions concerne les maladies de l'anus, très fréquentes dans l'ancienne Egypte, car aussi les autres papyrus contiennent une multitude de prescriptions pour ces maux. Ce qui nous frappe, c'est que le médecin de nouveau commence par un examen *in loco.* Le malade se plaint de douleurs vives dans ses deux jambes, étant assis ou debout. Est-ce que nous avons affaire à des hémorrhoïdes ? On attendait la guérison d'un baume fait de feuilles d'acacia.

S'il est permis de supposer que notre écrivain n'a copié que les prescriptions, qui avaient de l'intérêt pour sa pratique, on serait tenté de croire que notre confrère était spécialiste des maladies de la peau et qu'en même temps les femmes le consultaient pour se faire avorter et les hommes pour leurs affections de l'anus.

BIBLIOGRAPHIE

Dorénavant chaque numéro contiendra sous cette rubrique un dépouillement des thèses et des articles concernant l'histoire de la médecine parus dans les principales revues.

ALBARIC (K). — Un médecin ébroïcien. Jacques Duval. Son traité des Hermaphrodites (1555?-1615?).
Thèse de Paris, 1934, n° 144. (*Paris, Le François*).

ALEZAIS. — L'Hôtel-Dieu de Marseille en 1753.
Arch. de médec. gén. et colon. (Marseille), a. 3, n° 9, janvier 1935, p. 405.

BRÉCHER (A.-L.). — Les étapes historiques du diagnostic médical.
Thèse de Paris, 1935, n° 73. (*Paris, Jouve*).

BRUMPT (E.). — La lymphogranulomatose inguinale doit être nommée bubon climatique.
Bull. de l'Acad. de médecine (Paris), a. 99, t. 113, n° 5, 5 février 1935, p. 162.

CADET DE GASSICOURT (L.-J.-A.). — Une curieuse figure du passé : Joseph Souberbielle, neveu de Frère Côme.
Thèse de Paris, 1934, n° 728. (*Paris, Les Presses modernes*).

CAUSSE (G.). — L'affaire Caserio; étude de médecine légale et de psychopathologie historique.
Thèse de Paris, 1934, n° 529. (*Paris, Vigné*).

CHANCEREL (J.-E.). — Recherches sur la pensée biologique de Stahl.
Thèse de Paris, 1934, n° 212. (*Paris, imp. Dubois et Bauer*).

CLAUDEVILLE (P.). — Les chirurgiens de l'Armée d'Afrique (1830-1850).
Thèse de Paris, 1934, n° 111. (*Paris, Jouve*).

CORNILLEAU (R.). — Barbey d'Aurevilly et la médecine.
Thèse de Paris, 1934, n° 19. (*Paris, Edit. Spes*).

Delaroche (S.). — Contribution à l'histoire ancienne de la grossesse extra-utérine.
Thèse de Paris, 1934, n° 12. (*Paris, Jouve*).

Denkberg (S.). — Considérations sur l'évolution de l'alimentation du nourrisson.
Thèse de Paris, 1934, n° 331. (*Paris, Jouve*).

Dhotel (Y.-M.-P.-E.). — Un hypomaniaque : Joseph Le Bon (1765-1795).
Thèse de Paris, 1934, n° 316. (*Paris, Edit. « Hippocrate »*).

Fichman (M.-D.). — Historique de la transfusion sanguine.
Thèse de Paris, 1934, n° 119. (*Paris, Imp. Studio*).

Galup (J.). — La part de Michel Bertrand dans la spécialisation du Mont-Dore.
Presse thermale et climat. (Paris), v. 76, n° 3288, 15 fév. 1935, p. 113.

Gaudebert (G.-L.). — Notes sur l'histoire de l'opération de la cataracte en Orient.
Thèse de Paris, 1934, n° 380 (*Metz, imp. Hellenbrand*).

Gendreau (M.-A.-M.). — Etude historique sur les poisons d'origine animale.
Thèse de Paris, 1934, n° 644. (*Paris, Jouve*).

Gillet (P.). — Plotin au point de vue médical et psychologique. (Essai de médico-critique philosophique).
Thèse de Paris, 1934, n° 324. (*Paris, Le François*).

Hélot (P.). — Cabanis, médecin, philosophe et homme politique (1757-1808).
Normandie méd., a. 45, n° 11, déc. 1934, p. 333.

Ingrand (H.). — Le Comité de salubrité de l'Assemblée nationale constituante (1790-1791). Un essai de réforme de l'enseignement médical, des services d'hygiène et de protection de la santé publique.
Thèse de Paris, 1934, n° 432. (*Paris, M. Vigné*).

Khalifa (Abd el Hamid Ahmed). — La médecine dans l'ancienne Egypte.
Thèse de Paris, 1934, n° 120. (*Paris, Etabl. Busson*).

Krumbhaar (E.-B.). — Doctor William Hunter of Newport (1729-1777).
Annals of surgery (London and Philadelphia), v. 101, n° 1, janvier 1935, p. 506.

Lévy-Valensi. — Coup d'œil sur là médecine française au xviiie siècle.

Paris médical, a. 25, n° 5, 2 févr. 1935, p. 1 (Annexes).

Martinez (J.). — La médecine préeolombienne au Mexique.

Thèse de Paris, 1934, n° 103. (*Paris, Jouve*).

Martinie (J.). — Notes sur l'histoire de l'obésité.

Thèse de Paris, 1934, n° 661. (*Paris, Presses Universitaires*).

Mc Whorter (G.-L.). — Early american medical Sehools. — The history of Rush medical College (Chicago).

Surgery. Gyn. a. Obst., v. 60, n° 1, janv. 1935, p. 120.

Mériel (E.). — Le professeur Ch. Audry (1865-1934).

Lyon chirurg., t. 32, n° 1, janv.-fév. 1935, p. 53.

Monpère (L.). — Les étapes de la vaccination antilépreuse.

Thèse de Paris, 1934, n° 123. (*Paris, Jouve*).

Neuburger (M.). — Zur Geschichte der Wiener Kinderheilkunde.

Wiener mediz. Wochenschr., v. 85, n° 8, 16 févr. 1935, p. 197.

Pascal (J.-F.-J.). — Société royale de médecine et eaux minérales.

Thèse de Paris, 1934, n° 473. (*Paris, L'Expansion scient. française*).

Perez (G.). — Francesco Durante (1844-1934).

Archivio ital. di chir. (Bologne), v. 39, n° 1, janv. 1935, p. 105.

Petit (Georges). — Etienne Hubert (1567-1614), médecin et professeur d'arabe au Collège royal.

Chronique méd., v. 42, n° 2, 1er fév. 1935, n. 25.

Picciniini (P.). — I contributi italiani alla idroclimatologia.

Rassegna intern. di clinicae terap., v. 15, n° 8, 30 avril 1934, p. 447.

Prost (J.). — Les conceptions du xixe siècle sur la contagion de la tuberculose.

Thèse de Paris, 1934, n° 624. (*Paris, Etabl. Poisson*).

Regaud (C.). — Marie Sklodowska-Curie (1867-1934).

Journ. de radiol. et d'électrol. (Paris), t. 19, n° 1, janv. 1935, p. 1.

Rixford (Emmet). — Master surgeons of America. — Harry Mitchell Sherman (1854-1921).
Surgery. Gyn. a. Obst., v. 60, n° 1, janv. 1935, p. 117.

Rougean (M.). — L'attentat d'Orsini. Etude de psychopathologie historique.
Thèse de Paris, 1934, n° 776. (*Paris, Le François*).

Ruhräh (J.). — John Abercrombie (1780-1844). — A note on the history of typhoid fever in children.
Amer. Journ. dis. of children, v. 49, n° 1, janv. 1935, p. 191.

Sobel (A.). — Semmelweis. Sa vie tragique et ses œuvres (1818-1865).
Thèse de Paris, 1934, n° 442. (*Paris, imp. franç. de l'Edition*).

Steuerman (M.). — Essai d'introduction à l'étude de la pathologie des Juifs.
Thèse de Paris, 1934, n° 1. (*Paris, imp. Studio*).

Waddington (A.-W). — La tradition hippocratique et le renouveau actuel du vitalisme.
Thèse de Paris, 1934, n° 317. (*Paris, Lib. Montsouris*).

Zeiler (H.). — Les collaborateurs médicaux de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert.
Thèse de Paris, 1935, n° 11. (*Paris, L. Rodstein*).

Dr Lucien Hahn.

Comptes-Rendus

Boissonnade, Billard, Biais, Guillaume Louis, Audinet, Audouin, Plattard, Tourneur-Aumont, Velut, Patte, Hahn, Genevrier et Lelièvre, *Histoire de l'Université de Poitiers. Passé et présent* (1432-1932). Un vol. in-8° de 573 p. Poitiers, Nicolas Renault, 1932.

En regret de mon absence aux fêtes du demi-millénaire de l'Université de Poitiers, je me plais à en évoquer l'histoire d'après le beau livre édité à sa mémoire.

Il commence par l'ancienne Université de Poitiers.

Le doyen Boissonnade raconte sa fondation par *Charles VII* et *Eugène IV* en 1432. De nombreuses figures illustrent ce chapitre, telles le portrait de René Descartes étudiant de l'Uni-

versité et la reproduction de la Masse de l'ancienne Faculté de médecine.

Je ne peux m'étendre sur l'organisation matérielle, le personnel de l'administration, le corps enseignant, la vie des étudiants de la vieille Université.

C'est le mardi 5 février 1431 (peu avant la mort de Jeanne d'Arc) que la *Faculté des Décrets* (ou de droit canonique) inaugura son enseignement. Il déclina aux XVIIe et XVIIIe siècles jusqu'à n'avoir plus que six étudiants en novembre 1792.

L'enseignement médical dans le ressort de l'Université de Poitiers passe par des plans divers. Avant la Révolution il y eut à Poitiers une *Faculté de médecine* de 1432 à 1793, à Tours une *Ecole de chirurgie* en 1766 ; à Limoges une *Maîtrise des apothicaires* en 1626 ; un *Collège de Médecine* en 1646, puis une *Maîtrise de chirurgie.* Cette variété porte bien le signe de l'ancien Régime.

D'après les statuts de 1433, le professeur « primo jurabit non docere, succere aut dogmatisare pyromantiam, necrom antiam, magi fucos, divinatorias et illicitas artes, nec illis ute et ejus modi libros ab ecclesia vetitos habere aut aluis tubuere ».

La *Faculté des Arts* dura de 1432 à la suppression des Collèges le 7 nivôse an III. Cette Faculté était en quelque sorte le Vestibule des quatre autres (théologie, droit canon, droit civil et médecine). Sa matière était le cycle classique des sept arts libéraux : grammaire, rhétorique, logique, philosophie, sciences naturelles, physique et métaphysique.

La *deuxième partie* du livre, intitulée l'Ere nouvelle, est consacrée aux écoles spéciales et aux facultés de l'Académie de Poitiers sous le régime antérieur à la restauration des Universités, c'est-à-dire de 1789 à 1879.

Dans cette partie sont décrites l'*Ecole et la Faculté de droit* de 1806 à 1879, la *Faculté des sciences* de 1854 à 1879, la *Faculté des lettres* depuis 1810, l'*Ecole de médecine de Poitiers* depuis 1806, celle de *Limoges* depuis 1792 et celle de *Tours.*

La *troisième partie* décrit la restauration et l'essor actuel de l'Université de Poitiers.

Est bien mise en valeur l'activité intellectuelle et sociale de toute l'Université dans ses diverses nodalités : facultés poitevines des lettres, du droit et des sciences

Ecole poitevine de médecine et de pharmacie, écoles de médecine de Limoges et de Tours, Institut d'études françaises de la Rochelle. Toute cette histoire est écrite de façon très vivante.

Et je fais mienne les conclusions du doyen *Boissonnade,*

« La renaissance de la vie régionale est étroitement liée à la vitalité de nos Universités, aussi bien que le développement de la vie nationale. Dans la région de l'Ouest, formée d'un vaste territoire, qui comprend sept de nos anciennes provinces et huit de nos départements, l'Université de Poitiers a sa fonction toute marquée par l'histoire, celle d'un centre fécond et puissant de culture spirituelle. Dans cette partie de la France où Limoges, Châteauroux, Châtellerault, Angoulême sont des foyers industriels régionaux actifs, où Niort, Fontenay, Cognac et tant d'autres villes secondaires sont des centres de l'activité agricole et commerciale, où la Rochelle est le grand port ouvert sur l'Océan, où Tours est le centre de la vie sociale la plus élégante, Poitiers a de tout temps représenté le foyer de l'intelligence. Aujourd'hui comme au temps où Charles VII accordait à son Université les lettres patentes d'institution, comme à l'époque où écrivait le constituant *Ferrières*, c'est par excellence le lieu » propre et idoine aux travaux de l'esprit », aussi bien par ses traditions que par l'agrément et le calme de son séjour, la douceur et les facilités de l'existence. Aujourd'hui comme hier, son Université y représente une force qui, loin de décroître, grandit de jour en jour et contribue au rayonnement intellectuel de la mère patrie tout entière »

J'ajoute que cette belle histoire de l'Université de Poitiers forme un harmonieux ensemble, parfaitement illustré, qui fait le plus grand honneur à ceux qui l'ont conçu et exécuté.

LAIGNEL-LAVASTINE.

M GILLE, *Les premières anesthésies chirurgicales en France*, Revue pratique de biologie appliquée de Hallion, 27e année, n° 2, février 1934, p. 41-48. — En 1839, Velpeau déclarait dans la *Médecine opératoire* : « Eviter la douleur dans les opérations est une chimère. » Trois ans plus tard, Horace Wells réussissait, avec le protoxyte d'azote, la première anesthésie chirurgicale. En 1846, Jackson et Morton remplacèrent le gaz hilarant par l'éther, et ces résultats furent publiés dans le *Journal de Médecine et de Chirurgie de Boston*. Forbes, de Londres, eut vent de cette découverte, et les Anglais, Liston, Fergusson, l'appliquèrent avec des succès divers. En France, en octobre 1826, Jobert de Lamballe fit une première tentative et trouva bientôt (1847) des imitateurs : Malgaigne, Roux, Velpeau lui-même, et aussi des contradicteurs : Guibout, Chevalier, Blandin, sans compter Magendie qui qualifiait ces expériences d'immorales, en tant qu'abolissant le libre arbitre de l'opéré ! Des discussions très vives eurent lieu à l'Acadé-

mie des Sciences et à l'Académie de médecine. Cependant, Charrière, inventait un flacon bitubulé pour l'éthérisation; Paul Dubois appliquait la nouvelle méthode à l'obstétrécie; Baudens aux expertises militaires; — D'autre part, se manifestaient déjà des revendications de priorité : le médecin Wilhs, du Massachussets, prétendait avoir été plagié par Jackson; à quoi Orfila objecta que Davy, Vauquelin, et lui-même avaient étudié bien avant lui les propriétés du protoxyde d'azote. — Ajoutons que le 16 mars 1847, Marc Dupuy, interne des hôpitaux annonçait à l'Académie de médecine ses tentatives d'anesthésie rectale à l'éther chez les chiens; et que, le 5 mai 1847, Pirogoff, de Saint-Pétersbourg, communiquait à l'Académie des sciences les récents et heureux résultats qu'il avait obtenus de ce même procédé chez les humains.

J. Godard, *La Maladrerie de Saint-Ladre et la condition des lépreux à Amiens au Moyen Age*, Bull. trim. de la Soc. des Antiquaires de Picardie, 3e trim. 1933, p. 173-291. — Article très intéressant et documenté sur la Maladrerie d'Amiens, que doublaient, pour ceux qui n'y pouvaient trouver place, des loges de fortune à Rivery. L'auteur montre comment — tant que prévalut l'étiologie mystique de la lèpre : punition ou épreuve infligée par Dieu — la léproserie demeura avant tout une institution religieuse; comment ensuite, les mesures purement prophylactiques prévalurent, sous la surveillance de la Ville d'Amiens qui élimina peu à peu l'autorité ecclésiastique de la direction de l'établissement, sécularisa, en quelque sorte les mézeaux, remplaça les frères servants par des domestiques à gages, et admit même des pensionnaires non lépreux. Changement, dès lors, dans le mode d'administration; au Maître à vie, nommé par les reclus, succède un bourgeois d'Amiens, administrateur temporaire délégué par l'Echevinage, et laïc; dans le mode de gestion, la Ville encaissant directement les revenus, dont elle profite, n'en abandonnant plus qu'une part à la Léproserie. Après ce recul de l'autorité religieuse devant l'autorité municipale, cette dernière est à son tour dépossédée par l'autorité royale. Le Pouvoir central règle les entrées des malades, essaie même de s'emparer de la maison. La lèpre disparue, Louis XIV supprime les Maladreries (1672), et réunit celle d'Amiens à l'Ordre de Saint-Lazare et du Mont-Carmel. Cependant, en 1695, la ville obtient restitution du fonds, qui est attribué à l'Hôtel-Dieu.

Saint Paul et Méric, *Une grande figure médicale du passé, Jean Ricochon, médecin à Champdeniers, Deux-Sèvres*, Archi-

ves médico-chirurgicales de province, Avril 1934, p. 140-147. — Ce Poitevin, né au Moulin d'Echiré le 18 août 1849, entra, en 1867, à l'Ecole de santé militaire de Strasbourg, où il exerça ses fonctions pendant le siège. Rapatrié par la Suisse, il fut affecté au 33e de marche, fit la campagne de la Loire, puis celle de Paris contre les communards, passa sa thèse doctorale en 1872, puis, renonçant à la carrière militaire, s'installa dans son pays natal. Il mena dans la Gâtine la rude vie du médecin de campagne, menant d'ailleurs de front l'*art* et le *métier*, et fit, en mainte occasion, figure de précurseur. Il a décrit, sous le nom de trophonévrose myxœdémateuse, un syndrome baptisé depuis du nom de Dercum ; étudié assidûment la tuberculose et les problèmes prophylactiques et sociaux qu'elle soulève. Il mourut prématurément, à l'âge de 54 ans.

X... *E. Hédon*, Biologie médicale (de Billon), 32e année, n° 5, mai 1934, p. 213-218. Né en 1863 à Burie (Charente-Inférieure) Emmanuel Hédon fit toutes ses études à Bordeaux, y fut reçu interne des hôpitaux, prosecteur, docteur en 1888. En 1889, il se présenta à l'agrégation de physiologie, et fut désigné pour Montpellier où il enseigna cette science, depuis la mort du prof. Lannegrace (1894) pendant 40 ans. Ses travaux les plus importants ont été consacrés à l'étude expérimentale du diabète, des fonctions pancréatiques, de l'action physiologique de l'insuline, et, pendant la Grande Guerre, à la transfusion du sang. Le premier, avec Gilis, en 1892, à l'occasion d'une exécution capitale, il obtint la reprise des battements du cœur humain par perfusion coronaire. Il s'intéressait aussi à la botanique, à l'entomologie, voire à l'astronomie. Associé national de l'Académie de médecine et de la Société de biologie, lauréat de l'Académie des Sciences à diverses reprises, il est mort à Montpellier le 8 mars 1933. Il voulut être inhumé comme il avait vécu, sans apparat, et sans discours.

Dr Paul Delaunay.

Le Secrétaire général, Gérant :
Marcel Fosseyeux.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

SECTION PARISIENNE

Séance du 9 *Mars* 1935

Présidence de M. le Dr Mauclaire

Etaient présents : Mme Metzger, MM. Barbillion, Boulanger, Brodier, Cadet de Gassicourt, Crouzon, Dally, Dardel, Des Cilleuls, Didsbury, Fosseyeux, Genty, Hahn, Laignel-Lavastine, Lemay, Neveu, Olivier, Regnault, Tanon.

Election. — M. le Président adresse des félicitations à M. le Dr Crouzon qui vient d'être élu membre de l'Académie de Médecine.

Musée. — M. le Dr Neveu fait son rapport annuel sur le Musée et la Bibliothèque en rappelant les principaux dons offerts en 1934. Des félicitations unanimes lui sont adressées.

Candidats présentés : MM. Boudry (Dr Albéric), 5, rue Salve, à la Bourboule, par MM. Laignel-Lavastine et Fosseyeux.

Bourgeois (Dr Francis), 6, rue de Tournon (6e), par M. Neveu et Rolland.

Communications : M. J. Herissay fait une communication sur les maisons de santé de la Terreur, et notamment la maison Belhomme, rue de Charonne, actuellement sous la direction de M. le Dr Vurpas, et qui a gardé ses bâtiments et son aspect d'autrefois.

M. le Dr Barbillion lit un travail sur les médecins de

la Charité sous l'ancien Régime et particulièrement sur la Peyronie et les luttes des frères de Saint-Jean de Dieu avec les chirurgiens.

M. le Dr Dally présente et offre au Musée un plessimètre ayant appartenu à Piorry, et donne de curieux détails sur l'usage de cet instrument.

Séance du 6 avril 1935.

Présidence de M. le Dr MAUCLAIRE.

Etaient présents : Mme Metzger, MM. Barbillion, Brodier, Dardel, Dorveaux, de Fourmestraux, Fosseyeux, Genty, Genot, Hahn, Hérissay, Laignel-Lavastine, Lemay, Mousson-Lanauze, Menetrier, Olivier, Torkomian.

Excusé : Neveu.

Décès : M. le Président annonce la mort de M. le Dr Récamier, chirurgien honoraire de l'hôpital Saint-Michel, petit-fils du médecin en chef de l'Hôtel-Dieu : il retrace sa carrière en quelques mots émus ; cette communication est accueillie par des regrets unanimes.

Musée : M. le Dr Torkomian offre au musée quelques autographes de médecins et M. le Dr Brodier un document imprimé.

Livres présentés : Pr Francisco-Dominguez : *C. Finlay*, Son centenaire (1933), sa découverte (1881).

Cabanès : *Le Sabbat a-t-il existé ?* 11e série des mœurs intimes du passé. A. Michel.

Needham : *History of embryologie.* Oxford.

E. Ganche : *Souffrance de Frédéric Chopin.* Mercure de France.

Expositions : M. Jacques Hérissay signale à l'attention de la Société l'Exposition actuellement ouverte au musée Galliéra, exposition consacrée par la Société historique d'Auteuil et de Passy au passé de ces vieux quartiers.

De nombreux souvenirs médicaux y sont rassemblés et méritent d'être notés.

A Chaillot, le couvent des Bonshommes, fondé par saint François de Paul en 1492, et qui s'élevait sur le quai, entre les rues actuelles Alboni, Vineuse et Lenôtre, avait au XVI[e] siècle une apothicairie où les malades de cette région, alors campagnarde, venaient se faire soigner.

Non loin de là, en contre-bas de la rue Raynouard, les eaux minérales de Passy, découvertes au XVII[e] siècle, connurent, à partir surtout de 1720, une vogue inouïe : parmi ceux qui y firent des cures, on peut citer Mme de Tencin, J.-J, Rousseau et Franklin.

De nombreuses personnalités médicales surtout vécurent dans cette banlieue que Paris peu à peu devait absorber : Franklin, Cabanis, Orfila, Blanche, Clémenceau... sont les plus célèbres : des autographes, des portraits, des objets personnels permettent d'évoquer leur physionomie dans le cadre où ils vécurent et apportent une contribution précieuse à leur biographie.

Communication : M. Lemay, d'après des documents qui sont en sa possession, lit une étude sur la Société médicale de Bergerac, dont l'existence dura deux années (1806-1808) ; elle doit son lustre à la présidence de Maine de Biran dont il retrace la physionomie si caractéristique de cyclothymique et d'intimiste. M. Laignel-Lavastine souligne l'intérêt qui s'attache au Journal de Maine de Biran du point de vue de la psycho-pathologie.

IXe Congrès International d'Histoire de la Médecine

23-29 septembre 1935.

Programme :

Ce congrès, présidé par M. le Pr Maranon, s'ouvrira le *lundi 23 septembre* à Tolède, à l'hôpital Tavara à 11 h. 30. On partira de Madrid à 9 h. 30.

Après le déjeuner à l'Alcazar et visite de la ville, le Professeur et Mme Maranon recevront les congressistes dans leur propriété « Los Dolorès ».

Mardi 24 : 9 h. 30, ouverture du Congrès, 16 heures, ouverture de l'exposition médico-historique, 22 heures réception et bal.

Mercredi 25 : 10 h. et 17 h. : réunions scientifiques, 22 h. : réception.

Jeudi 26 : 10 h. : réunion scientifique, 16 h. 30 : visite de la Cité Universitaire, 22 h., banquet et bal.

Vendredi 27 : 10 h. et 16 h., réunions scientifiques, 19 h., réception au Palais National.

Samedi 28: excursion á l'Escurial et aux monastères de Silos et de Guadalupe.

Dimanche 29 : midi, clôture du congrès, 16 h., excursion à Aranjuez, 22 heures, banquet.

Les cotisations sont de *75 pesetas* pour les membres de la Société Internationale d'Histoire de la Médecine, *50 pesetas* pour les personnes qui les accompagnent.

Les personnes qui ne sont pas encore membres de la Société Internationale d'Histoire de lu Médecine et qui désirent faire partie du congrès doivent verser *100 pesetas* pour droits d'inscription à la Société et au Congrès.

Les Français peuvent s'inscrire directement auprès de M. Boulanger-Dausse, 4, rue Aubriot, Paris-IVe, trésorier de la Société Internationale qui réunit les cotisations et les payer en francs à raison de *150 francs* pour les membres de la Société, *100 fr.* pour les personnes qui les accompagnent et *200 fr.* pour les candidats à la Société.

SECTION LYONNAISE

Séance du 31 *mars* 1935.

Présidence de M. le Dr LYONNET

Présents : MM. Armand, Audry, Cade, Déléage, Delorme, Faisant, Gonnet, Guiart, Lacassagne, Lannois, Pallasse, Perrin, Pétouraud, Rousset, Me Vincent.

Excusés : Brizon, Loison, Morin père et fils, Vincent.

Le président annonce la mort du Dr Henri Feuillade, membre de la Société.

M. Lacassagne rend compte des démarches auxquelles il s'est livré, en accord avec MM. Armand et Guiart, relativement au projet d'une plaque commémorative sur la maison natale de Claude Bernard.

La cérémonie aurait lieu le dimanche 26 mai, dans l'après-midi sur la demande expresse de la famille. Un déjeuner aura lieu au préalable à Montmelas.

Cette cérémonie sera d'une grande simplicité, pas d'invitations officielles. Seront conviés : la famille de Claude Bernard, le Maire de Saint-Julien, le sous-préfet de Villefranche. Deux allocutions sont prévues : celle du Président de la filiale lyonnaise d'Histoire de la Médecine et celle du Président de la Société des Sciences, Arts et Belles Lettres du Beaujolais.

Bien entendu, la Société mère sera officiellement avisée de cette cérémonie.

Communication : M. P. Gonnet. L'histoire et la légende des Hôpitaux de la Chanal et Sainte Catherine de Lyon.

PIERRE-PAUL CLEMENCEAU
Officier de Santé de l'Armée de l'Ouest (1749-1825).

Par le Dr Raoul MERCIER

Puisqu'il est de mode de fouiller les ascendances de notre illustre confrère Georges Clémenceau, je verse aux débats les documents recueillis sur son arrière grand-père, dont la guerre de Vendée a divisé la vie en trois parties fort dissemblables.

I. Fils de Pierre-Benjamin, sieur du Colombier, Pierre-Paul Clémenceau naît à Mouchamps, le 29 mai 1749. Il a, de son mariage avec Charlotte Maillot, quatre enfants dont un fils, Paul-Jules, le grand-père de Georges Clémenceau (1). Sa vie médicale se serait écoulée fort obscure s'il n'avait pas été nommé médecin des épidémies dans la généralité de Poitiers. La révolution le fait successivement membre de l'administration départementale de Fontenay-le-Comte (11 septembre 1791) et maire de Mouchamps (1792).

II. Au cours de la guerre de Vendée, Pierre-Paul Clémenceau écrit le 24 avril 1793, de Fontenay, à Goupilleau (de Montaigu), pour obtenir un emploi de médecin dans un hôpital (2). Il est, dès le 23 mai 1793, « employé provisoirement, d'après le suffrage du médecin de l'armée, à l'ambulance de Luçon de l'armée de Vendée. » Il y est noté comme « très expérimenté ». Lorsque l'encombrement de l'hôpital en traîne sa fermeture, après évacuation des malades sur la Rochelle, il est proposé par le Conseil de Santé, le 12 juin 1793, pour occuper le poste de « médecin ordinaire de l'ambu-

(1) P. Busquet, Georges Clemenceau. — Les Biographies médicales, Paris, janvier 1930.

(2) Lettre autographe. Bibliothèque publique de Nantes. Collection Dugast-Matifeux (Tome I, 3e vol., 23).

lance de l'armée des Côtes de la Rochelle, en remplacement du citoyen Thévenot, d'Autun, qui n'a pas rejoint ». Il est commissionné par le ministre, le 20 juillet 1793 (1).

Figurant à Nantes sur les contrôles de l'armée de l'Ouest en janvier 1795, et sur ceux de la XII[e] division, en février de la même année, il est en réalité médecin de l'hôpital de Saintes d'où il envoie trois rapports, de mai 1794 à décembre 1795,

C'est à cette date que L.-M. Reveillière-Lepeaux, membre du Directoire exécutif, écrit la lettre suivante pour le recommander au Conseil de Santé :

« Paris, le 1 nivose l'an 4,

Je me suis adressé à vous, citoyens, il y a déjà fort longtemps avec le citoyen Maignan, membre du corps législatif, pour vous demander une commission en faveur du citoyen Clemenceau, officier de santé à l'hospice militaire de Saintes, vous nous promites dès lors qu'elle alloit lui être envoié incontinant, mais il ne l'a point encore reçue. Cependant ce respectable citoyen est véritablement digne de confiance par les talents, son expérience dans la médecine, sa probité et son amour pour la patrie ; il a donné des preuves de sa capacité dans plusieurs mémoires qui ont obtenu votre propre suffrage, je vous invite, citoyens, à examiner si ce ne serait pas une justice de lui faire passer sa commission dans des termes qui exprimeraient la satisfaction que vous m'avez dit vous mêmes avoir éprouvé de ses ouvrages, et de lui faire passer cette même commission par la voie de la Municipalité de Saintes. Il seroit au moins par là dédomagé du retard qu'il a éprouvé dans l'expédition. Je ne vous demande au surplus, citoyens, que ce que vous croirez conforme aux reignes de la justice.

Salut et Fraternité »

(*signé*) L.-M. Réveillière-Lepeaux.

Une recommandation aussi pressante, venant d'un personnage aussi haut placé, ne peut rester lettre morte. Voici la requête que le Conseil de Santé adresse au ministre de la Guerre :

(1) **Etat-Major de l'Armée-Service historique.**

« Citoyen Ministre,

Nous vous prions de donner vos ordres pour qu'il soit expédié un brevet de médecin au citoyen Clemenceau, commissionné le 20 juillet 1793 (vieux style) par le Ministre d'alors.

Il est actuellement à l'armée de l'Ouest dans l'hôpital militaire de Saintes. En activité depuis le commencement de la guerre, il a donné les preuves d'un talent marqué ainsi que du plus grand zèle.

Salut et Fraternité »

(*Signé*) Heurteloup, Verger, Coste, Nisin, Villaro.

Nommé provisoirement médecin de l'hôpital militaire de Cholet le 23 vendémiaire an 5 (13 octobre 1796), Clémenceau écrit aux membres de l'inspection générale du Service de Santé la lettre suivante, afin de demander son licenciement :

« Chollet, 5 germinal an 5.

Citoyens Inspecteurs,

La suppression prochaine et indispensable de l'hôpital militaire de Chollet, qui n'a dans ce moment que 8 malades et 8 officiers de Santé, le préjudice qu'éprouvent de mon absence des affaires que la guerre civile a si cruellement dérangées et le fait d'être à 48 ans éloigné de 15 lieues de ma famille me forcent de vous prier de demander mon licenciement au ministre de la Guerre. J'espère de lui et de vous, Citoyens Inspecteurs, qu'il me sera permis de me retirer avec ma famille à Luçon, dont j'ai été, il y a quatre ans, Médecin de l'hôpital où je faisais le service lors de sa suppression. Si des circonstances déterminaient le rétablissement de cet hôpital, je prie l'Inspection de se rappeler que les raisons qui m'obligent de quitter Chollet ne m'empêcheraient pas de lui offrir mes services à Luçon.

Salut et respect »,

(*Signé*) Clémenceau.

Réformé le 13 prairial an 5 (2 avril 1797), il est néannommé médecin de l'hôpital du Mans le 21 prairial an 6 (9 juin 1798), mais il refuse ce nouveau poste. Telles sont les mutations imposées à Clémenceau pendant les hostilités dans l'Ouest. On sait encore qu'il

fit un court séjour à l'Ile d'Aix et que sa nomination à Saumur fut annulée pour cause de double emploi.

III. Après la guerre de Vendée, Clémenceau est attiré de nouveau par la politique. En l'an 8, il commence par présider l'administration municipale du canton de Mouchamps, pour devenir sous-préfet de Montaigu. L'année 1805 le voit élire membre du corps législatif. Son arrière petit-fils résume sans bienveillance ses changements d'opinion : « Il en avait profité, dit-il pour faire des discours, des proclamations à la gloire de Napoléon, tant qu'on en avait voulu. Ce devait être un espèce de domestique avec des galons partout ».

L'œuvre médico-militaire du citoyen Clémenceau est exposée dans trois mémoires adressés par lui au Conseil de Santé. Le premier a pour titre : *Topographie médicale de la ville et de l'hôpital militaire de Saintes* (28 floréal an 2-16 mai 1794). Le second est le *Précis des maladies qui ont régné à l'hôpital militaire de Saintes*, depuis le 1er germinal de l'an 2 jusqu'au 30 ventôse de l'an 3 de la République.

Quant au troisième, il est intitulé : *Constitution épidémique des deux derniers trimestres de l'an IIIe de la République* (1). Grâce à ces documents, il est possible de faire revivre le centre hospitalier organisé à Saintes pendant la guerre de Vendée.

Placée sur la grande route de Paris à Bordeaux, Saintes fait partie de la ligne d'hospitalisation qui enserre, à l'est, la Vendée militaire : cette ligne s'articule à Tours avec la ligne d'hospitalisation de la Loire. Prévus primitivement comme formations sanitaires de troisième ligne, réservées aux chroniques, aux petits malades et aux convalescents, les hôpitaux de Saintes ne tardent pas, à la suite d'évacuations massives de la Rochelle, de Luçon et de Niort, à former un centre hospitalier à gros rendement.

a) L'hôpital initial est « l'*hôpital militaire de la ci-devant abbaye des Bénédictines* situé au levant de la

(1) Musée du Val-de-Grâce. Archives du Service de Santé, carton 31.

ville, dans le quartier des Sans-Culottes : il est improvisé en vingt-quatre heures et s'ouvre le 12 juillet 1793. « L'encombrement et l'aération insuffisante y propagent une telle infection, qu'un chirurgien et huit infirmiers succombent.

Le mouvement hospitalier des six premiers mois est le suivant :

Entrants : 1639 ; Sortants : 1444 ; Décédés : 136.

Une statistique plus détaillée permet de préciser la qualité des hospitalisés :

		Rest. au 1er	Entrants	Sortants par billet	Sortants p. évacuation	Décédés
1793 septembre.	fiévreux	132	552	285	13	33
	blessés	33	31	42		2
octobre	fiévreux	353	260	281	86	47
	blessés	33	20	33		
	galeux	11	1	8		

Le service est assuré par le personnel ci-dessous :

Médecins : Clemenceau et Desnobles ;

Chirurgiens : Lelouis, aide-major, assisté de 2 sous-aides et de 7 élèves ;

Apothicaires : Challieux, aide-major, avec 1 sous-aide et 2 élèves.

B) L'hôpital militaire du ci-devant Séminaire qui, le 23 janvier 1794, remplace le précédent, pour raison d'hygiène, « est situé dans le faubourg de la Bienfaisance, au nord de la ville, élevé de 63 pieds au-dessus du niveau de la Charente. La façade qui donne sur la rivière a 50 toises de long. Le principal corps de bâtiments concentre 8 salles, 4 au premier et autant au second ; elles ont 10 pieds d'élévation, sont toutes percées au levant et au couchant, de sorte qu'on y peut continuellement et sans obstacle renouveler l'air.

Le mouvement global des hospitalisés y est le suivant :

		Entrants	Sortants	Décédés
1794	Janvier	71	48	8
	Février	137	104	10

La statistique exclusive des malades, du 21 mars 1794 au 20 mars 1795, donne les chiffres ci-dessous :

Entrants	Sortants par billet	Sortants par évacuation	Décédés
2267	1681	290	306

avec un maximum de 344 entrées en septembre.

C. *L'hôpital militaire supplémentaire de Saintes* s'ouvre vers la fin de thermidor an 2 (août 1794); il est destiné aux scorbutiques qui sont les typhiques et les typhoïques de nos jours. A ce propos, Clémenceau signale l'inanité des mesures officielles de désinfection : « Sans rien préjuger sur cette importante question, sur laquelle de grands hommes, de part et d'autre, ne sont pas d'accord, je dois observer que, malgré l'opération plusieurs fois répétée de la méthode indiquée par le Conseil de Santé, pour purifier les salles, les malades qui furent placés dans celles où étaient les scorbutiques furent presque tous attaqués de fièvres malignes, tandis que leurs camarades, arrivés en même temps et placés ailleurs, en furent exempts et que ces premiers, transportés dans d'autres appartements, cessèrent d'en être atteints. Depuis ce temps-là, cette salle infecte a été reblanchie, les planchers en ont été lavés, les fenêtres, percées au nord et au sud, sont restées ouvertes jour et nuit pendant 15 jours, et on a repris à y placer les malades qui ne paraissent pas en être affectés ».

Clémenceau s'élève encore contre « les sanifications des salles que les malades ont peine à supporter, quelques précautions qu'on prenne pour modifier l'expansion du gaz acide muriatique, il leur occasionne des toux et des anxiétés qui nous ont contraint de les abandonner au moins dans les salles où les malades ne sont pas en force de se lever avant l'opération ». Mais, la routine est si forte qu'en 1814, la désinfection des salles de malades, par l'acide muriatique sera encore la doctrine officielle (1).

(1) R. Mercier. — *Tours, dépôt général des blessés de la Grande Armée en 1814.* (Bulletin de la Société archéologique de Touraine, 1933).

Il proteste contre les évacuations des blessés à trop grande distance : « Nous voyons avec sensibilité que parmi les blessés qu'on a évacués ici, il en est quelques-uns sur la guérison desquels nous n'avons d'autre espérance que la grande salubrité de notre hôpital. Nous nous sommes vus contraints, tant par la nature des plaies qui ne laissaient pas d'autres ressources, que par les pressantes sollicitations de ces malheureux, de faire trois amputations ; une seule a réussi. Nous avons lieu de croire que si, au lieu de les envoyer ici, on les eût opérés au moment où ils avaient encore toute leur force, on aurait peut-être conservé ces deux citoyens à la patrie ». Clémenceau fait figure de chef en réclamant l'organisation du corps des infirmiers, problème qui n'a pas encore reçu sa solution de nos jours. Il ajoute enfin : « Nous prions également la Commission de Santé de ne pas permettre, au cas qu'on soit obligé de se servir de femmes, qu'aucune soit admise en service intérieur des salles, qu'elle n'ait au moins trente ans accomplis et sans être munie de certificats qui constatent de ses bonnes vie et mœurs ».

La question, ainsi posée par Clémenceau, restait encore actuelle au cours de la récente guerre de 1914.

Ces quelques citations permettent de considérer Pierre-Paul Clémenceau comme une des figures les plus marquantes des officiers de Santé de l'armée de l'Ouest : elles nous invitent aussi à le juger avec plus d'indulgence que ne l'a fait son arrière petit-fils.



MAINE DE BIRAN ET LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DE BERGERAC

Par le Dr P. LEMAY

Marie-François-Pierre Gontier de Biran dit Maine de Biran, naquit le 29 novembre 1766, rue Sainte-Catherine, à Bergerac, de Jean Gontier de Biran, sieur du Maine et Docteur en médecine, et de Camille Deville de Vermond.

A 15 ans, il entre au collège des Doctrinaires de Périgueux; à 18, il vient à Paris et s'engage dans la compagnie des gardes du corps.

En 89, il manifeste quelque sympathie pour les idées révolutionnaires, mais se bat loyalement pour le roi aux journées des 5 et 6 octobre, pendant lesquelles il est légèrement blessé. La compagnie licenciée, il étudie durant deux ans les mathématiques et se réfugie finalement, sous la Terreur, au château maternel de Grateloup en Dordogne.

Après Thermidor, il devient administrateur de ce département et en 1797, est élu au conseil des Cinq Cents. Maine de Biran revient à Paris en compagnie de sa jeune épouse, une créole de Saint-Domingue, Marie-Louise Fournier du Fardeil, épouse divorcée de Jean Lafon du Cluzeau disparu depuis 1792. Membre du Club royaliste de Clichy, Maine de Biran est bientôt destitué par le Directoire au coup d'Etat du 18 Fructidor. Il se console facilement, suit les cours du Collège de France, fréquente les salons et la société d'Auteuil, puis retourne à Grateloup se plonger dans les

études philosophiques et son premier mémoire sur l'Habitude est couronné par l'Académie.

En 1803, Mme de Biran meurt de saisissement au retour de son premier mari qu'elle croyait mort et Maine de Biran s'adonne de nouveau à l'administration, conseiller de Préfecture puis sous-préfet de Bergerac, c'est à ce moment, en 1806, qu'il fonde la Société Médicale.

En 1809, il est élu aux élections législatives, mais doit rester à son poste sur l'ordre de l'Empereur, qu'il déteste d'ailleurs; il fait partie de la fameuse commission des cinq qui la première ose faire des remontrances à Napoléon et il doit rejoindre Grateloup d'où il applaudit au retour des Bourbons.

Revenu à Paris en triomphateur et jouissant de la confiance du roi, il est nommé questeur de la chambre. Sauf pendant les Cent jours, il reste définitivement dans la capitale, partageant son activité entre la politique, la société et la philosophie. Il s'était entre temps remarié, plus par raison que par amour, avec une voisine de province, Mlle Louise-Anne Favareilhes de Lacoustete.

Maine de Biran mourut le 20 juillet 1824, ses obsèques furent célébrées en l'église Saint-Thomas d'Aquin en présence d'Ampère, Cuvier, Victor Cousin, Guizot, Stapfer, Royer Collard, etc. Il laissait, de son premier mariage, deux filles Elisa et Adine, un fils Félix et un beau-fils Alexis du Cluzeau.

Au travers de ses actes et de ses écrits, en particulier de son journal intime, Maine de Biran nous apparaît comme le type du cyclothymique, avec ses alternatives d'euphorie et d'anxiété, d'activité et d'asthénie. Nature essentiellement affective, en laquelle tout retentit, démonstration magnifique de l'interdépendance du physique et du moral. C'est ainsi qu'il écrit le 11 février 1818 : « Je n'ai plus aucune impression agréable dans la vie, rien ne me réussit » et le 18 « Par le plus beau jour du monde... j'ai senti se ranimer mon existence ». Du 20 avril au 1er mars : « Je suis souvent dans les dispositions extrêmes et oppo-

sées, il n'y a pas d'équilibre dans mon être ». Il note les 6 et 7 juin « Etat habituel et alternatif d'abatement et d'excitation, de confiance et de découragement ». On pourrait trouver cinquante citations semblables au cours de son journal.

Quant à son œuvre, qui est très importante, tout n'est pas publié, même dans les douze volumes donnés récemment par Tisserand à la librairie Alcan, car il a été perdu de nombreux manuscrits, dont certains seraient, paraît-il, en Allemagne. D'autre part, Lavlette Monbrun a détruit une grande partie de son Journal intime, et probablement une grande quantité de notes. Quelles que soient les raisons, religieuses surtout, car Maine de Biran avait été franc-maçon, que puisse invoquer Monbrun, il n'en reste pas moins qu'il a commis un crime de lèse-humanité. La vie et l'œuvre des grands hommes appartient à tous, et les détails même détestables de leur existence, comme leurs écrits non publiés ou désavoués, éclairent leur action mieux que leurs morceaux choisis. Pour les hommes de génie, les erreurs sont peut-être des chances et les vices deviennent quelquefois des vertus, car ce sont eux, souvent, qui permettent à leur cerveau de donner toute sa mesure, et à nous de déchiffrer son énigme.

Quoi qu'il en soit, dans son œuvre imprimée citons : de l'influence de l'Habitude sur la faculté de penser; l'examen des leçons de philosophie de Laromiguière; exposition de la doctrine de Leibnitz; le journal intime; les mémoires donnés à la Société médicale de Bergerac sur les perceptions obscures et divisions organiques du cerveau. Nous renvoyons d'ailleurs pour le détail au travail de Tisserand.

Quant à l'interprétation de sa philosophie, dont l'importance n'a fait que grandir, puisqu'on considère aujourd'hui Maine de Biran comme le psychologue le plus original et le plus profond de l'école française du XIXe siècle, il nous semble bien qu'on a fait fausse route. On a voulu voir en lui le rénovateur et le chef du spiritualisme, on a épilogué longuement sur sa

conversion, qui pour intéressante qu'elle soit, n'est qu'un épisode de la fin de sa vie et n'intéresse en rien la partie la plus importante de sa philosophie. Maine de Biran relève au contraire directement de l'école sensualiste de Condillac et de Cabanis et son sensualisme frise souvent le matérialisme. Voici quelques citations pour appuyer cette thèse : « Les variations que chacun découvre en lui-même, dans différents temps, sont certainement proportionnels à des changements dans l'état physique des organes intérieurs ».

« Ce qui élève l'homme au-dessus de la brute, ce sont les facultés intellectuelles, néanmoins cette portion de notre être si grande, quelquefois si sublime, a combien peu de chose tient-elle? un rien va la détruire, qu'un certain vent souffle; que l'atmosphère soit un peu plus pesante, qu'une digestion soit laborieuse, ou bien qu'une cause quelconque retarde la filtration du fluide nerveux, l'homme de génie va n'être plus qu'un sot ».

« Toutes les passions et émotions ont leur siège dans la vie organique ».

« Les variations brusques par lesquelles passent successivement toutes mes facultés sont certainement bien spontanées et tout ce qui est spontané est organique ou machinal, quand ce seraient les élans du génie ».

« Je ne puis être autre que m'a fait à présent mon état organique ».

Nul plus que Maine de Biran n'a étudié son MOI auquel il rapportait toutes ses théories, suivant sa propre expression il se regardait vivre. J'ai, disait-il, pour ce qui se fait au dedans de moi, ce tact rapide qu'ont les autres hommes pour les objets extérieurs.

Mais ce qu'il faut dégager de ses écrits, et qui n'a pas été fait jusqu'ici, ce sont les débuts de la psychanalyse, mise depuis en pratique d'une façon magistrale par André Gide et aussi par Marcel Proust, et inventée à nouveau par Freud. Maine de Biran est le grand précurseur.

Dès 1793 il écrit dans son journal intime : « Tel ne sait peut-être jusqu'à quel point il peut être vertueux et à quel degré il serait susceptible de porter la perver-

sité. Sous l'écorce d'un homme poli et honnête en apparence, est caché souvent un profond scélérat, qui s'ignore lui-même, mais qui se montrera tel lorsque les circonstances donneront lieu à son caractère de se développer », et plus tard « Il est des modes tout à fait passifs que nous sentons être indépendants de notre volonté, qui ne peut en aucune manière les interrompre ou les changer, tels sont toutes les affections de plaisir ou de peine ». « Il suit de ces expériences intérieures qu'on pourrait répéter à chaque instant, que les phénomènes de la sensibilité, ou, si on l'aime mieux, les modifications de l'âme passive se succèdent et varient de mille manières, et constituent la vie sensitive, sans que le moi y prennent part. Il y a donc hors du moi et de la conscience et indépendamment de la vie de relation, une suite de phénomènes sensitifs qui deviennent les objets de l'aperception interne, mais qui subsisteraient sans elle ».

Citons encore dans son Rapport du physique et du moral : « Il y a des hommes ainsi constitués qu'ils se trouvent sans cesse ramenés au dedans d'eux-mêmes par des impressions affectives d'un ordre particulier et qui ne peuvent agir sans entendre, en quelque sorte, crier les ressorts de la machine ».

Et nous arrivons à la Société médicale de Bergerac, que Maine de Biran, fils de médecin, ami fervent des sciences, fonda en 1806. — Sur cette Société on n'avait que des renseignements peu précis, si peu précis que Tisserand, obligé de procéder par approximation fixe des dates inexactes à certains rapports. — J'ai eu la chance de retrouver le registre des séances, in folio de 64 pages, des imprimés et des rapports manuscrits dont celui sur le système de Gall par Maine de Biran, et les extraits de journaux médicaux rédigés par Delpit premier secrétaire de la Société et ami de notre philosophe, alors médecin des épidémies à Bergerac, mais qui devint par la suite médecin de l'hôpital militaire de Barèges, inspecteur des Eaux Thermales et membre de la Société de Médecine de Paris. Ces documents, d'une importance considérable, seront probablement

publiés en volume, je vais essayer de les résumer ici et pour la séance de fondation, je laisse la parole à Delpit, selon le registre des séances.

« Le 15 novembre 1806, MM. Maine de Biran sous-préfet de Bergerac, Boissières médecin, Dupuy médecin, Geneste chirurgien, Linares officier de santé, Labrousse médecin, Albert chirurgien, Géraud médecin, Venencie chirurgien, Campsegret médecin, Gardet pharmacien, Garriga officier de santé, Siosard médecin, Giry chirurgien, Candillac médecin et Delpit médecin, se trouvant réunis dans la maison de M. Gardet, pénétrés du plaisir de se trouver ensemble et pressés du besoin de renouveller de pareilles réunions ont décidé de former une société médicale, et s'étant ce jour même constitués en assemblée sous la présidence de M. Albert, M. Garriga faisant les fonctions de secrétaire, ils ont procédé à la nomination d'un président, de deux secrétaires et d'un trésorier, par la voie du scrutin.

La majorité des suffrages a désigné pour président M. Maine de Biran, sous-préfet, pour secrétaires MM. Delpit et Candillac médecins, pour trésorier M. Gardet.

La Société étant ainsi constituée il a été proposé de porter à quarante le nombre des membres qui doivent définitivement la composer, savoir : trente-deux titulaires pris parmi les médecins, chirurgiens, officier de santé, pharmaciens ou savants cultivant quelques branches des sciences physiques et résidant dans l'arrondissement de Bergerac, et huit correspondants pris dans le département de la Dordogne ou les départements voisins.

Le bureau a été chargé d'inviter à faire partie de la Société, MM. Latané médecin, Denoin chirurgien, Bleoud chirurgien, Deschamps médecin, Lacoste médecin, Lescotgay médecin, Mathieu médecin, Gaussein médecin, Trouc médecin, Ters chirurgien, Beylot médecin, Hérissé chirurgien, Theillet-Luzier officier de santé, Mirabel Beney chirurgien, Segola officier de santé, Dambié chirurgien, Peluchon chirurgien, Vialens chirurgien, Ramond médecin.

La Société a ensuite arrêté qu'elle serait abonnée aux

journaux suivants savoir : le journal de Sedillot, celui de Corvisart, celui de Beaumes, la bibliothèque médicale, la gazette de santé, le journal de physique, la bibliothèque britannique, les annales de chimie et que pour fournir aux frais de ces abonnements et autres dépenses nécessaires, chaque membre de la société verserait dans les mains du trésorier la somme de douze francs.

La société ne voulant pas se donner de réglement définitif sans le concours des membres qu'elle désire s'adjoindre a chargé son président et ses secrétaires de faire toutes les dispositions nécessaires pour compléter le nombre qu'elle a déterminé, fixer l'époque de la prochaine réunion, préparer un projet de règlement et faire en un mot tout ce qui peut faciliter les travaux et les succès de la nouvelle Société; la séance a été ensuite levée.

Bergerac, le 15 novembre 1806.

DELPIT, secrétaire. »

Une lettre imprimée, signée de Maine de Biran, Delpit et Candillac, fut envoyée aux différents praticiens de la région et la société se réunit à nouveau pour la séance d'inauguration le 15 février 1807.

Ce jour là, après la lecture du procèsverbal, Maine de Biran prononce un très beau discours sur la médecine, en insistant tout particulièrement sur la nécessité d'associer à l'étude de la médecine celle des sciences physique, chimique et naturelle et surtout l'étude des qualités propres aux climats et de leur mode d'action sur l'économie, c'est pourquoi on doit avant tout dresser une bonne topographie médicale de l'arrondissement. La société vote à l'unanimité l'impression de ce discours.

Delpit insiste à son tour sur la nécessité du concours de tous les membres pour la confection d'une topographie générale dont il présente le plan, et présente un projet de statuts de la Société qui sont adoptés sous la forme suivante :

Article premier

La Société médicale est composée de 32 membres titulaires qui doivent être pris dans l'étendue de l'arrondissement et de 12 membres correspondants qui peuvent être pris dans l'étendue du département ou des départements voisins.

Article II

La Société s'occupe essentiellement de tous les objets qui ont un rapport plus ou moins direct avec l'art de guérir : la physique, la chimie, l'histoire naturelle, l'agriculture, l'étude de l'homme intelleetuel et moral considéré dans ses rapports avec l'homme physique entrent également dans le plan de ses travaux.

Article III

Elle tient chaque année quatre séances qui demeurent fixées : la première au premier dimanche de la foire de la Saint-Martin, la deuxième, le premier dimanche du mois de février, la troisième, au premier dimanche qui suivra la Saint-Jean.

Article IV

Si des circonstances inattendues ne permettent pas à la Société de se réunir aux jours fixés, les secrétaires seront chargés d'en avertir les membres titulaires et les correspondants quelques jours auparavant.

Article V

La Société nomme tous les ans un président, deux secrétaires et un trésorier qui sont renouvelés ehaque année : les mêmes membres demeureront néanmoins susceptibles d'être réélus à l'égard des secrétaires pour que le travail de bureau soit plus suivi et n'éprouve aucune lacune, il a été arrêté qu'au premier renouvellement du bureau, il n'y aura qu'un secrétaire de changé, que six mois après le plus ancien secrétaire sera remplacé et ainsi de suite de six mois en six mois.

Article VI

Le président a la police de l'assemblée, nul ne peut parler sans lui avoir demandé la parole et il est remplacé en cas d'absence par un des secrétaires.

ARTICLE VII

Les secrétaires sont chargés de rédiger les procès-verbaux des séances, de donner l'extrait des journaux qui auront paru dans le courant du trimestre, de présenter le résumé des observations météorologiques faites dans les points qui seront indiqués ci-après, de donner un aperçu sur les maladies qui auront régné et l'extrait des mémoires qui ne pourront être lus par l'auteur.

ARTICLE VIII

Il sera fait des observations météorologiques dans les lieux qui seront désignés par la Société, ces observations seront consignées dans des tableaux imprimés aux frais de la Société et transmises mois par mois et quinze jours avant chaque séance au secrétaire chargé d'en présenter à la Société un résultat composé lequel précédera l'aperçu sur les maladies régnantes.

ARTICLE IX

Les membres qui auront des mémoires ou observations à communiquer, seront obligés d'en prévenir les secrétaires dans la quinzaine qui précédera la séance, ils seront inscrits par ordre et si la lecture de leur mémoire devait occuper plus d'une demi-heure, ils devront les envoyer d'avance à un secrétaire qui en présentera un extrait.

ARTICLE X

Nul ne pourra désormais être reçu membre de la Société s'il n'a fourni un mémoire relatif à quelqu'une des parties dont la Société s'occupe.

ARTICLE XI

L'élection sera faite au scrutin et à la pluralité des suffrages.

ARTICLE XII

La Société s'occupant spécialement de la police médicale et de la santé des citoyens, tous les abus relatifs à ces deux objets pourront lui être communiqués et elle les dénoncera par la voie de son président aux autorités compétentes.

ARTICLE XIII

Chaque membre s'impose l'obligation de répondre dans

l'année à une des questions consignées dans le plan de la topographie médicale adopté par la Société, les secrétaires sont chargés de recueillir les réponses adressées par chaque membre, d'en rédiger et comparer les résultats pour en former un ensemble complet qui sera présenté à la Société.

Article XIV

Tout membre qui aura manqué d'assister à trois séances consécutives, sera regardé comme ne faisant plus partie de la Société, à moins qu'il n'en ait été empêché par des motifs valables dont il sera tenu d'avance de justifier.

Article XV

La contribution à fournir chaque année pour chaque membre pour abonnement de journaux, frais d'impression et de correspondance est fixée à12 francs, somme qui est restée dans les mains du trésorier qui rend compte annuellement dans la séance du mois de novembre de l'emploi des fonds qui lui auront été confiés.

Article XVI

La séance qui aura lieu dans le mois de novembre sera rendue publique; on peut y assister avec des billets donnés par le président et les secrétaires, chaque membre aura de plus la faculté de disposer de deux billets pour les personnes qu'il désirera introduire à la séance. Les secrétaires rendront un compte général à cette séance des travaux de la Société, le président proclamera ceux des membres qui auront fourni le plus de mémoires utiles.

Article XVII

La Société exerce une police sur chaque membre, elle censure par la voie de son président celui qui dans l'exercice de l'art de guérir aurait manqué à la dignité que commande une si noble profession, ou aux égards qu'il doit à ses collègues, elle exclut de son sein celui qu'elle ne pourrait plus estimer.

Article XVIII

Les dénonciations sont faites au président qui décide si elles doivent être portées à la Société.

Article XIX

Le présent règlement adopté devient susceptible d'être modifié à chaque séance selon le vœu de la majorité absolue des membres.

On procède ensuite à l'élection de plusieurs membres correspondants dont Cabanis et de Gérando de l'Institut, on décide l'achat de cinq baromètres et de cinq thermomètres destinés aux observations météorologiques de membres désignés à cet effet. Et Maine de Biran prend de nouveau la parole pour montrer la nécessité d'activer les progrès de la vaccine et annoncer qu'il va prendre un arrêté établissant un centre de vaccine dans les principales communes ou les pauvres pourront être inoculés gratuitement par des médecins qu'il invite à coopérer à cet acte de bienfaisance et d'humanité. Sur quoi la séance se termine par un chaud plaidoyer en faveur de la dite vaccine, appuyé par de nombreux aperçus scientifiques et un ensemble de faits qui prouve que la petite vérole n'atteint que très rarement les sujets vaccinés et dans ces cas on avait eu affaire à une fausse vaccine.

A la séance du 28 juin 1807 Delpit donne un extrait des journaux et parle en particulier du croup qui vient d'enlever le fils aîné du roi de Hollande et héritier présomptif de Bonaparte; de la digitale pourprée utilisée dans la phtisie et l'hydrothorax, de l'usage de la valériane, du quinquina et du carbonate de potasse dans la danse de Saint-Guy; de la maladie et de la mort du célèbre Barthez de Montpellier avec observations et résultats de l'autopsie; de l'inoculation du virus vénérien qui a permis au Dr Sulpicy de guérir une blénorrhagie et une phtisie pulmonaire; de la destruction des polypes du nez par compression; du galvanisme; de l'angustura qui pourrait suppléer à la pénurie de quinquina; de l'oxyde blanc de Bismuth dans le traitement des affections stomacales; des eaux minérales factices recommandées par un rapport de MM. Heurteloup, Parmentier et Desgenettes; du désinfecteur de Guyton de Morveau, au chlore, etc., etc.

La parole passe au Dr Candillac pour l'histoire des maladies dans l'arrondissement de Bergerac pendant les deux premiers trimestres de 1807; puis au Dr Lacoste; au Dr Geneste de Bassac pour un mémoire sur la topographie médicale du canton de Villamblard; au Dr Mathieu qui parle des précautions à prendre pour la vaccine; au Dr Beylot qui traita de la physique végétale; de nouveau à Delpit qui présente une note du Dr Vidal, de Périgueux, sur l'action de la scille dans l'hydropisie; enfin Maine de Biran clos la séance en faisant part d'un projet d'établissement d'instruction publique à Bergerac.

Le 15 novembre 1807, séance publique devant « un concours nombreux d'assistants composé des personnes de l'arrondissement et de la ville les plus distinguées par leurs lumières et par leur goût pour les divers genres de connaissances exactes ».

Comme à l'habitude Delpit donne un extrait des journaux et signale cette fois encore des travaux sur la digitale et la scille, la fondation d'un prix de 12.000 fr. offert par l'empereur au meilleur travail sur le croup, un rapport de Des Essarts sur cette maladie, des observations sur la rage, la plique polonaise, l'éloge funèbre d'un membre de la société, M. Ters, etc.; mais la partie la plus intéressante de son exposé a trait au ratanhia, il résume un copieux article de Pagez qui donne l'histoire de sa découverte au Pérou par les savants espagnols Ruiz et Pavon et le détail de ses propriétés, de sorte que, ainsi que je l'ai déjà dit dans le *Courrier Médical* du 18 septembre 1932, ce n'est pas Bourdois de La Motte qui est l'introducteur du ratanhia en France par sa traduction du mémoire de Ruiz en 1808, mais Pagez d'abord et Delpit ensuite.

On entend MM. Candillac sur l'histoire médicale du troisième trimestre, Malhieux sur la fièvre puerpérale, Beylot sur un squire de l'estomach, Descamp sur une grossesse extra-utérine, Delpit sur une maladie nerveuse extraordinaire, Latané sur la population de Bergerac et les moyens diététiques de contribuer à son accroissement, Vidal sur la rage et enfin Maine de Bi-

ran. Maine de Biran donne son premier rapport philosophique à la Société, rapport consigné sur le registre sous le titre de « mémoire sur les impressions affectives internes et externes et sur les sympathies considérées sous le double rapport physique et moral » et qui devait par la suite prendre le titre de « Mémoire sur les perceptions obscures ou sur les impressions générales affectives et les sympathies en particulier », le secrétaire Candillac consacre plusieurs pages à son résumé.

Nouvelle séance le 10 avril 1808. Revue des journaux par Delpit qui s'attache surtout cette fois à l'étude de différents remèdes, éloge funèbre de Marsillac et dissertation sur « le fameux Brown, médecin célèbre qui comme Paracelse du fond d'un cabaret et au milieu des vapeurs du vin, a menacé la médecine d'une révolution, et en a opéré une réelle dans plusieurs écoles d'Europe ».

Prennent la parole successivement Candillac, Venencie, Mathieu, Lacoste, Gyri, Descamps, Auricoste sur l'analyse en médecine, de Garé sur le passage du sang de la mère au fœtus, etc.

Le 13 novembre 1808, Delpit dans sa revue de la presse attaque le Dr Gall. « Je vous ai dit-il entretenu du Dr Brown, un charlatan d'un autre genre a depuis paru sur le théâtre des sciences, occupé quelque temps les savants et amusé les gens du monde... c'est à votre président qu'il appartient de fixer vos idées sur les travaux et le mérite du docteur allemand ».

Delpit donne ensuite une notice sur le Traité de matière médical d'Alibert, s'occupe de la percussion de Corvisart et d'Avenbrugger, critique suivant Perrier les abus de la médecine populaire, parle des établissements agricoles de Fellemberg et de Pestalozzi et propose l'envoi de deux élèves au premier.

Candillac fait l'histoire médicale depuis la dernière séance, Dambier communique une observation d'encéphalocèle, Mirabel Beney traite des soins à donner aux nouveau-nés et des moyens de prévenir les abus relatifs aux accouchements; Descamps des cautères; Ge-

neste des écrouelles; Dupavillon de la topographie du canton de Villamblard; Hérissé des heureux effets de la vaecine dans eertaines maladies, ete.

« Enfin M. Maine de Biran président de la société a terminé la séanee par la lecture d'un mémoire dans lequel il a complètement réfuté la doctrine du Dr Gall.

Le sujet que M. Maine de Biran traite dans ee mémoire est envisagé par lui avee trop d'avantage pour que dans une courte analyse nous puissions donner une idée exacte de ce travail. L'impossibilité d'ailleurs où nous avons été de disputer du manuserit dont il n'y a eu jusqu'à présent qu'un seul exemplaire ajouterait au regret de n'avoir pu eonsigner iei le résumé des preuves sur lesquelles est fondée la réfutation de la doctrine de Gall. Si nous n'étions fondés à espérer que le vœu de la soeiété sera bientôt rempli par la publieation de ce mémoire auquel elle attaehe d'autant plus de prix qu'il appartient à un de ses membres dont les travaux sont eneore plus faits désormais pour honorer les eorps académiques qui ont l'avantage de le eompter dans leur sein que suseeptibles d'ajouter d'une manière essentielle à l'éclat des trophées que lui ont déjà décerné les premiers savants de l'Europe. »

Le registre des séanees se termine à la séanee du 13 novembre 1808 et eomme il reste eneore des feuillets blancs et numérotés on est fondé à penser qu'il n'a plus été fait de eomptes-rendus à partir de cette date. De plus les extraits de journaux rédigés par Delpit existent pour toutes les séances jusque et y compris celle du 13 novembre 1808 et nous n'en avons pas retrouvé d'autres.

D'ailleurs la Soeiété qui devait primitivement tenir quatre séances par an, n'en a tenu que trois en 1807 et deux en 1808. Pour 1809 nous avons retrouvé un mémoire de M. Latané sur l'histoire médieale de Bergerac pendant les mois de novembre et décembre 1808 et janvier et février 1809 et portant la mention « lu à la séance du 26 mars 1809 ».

Par ailleurs le Bulletin de la Dordogne mentionne encore une séance le 19 novembre 1809 et indique qu'à

cette séance Maine de Biran a présenté ses « Nouvelles considérations sur le sommeil et les songes et le somnanbulisme ».

Enfin la dernière séance eu lieu le 15 avril 1810. A cette dernière séance Maine de Biran tente un suprême effort pour sauver la Société médicale à l'agonie. Les séances se sont espacées, les communications se sont raréfiées, les comptes-rendus ne sont même plus rédigés. Il est impossible dit-il de se faire une plus longue illusion sur le relâchement progressif qui s'est introduit dans cette société, sur l'éloignement, l'inexactitude et l'insouciance de plusieurs membres à s'acquitter des premières obligations que leur titre leur impose (il vise les secrétaires), enfin sur les signes d'une décadence trop réelle dont nous sommes menacés.

Il propose de fixer à chaque séance l'ordre du jour de la suivante, de demander à tous les membres de traiter le sujet qui lui est le plus familier ou qui correspond le mieux à ses aptitudes et à ses possibilités, mais en laissant chacun libre d'exposer ses idées sous forme qui lui conviendra, d'instituer des discussions sur les sujets à l'ordre du jour.

Il voudrait en outre qu'on forme un cabinet médical et littéraires chargé d'assurer un service régulier des journaux, des instruments, etc., même aux membres éloignés, et pouvant admettre des correspondants nouveaux pris en dehors de la Société. Ce cabinet recevra avec deux journaux de médecine au plus, d'autres ouvrages périodiques consacrés à la littérature et aux arts, tels que le Mercure de France, etc.

Enfin on installera une consultation gratuite pour les indigents qui viendront (comme dans le temple d'Epidaure, implorer utilement tous les secours de l'art).

Vains efforts, la Société Médicale de Bergerac avait vécu.

L'HISTOIRE ET LA LÉGENDE DES HOPITAUX DE LA CHANAL & SAINTE CATHERINE DE LYON

Par P. GONNET.

Dans la communication que j'ai l'honneur de présenter devant vous, j'ai l'intention de résumer en quelques pages le résultat des recherches que j'ai entreprises l'année dernière dans les archives Lyonnaises et concernant deux hôpitaux Lyonnais assez peu connus, l'hôpital de Saint-Martin de la Chanal, et celui de Sainte-Catherine.

Et tout d'abord, Messieurs, il est nécessaire de situer et de localiser l'objet de cette étude. Les deux hôpitaux dont je désire vous entretenir, ont existé depuis une date fort reculée du moyen âge jusqu'au XVIII[e] siècle; mais, depuis 1534, l'Aumône Générale, constituée définitivement cette année-là même, installa dans les deux maisons de la Chanal et de Sainte-Catherine les orphelins des pauvres familles Lyonnaises qu'elle avait décidé d'hospitaliser ; les garçons furent mis à la Chanal, et les filles, à Sainte-Catherine. A partir, donc, de cette date, 1534, l'histoire des deux hôpitaux se confonde avec celle de la grande œuvre Lyonnaise, dont l'histoire est assez connue, surtout depuis la publication, toute récente, de l'Histoire de la Charité (1). Je ne vous entretiendrai donc pas de ces deux maisons postérieurement à cette date; mon désir est, au contraire, de retracer devant vous, autant que faire se peut, l'histoire des deux hôpitaux, des origines à 1534. Avant cette date, leur

(1) *Histoire de l'Hôpital de la Charité de Lyon*, Lyon, Audin et C[ie], 1934.

étude présente, en effet, un tout autre intérêt ; en effet, si l'hôpital de la Chanal a fait déjà l'objet d'une étude du Dr Drivon (1), publiée par le *Lyon Médical,* en 1908, l'hôpital Sainte-Catherine, par contre, est, avant le xvie siècle, *presque complètement inconnu* jusqu'à présent des historiens de Lyon ; je compte, donc, vous présenter ici tous les renseignements que j'ai pu regrouper sur lui.

L'intérêt de ces deux hôpitaux s'accroît de ce que des documents, que j'ai trouvés soit dans les archives de la Charité, soit ailleurs, laissent entendre que ces *deux maisons, préalablement à leur nouvel aménagement par l'Aumône Générale, en* 1534, *auraient été déjà, dans le passé, des hôpitaux d'enfants* ; on peut se demander, dans ces conditions, *si Lyon ne connaissait pas, avant le* xvie *siècle, des maisons analogues aux orphanotrophia du Bas Empire Romain,* qui recevaient les orphelins légitimes, c'est donc la question, intéressante, certes, pour l'historien des hôpitaux, de la présence *des orphanotrophia Lyonnais du Moyen Age,* que soulève l'histoire de la Chanal et de Sainte-Catherine. Je retracerai donc, devant vous, non seulement la vie de ces deux maisons, mais je compte élucider, également, le point de savoir si ces hôpitaux recevaient vraiment des enfants avant l'institution de l'Aumône Générale : c'est qu'il y a, en effet, en dehors de l'histoire proprement dite, une *véritable légende* les concernant, légende bien entendu, *absolument inconnue,* puisqu'elle est restée jusqu'alors enfouie dans les archives et que j'aurai le plaisir de vous soumettre aujourd'hui.

A). *L'Histoire*, en premier lieu et, d'abord, en quelques mots, celle de l'hôpital de la Chanal (2).

L'hôpital de la Chanal se trouvait dans le quartier de Bourgneuf (c'est-à-dire les quais Pierre-Scize et Chauveau actuels), à l'endroit qui porte encore le nom

(1) J. Drivon, *Hôpital de la Chanal*, Lyon, 1908.

(2) Pour plus de détails, cf Drivon, *op cit.*, p. 1-13 (Brochure d'une érudition très sûre).

de « montée de la Chana » ; c'est tout ce qu'il reste, d'ailleurs, de l'ancien hôpital, dont les bâtiments, occupés, en 1534, par l'Aumône générale pour y loger les garçons orphelins, qu'elle retira au XVIIe siècle, et installa à l'hôpital de la Charité, servirent dès lors, à divers usages, jusqu'au début du XIXe siècle, époque où ils furent démolis. *L'hôpital de la Chanal,* plus exactement de *Saint-Martin de la Chanal,* fut primitivement un *monastère*, remontant peut-être au Xe siècle, florissant en tout cas, au XIIIe (nombreuses mentions dans les testaments de l'époque). C'était alors un prieuré de « repenties », sous la règle de Saint Augustin, elles furent remplacées, à la fin du XIVe siècle, par des Bénédictines, mais, en 1479, des désordres graves ayant été signalés sur la conduite de ces religieuses, l'Archevêque, Cardinal de Bourbon, supprima le Monastère dont devint propriétaire le chapitre de l'Eglise de Saint-Paul. Jusque là, tous les historiens sont d'accord, la Chanal a bien été, jusqu'à cette date avancée du XVe siècle, un monastère, et, en conséquence, il ne saurait être question d'une assistance quelconque d'enfants — ou d'autres — avant 1479, puisque ce n'était pas, alors, un hôpital, mais un couvent. L'incertitude — et les recherches — se limitent, ainsi, à la seule période des cinquante années environ qui séparent la suppression du prieuré de sa prise en possession par les recteurs de l'Aumône-Générale en 1534; mais, ce fut seulement en 1493 que le chapitre de Saint-Paul donna au monastère de Saint-Martin le nom d' « Hôpital de la Chanal » ; de plus, l'hospitalisation y fut pour ainsi dire nulle, car, à diverses reprises (1502-1519-1530), il sera libre pour divers usages (1), et, en 1534, il est encore disponible pour recueillir les orphelins de l'Aumône : or, à cette date, il faudra l' « acoustrer »

(1) Des Lettres-Patentes de FRANÇOIS Ier, en 1524, furent, d'ailleurs, obtenues par les Consuls, qui constataient que « les biens des hôpitaux « de Saint-Antoine, de Sainte-Catherine, et de la Chanal, avaient été « distraits de leur destination », c'est la meilleure preuve qu'il n'y avait, dans les uns et les autres, aucune assistance pratiquée. (Cf. plus loin, ce qui sera dit de ces Lettres, à propos de Sainte-Catherine.)

à cet usage (1), autrement dit, le mettre en état, ce qui laisse supposer un profond abandon, dont des détails suggestifs authentiques apportent une preuve non équivoque. En définitif, *il semble bien que l'Hôpital de la Chanal ne pratiqua une assistance vraiment sérieuse qu'à partir de* 1534, *et, qu'avant cette date, il ne reçut aucun enfant, puisqu'il ne recevait personne.*

Avant de décider définitivement, néanmoins, passons, maintenant, à la seconde maison, l'*Hôpital de Sainte-Catherine*; celle-ci, en tant qu'hôpital, est beaucoup plus ancienne, et, de plus, *son histoire est encore à faire*; tout l'intérêt sera presque, donc, concentré sur elle (2).

L'Hôpital de Sainte-Catherine occupait l'emplacement délimité aujourd'hui à l'angle Nord-Ouest de la Place des Terreaux, par les rues d'Algérie, Terme, *Sainte-Catherine* et Sainte-Marie des Terreaux. Il ne subsiste absolument plus rien des bâtiments de

(1) « L'hospital de la Chanal sera *acoustré* pour y retirer, nourrir et « entretenir les pouvres enfans orphelins aux despens de la dicte Aul- « mosne et ont esté commis Jacques Fenoil, Jean Fosson et Pierre « Regnault, pour y trouver Recteur et gens pour la conduite d'icelluy « hospital » (28 février 1534, n. s.) (Arch. de la Charité, E[4] f. 10[r], décision recopiée dans les registres récapitulatifs du XVIII[e] s., E[1], f. 18-E[86], ch. VII, *Adoptifs*).

(2) L'Hôpital de Sainte-Catherine a fait, néanmoins, l'objet de deux études de MARTIN-DAUSSIGNY (*Revue du Lyonnais*, II[e] série (Nouvelle série), t. XIX (1859), p. 403), id., dans *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres, et Arts de Lyon*, Section Lettres, t. VIII, 1859-60, p. 129 une dizaine de pages), et de PERRET DE LA MENUE, (*Revue du Lyonnais*, IV[e] série, t. V, p. 10, id., dans *Mémoires de la Soc. et acad. d'architecture de Lyon*, t. V, 1875-77, p. 113), les deux articles mentionnés dans CHARLETY, *Bibliographie de l'histoire de Lyon*, sous la rubrique « *Hôpital des Catherines* »; mais l'étude de MARTIN-DAUSSIGNY est indifférente à notre sujet et rapporte *uniquement* le résultat des fouilles faites lors de la démolition de l'Hôtel du Parc à Lyon, en 1859, lieu où était auparavant l'hôpital Sainte-Catherine. Quant aux quelques pages consacrées par PERRET DE LA MENUE à la période antérieure à 1534, elles sont empruntées, en grande partie, à la Pétition des Orphelins, dont il sera question plus loin, *et n'ont ainsi aucune valeur historique.* Je tiens à signaler cet article, pour montrer comme des études peu sérieuses peuvent influer sur l'histoire véritable : c'est ainsi que, sur la foi de cet article, on lit, dans l'ouvrage de Charléty, sous le nom « Hôpital des Catherines », — *que la maison de Sainte-Catherine n'a jamais eu* — la mention que « cet hôpital a existé de 1014 à 1655 »: or cette date de 1014 est empruntée à la Pétition des Orphelins (« On sait qu'en 1014 les Catherines étaient, etc. ») et, comme je le montrerai, *n'a aucune valeur.*

l'ancien hôpital, même pas la chapelle démolie au XVIIIe siècle, et les constructions comprenant l'ancien hôpital et ce qui l'entourait, ensemble dénommé « Hôtel du Parc », tombèrent elles-mêmes sous la pioche des démolisseurs au Second Empire ; à sa place s'élève, de nos jours, un splendide immeuble de rapport, il ne subsiste plus, comme évocation de l'ancien hôpital, que le nom de la rue Sainte-Catherine, ainsi qu'une monumentale statue, moderne d'ailleurs, de Sainte-Catherine, vierge et martyre, à l'angle de la place des Terreaux et des rues d'Algérie et Sainte-Marie.

Originairement, Sainte-Catherine, comme la Chanal, aurait été un monastère ; une assertion tardive, non prouvée, d'ailleurs, en fait un prieuré dépendant de la célèbre abbaye de l'Ile-Barbe (1) ; cette hypothèse peut, à la rigueur, s'étayer du fait que le terrain avoisinant l'hôpital appartenait, dans des temps reculés, à cette abbaye, ainsi qu'à celle, aussi ancienne et du même ordre, des Bénédictines de Saint-Pierre.

Mais, à cette hypothèse, succède la probabilité que Sainte-Catherine devint de bonne heure un hôpital; on nous signale sa mention au VIIIe siècle, on ne sait où, malheureusement (2) ; mais l'établissement Carolingien, s'il exista, dut être complètement réorganisé dans la suite, car un acte du XIIIe siècle qualifie l'hôpital de Sainte-Catherine d'*hôpital nouveau* (3) : peut-on fixer la date, d'une manière précise, de l'apparition de ce nouvel hôpital ? Je le crois possible.

Il faut tout d'abord rejeter absolument — je le dis en passant — la mention que l'on lit dans Fayard (Histoire des enfants trouvés) (4), d'après Martin-Doisy (5), d'un

(1) Rapport de M. Journel, administrateur de la Charité, sur la Pétition des Orphelins (11 juillet 1827, Arch. de l'Hôtel-Dieu, Boîte 287).

(2) De Boissieu. — *L'Aumône Générale de* 1534 à 1562 (dans *Revue d'Histoire de Lyon*, 1909, p. 219).

(3) Codicille du testament de Bérard Acre, 16 mai 1249, *vide infra*.

(4) Fayard. — *Histoire Administrative de l'œuvre des enfants assistés*, édit. 1873, p. 28, en note (Renvoie au suivant).

(5) Martin-Doisy. — *Dictionnaire d'Economie charitable*, IV, col. 454, vo *Enfants trouvés, Abandonnés et Orphelins pauvres* (Dans *Encyclopédie Théologique* de l'abbé Migne, 3e et dernière série, 1855-57) : « On reçoit

hôpital — où l'on pourrait voir l'hôpital Sainte-Catherine — fondé à Lyon en 1211, pour les enfants exposés, par l'ordre des Pauvres Catholiques : *il y a là une erreur de Martin-Doisy*, due à une confusion avec un hôpital pyrénéen. L'apparition de l'hôpital Sainte-Catherine semble pouvoir, au contraire, être fixée avec vraisemblance à une date voisine de 1250 (1). On doit même raisonnablement faire remonter, il me semble, l'existence du nouvel hôpital Sainte-Catherine à une date intermédiaire entre 1247 et 1249 ; en effet :

1° Dans le testament de Berard Acre, du 10 août 1247 (2), il n'est pas mentionné, parmi les œuvres

« à Lyon les enfants exposés dans un hôpital fondé l'an 1211 par l'or-« dre des Pauvres Catholiques (voir *Congrégations*, à cette date) ; » au « v° *Congrégations*, III, col. 1473, il est question de l'ordre des « Pauvres Catholiques, fondé à Lyon, par Valdo, en 1160, puis : « Au « XIII° s., (1211) on vit les Pauvres Catholiques se consacrer au service « des pauvres. Un d'entre eux fit bâtir une maison divisée en deux corps « de logis, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. » Or, dans la même *Encyclopédie théologique, Dictionnaire des Ordres Religieux*, par Helyot, on lit qu'une secte dérivée de l'ordre, *créé effectivement à Lyon*, fonda, en cette *même année* 1211, une maison analogue, avec un *hôpital pour enfants exposés*, mais dans une *localité du Roussillon* ! (Cf. Helyot, *op cit.*, v° *Pauvres Catholiques*). Et il n'est nullement question, en cette année 1211, d'un hôpital à Lyon. La cf. entre Martin Doisy et Helyot amène raisonnablement à penser qu'il y a erreur, due à l'*origine lyonnaise* de l'ordre, de Martin-Doisy, qui, dans un ouvrage comme le sien, bourré de détails qu'il n'alla pas vérifier à fond, évidemment, établit à Lyon ce qui fut fait, comme l'expose, avec grande précision, la lettre de 1211 au Souverain-Pontife (cf. Helyot), dans la région de Perpignan.

(1) Néanmoins, il est possible qu'au moins une église existait auparavant. Des auteurs bien postérieurs nous apportent des précisions, malheureusement non prouvées : Isaac Le Febvre, *Nombre des Eglises qui sont dans l'enclos et dépendances de la Ville de Lyon, avec une exacte recherche du temps et par qui elles y ont été fondées*, 1627, réédité par Georg, 1880 : « Et tout en bas de la montée, est l'Eglise ou plustost « Hostel-Dieu Saincte Catherine, où sont à présent les pauvres Filles « Orphelines de la Ville ; *et fut construite en l'année* 1200, hors les murs « de la Ville, aux faux-bourg de Seine ; mais maintenant, elle est bien « avant dans la ville. ». Etienne Reynard, *Plan de Lyon religieux, contenant un précis historique sur les églises, cryptes, chapelles, etc.*, Lyon 1860 : « Hôpital Sainte-Catherine. — Ce fut dans l'origine un hôpital « pour les passants, *auquel, en 1200, on avait joint une église* sous le titre « de Sainte-Catherine ».

(2) Guigue. — *Cartulaire Lyonnais*, I, testament de Bérard Acre, panetier de l'église de Lyon.

d'assistance Lyonnaise, sur lesquelles l'auteur s'étend pourtant avec un grand luxe de détails. Or, les *mêmes* œuvres, plus *Sainte-Catherine*, seront mentionnées dans un testament suivant de 1250 (1).

2° De plus, le codicille, ajouté le 16 *Mai* 1249 par le même Bérard Acre (2), en réparant l'omission du testament de 1247, par le legs qu'il édicte en faveur de l'hôpital Sainte-Catherine, précise que c'est un *hôpital nouveau* ; il semble donc que la raison d'être de son omission en 1247 vient simplement de ce qu'il n'existait pas alors. Son apparition se placerait ainsi exactement entre le 10 août 1247 et le 16 Mai 1249.

Quelle était l'assistance de Sainte-Catherine ? A supposer même qu'un hôpital au VIII[e] siècle précéda notre hôpital du XIII[e] siècle, la seule assistance d'un refuge placé à l'entrée, mais, en dehors des portes de la ville, est celle du « *xenodochium* », de l'hôpital du Haut Moyen-Age placé le long des voies publiques et recueillant les pélerins et voyageurs (3), et, leur offrant l'asile d'un toit et des secours pour la journée. Sa position à Lyon, au débouché d'une grande route du Nord, en dehors des portes, semble même indi-

(1) GUIGUE. — *Obituarium Lugdunensis Ecclesiæ*, (éd. 1867), p. 220, testament d'Arnulphes de Colonges, doyen, 7 *septembre* 1250. (Le même testament est reproduit également dans l'*Obituaire de l'Eglise Primatiale*, pp. 71-72).

(2) Codicille du 16 mai 1249 ajouté au testament du 10 août 1247 de Bérard Acre (*Cart. Lyon.*, I, p, 524) : « Item, *hospitali novo* Sancte Kathe- « rine sexaginta solidos viennensium relinquo » (extrait du « Vidimus « de l'official de Lyon du lundi après les octaves de la Penthecôte 1249, « Arch. du Rhône, Fonds du Chapitre métropolitain, Arm. Agar., vol. I, n° 22).

(3) SAINT-AUBIN. — *Histoire de la ville de Lyon*, 1666 : « Auprès des « Terreaux est une maison, nommée sainte Catherine, c'estoit autrefois « un *Hospital des Passants*, que l'abbaye de Saint-Pierre donna pour les « pauvres » (p. 347). — Etienne Reynard. — *Plan de Lyon Religieux, contenant un précis historique sur les églises, cryptes, chapelles, etc.*, Lyon, 1860 : « Hôpital Sainte-Catherine. — Ce fut dans l'origine un « *hôpital pour les passants*, auquel, en l'année 1200, on avait joint « une église sous le titre de Sainte-Catherine. » Ces indications d'auteurs très postérieurs s'accordent avec les notions générales que nous avons sur ces lointaines époques (Cf. Lallemand, *Hist. de la Charité;* pour la région lyonnaise : Guigue, *Les Voies Antiques du Lyonnais*, Croze, *Hist. du Grand Hôtel-Dieu de Lyon*, Audin et C[ie], 1923).

quer que Sainte-Catherine, de même que quelques autres hôpitaux lyonnais de la même époque, aurait été un hôpital chargé de recevoir et d'inspecter les étrangers avant de les laisser entrer dans la ville (1); il ne peut être, en ces temps reculés, un hôpital d'enfants.

Mais, au XIIIe siècle, la ville s'agrandit : l'hôpital des portes va se trouver transporté dans la cité, son assistance s'en trouvera fatalement modifiée; c'est à ce moment, bien probablement, que se place l'apparition de l'hôpital nouveau : de « xénodochium » ou hôpital des passants, il va devenir *asile de pauvres et de malades*, à l'instar des autres hôpitaux disséminés, alors, dans la ville ; quand le Père Builloud écrira, comme nous le verrons plus loin (2), que, la porte Saint-Marcel ayant été supprimée, l'hôpital Sainte-Catherine changea alors de destination, il dit vrai, s'il se trompe néanmoins, à mon sens, sur le caractère nouveau qu'il revêtit; il ne devint pas, en effet, comme il le croit, un orphanotrophium, un « conservatoire d'orphelins », mais, tout ainsi que l'hôpital du Pont-du-Rhône et tant d'autres, placés, comme lui, aux *portes intérieures* de la cité, il ajouta à son ancienne assistance des pélerins et voyageurs celle des pauvres et des malades de la ville ; c'est, en effet, la seule que nous révèlent les rares actes contemporains, à partir du XIIIe siècle ; les enfants ne sont jamais mentionnés, il est uniquement question des « Pauperes » ; passons, d'ailleurs, rapidement en revue les textes qui font allusion à notre hôpital :

A partir de 1249, Cartulaires, obituaires, terriers, actes divers nous apportent des précisions, peu nombreuses, mais authentiques ; ils nous apprennent, hélas, beaucoup plus sur ses administrateurs que sur leur administration, et, l'hospitalisation de la Maison :

(1) ASTIER. — *L'Hôtel-Dieu de Lyon et le Département du Rhône*, Lyon, 1912, pp. 42-45.
(2) P. BUILLOUD. — *Lugdunum Sacroprofanum*, t. II, f. 32 r. (*vide infra*).

1° Nous savons ainsi que l'hôpital Sainte-Catherine avait à sa tête un « Recteur » ou « Précepteur », appelé, en 1406, dans les « Nommées » de Lyon (1), « Commandeur ». Par une bonne fortune, nous connaissons la plupart de ces personnages, dont voici rapidement les noms : *au XIIIe siècle* : André de Rancies (2), Jacques Peyroler (3) ; *au XIVe siècle* : Jocerand de Vimes (4), Jean Favre, (5), Mathieu Valentin (6), Jacquemet d'Albenc, ou de Larbent (7),

(1) Arch. Municip. Lyon, CC², « *Nommées* » *de* 1406, ff^os^ 113, 124. (Les « *nommées* » sont des registres d'impositions et de recensement des citoyens de la ville).

(2) GUIGUE. — *Obituaire de l'Abbaye de Saint-Pierre de Lyon, du IXe au XVe s., publié d'après le manuscrit original et annoté par M. C. Guigue* (Lyon, 1880), p. 75, annotation de Guigue, à propos de l'acte de *décembre* 1262, fait par l'abbesse Bruna-Boua de Grammont, dont il sera question dans mon exposé, à propos de l'assistance de l'hôpital Sainte-Catherine.

(3) GUIGUE. — *Op. cit.*, p. 75, acte de *mars* 1260. Le texte intégral de l'acte est dans Guigue, *Cartulaire Lyonnais*, II, p. 95.

(4) GUIGUE. — *Obituaire de Saint-Pierre*, p. 57 ; Arch. Municip. Lyon, GG, liasse 117, n° 3 *bis* (Josserandus de Vimioz, « rector », 1309-1310) ; Mss Biblioth. Lyon, *Fonds Coste*, n° 261, « ... inhibuerunt Joce- « rando de Vimes præceptori hospitalis B. Catharinæ Lugdunensis... » (Acte latin du mardi après l'octave Saint-Pierre et Saint-Paul, 1303).

(5) GUIGUE. — *Obituaire de Saint-Pierre*, p. 57 (Investiture donnée à Jean Favre, recteur de l'hôpital Sainte-Catherine, 20 *décembre* 1322) ; Arch. Municip. Lyon, GG, liasse 117, n° 3 *bis* (l'acte de 1322 est transcrit).

(6) En 1347, Mathieu Valentin, précepteur de Sainte-Catherine (POINTET, *Historique des Propriétés de la Croix-Rousse, XIVe s.-XVIIIe s.*, IV, p. 86, d'après *Terrier Rossetti*, f. 61).

(7) 1350, Arch. de la Charité, B⁵, Inv. Arch. Hospital., I, 2 (erreur typographique, 1340, lire 1350) ; Guigue, *Grand Cartulaire d'Ainay*, I, p. 412, n° 180, même acte, 8 *mai* 1350, reconnaissance de certains fonds à Margnioles, où il est rappelé une vente faite « *perpetuo viro provido* « *Jaquemeto de Albeneo*, civi Lugdumensi, *rectori*, sive *preceptori domus* « *et hospitalis beate Katherine Lugdunensis*, ementi et acquirenti perpe- « tuo, vice, nomine et ad opus dictarum domus et hospitalis, pretio, « etc... »

— 1356, Jacquemet de Larbent, recteur de la maison ou hôpital de Sainte-Catherine (Pointet, *op. cit.*, IV, p. 86, d'après Terrier Saint-Georges, f. 29).

— 1357, Arch. de la Charité, B³, Inv. Arch. Hospital., I, 2, Abenevis passé du consentement de plusieurs « rendus » (plurium renditorum) et du conseil de plusieurs citoyens, par Jacquemet d'Albenc, recteur de l'Hôpital Sainte-Catherine, à Pierre Bouchan, etc... ».

— 1364, Pointet, *op. cit.*, III, p. 163.

Comme on le voit, Jacquemet d'Albenc ou de Larbent, selon les textes, a été recteur de Sainte-Catherine, de 1350 à 1364 environ. S'il faut

Hugonin Chaboud (1); *au XVe siècle* : Barthélemy Poncet (2), Me Pierre de Rivo, (3), Charles Massieu (4), Durand Gymel (5); en 1520, Messire Claude de Poncins (6), et enfin en 1534, Me Estienne Advisard (7). Nous savons aussi — c'est le seul fait touchant l'histoire de l'hôpital dans la vie Lyonnaise — qu'en 1303, le Recteur, laisse pénétrer dans l'hôpital, de nuit, une bande de gens armés pour aller molester les religieux des Carmes qui viennent de s'installer en face. Convocation du précepteur pour avoir à répondre de ces faits délictueux (8). Injonction de laisser vivre en paix les Carmes, exemptés, dorénavant, par Bulle Pontificale, datée de *Saint-Cyr-au-Mont-d'Or*, 17 *février* 1306, de tout cens à payer à l'hôpital, auquel le Pape Clément V accorde en compensation un revenu de 40 L. Tournois (9); cet hôpital, inconnu presque des contemporains, bénéficie ainsi de la haute protection Pontificale ; ce ne sera pas le moins curieux de son étonnante histoire !

2° Quelle hospitalisation pratiquait-il ? Nous som-

mieux admettre : « de Larbent », ce serait alors, peut-être, un ascendant d'un des huit premiers recteurs de l'Aumône Générale, en 1534, André de Larben.

(1) 1368, Terrier de Montcymont, f° 153 v°, 12 février 1368, Hugoniu Chaboud, précepteur de l'Hôpital Sainte Catherine (Pointet, *op cit.*, II, p. 214).

1373, Arch. Municip. Lyon, GG, liasse 117, n° 3 *bis*, « Hugonnus (?) « Chabodi », « preceptor ».

(2) 1421, Arch. Municip. Lyon, GG, liasse 117, n° 3 *bis*, « Bertemus Poncet ».

1427, Pointet, *op. cit.*, III, p. 163 : Barthélemy, Poncet, chantre de Saint-Nizier, précepteur de Sainte-Catherine.

(3) 1443, Arch. de la Charité, B5, Inv. Arch. Hospital, I, 2, Vente.

(4) 1480, 1486, Arch. Charité, B5, Inv. Arch. Hospital, I, 2, Vente de 1480, transaction de 1486.

(5) 1493, Arch. Municip. Lyon, BB 20 (1492-93) f. 118r, Dim., 1er sept. 1493. — Arch. de la Charité, B5, 4e pièce, transaction du 20 octobre 1495.

(6) 1520, Arch. de la Charité, B19, Bail à ferme de la rente de Sainte-Catherine de novembre 1520.

(7) 1534, Arch. de la Charité, E4, f. 64r et v, 5 juillet 1534.

1537, Arch. de la Charité, E6 f. 220, 7 octobre 1537.

(8) Mss Biblioth. Municip. Lyon, *Fonds Coste*, n° 261 ; le résumé de l'acte en question, dans le catalogue des Mss Biblioth. Publiques, dit faussement « injonction au *commandeur* de Sainte-Catherine », il faut lire « *précepteur* ».

(9) Cf. J. B. Martin. — *Eglises de Lyon*, et. *Conciles et Bullaires du Diocèse de Lyon, des origines à 1312*, p. 534, n° 2230.

mes peu renseignés ; néanmoins, nous avons un acte qui intéressera, je pense, Messieurs, la plupart d'entre vous :

a) L'abbesse de Saint-Pierre, Bruna-Bona de Grammont, *en décembre* 1262. concède à emphytéose perpétuelle au recteur de *l'hôpital Sainte-Catherine, une maison pour l'usage suivant; je traduis le texte* : « *Parce que cette maison est très nécessaire à l'hô-* « *pital pour les pauvres femmes en couche* (*Paupe-* « *rum mulierum de puerperio*) *affluant à l'hôpital.* » *Nous voyons ainsi que l'hôpital Sainte-Catherine recevait, dès le XIII*e *siècle, et, dans une salle spéciale, les femmes enceintes*; Lyon pratiquait, donc, déjà en plein Moyen Age, l'*isolement des maternités,* qui ne devait être instauré à l'Hôpital du Pont du Rhône, ancêtre de notre Hôtel-Dieu, qu'à partir de 1525 ! J'estime cette constatation d'un intérêt tout particulier (1). De ce que l'hôpital Sainte-Catherine *recevait les femmes enceintes,* devons-nous en conclure qu'il *élevait les enfants trouvés* ? Cela semble un peu hasardé ; sans doute, dans l'hôpital du Saint-Esprit de Rome (2), il en était ainsi ; mais ces deux hospitalisations restent distinctes, néanmoins ; ainsi, à Ambronay en Bugey, une salle spéciale était réservée aux femmes en couches depuis 1348 (3) ; on ne peut vraiment imaginer que l'Hôpital prenait la charge et les frais de l'éducation d'enfants trouvés, dont les seigneurs haut-justiciers de la région étaient, de leur côté, chargés.

(1) Guigue. — *Obituaire de Saint-Pierre*, p. 75 : au mois de *décembre* 1262, l'abbesse Bruna-Bona de Grammont concéda en emphytiose perpétuelle à l'hôpital de Sainte-Catherine une maison, « attendentes quod « dicta domus sit quamplurimum necessaria dicto hospitali *ad opus* « *pauperum mulierum de puerperio* in ipso hospitali confluencium et rele- « vancium ». (Fonds de Saint-Pierre, 8, 2). Cf., Drivon, *Hôtel-Dieu du temps de Rabelais.*

(2) Regula Sacri Ordinis Sancti Spiritus in Saxia, Romæ. MDLXIIII, *cap.* XLI, *De Orphanis nutriendis et Foeminis prægnantibus*, cap. LIX, *De Cunabulis puerorum*, etc.

(3) Guigue. — *Les Voies Antiques du Lyonnais*, hôpital d'Ambronay, canton d'Ambérieu en Bugey, pp. 12 et 83, salle spéciale pour les femmes en couche, par testament de Humbert de Luppieu, 20 septembre 1348.

b) En dehors de cet acte précis de 1262, les autres textes, où est mentionnée Sainte-Catherine, semblent tous indiquer que l'hospitalisation de la maison ne devait guère différer de celle des autres hôpitaux Lyonnais de l'époque, c'est-à-dire que Sainte-Catherine devait, comme eux, recevoir pauvres et malades.

Sans entrer dans des détails qui allongeraient par trop cet exposé, je dirai simplement que le testament d'Arnulphes de Colonges du 7 Septembre 1250 (1), celui de Mathieu de Varey, 1396, cité par Le Laboureur et un legs de 1476 (2) fait à « l'hos- « pital de Saincte Caterine pour la nouriture des pau- « vres » assimile notre hôpital à tous les autres existant alors, N.-D. de la Saulnerie, l'hôpital du Pont du Rhône, la « maison des Contracts », Saint-Antoine, etc.., qui n'étaient certes pas des orphanotrophia. *Un acte est particulièrement significatif, c'est celui que nous révèlent les archives de la Charité, parmi les titres relatifs à l'hôpital Sainte-Catherine à la date du* 20 *octobre* 1495 (3) :

(1) Guigue. — *Obituarium Lugdunensis Ecelcsiæ*, p. 220, testament d'Arnulphes de Colonges, doyen, 7 septembre 1250. — Autre mention, p. 231, testament de Foulques de Rochefort, chamarier de l'église métropolitaine de Lyon, 24 septembre 1261. — Le 1er testament est trauscrit, presque dans les mêmes termes, dans *Obituaire de l'Eglise Primatiale*, pp. 71-72.

(2) Le Laboureur. — *Masures de l'Ile-Barbe*, publié par Guigue, 3 vol. in-4°, (1887), t. I, cite, outre le testament de Mathieu de Varey, 9 *février* 1396, trois autres actes où est mentionné l'hôp. Sainte-Cath., testaments d'Estienne de Guizeu, 15 *sept.* 1322, et de dame Bérande Chol, 1476, et, donation d'Antoine de Chapponay, 8 *nov.* 1434.

(3) Arch. de la Charité. B5, 4e pièce, transaction passée, *le* 20 *octobre* 1495, devant notaire entre Me Durand Gymel, recteur de l'Hôp. Sainte-Catberine, et Me Jean Bardin, notaire royal à Lyon : « ..... Dominus Duran- « dus Gymelli dicebat et proponebat quod ipse erat rector dicti bospitalis « legitime institutus *in quoquidem hospitale affluebant et hospitiari consue- « verant quamplures Christi pauperes de quibus* onus *et administrationem « quorum ipse actor tanquam Rector onerabatur*, *nam erat astrictus dictus « actor tanquam Rector singulis septimanis in capella ejusdem hospitalis « eelebrare seu celebrari facere quatuor missas encaristiales et pariter « ministrare et servare linteamina et pannos in ipso hospitali necessarios « illos ministrare et dealbari facere et dictos Christi pauperes alimentari « potu et cibo deffunctosque in codem hospitale sepeliri facere suis sump- « tibus et expensis*, atque tempore retrolapso quam plurima bona tam « mobilia quam immobilia, res et possessiones *pro premissis distisque*

La transaction, dont je résume le texte, nous apprend que *des pauvres*, habituellement, en grand nombre, *sont hospitalisés* ; le recteur, en a « *l'administration* » (« onus et administrationem ») ; Que fait-il ? 1° célébrer dans la Chapelle quatre Messes d'action de grâces, chaque semaine ; 2° entretenir des linges et des draps (« servare linteamina et pannos »), et, les faire blanchir (« dealbari facere ») ; 3° *donner à manger et à boire aux pauvres* (« alimentari potu et cibo ») ; 4° ensevelir les morts. C'est, nous le voyons, l'assistance normale de l'*asile de pauvres*, *et*, *du* « *nosoconium* » *de malades* ; *ceci en 1495*. D'ailleurs, cette hospitalisation elle-même dut devenir insignifiante, car nous savons qu'à la demande des Consuls, des Lettres Patentes, en 1524, remettent aux recteurs de l'Hôtel-Dieu, qui sont alors les Conseillers de la Ville, les biens des trois Hôpitaux de Saint-Antoine, de la Chanal, et, de Sainte-Catherine, qui avaient, lit-on dans ces Lettres Patentes, été distraits de leur destination (1). Cette mesure législative produisit, semble-t-il, véritablement effet pour Sainte Catherine qui passa, alors, effectivement, sous l'administration du Consulat (2), si elle demeura, par contre, probable-

« *Christi pauperibus* fuerant legati seu legata quæquidem bona per quam « plures rectores dicti hospitalis suos predecessores pessimos et malos « administratores alienari pro suis utilitatibus per ?... ac comoditatibus « et presertim vendiderant ipsi tales rectores et alienaverant quandam « vineam quam dictus Bardine tenebat et possidebat... etc. » (Le reste du très long acte en parchemin est indifférent à notre sujet) (Pièce extraite de la Directe de Sainte-Catherine, 6 pièces (1480-1546), constitution de pension de 4 ânées de vin au profit de l'Hôp. Sainte-Cath.).

(1) Ces Lettres-Patentes sont signalées de divers côtés. (Cf. Drivon, *Hôpital de la Chanal*, p. 12 ; Arch. de l'H. D., *Reg. Délibérations*, V, p. 231).

(2) A partir de cette époque, en effet, *les Consuls., recteurs de l'H.-D.*, paraissent fréquemment, dans les actes, *diriger également Sainte Catherine* ; les reconnaissances de la rente de Sainte Catherine ne sont, d'autre part, plus faits à l'abbaye de Saint-Pierre, comme auparavant (Sentence de 1474, qui déclare que l'hôpital et les fonds en dépendant étaient de la directe de l'abbaye de Saint-Pierre. Cf. Guigue, *Obituaire de Saint-Pierre*, p. 47, note, et Arch. Municip. Lyon, GG. *liasse* 117, n° 3 *bis*), mais au profit des Recteurs de l'H. D. qui sont les Conseillers de la Ville, également, à cette époque. (De l'un et de l'autre fait, cf. nombreux actes dans les titres de Sainte Catherine, aux Arch. Charité,

ment inexécutée pour les deux autres maisons (1). C'est la meilleure preuve qu'au début du XVIe siècle, les biens de l'hôpital Sainte-Catherine avaient été usurpés, donc, que l'hospitalisation y était nulle ; d'ailleurs, en 1534, il faudra l'aménager, tout comme la Chanal, pour recevoir les orphelins de l'Aumône Générale (2).

Il semble, donc, que les deux hôpitaux de la Chanal et de Sainte-Catherine, avant le 5 Mars 1534 (3), où ils deviennent le refuge dès orphelins de l'Aumône, n'aient, dans les siècles antérieurs, à aucun moment, reçu et hospitalisé des enfants de cette catégorie.

Mais, d'autre part, toute une série de documents et d'assertions prétendent qu'au contraire, ces deux hôpitaux recevaient, déjà, des orphelins : je me dois maintenant de les examiner.

B) *La légende de la Chanal et de Sainte Catherine* :

1° Nous lisons, d'abord, dans l'histoire manuscrite de Lyon, en latin, du P. Builloud (1647) (4), que l'hôpital Sainte-Catherine recevait, probablement, « probabiliter », depuis l'an 1200, environ, les jeunes orphelines qui y étaient élevées par les deniers publics ; il place cette nouvelle destination de l'hôpital, postérieurement à la suppression de la porte Saint-Marcel, voisine de l'hôpital, c'est-à-dire à l'entrée de Sainte-Catherine dans

début série B, et, Inv. Arch. Hospital, même série. 1, 2). Les rect. de l'H. D. resteront recteurs de Sainte Catherine jusque vers 1575 ; l'A. G., à laquelle ils avaient prêté une partie de la maison en 1534, pour y loger les orphelins, devint alors pleinement propriétaire de Sainte Catherine, hôpital, tènement et rente.

(1) DRIVON. — *Hôp. de la Chanal*, p. 12-13.

(2) « L'hospital Sainte-Catherine sera *acoustré* pour y retirer et coucher les pouvres filles orphelines lesquelles seront nourries aux despens « de ladicte Aulmosne et a esté commis Humbert Gimbre pour y trouver « Recteur et femmes veuves pour y ordonner et tenir le compte de la « despense à sa discrétion » (28 février 1534. n. s.) (Arch. de la Charité, E4, décision recopiée dans les registres récapitulatifs du XVIIIe s., E1 f., 18, « — E86, ch. VIII, *Adoptives*).

(3) C'est le jour où les Directeurs désignés, Philippe Bertrand, pour Sainte Catherine, et, Antoine La Rousse, pour la Chanal, ont commencé leur service. (E4, f. 14r et v).

(4) Mss. Biblioth. Municip. de Lyon, *Fonds Coste*, n° 950, P. BUILLOUD. — *Lugdunum Sacroprofanum*, 2 tomes, Lyon, 1647.

la Ville (1). Il prétend, aussi, pour la Chanal, qu'une entente entre les consuls et les chanoines de Saint-Paul, après la suppression du prieuré, convertit la maison en un « orphanotrophium des jeunes pupilles « lyonnais » (2).

Remarquons d'abord que de telles assertions d'un auteur très postérieur, puisqu'il écrivait au XVIIe siècle, pêchent par *le manque total de preuves*; l'auteur ajoute, en plus, « *probabiliter* », pour ce qui concerne Sainte-Catherine. Il paraît étrange, en plus, que l'hôpital Sainte-Catherine, se trouvant transporté dans la ville par la suppression de la porte Saint-Marcel, devienne, ipso facto, un orphanotrophium ; nous avons dit qu'il fallait, plutôt, lui reconnaître le caractère nouveau de « nosoconium ». Pour la Chanal, la soi-disante convention entre les chanoines et les consuls ne se retrouve nulle part ; il faut croire que Builloud, mal renseigné, a fait, par là, allusion à l'entente intervenue en effet, mais, précisément, en 1534, entre les chanoines et les recteurs de l'Aumône placés eux-mêmes au début sous la tutelle du consulat.

D'ailleurs on s'aperçoit vite que Builloud ignore complètement, sinon la création de l'Aumône Générale, mais son œuvre des orphelins ; d'après lui, il

(1) Builloud. — *Op. cit.*, II, f. 32r (v. aussi f. 27r) : « Diximus supra « (f. 27r), in suburbio olim dicto seine, ante portam S. Marcelli, fuisse « eleemosinarium seu Xenodochium in honorem Se Catherine, quod pro- « batur ex litteris patentibus francisci I, regis, An. C. 1524.... Circea An. « C. 1200, Hospitale illud, sublata porta S. Marcelli, *destinatum fuisse « educandis puellis orphanis* (en marge : *probabiliter*), quibus preter vic- « tum et vestitutum *magistra assignata est publicis impensis* ad illarum « instructionem tam in pietate quam in lanificio et aliis operibus ; pos- « tea, vero, ut videbimus (cf. titre où Bouilloud parle de l'Aumône Géné- « rale), ex hac domo in domum novam Charitatis translatæ sunt ».

(2) « Diximus etiam indice de fundatione Monasterium Virginum.?. « Canalis (Cf. t. II, f. 268) vulgo Sti Martini La Chana fundationis iui- « tia accepisse per Joannem de Talaru Archiepisc. Lugd..... Illud ? « monasterium, collapsa ?. disciplina religiosa, ?. Fuisse et bona illius « venta capitulo Sti Pauli authoritate Caroli Borbonii Cardinalis et « Archiepiscopi Lugd.. *Illo tempore conventum inter canonicos et consules « ut domus La Chana cederet in orphanotrophium pupillorum Lugdunen- « sium quibus publicis impensis assignatus est magister sacerdos*, qui « eosdem pietate christiana informaret, et, primis.?.. rudimentis im- « bueret : postea ex illa domo orphani... Lugdunenses educti sunt et in « domum Charitatis translati ».

semblerait que l'Aumône Générale consista essentiellement en des distributions de secours aux pauvres de la ville ; d'après lui, les enfants, dont il constate l'installation à la Chanal et Sainte-Catherine, y seraient déjà depuis un lointain passé ; au XVIIe siècle, ils passeront, nous dit-il, dans le bâtiment nouveau de l'hôpital de la Charité. Il est vrai qu'alors les orphelins quittèrent la Chanal et Sainte-Catherine pour la nouvelle maison de Bellecour ; mais, des documents historiques absolument certains nous l'attestent, ils y furent installés en 1534, et, y auraient-ils déjà été dans le passé, il y eut, à cette époque, une réorganisation certaine du service, dont on aurait aimé que Builloud dit quelques mots.

2° Néanmoins, un document, que nous révèlent indirectement les archives hospitalières, corroborerait l'opinion du P. Builloud ; dans une pièce imprimée de 1746, intitulée « Abrégé Historique des « Adoptions pratiquées à l'Aumône Générale de Lyon » nous lisons, au début, les lignes importantes suivants (1) :

« Avant la réunion de toutes les œuvres de Charité « et aumônes qui se pratiquoient à Lyon, sous la « dénomination d'Hôpital-Général, on voit par un « Terrier de 1477, fait au profit de l'Hôpital de « Sainte-Catherine, que les filles orphelines y étoient « reçues et élevées par les soins de MM. les Conseil- « lers de la Ville, aujourd'hui connus sous le nom « de Prévot des Marchands et Echevins et par les « Bourgeois et Citoyens qu'ils nommoient ; que, de « même, les Garçons orphelins étoient élevés dans un « autre Hôpital appelé « La Chanal »... »

Ce terrier de 1477, que ne subsiste-t-il actuellement ! Il n'en reste, malheureusement, que des bribes inutilisables (2) ; il en était déjà ainsi, en 1827, à

(1) Arch. de l'Hôtel-Dieu, Boîte 287 (imprimé à Paris, chez P. G. Le Mercier, rue Saint-Jacques, au Livre d'Or).

(2) J'ai consulté personnellement ce qu'il en reste, *il n'y a rien sur l'assistance à Sainte Catherine.* Toutes les reconnaissances mentionnées

l'époque de la Pétition des Orphelins, dont je vais bientôt parler (1). Plus grave, existait-il même, encore, du temps de l'auteur de l'Abrégé ? Celui-ci écrit en 1746 ; or, en tête d'un inventaire des Archives de 1742, on lit que tous les terriers des rentes de Sainte-Catherine ont été brûlés à la forme des décrets (2). L'auteur tiendrait-il, alors, ce renseignement de source indirecte ? Je le crains fort, et, dans ces conditions, quelles possibilités d'erreur ou simplement d'exagération ! D'ailleurs, nous savons qu'à cette époque du xv[e] siècle, où le terrier mentionnerait la présence des orphelines à Sainte-Catherine, des documents contemporains déjà cités (legs de 1476, transaction de 1495) sont vraiment défavorables, et, attes-

sont dites être faites au recteur, qualifié souvent de « moderne recteur », de Sainte Catherine (et à ses successeurs), c'est tout. Le texte que nous avons n'est, de plus, qu'une copie du terrier de 1477, remontant, au plus tard, au xvii[e] s. (Arch. de la Charité, B[14]).

(1) Rapport de M. Journel, avocat-administrateur, 11 *juillet* 1827, sur la Pétition de 1826. « On ignore, y lit-on, à quelle époque il (l'hôpital « Sainte-Catherine) devint un hospice.

« On ignore même quelle nature de misères il fut destiné à recueillir « et à soulager dans son origine ; des *documens existans dans vos archi-* « *ves nous apprennent seulement qu'un terrier de* 1477, *aujourd'hui* « *impossible à retrouver*, signalait cet hospice comme ayant pour objet « de donner asyle (*sic*) aux filles orphelines qui y étaient reçues et élevées « par MM. les Conseillers de ville et par les bourgeois et citoyens qu'ils « nommaient ». (Ces « *documens existans dans vos archives* » visent manifestement « *L'Abrégé Historique des Adoptions* », qui se trouve d'ailleurs conservé dans les Archives Hospitalières dans la même boîte que ce rapport et ceux de 1815) (Arch. de l'H. D., Boîte 287).

(2) Arch. de la Charité, D 12 ; Inv. des Arch. Hospit., II, D, p. 12. Cf., également : a) *B*[19], Incendie, dont les dégâts sont constatés par procès-verbal, en 1686, de l'étude de M[e] Rougnard, procureur ès cour de Lyon, dégâts affectant *cinq terriers de la rente de Sainte Catherine*. b) Déjà, au xvi[e] s. : Les Recteurs de l'Aumône Générale demandent « aux recteurs de « l'hospital de quicter et remettre à ladicte aulmosne au bénéfice des « paouvres d'icelle *une petite rente ou censive noble qui deppend de l'hos-* « *pital de saincte catherine*, laquelle et maison duquel hospital de Saincte « Catherine ont esté cy devant baillées et remises à ladicte aulmosne « pour le lougis des filles adoptifves d'icelle *de laquelle rente l'on n'a* « *peu encores rien recouvrer* A FAULTE DE TERRIERS,.. a esté résolu que « pour le bien et bénéfice des paouvres d'icelle aulmosne ladicte rente leur sera quictée et remise... » (Arch. Municip. Lyon, BB 104, f. 69[r] et [v]) (5 *Mai* 1580) (cf. sur cette délibération, Inv. des Arch. Hosp., I, B, p. 1). Dans ces conditions, il paraît bien improbable que les terriers de Sainte Catherine soient encore indemnes au xviii[e] s, si, au xvi[e] s., on ne les retrouvait déjà plus !

tent, simplement, la présence de pauvres secourus par l'hôpital.

En voulant trop prouver, de plus, l'auteur retourne sa preuve contre lui-même : il ne se contente pas, en effet, de nous dire que ce terrier de 1477 nous apprend que les filles orphelines étaient élevées à Sainte-Catherine par les Consuls, — admettons-le pour l'instant — mais que ce même terrier nous apprend aussi que les « Garçons orphelins » étaient élevés dans un autre hôpital appelé « la Chanal ». Or, vous savez tous, n'est-ce pas, ce qu'est un terrier : recueil de titres de propriété et des actes juridiques passés sur elles ; on n'y insère pas habituellement des commentaires sur leur destination sociale, mais il est encore bien plus extraordinaire qu'il y soit question de la destination sociale d'une autre maison qui n'a avec la première aucun rapport : c'est pourtant ce que veut nous faire croire l'auteur de l'Abrégé en prétendant que le terrier de 1477 de Sainte-Catherine nous apprend également que les orphelins étaient reçus à la Chanal, mais, l'auteur est pris, là, en flagrant délit d'erreur, car nous avons vu que la Chanal n'était même pas alors un hôpital, mais un monastère de religieuses, puisque, deux ans après, il fut supprimé, les religieuses se débauchant ; avec des religieuses — même dissolues — on ne serait pas allé mettre des orphelins !!!

3° Mais, où la légende de Sainte-Catherine commence véritablement, c'est avec l'extraordinaire pétition, adressée, en 1826, à la Chambre des députés, au nom des orphelins légitimes de la Charité, par un certain Perenon, dont on ignore la qualité. Le texte imprimé, et, son addition manuscrite de 1827 se trouvent aux Archives Hospitalières (1); on peut voir un double du premier à la Bibliothèque Municipale de Lyon, avec la mention biographique du Catalogue que ce Perenon serait mort en la maison de détention

(1) Arch. de l'H. D., Boite 287 (où se trouvent également le rapport sur cette Pétition de M. Journel, déjà cité, et, les rapports sur la première pétition de 1815, ainsi que l' « Abrégé Historique des Adoptions »)

d'Embrun! Deux mots sur l'origine de cette pétition : l'adoption des hôpitaux de Lyon avait été abolie au moment de la Révolution et le nouveau régime hospitalier ne l'avait pas rétablie. Les orphelines légitimes réclamèrent, en 1815, à S. A. R. Monsieur, le rétablissement de leurs privilèges; devant l'insuccès de cette première démarche, elles la renouvelèrent en 1826 à un moment qu'elles jugèrent plus favorables à la restauration d'un privilège de l'Ancien Régime, par l'entremise de ce Perenon. Or, celui-ci, pour faire valoir les droits de ses protégées, nous accable de renseignements vraiment étonnants touchant surtout l'Hôpital de Sainte-Catherine. Je me contenterai de résumer devant vous l'histoire que nous relate cette extravagante épître, merveilleuse « légende dorée » de Sainte-Catherine de Lyon.

Vers l'an 1200, écrit Perenon, fut fondé un Hospice dédié à Sainte-Catherine en faveur des orphelines. Il fut d'abord administré par un commandeur, et ensuite par les Conseillers de la Ville. Philippe-Auguste, nous dit sérieusement l'écrivain, à son passage à Lyon, pour se rendre en Palestine, en est regardé, comme « l'immortel fondateur ». La suite de la pétition est vraie, dans son ensemble, pour toute la période de 1534 à 1789, et, on peut raisonnablement penser que l'auteur, en l'écrivant, a abandonné alors la période des origines. Mais, dans l'addition à la Pétition, nous sommes en plein extraordinaire: « on « sait qu'en 1014, y lit-on textuellement, les Cathe- « rines étaient gouvernées par des veuves, et, leur « costume était alors une ceinture rouge, une robe « blanche, dite de viganderie,... Vers 1220 (quelle « précision!), le Pape (après le Roi!) organisa leur « communauté en corporation plus uniforme... ». Il ajoute, un peu plus loin, qu'Innocent IV accorda de nombreuses indulgences aux Lyonnais, le jour de la fête de la Transfiguration, à cause « d'une Catherine », nommée Mlle D'Eglise, préservée miraculeusement du tonnerre dans l'église de leur Hôpital! Les « Catherines », ajoute Perenon, accueillirent les

pauvres affamés de 1533 (double erreur car l'on sait que la famine, qui fut la cause de la création de l'Aumône-Générale, eut lieu *en 1531* et surtout ce ne furent pas les Catherines qui aidèrent à l'instauration de l'Aumône, comme le dit textuellement l'auteur, mais, l'Aumône qui installa les orphelines à Sainte-Catherine!). Quant aux lignes qui suivent, relevons seulement, entre autres curiosités, que « la princesse « Ultrogothe », épouse du roi Childebert, est considérée par le pétitionnaire, comme « désignée par « d'anciennes chroniques », comme la première fondatrice des Catherines, pour lesquelles elle constitua 100 écus de dot.

Une histoire de Lyon du XVIIe siècle, un document des archives hospitalières du XVIIIe siècle, et, une pétition à la Chambre des députés du XIXe siècle nous laisseraient donc facilement entendre que les orphelins légitimes des deux sexes étaient élevés, les filles, à Sainte Catherine, les garçons, à la Chanal, par le Consulat, bien avant la fondation de l'Aumône Générale en 1534. Si nous suivons ces auteurs, les recteurs de l'Aumône n'auraient fait, à cette date, que renouer la tradition rompue, peut-être, pendant un certain temps d'abandon des orphelinats; l'*assistance aux enfants pauvres aurait été pratiquée à Lyon, depuis la plus haute antiquité, Childebert peut-être, Philippe-Auguste, au moins*. Une magnifique histoire se déroule devant nous:

Alors que Childebert fondait Notre-Dame de Lyon, Ultrogothe créait la Maison des Catherines qu'elle plaçait sous la tutelle des Bénédictines de Saint-Pierre. Sainte-Catherine-du-Val s'épanouit à nouveau sous Philippe-Auguste, qui en fit l' « immortel » restaurateur, lors de son passage à Lyon, à la tête de ses Croisés; sous ses successeurs, 160 jeunes orphelines, vêtues d'une robe blanche à ceinture rouge, formaient une noble association au sein du bel et vaste Hôtel du Parc, qui fut construit pour elle. Riches et pauvres, — car il y avait des riches! — elles formaient une admirable Société de secours mutuel, où les plus

âgées s'occupaient des toutes jeunes, et les élevaient. Il faut signaler ce magnifique habit bleu royal, qu'elles obtinrent plus tard comme signe de leur légitimité, et qui les encourageait au bien, ainsi que leurs frères « de l'Hospice Royal de Saint-Martin de la Chanal ». Catherine de Médicis leur donna, à l'Hôtel de Ville, la salle d'Henri IV, — savourez l'anachronisme! —, Louis XIII leur envoya un bout de son cordon bleu, sans parler de moindres bienfaiteurs, jusqu'à ce que, par une mesure bien justifiée pour une si ancienne et noble institution, Louis XVIII, enfin, ne voulant pas être en retard sur ses prédécesseurs, fit, en 1814, une Ordonnance, — inconnue du Moniteur! — pour le rétablissement de la maison, dont les journaux du temps ont cité cette phrase bien remarquable, qui montrait la sollicitude royale pour une si royale maison : « Nous rendons à notre bonne ville de Lyon ses « anciens droits pour le rétablissement des Cathe- « rines, à la demande des Lyonnais, faite à notre « Bien-Aimé frère, Monsieur »!

Il faut ajouter à ce tableau enchanteur, — ce que ne fait pas le pétitionnaire — que les fouilles entreprises lors de la démolition de l'Hôtel du Parc, en 1859, amenèrent la découverte, sur l'emplacement de l'Hôpital, d'inscriptions et de médailles, maintenant au Palais Saint-Pierre, de Trajan, Adrien, Marc-Aurèle (1), qui furent en leur temps les bienfaiteurs des orphelins, — comme si, à cette époque lointaine, les Romains avaient eu ce lieu de la Condate en particulière vénération et pressentaient déjà sa future destinée!

Les vieilles pierres de l'ancien Hôpital de Sainte-Catherine, s'il en reste encore, doivent tressaillir d'aise devant l'évocation charmeuse de la magnifique histoire de la maison qu'elles soutinrent; ce vieux « xenodochium » de nos pères n'aurait vraiment jamais pensé être l'objet, un jour, lui aussi, comme

(1) Martin-Daussigny. — *Revue du Lyonnais*, IIe Série (Nlle Série), t. XIX, p. 403. — *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, Section Lettres t VIII, 1859-60, p. 129.

tant de personnages à la mode, d'une histoire romancée! mais il est temps de revenir à l'histoire tout court, et, d'essayer de débrouiller au juste toutes ces invraisemblances.

Ma conclusion consistera en la seule constatation *des trois points* historiques suivants :

1° *Il est certain* que l'Aumône Générale, *en Mars 1534*, quelques semaines après sa fondation, *installa dans des maisons où ils n'y étaient certainement pas à cette époque*, les orphelins qu'elle décida, seulement, le 25 janvier précédent, d'abriter, de nourrir et d'élever; *on installa, alors, les garçons à l'Hôpital de la Chanal et les filles à celui de Sainte-Catherine.*

2° *Il est certain* que la *Maison de la Chanal* a été, jusqu'en 1479, *un Monastère* de « repenties » (Xe S.-1377), d'abord, de Bénédictines ensuite (1377-1479). Les chanoines de l'Eglise collégiale de Saint-Paul devinrent alors propriétaires de la maison *qui*, *seulement à partir de cette époque*, *prit le titre d'hôpital*; aucune pièce authentique n'apporte la preuve que, de 1479 à 1534, il ait reçu les orphelins, *tous les documents du moment convergent*, *au contraire*, *pour attester que*, *pendant ce temps*, *il était abandonné et sans aucune hospitalisation.*

3° *Il est certain*, par contre, que la maison de Sainte-Catherine, est *depuis le Moyen Age*, *un hôpital*, vraisemblablement réorganisé au milieu du XIIIe siècle.

a) Un acte de 1262 nous apprend que l'*Hôpital recevait*, *dans un local distinct*, *les femmes en couches*.

Un acte de 1495 *qu'il donnait la nourriture* « *aux « pauvres du Christ* » qui y affluaient, *entretenait des draps et ensevelissait les morts*.

b) *Il est raisonnable* de penser que, primitivement, simple « *xenodochium* », recevant les pèlerins et les voyageurs, il recueillit, *à partir du XIIIe siècle*, après l'extension de la ville, *les pauvres et les malades*, et pratiqua la même assistance que les autres hôpitaux de la ville, et, particulièrement, *l'hôpital du Pont du*

Rhône, placé à l'extrémité Sud de la ville, comme lui, à l'extrémité Nord; pas plus que lui, il ne dut recevoir les enfants exposés, et, rien n'indique la présence d'orphelins. *Aucun acte des XIIIe, XIVe et XVe siècles ne fait mention d'enfants à Sainte-Catherine.*

c) Enfin, *abandonné*, comme le témoignent les Lettres Patentes de 1524, il était libre, en 1534, pour recevoir les orphelins de l'Aumône-Générale.

Au contraire, l'hospitalisation par la ville de ces mêmes orphelins, avant 1534, autrement dit, *l'existence, à Sainte-Catherine, d'un « orphanotrophium » dès le XIIIe siècle*, ou, plus tôt, ne repose sur aucun fondement solide, à vrai dire, sur aucune base connue ou vérifiable. Les auteurs, qui ont avancé cela, soit prudemment, soit ouvertement, sont des écrivains très postérieurs, qui, constatant la présence d'enfants à Sainte-Catherine ou à la Chanal pendant un certain temps, n'ont pas pris la peine de vérifier la date exacte de leur réception et l'ont repoussée à des dates trop anciennes et incontrôlables.

En conclusion, malgré le rejaillissement de gloire, qui en pourrait résulter pour ma cité Lyonnaise, *je me refuse, jusqu'à preuves nouvelles, à admettre l'existence d' « orphanotrophia » à Lyon, dès le Moyen Age*, à Sainte-Catherine, comme à la Chanal. La belle œuvre des Orphelins Légitimes, créée par l'Aumône-Générale en 1534, est un titre assez glorieux pour le Lyon charitable de nos Pères, pour que l'on n'ait pas besoin de lui rechercher des titres antérieurs douteux, et, d'ajouter à l'histoire, déjà fort belle, la légende charmeuse, j'en conviens, mais simple légende, des « Maisons Royales de Saint-Mar- « tin de la Chanal et de Sainte-Catherine du Val », avec ses jeunes filles, vêtues de blanc, protectrices de la Cité.

RAPPORT SUR LE MUSÉE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE ET LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ

Pendant l'année 1934 notre musée a reçu des dons intéressants.

Parmi ces dons signalons des gravures de l'ancienne faculté de médecine, des gravures et autographes de Chaussier — de Nélaton, de Trousseau, de Lamarck — une médaille de Delherm, une médaille du Pr Rathery.

Les familles Jouart et Marengo ont offert le portrait à l'huile de leur oncle Ludger Lallemand.

M. le Doyen nous a fait remettre la robe du Professeur-chirurgien Richet, et du Pr Potain.

Enfin, M. Brodier nous a remis tout récemment un buste de Bichat,, un buste de Bazin et un portrait de Trousseau provenant de la collection de M. Louste.

M. Guelliot nous a donné une gravure représentant le Pr H. Landouzy et M. Dally un instrument en verre qui paraît être un tire-lait.

La bibliothèque s'est enrichie de nombreux éloges exposés de titres, Revues, etc..., offerts pour la plupart part par notre dévoué vice-président, M. Brodier et par M. Torkomian.

Notre bibliothèque renferme actuellement 1552 ouvrages.

Il convient de signaler que pendant l'année 1934 de grands travaux d'éclairage ont été exécutés, les vitrines ont des rampes lumineuses qui mettent en valeur nos collections. Il ne manque plus désormais qu'un garçon qui pourrait entretenir la salle, et, qui pourrait faire

visiter, certains jours, comme cela a lieu pour le musée Orfila.

Enfin, les quelques tableaux que nous avons vont être avantageusement exposés dans la galerie qui précède la salle Debove, ainsi qu'il en avait été question.

Je tiens à remercier M. le Doyen, M. le Pr Laignel-Lavastine qui ont fait installer l'électricité, et nos généreux donateurs, notre dévoué président, M. le Pr Mauclaire, et nos amis de la première heure, MM. Brodier, Guelliot, Mousson-Lanauze et Torkomian.

Nous espérons que, cette année, notre musée s'enrichira encore davantage.

Dr R. Neveu.



DOCUMENTS

Documents iconographiques relatifs à J.-C. GILIBERT

Par le Professeur J. GUIART

Le seul portrait de Gilibert, qui soit vraiment connu, est celui qui figure en frontispice dans son *Abrégé du système de la nature de Linné*, paru en 1802; il est de Wexelberg et la gravure de Sallin Il doit être en réalité antérieur d'un certain nombre d'années, car Gilibert possède encore tous ses cheveux et, suivant la mode du XVIIIe siècle, il porte encore la queue retenue par un ruban, mode qui paraît avoir pris fin vers 1795.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon possède de Gilibert un petit buste de plâtre, mesurant 29 centimètres de hauteur; il est dû au sculpteur Martin, qui mourut en 1804. Il a dû le faire peu de temps avant sa mort, car Gilibert est devenu très chauve; son front est fortement dégarni et il porte une couronne de cheveux descendant jusqu'aux oreilles. Toutefois il porte encore le catogan.

Le Musée historique de la Faculté de Médecine de Lyon possède de Gilibert un médaillon de terre cuite dû au sculpteur Chinard; il a été offert au musée par le Doyen Lortet, qui a écrit, au dos, de sa main : « Jean Emmanuel Gilibert, professeur de Botanique à Lyon, médecin des Hôpitaux, ancien médecin du dernier Roi de Pologne Stanislas; né en 1741, mort à Lyon en 1814, à l'âge de 73 ans. Médaillon fait pour ma grand-mère Clémence Lortet par le sculpteur Chinard ». Il est en effet signé : Chinard de Lyon. Il est probable qu'il fut exécuté entre l'année 1809 où Gilibert et Mme Lortet collaborèrent au *Calendrier de Flore* et l'année 1813, date de la mort de Chinard. Il serait donc postérieur au buste de l'Académie. Cette fois en effet le catogan a disparu; ils ont néanmoins une grande ressemblance.

Le Musée historique de la Faculté de Médecine possède encore un grand buste de terre cuite, qui mesure 62 centimètres de hauteur; il est signé Legendre 1835. Ce serait l'original d'un marbre, qui se trouve au Palais Saint-Pierre et qui fait partie de la collection des Lyonnais célèbres, collection due au scupteur Legendre-Héral, élève de Chinard et ancien professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon. C'est une œuvre classique faisant le plus grand honneur à son auteur; mais elle offre infiniment moins de vie que les deux œuvres précédentes.

Le Musée historique de la Faculté de Médecine de Lyon possède enfin les moulages en plâtre de deux médailles existant au Musée Czapski, dépendance du Musée national de Cracovie. Ces moulages m'ont été envoyés par le Dr Loth, professeur d'Anatomie à l'Université de Varsovie. Ces médailles sont simplement de modules différents (35 et 27 mm.) et la petite ne diffère guère de la grande que par la suppression d'une couronne de chêne au revers.

L'avers porte un profil avec la légende : « Stanislas Auguste, par la grâce de Dieu Roi de Pologne et grand duc de Lithuanie ». Le revers porte une longue inscription, qu'on peut traduire ainsi : « Médaille de sauvetage décernée à Onofrius Orlowski, répétiteur très consciencieux de Botanique à l'Université de Vilna, pour avoir découvert et empêché les attaques criminelles dirigées contre la vie, si utile et si chère au peuple et au Roi, de son Maître Jean Gilibert, professeur d'Histoire naturelle, 1782 ». On sait en effet par Prost de Royer (*Dictionnaire de Jurisprudence*, t. III, p. 427) et par Gilibert lui-même (*Aperçu sur le magnétisme animal*, 1784, p. 73-76) que ce dernier aurait failli succomber en Pologne à trois tentatives d'empoisonnement; les médailles nous le confirment et nous apprennent que Gilibert dut la vie à son préparateur Orlowski. C'est en somme en l'honneur de ce dernier que Stanislas Auguste aurait fait frapper les médailles, pour le remercier d'avoir sauvé la vie si précieuse de Gilibert.

La tradition lyonnaise prétend que Gilibert possédait un exemplaire en or de la médaille, de la grande probablement. Mon Collègue et ami le Pr Lannois, collectionneur averti de médailles médicales, l'a donc cherchée, mais il n'a pu la trouver ni dans les collections de la Ville de Lyon, ni à Paris, au cabinet des médailles. Mais il a fait néanmoins une bien intéressante trouvaille : celle de la boîte qui contenait certainement la fameuse médaille. Sa-

chant que le fils de Gilibert, Stanislas, avait légué sa fortune à l'Ecole Lamartinière, il est allé voir le Directeur; or dans le Musée de l'Ecole ils ont trouvé une boîte en thuya et écaille, portant sur son couvercle une miniature qui l'authentifie. Elle représente en effet deux génies dont l'un cache la médaille que l'autre découvre; au-dessous on lit deux inscriptions latines, qu'on peut traduire ainsi : « Ce que la modestie cache, l'amitié le découvre » et l'autre : « En souvenir du sauvetage de Jean Gilibert ». Lyon possède donc la boîte; espérons qu'un jour viendra où la médaille en or se retrouvera dans quelque collection. Puisse la présente publication y contribuer!



BIBLIOGRAPHIE

ARTHUS. — La Renaissance de la Médecine humorale de Auguste Lumière.
Arch. hospital. (Paris), a. 7, n° 2, fév. 1935, p. 77.

BEN MILAD (A). — La syphilis en Tunisie au XVIIIe siècle, d'après le manuscrit du médecin tunisien Ahmed Dihmani.
Tunisie méd., a. 28, n° 10 *bis*, déc. 1934, p. 323.

BUSCHAN (G.). — Der Kaiserschnitt in der Völkerkunde.
Zeits. f. ärztl. Fortbild., a. 32, n° 5, 1er mars 1935, p. 148.

CLÉMENT (F.-P.). — Regard sur la satire médicale au XVIIe siècle.
Thèse de Bordeaux, 1934, 17 déc., n° 59. (*Bordeaux, imp. Delmas*).

COLIEZ (R.). — Le Dr René Gilbert, professeur à l'Université de Genève.
Les Cahiers de radiologie (supp. *de la Gaz. méd. de France*), n° 16, fév. 1935, p. 297.

COLIEZ (R.). — Charles Grandclaude (1890-1934).
Les Cahiers de radiologie (suppl. de la *Gaz. méd. de France*), n° 16, fév. 1935, p. 307.

DRAKE (T.-G.-H.). — Infant welfare laws in France in the 18 th century.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 1, janv. 1935, p. 49.

ELGOOD (C.). — A treatise on the bezoard stone by the late Mahmud bin Masud the Imâd-ul-Din.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 1, janv. 1935, p. 73.

HARTUNG (E.-F.). — St-Francis and medieval medicine.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 1, janv. 1935, p. 85.

HAVÉ (P.-A.). — Sages-femmes et Ecole d'accouchement à Colmar.
Thèse de Strasbourg, 1934, n° 60. (*Colmar, imp. Alsatia*).

HÉCAEN (H.-H.-O.). — Manie et inspiration musicale. Le cas Hugo Wolf.

Thèse de Bordeaux, 1934, 14 déc., n° 53. (*Bordeaux, imp. J. Bière*).

HERMANN (H.). — Maurice Doyon (1863-1934).
Journ. de médec. de Lyon, a. 16, n° 362, 5 fév. 1935, p. 89.

JUSKIEWENSKI (G.). — L'histoire de la psychiatrie : Joseph Fouché.
Arch. intern. de neurol. (Paris), v. 1, mars 1934, p. 113.

LENORMANT (C.). — Edouard Quénu (1852-1933). [Leçon faite à l'hôpital Cochin, le 29 novembre 1934].
Bulletin médical, a. 49, n° 9, 2 mars 1935, p. 151.

LICHTWARDT (H.-A.). — Ancient medicine in modern Persia.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 1, janv. 1935, p. 81.

MARILLEAU (R.-F.). — Essai sur les maladies des personnages de Balzac.
Thèse de Bordeaux, 1934, 19 déc., n° 77. (*Bordeaux, imp. Delmas*).

MARION. — M. César Roux, de Lausanne (1857-1934). [Nécrologie].
Bull. Acad. de méd. (Paris), séance du 29 janv. 1935; *Paris méd.*, a. 25, n° 10, 9 mars, p. XI (Ann.).

MIDDLETON (W.-S.).—William Wood Gerhard (1809-1872).
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 1, janv. 1935, p. 1.

MILLAR (W.-M.). — Dupuytren.
Amer. Journ. of surg., n. sér., v. 27, n° 2, fév. 1935, p. 377.

OLIARO (T.). — Morbus totius substantiæ.
Boll. d. Istit. storico ital. d. arte sanit., a. 14, n° 5, sept.-oct. 1934, p. 223.

PAZZINI (A.). — Il Dottrinale medico nell' « Acerba » di Cecco d'Ascoli.
Boll. d. Istit. storico italiano d. arte sanit., a. 14, n° 5, sept.-oct. 1934, p. 230.

PÉHU (M.). — Le Pr Charles Porcher (1873-1933).
Journ. de médec. de Lyon, a. 16, n° 362, 5 fév. 1935, p. 93.

SADI (L.-M.). — The millenium of Ar-Razi (Rhazes).
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 1, janv. 1935, p 62.

SCHILLING (V.). — Wilhelm His (1863-1934).
Deuts. Arch. f. Klin. Mediz. (Berlin), v. 177, n° 2, 28 déc. 1934, p. I.

SCHMIDT (W.-J.). — S. Ramon y Cajal.

Zeits. f. wissensch. Mikroskopie, v. 51, n° 3, janv. 1935, p. 361.

Schmidt-Ott. — Julius Strasburger [1871-1934].

Deuts. Arch. f. Klin. Med. (Berlin), v. 177, n° 2, 28 déc. 1934, p. XI.

Shnyderovitz (A.). — La médecine dans l'Antiquité hébraïque d'après la Bible et le Talmud.

Thèse de Toulouse, 1934, oct., n° 129. (*Toulouse, Dirion et Labadie*).

Singer (C.). — Histoire de la biologie. Préface du Dr Laignel-Lavastine. Edition française par le Dr F. Gidon.

Paris, Payot, 1934, in-8°, 613 p., 181 fig.

Stuck (W.-G.). — Historic backgrounds of orthopedic surgery.

Ann. of med. history, n. sér., vol. 7, n° 1, janv. 1935, p. 36.

Trillat (A.). — Balzac et la médecine.

Presse méd. (Paris), a. 43, n° 18, 2 mars 1935, p. 353.

Verd (Y.-B.). — Le Gréco. Remarques sur la peinture et la folie.

Thèse de Bordeaux, 1934, 5 déc., n° 37. (*Bordeaux, imp. J. Bière*).

Villela (E.). — Carlos Chagas [1879-1934].

Memorias do Instit. Oswaldo Cruz (Rio de Janeiro), t. 29, 1934, n° 1, p. I.

Volkmann (R. v.). — Martin Heidenhain und die mikroskopische Technik.-Zu seinem 70. Geburtstage.

Zeits. f. wiss. Mikroskopie, v. 51, n° 3, janv. 1935, p. 309.

Waring (J.-I.). — Medicine in Charlestown in 1750-1775.

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 1, janv. 1935, p. 19.

Winans (H.-M.). — Evolution of the concept of fever in the 19 th century.

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 1, janv. 1935, p. 27.

Zembrzuski (L.). — Importance des études d'histoire de la médecine.

Medycyna (Warszawa), n° 4, 21 fév. 1935, p. 109.

Dr Hahn.

Comptes-Rendus

M. Mayonade. — *La maison des blessés de Longpré-les-Amiens (1597), premier hôpital d'armée en France.* — (Extrait des Archives de Médecine et de Pharmacie militaires t. CI, n° 5, novembre 1934).

Quand, en 1597, Henri IV assiégea Amiens dont les Espagnols venaient de s'emparer par surprise, le royaume ne s'était pas encore complètement relevé de l'état d'anarchie dans lequel l'avaient plongé près de trente ans de guerre civile.

La trésor était vide, l'armée désorganisée et d'un recrutement devenu difficile par suite des pertes causées par les guerres de religion.

Comme la prise d'Amiens présentait à tous les points de vue une importance capitale, le roi, secondé par Sully, prit des dispositions disciplinaires et hygiéniques, nouvelles pour l'époque et qui n'ont pas été dépassées au cours de la dernière guerre.

D'après des renseignements nombreux et puisés aux meilleures sources, M. Mayonade nous montre le corps assaillant, d'abord fort de 20.000 puis de 40.000 hommes, installé à la Madeleine de telle façon que le camp offrait l'aspect d'une ville nouvelle.

Un Prévôt de la Santé, disposant d'un personnel spécialisé, était chargé de l'enterrement des morts. Il faisait nettoyer les rues et les logements, enlever les immondices et les fumiers et enfouir dans de grandes fosses les cadavres d'animaux, le sang et les déchets provenant des centres d'abat. Des ordonnances réglementaient l'emplacement et l'usage des feuillées et tous ceux qui les transgressaient payaient une forte amende.

Comme la Somme, bien que voisine, ne contenait que de l'eau souillée, on allait, à l'aide de nombreux tonneaux, chercher de l'eau « bonne à boire » à quatre fontaines distantes du camp d'une 1/2 heure.

Mais ce qui, pour l'époque, paraît plus extraordinaire, c'est l'installation au village de Longpré, voisin du camp, d'un *hôpital de campagne*.

Dès le début, malades et blessés sont logés au presbytère et dans les maisons voisines de l'Eglise. Mais leur nombre

augmentant, on dut dresser en plein champ quinze ou seize grandes tentes ou pavillons.

Un aumonier du roi fut placé à la tête de la direetion et les fonds recueillis furent eonfiés à des administrateurs éprouvés et dont la gestion fut telle qu'ils suffirent à couvrir les frais pendant les deux mois environ que fonetionna l'Hôpital.

Afin de ne pas obérer le trésor, ees fonds furent fournis par un prélèvement sur la solde des soldats prenant part au siège, par un appel à la eharité « des Prinees, Seigneurs, gentilzhommes et autres présents à l'armée », par le versement de eertaines amendes, par une subvention de « messieurs du Conseil à Paris » et enfin par le produit de quêtes et d'aumônes faites à Paris. Mais les villes les plus proehes : Dieppe, Rouen, Abbeville, Senlis, Compiègne reçurent des ordres de réquisition pour la fourniture de matelas, paillasses, draps, serviettes, ete.

Le serviee médieal était assuré par trois maîtres ehirurgiens assistés de trois aides et un apothieaire tous ehoisis par les quatre médeeins du Roi. Ceux-ci étaient tenus de visiter ehaque jour, à tour de rôle, l'Hôpital, d'ordonner les médieaments et de fixer le régime des malades.

L'administration générale, avons-nous dit, était confiée à un aumônier du roi qui signait tous les bons.

Un « pourvoyeur » était ehargé des aehats, deux euisiniers, seeondés par des femmes, préparaient la nourriture qui comprenait un *régime commun* et *un petit régime* pour les plus malades. Enfin une *maîtresse-femme*, ayant sous ses ordres une quarantaine de femmes, était ehargée du serviee des salles, de la préparation des lits qui, notons le, sont *individuels*, de la distribution des aliments et du lessivage du linge.

Chaque entrant était inserit sur un registre des entrées que M. Mayonade n'a pu retrouver. Mais il a pu noter que durant les mois d'août et de septembre, pendant lesquels l'hôpital a fonetionné, 228 hospitalisés sont sortis par guérison. La ville prise, le reste des malades et blessés fut évaeué sur l'hôpital d'Amiens.

Dans cette analyse déjà longue, nous avons omis bien des détails qu'on lira avec intérêt dans le livre de M. Mayonade. Nous ne pouvons que le remereier de nous avoir rappelé eette première tentative d'hospitalisation aux armées, dont Sully se montre avec raison très fier dans ses mémoires.

Dr Sieur.

Dr H. P. J. Renaud. — *Les maladies pestilentielles dans*

l'orthodoxie Islamique. (Bulletin de l'Institut d'hygiène du Maroc).

Dans une leçon faite à l'Institut des Hautes Etudes à Rabat, M. H.-P.-J. Renaud a traité avec sa minutie habituelle et sa grande compétence des choses de l'Islam, les maladies pestilentielles dans l'orthodoxie Islamique.

Quand on veut étudier les maladies épidémiques dans l'antiquité, il est souvent très difficile de ne pas faire d'erreurs. Pour notre part, nous avons bien souvent insisté sur la mauvaise interprétation du mot grec λοιμοσ qui ne veut pas dire peste comme on le pense trop souvent, mais « maladie pestilentielle » englobant ainsi toutes sortes de maladies épidémiques comme la variole, le typhus, la peste, etc... On peut commettre la même erreur lorsqu'on consulte les manuscrits arabes, ainsi que le dit M. H.-P.-J. Renaud il ne faut pas traduire le mot « Waba » par le mot peste... Ce mot indique une épidémie à début brusque et à évolution rapide, avec extension foudroyante et forte mortalité. C'est pourquoi il est indispensable d'étudier les épidémies dans le texte même, et, non pas dans les traductions.

Les historiens de la médecine s'accordaient jadis à reconnaître que la première apparition de la peste bubonique ne remontait pas au-delà du VIe siècle, mais on admet aujourd'hui que la Libye avait déjà connu au moins une épidémie à bubons au siècle précédent.

Mahomet fait allusion à la peste (Waba) dans les hadiths. La peste, dit-il, est un fléau qui fut envoyé sur le peuple d'Israël ou sur des peuples qui ont vécu avant nous. Si vous entendez dire qu'elle est dans un pays, n'y entrez pas, mais si elle est dans le pays où vous êtes, ne sortez pas et ne fuyez pas de ce pays ».

Malgré ce sage conseil, on verra maintes fois les souverains musulmans, leur cour et leur armée, changer leur campement chaque jour, le peuple fuir les villes, portant ainsi la contagion ailleurs !

Iln el-Khatib, le grand vizir de Grenade qui dut se réfugier au Maroc, raconte qu'à Salé, au cours de la peste noire de 1349, le Cheikh Ibn ali Madyan fit murer la porte de sa maison où il avait accumulé les vivres et qu'il put ainsi rester indemne, lui et sa famille, pendant que la ville se dépeuplait.

Un autre auteur Ahmad ali Hajala, qui devait mourir de la peste en 1374, a dénombré 33 épidémies de peste antérieures à celle de 1362.

M. H.-P.-J. Renaud, n'a pas encore pu vérifier cette asser-

tion. Il a préféré consulter toutes les sources occidentales, notamment dans les manuscrits de la célèbre bibliothèque universitaire de Leyde. Nulle part il n'a trouvé la signature de la maladie, le bubon ou l'expectoration sanglante, les historiens n'insistent que sur l'énorme et foudroyante mortalité.

L'invasion arabe de l'Afrique du Nord et celle de l'Espagne, s'accompagnèrent toujours d'épidémies.

A l'époque des croisades, il y eut, selon l'expression même de M. Renaud, un « énorme brassage de germes », et, par conséquent, de très nombreuses épidémies : épidémie de Marrakech, de Damas, de Carthage, pour n'en citer que quelques-unes. M. Renaud les étudie, les commente, et pense d'une façon générale, qu'il s'agissait plutôt, selon les cas, de typhus, de typhoïde et de paludisme, car l'adénite pesteuse ou l'hémoptysie n'auraient pas manqué d'être signalées par le chroniqueur.

Cela prouve une fois de plus, combien les diagnostics des épidémies dans l'antiquité sont difficiles à faire à la lueur des textes, même lorsque ces textes sont étudiés avec soin par un arabisant éminent, comme notre distingué collègue et ami H.-P.-J. RENAUD.

D[r] Raymond NEVEU.

M. GILLE. — *Un journaliste à l'Académie de médecine, Louis-Hippolyte Peisse.* Revue pratique de biologie appliquée, de Hallion, avril 1934, p. 106. Né à Aix-en-Provence le 1[er] janvier 1802, Peisse fit à Montpellier ses études médicales, sans se résoudre, toutefois, à subir les épreuves du doctorat. Il gagna la capitale, et y fit les besognes les plus diverses. Il y eut un Peisse journaliste politique qui collabora d'abord au journal Saint-Simonien *le Producteur*, et qu'Armand Carrel fit ensuite entrer au *National* ; un Peisse journaliste médical, qui, trente années durant, fréquenta les services hospitaliers et fournit de la copie à la *Gazette médicale de Paris* de J. Guérin ; un Peisse critique d'art, qui, après avoir fait, de 1841 à 1844, le compte rendu des Salons de peinture dans la *Revue des Deux-Mondes*, se métamorphosa en fonctionnaire, fut conservateur des objets d'art au Mont de Piété, puis conservateur des collections de l'Ecole des Beaux-Arts, et finalement inspecteur des musées de province ; enfin, un Peisse philosophe qui, présenté par Thiers à Victor Cousin, se passionna pour les études philosophiques. traduisit Hamilton, Dugald Stewart, Stuart Mill, et réédita Cabanis. Aussi put-il à la fois entrer à l'Académie de médecine, qui le nomma en 1866 associé libre résidant, et à

l'Académie des Sciences morales et politiques, qui lui ouvrit ses portes le 15 décembre 1877. Il mourut en 1880, âgé de 78 ans.

GENTY, *Les dissections à Paris sous la Révolution et l'Empire*, Progrès médical, avril 1934, Supplément illustré n° 3, p. 17-24. — Du jour où Desault (1768) et d'autres professeurs libres établirent des amphithéâtres particuliers d'anatomie, les étudiants cessèrent de disséquer dans leur chambre ou en quelque grenier des débris volés çà et là. Les disciples de Desault, Pelletan, Dubois, Lallemand, Boyer, plus tard Bichat, l'imitèrent, perchant leurs auditeurs au dernier étage de maisons délabrées, aux alentours des rues Galande et Saint-Séverin. Roux occupait, rue de la Huchette, deux étages, au-dessus d'un rôtisseur ! Les débris étaient jetés à la rue, ou dans la cour du restaurateur, à côté du garde-manger ! Dubois fut le premier qui les incinéra ; mais les fumées nauséabondes provoquèrent les plaintes des voisins. Au reste, pour l'approvisionnement en matières premières, on en restait aux procédés du XVIe siècle : vol nocturne dans les cimetières, avec la complicité de quelque fossoyeur. Ant. Dubois soudoyait, pour faire tapage aux environs, quelques filles publiques et, tandis que la police accourait sur le lieu du tumulte s'esquivait avec sa proie. Il fut néanmoins arrêté, en 1791, à 3 heures du matin, avec cinq cadavres dans un fiacre ! Mais le chirurgien Méhée de la Touche, délégué par le commissaire de police, ayant déclaré que ce n'étaient point là victimes d'assassinats, l'affaire n'eut pas de suites, et Dubois conserva ses macchabées. En 1797, Bichat, surpris pour le même fait au cimetière de la ci-devant rue Royale, fut relaxé par le juge de paix. La création, en l'an V, d'une Ecole pratique de dissection à l'Ecole de Santé de Paris ne supprima point les amphithéâtres particuliers : mais le ministre de l'Intérieur demanda en l'an VI à une commission, dont le rapporteur fut Thouret, le moyen de concilier avec la nécessité des études anatomiques les lois de la décence et de la salubrité. Le règlement qui s'ensuivit ne fut appliqué qu'en l'an VIII, et sans grand succès. Le Conseil de salubrité, institué en l'an III, s'occupa de nouveau de la question, et organisa la police des amphithéâtres. Mais les abus continuèrent, et il fallut nommer en 1806 une nouvelle commission dont le rapporteur fut Dupuytren. On eût souhaité concentrer tous les amphithéâtres privés dans un local commun : abbaye Saint-Victor, Bernardins, ou un édifice spécialement construit, mais dont les devis effrayèrent l'autorité. Ce n'est

qu'en 1813 que les dissections furent prohibées ailleurs qu'à la Faculté ou dans l'amphithéâtre des hôpitaux, à la Pitié. En pâtirent nombre de « petits métiers » : le garçon d'amphithéâtre de Pelletan y trouvait en effet, avec l'occasion de quelques pourboires, celle de faire chauffer son repas à bon compte devant le four à incinération. D'autres garçons, avant de brûler les cadavres, en retiraient la graisse, et la vendaient 17 sols la livre, comme graisse de cheval ou de chien, pour lubrifier les essieux des charrettes. En 1810, on en saisit 2000 litres chez un employé de l'Ecole, et 400 kilos chez un autre.

Genty, *L'installation de Deschamps et de Boyer à la Charité le* 12 août 1792, *ibid.*, p. 45-46. — L'hôpital de la Charité de Paris était dirigé par les Frères de Saint Jean de Dieu ; deux religieux de cet ordre y soignaient les blessés, concurremment avec deux chirurgiens laïcs nommés par le prieur, et un chirurgien gagnant maîtrise désigné par le Collège de Chirurgie. Après la journée du 10 août, la maison fut encombrée de victimes, et la section de Marseille, ci-devant du Théâtre français, décida que, l'hôpital n'étant régi que par des religieux il fallait remédier à cet abus. Ordre fut donné au citoyen Deschamps, chirurgien-major, de s'y installer à demeure, avec son aide et six élèves de son choix. Le prieur objecta qu'il n'avait point où les loger, ni de fonds pour les entretenir. Mais, le lendemain 13 août, sur le rapport du commissaire, la section résolut de passer outre; ordre fut donné à Deschamps de s'établir sur-le-champ dans l'hôpital ; au prieur, de le recevoir; le 14, Boyer, gagnant-maîtrise, fut à son tour installé par Deschamps. Le 15, ce dernier fit choix de ses six élèves. Les intrus malgré eux entretinrent de bons rapports avec les religieux dépossédés; Boyer rendit hommage à leur charité, à leur tolérance, et à leurs traditions chirurgicales : il se flattait d'employer, pour la taille, les procédés du Frère Côme, qui lui avait légué son lithotome caché ; et, pour la fistule anale, la technique du Frère Potentien.

D[r] Paul Delaunay.

Le Secrétaire général, Gérant :
Marcel Fosseyeux.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

SECTION PARISIENNE

Séance du 4 Mai 1935.

Présidence de M. le Dr Mauclaire

Etaient présents : MM. Barbillion, Brodier, Basmadjian, Cornilleau, Delaunay, Fosseyeux, Didsbury, Dorveaux, Gallois, Gentil, Laignel-Lavastine, Lemay, Menetrier, Olivier, de Saussure, Sieur, Simon, Terson.

Excusés : Boulanger, Neveu.

Décès : M. le Président annonce la mort de M. le Pr Jeanselme, ancien Président de la Société ; la séance est suspendue en signe de deuil. A la reprise, M. le Dr Brodier lit son éloge funèbre qui sera publié *in-extenso* dans le Bulletin, avec la bibliographie de ses articles historiques; M. le Dr Basmadjian y ajoute l'hommage de l'Union des médecins arméniens. La Société a reçu également les condoléances de M. Diepgen, de Berlin, au nom de l'institut d'histoire de la médecine, de M. Paulian, Vico et Gomoiu, au nom de la Société roumaine d'histoire de la médecine.

Communications : M. le Dr Olivier présente quelques autographes de Dupuytren, tirés du dossier Lucas de Montigny; il cherche à en dégager la valeur pour apprécier son caractère.

M. A. Terson présente d'autres autographes accompagnés de celle de son frère (pharmacien en chef de l'hôpital Saint-Antoine), de sa mère, et de la baronne Dupuytren.

Il en fait le commentaire historique et pathologique et en montre les caractères, qui prouvent la lucidité

et la puissance écrasante du grand chirurgien, mais aussi une ténacité allant jusqu'à la violence et, au besoin, à la duplicité. Cette écriture, extrêmement descendante, prouve, en outre, l'existence d'une mélancolie profonde.

Au point de vue ophtalmologique, M. Terson remarque combien a été fâcheuse la réaction de Dupuytren contre l'extraction de la cataracte. Pendant que les successeurs de Daviel (A. Demours, Wenzel, etc.) et même certains chirurgiens (Tenon, Roux) pratiquaient et enseignaient l'extraction, Dupuytren reprit l'abaissement, sans danger immédiat, avec succès visuel instantané, théâtral, mais perte ultérieure fréquente de l'œil, où la cataracte mobilisée reste un corps étranger. Il reprit aussi la canule lacrymale, vieux procédé dont il fit une application systématique et brutale, non sans nombreux accidents tardifs, tandis que les ophtalmologistes contemporains préféraient le cathétérisme et les autres traitements rationnels et variés des dacryocystites.

M. le Dr de Saussure commente et analyse le traité de l'épilepsie de Jehan Taxil paru à Lyon en 1603 ; ce médecin né aux Saintes-Maries avait exercé à Arles et son livre est dédié aux consuls de cette ville ainsi qu'à l'abbé de Montmajour : il est accompagné d'anagrammes qui ont pour auteur Esprit André, médecin de Béziers. Parmi les causes de l'épilepsie, si fréquente dans la région surtout chez les jeunes enfants, sous le nom de gouttête, J. Taxil note l'insalubrité des eaux dormantes environnant la ville, et l'excès des excellents vins de la région dont les Romains ont fait venir les plants de Chio, de Falerne et de Crète. M. de Saussure s'étonne que ce livre si oublié n'ait été cité par aucun des auteurs qui ont étudié cette maladie, ni Tissot, ni Falret, auquel a appartenu l'exemplaire qu'il détient.

Livres présentés : P. Delaunay, *La vie médicale aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècle.* Paris, 1935.

Dr Léon Delhoume, *Dupuytren.* Paris, 1935.

Séance du 1er *Juin* 1935.

Présidence de M. le Dr Mauclaire.

Etaient présents : Mme Metzger, MM. Basmadjian, Brodier, Dorveaux, Finot, Guelliot, Godlewski, Charles Grimbert, Laignel-Lavastine, Lemay, Menetrier, Neveu, Simon, Villaret.

Excusé : Fosseyeux.

Exposition : Le président annonce l'ouverture de l'exposition des collections artistiques de la Faculté de médecine, qui se tient dans les appartements du Doyen du 5 au 30 Juin.

Décès. — M. le Président annonce la mort de M. E. Nourry, qui sous le pseudonyme de Saintyves avait publié des livres estimés sur le folklore et en particulier sur le culte des eaux en France.

Dons : M. Brodier offre au Musée un manuscrit attribué à Achille Flaubert; la famille de M. le Pr Jeanselme a cédé à la Bibliothèque 200 volumes environ ayant appartenu à notre ancien président.

Présentation d'ouvrages : Mme Metzger offre son volume intitulé : la Philosophie de la matière chez Lavoisier.

Candidatures présentées :

Besançon (M. le Dr Justin), professeur agrégé, médecin des hôpitaux, 2, rue Guynemer (6e), présenté par M. Levy-Valensi et Villaret.

Bouchet (M.), inspecteur principal à l'Administration de l'Assistance publique, par MM. Laignel-Lavastine et Mauclaire.

Ibanèz (Dr Félix Marti), 15 Benet y mercadé, Barcelone, par les mêmes.

Paulian, professeur agrégé à la Faculté, 31, St. An-

neneasca, Bucarest, par MM. Menetrier et Laignel-Lavastine.

Ramadier (Dr Jacques), médecin des hôpitaux, 22, rue Clément-Marot (8e), par M. Mauclaire et Laignel-Lavastine.

Saussure (Dr R. de), 2 Tertasse, Genève, par MM. Laignel-Lavastine et Fosseyeux.

Cérémonies et Congrès : M. le Pr Laignel-Lavastine rend compte de la cérémonie qui eut lieu à Saint-Julien, en Beaujolais, en l'honneur de Claude Bernard, où il représentait la Société, et de sa participation au Congrès des sociétés savantes de Dijon, également en qualité de délégué :

*
* *

Le président C. Oursel avait invité notre Société et j'ai été désigné pour la représenter. Grâce à l'amabilité du président Oursel et du commandant Charrier, secrétaire général, j'ai pris part aux fêtes de cette réunion particulièrement brillante en raison de sa date. 1935 marque en effet le cinquième centenaire des traités d'Arras (1435) qui ont scellé la réconciliation du roi de France Charles VII et du duc de Bourgogne Philippe le Bon. L'art architectural, qui reste dans Dijon la signature de la civilisation luxuriante des grands Ducs d'Occident, n'est pas seul avec le Palais des Etats, l'église Notre-Dame, la chartreuse de Champmol et le puits de Moïse, à exprimer la vie artistique de la capitale de la Bourgogne. Son musée de peinture, un des plus riches de France, permet de réunir, des primitifs au xxe siècle, les qualités de vigueur qu'on retrouve aussi dans son vin. Et la Maîtrise de la Cathédrale, religieusement animée par un apôtre de la musique, m'a fait sentir comment des enfants hétérogènes peuvent communier assez dans l'art pour faire passer de leur âme dans celle de leur audition un frisson d'émotion aussi spirituelle qu'esthétique.

Les séances de travail furent à la hauteur des fêtes artistiques et gastronomiques.

J'ai eu l'honneur de présider la section de l'histoire, après le maître, M. Coville, que j'ai été heureux de retrouver, et j'ai communiqué un travail très important de notre président M. Mauclaire. Il s'agit d'un des chapitres du livre qu'il vient d'écrire sur la vie et l'œuvre de l'architecte *Edme Verniquet.*

Verniquet, qui fut architecte du Jardin des Plantes, fut un collaborateur de Buffon. Il contribua puissamment aux agrandissements et aux embellissements du Muséum.

Verniquet avait quitté Dijon en 1773 et vint à Paris acheter pour 100.000 livres la charge de conseiller du roi et de commissaire général de la Voirie. Il fut vraiment l'architecte du Jardin des Plantes. Il éleva le labyrinthe et le kiosque. Il construisit les serres chaudes, il s'occupa de la succession de Buffon.

Il établit un très beau plan de Paris en 1791 sur lequel il a tracé en 1803 les limites du Muséum.

Verniquet voyait grand. Il voulait faire du Panthéon au Jardin des Plantes une large avenue y menant. Il avait projeté le pont d'Austerlitz réalisé par Bonaparte en 1802.

*
* *

Notre Société, invitée par la section lyonnaise à la cérémonie du 26 mai à Saint-Julien en Beaujolais, près de Villefranche, m'avait désigné pour la représenter.

Parfaitement accueilli comme toujours par nos amis Guiart, Lyonnet, Jean Lacassagne et Florence, j'ai gagné avec eux Montmelas où nous avons déjeuné avec M. Devay, neveu de Claude Bernard.

Nous sommes allés ensuite à Saint-Julien où existe encore la maison de vigneron, à un étage, couverte de jolies tuiles ondulées, où naquit Claude Bernard. Dans la chambre est toujours le lit Empire aux quatre montants soutenus par des pieds nus de bronze sur lequel le jeune Claude accomplit le premier acte physiologique de sa vie : sa sortie à la lumière et sa première inspiration.

Il est émouvant et toujours profitable de voir quel paysage a longuement contemplé l'homme de génie. Ce coin de Beaujolais est fait de coteaux modérés, à la fois calme et riant, l'horizon est étendu, la nature accueillante. On comprend que Claude Bernard aimait revenir travailler dans ce climat auquel était bien adaptée son activité créatrice.

Après examen de quelques reliques bernadiennes : un registre d'expériences sur le curare, des lettres familières, des livres de classe, des décorations, les orateurs inscrits, le président de la section lyonnaise, de la Société d'histoire de la médecine, docteur Lyonnet, le président de la Société artistique, littéraire et scientifique du Beaujolais et le maire de Saint-Julien exaltèrent quelques minutes Claude Bernard et sa petite patrie pendant que quelques gouttes tombaient du ciel, que le Conseil municipal rangé comme des quilles écoutait et que dans l'assistance, allant des chatelains des environs aux ouvriers agricoles, telle auditrice intéressée glisse à l'oreille de son voisin : « Mais enfin qu'est-ce qu'il a donc fait, ce Claude Bernard ? »

Communications : M. Lemay présente une note sur un portrait présumé de Lavoisier, comme suite à ses précédentes études.

M. Cornilleau lit un travail sur Putod, médecin de Fougères pendant la Révolution, et met en relief la curieuse figure de ce médecin révolutionnaire devenu chef de chouans.

M. A. Finot complète son étude des tombes du cimetière de Clamart par le compte-rendu de fouilles récentes qui ont permis de relever les inscriptions des pierres tumulaires dallant la partie supérieure d'une petite terrasse; certaines épitaphes sont intéressantes et remontent au début du XIXe siècle; ces dalles représentent les derniers débris des cimetières de Clamart et de Sainte-Catherine.

SECTION LYONNAISE

Séance du 21 juin 1935.

Présidence : Dr Lyonnet.

Présents : Cade, Croze, Delorme, Faisant, Ferran (Come), Glatard, Guiart, Lacassagne, Lannois, Martin (Joseph), Michel, Milhaud, Rosnoblet, Rousset, Tolot.

Excusés : MM. Audry, Gonnet, Joly.

Le secrétaire rend compte de la cérémonie d'inauguration d'une plaque commémorative sur la maison natale de Claude Bernard qui a eu lieu le 26 mai 1935. L'initiative de cette manifestation a été prise par notre Société et par la Société des Sciences Belles Lettres et Arts du Beaujolais.

A 10 heures, sous la conduite de M. Balloffet, conservateur du Musée de Villefranche, les visiteurs ont admiré le prieuré de Salle, puis ils ont été très aimablement reçus au magnifique château de Montmelas par Madame de Duras.

Au déjeuner, fort bien servi chez le restaurateur Chuzeville, le Pr Laignel-Lavastine, représentant la Société mère, fit une allocution pleine d'humour et d'à propos.

A 16 heures réunion à St Julien, à la maison natale de Claude Bernard, modeste demeure que conserve pieusement le petit neveu de l'illustre savant, M. Devay.

Dans une pièce, des reliques du grand homme avaient été exposées : manuscrits, cahiers de laboratoire, lettres, épée d'académicien, etc...

Le maire de Saint-Julien, M. Roche, en présence du Sous-Préfet de Villefranche, M. Picot, souhaita la bienvenue aux visiteurs et aux habitants de la localité qui étaient venus nombreux.

Des discours furent prononcés par le Dr Lyonnet,

Président de la Société française d'Histoire de la Médecine (filiale lyonnaise), puis par M. de Longevialle, président de la Société des Sciences, Belles Lettres et Arts du Beaujolais.

Enfin Madame Roche reçut dans son château, avec la plus parfaite bonne grâce, tous les participants de cette fête du souvenir.

Cette cérémonie a été, comme l'avait désiré notre Société, d'une grande simplicité; il n'y a pas eu d'invitations de personnages officiels; nous avons seulement voulu réparer un oubli.

Communication. — La médecine à Lyon, au XVIIe siècle : L. Meyssonnier, Conseiller au Roi, Agrégé au Collège des Médecins de Lyon par le Dr Come Ferran.

NÉCROLOGIE

M. LE PROFESSEUR JEANSELME
(1858-1935)

Mes chers Collègues, c'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de notre regretté Collègue et ancien président, le professeur Jeanselme. Beaucoup d'entre nous ont assisté à ses obsèques. qui ont eu lieu le vendredi 12 avril, à l'église Saint-Germain-des-Prés. De nombreux discours y ont été prononcés, qui ont montré le vide que laisse Jeanselme dans le monde médical.

Né en 1858, interne des hôpitaux de Paris en 1883. il fut nommé agrégé à la Faculté de médecine de Paris en 1905, professeur à l'Institut de médecine coloniale en 1902, professeur de clinique des maladies cutanées et syphilitiques à l'hôpital Saint Louis en 1918, membre de l'Académie de médecine en 1919. Jeanselme était en outre, président d'honneur de la Société française de dermatologie et de syphiligraphie, de la Société française de Prophylaxie sanitaire et morale, de la Ligue nationale française contre le Péril vénérien, de la Société d'anthropologie, et il avait présidé notre Société en 1921 et 1922.

Deux maîtres eurent, sur sa destinée scientifique, la plus grande influence : le professeur Hutinel et le docteur Hallopeau. C'est dans le service de Hallopeau qu'il acquit le goût des études dermato-syphiligraphiques et qu'il prépara sa thèse inaugurale, consacrée aux pachydermies des membres variqueux (1888).

Il était chef de laboratoire de Hallopeau, quand il

reçut du Gouvernement la mission de rechercher les mesures de prophylaxie à adopter contre la lèpre en Indo-Chine et au Tonkin. Il visita ainsi l'Indo-Chine française, la province chinoise du Yunnam, la Birmanie, le Siam, les établissements sanitaires de la presqu'île de Malacca et des Indes Néerlandaises.

Au cours de ce voyage, qui dura près de deux ans, Jeanselme recueillit de nombreux matériaux qu'il utilisa plus tard dans son *Cours de dermatologie exotique*, ouvrage devenu classique, et dans le *Précis de pathologie exotique* écrit en collaboration avec M. Rist, ainsi que dans sa monographie sur le *Béribéri*.

C'est également pendant ce voyage qu'il découvrit et décrivit le premier les nodosités juxta-articulaires, souvent appelées *nodosités de Jeanselme*.

Nommé médecin des hôpitaux de Paris en 1896, Jeanselme, après un court passage à l'hôpital Tenon, devint médecin de l'hôpital Broca. Dans cet hôpital, il fut un des premiers à expérimenter l'action du 606 d'Ehrlich dans la syphilis, à reconnaître tous les avantages de ce nouveau composé arsenical, et à préconiser le traitement dit ambulatoire des syphilitiques par les injections intraveineuses d'arsénobenzène.

Travailleur infatigable, Jeanselme a collaboré à d'importants Traités de médecine et fait de très nombreuses communications aux diverses Sociétés dont il était membre.

Parmi ses publications, deux nous intéressent plus spécialement: l'une est ce grand *Traité de la syphilis* en sept volumes, dont quatre ont paru et qui débute par une magistrale Histoire de la syphilis, écrite par Jeanselme avec le talent et la science que vous lui connaissez. L'autre est le *Traité de la lèpre*, dans lequel Jeanselme a résumé tous ses travaux sur cette maladie, présenté l'état actuel de nos connaissances sur la lèpre, et les mesures prophylactiques à employer contre ce fléau. Cet ouvrage débute par un admirable historique de la lèpre à travers les âges.

Nous avons eu les prémices de cette Introduction

dans une communication que Jeanselme a faite ici même, en 1931, et qui est intitulée : Comment l'Europe, au moyen âge, se protégea contre la lèpre. Il y étudie successivement, le nombre approximatif des léproseries et des lépreux en Europe au moyen âge, la croyance populaire, à cette époque, à la contagion



Cliché Æsculape.

Le Professeur JEANSELME.

et à l'hérédité de la lèpre; la charité témoignée pour les lépreux et, d'autre part, les persécutions dont ils étaient parfois l'objet, la législation à l'égard des lépreux chez les Germains, les Anglo-Saxons et les

Scandinaves, aux périodes mérovingienne et carolingienne, et sous les rois de la troisième race.

Il y indique le mode d'isolement des lépreux, les épreuves qui permettaient de les reconnaître, le mode de rédaction du certificat d'internement et le droit d'appel contre la sentence, les sites et les divers types de léproseries, les statuts d'ordre moral ou disciplinaire qui y étaient observés, les infractions nombreuses à ces statuts. Il conclut que l'extinction de la lèpre est due principalement à l'isolement sévère des lépreux, et accessoirement aux progrès de l'hygiène domestique.

Jeanselme n'a cessé de se passionner pour l'étude de la pratique médicale chez les Anciens. Ses premières communications à notre Société datent de l'année 1905, et se rapportent à son voyage en Orient. Elles ont pour titre :

Etude historique sur le scorbut de mer au XVIIIe siècle (1905).

Un vestige du culte phallique. La danse du serpent à Luang-Prabang (1905).

La médecine et les serpents d'après le Code annamite (1906).

L'origine de l'alcool d'après une légende laotienne (1906).

Sur quelques procédés anthropométriques, en usage de temps immémorial parmi les indigènes de la presqu'île indo-chinoise (1918).

Jeanselme a fait de nombreuses communications historiques, tant à notre Société qu'aux divers Congrès de l'histoire de la Médecine. Elles portent sur les sujets les plus variés, par exemple :

En 1920. — Le chancre mou existait-il à Alexandrie au IVe siècle de l'ère chrétienne!

Le vin, la vigne et l'alcoolisme dans les Gaules à l'époque de l'établissement des Barbares (V^e-Xe siècle).

En 1921. — Quels étaient les principes d'hygiène et les remèdes en usage parmi les populations agricoles de l'antiquité, d'après les Géoponiques.

Sur une statue antique représentant un castrat infibulé.

L'emploi des sels de cuivre dans le traitement des plaies remonte à la plus haute antiquité.

L'usage de la laitue peut-il affaiblir la vue?

Un homme plongé dans un bain absorbe-t-il de l'eau par sa surface cutanée?

En 1922. — La règle de réfectoire de Saint Nicolas de Carole.

De la dégénérescence de la race carolingienne et ses causes pathologiques.

En 1924. — Une observation d'ulcère phagédénique des organes génitaux au VIe siecle de notre ère.

En 1926. — Un manuscrit médical du XVIe siècle contenant principalement des œuvres de Guillaume Rondelet.

En 1934. — De la représentation des Eunuques dans l'Art assyrien.

Une énigme historique: L'eunuque Narsès, diplomate averti et grand capitaine.

Des maladies régnantes aux Indes portugaises à la fin du XVIe siècle, d'après Garcia d'Orta.

Au Congrès de Genève (1925). — De la chirurgie et de l'estimation des blessures d'après les vieilles coutumes germaniques, scandinaves et anglo-saxonnes (avec Œconomos).

Au Congrès de Londres (1922). — Inondations, famines et tremblements de terre sont les avant coureurs de la peste (concerne surtout le moyen-âge).

Au Congrès de Leyde (1927). — L'œuvre de J. Bontius (Jacob de Bont) XVIe siècle ; Titres et frontispices gravés des éditions de Bontius.

Il y a quelques mois, en janvier 1935, il nous entretenait des Conseils de régime et d'hygiène donnés aux pèlerins qui s'acheminaient vers la Terre Sainte.

Mais Jeanselme s'est surtout intéressé à l'histoire, aux coutumes et à la médecine de Byzance. Il a fait, sur ce sujet, soit seul, soit avec Œconomos, de nombreux travaux, dont voici les titres :

La goutte à Byzance (1920).

Les œuvres d'assistance et les hôpitaux byzantins au siècle des Comnènes (Congrès d'Anvers 1920, avec Œconomos).

Où il est établi que Théodore Prodrôme, poète de Byzance, fut atteint de la variole (*Ibid.*, avec Œconomos).

Sels médicamenteux et aromatiques pris par les Byzantins au cours des repas (1922).

Le régime alimentaire des anachorètes et des moines byzantins (Congrès de Paris (1921).

Calcul de la ration alimentaire des malades de l'hôpital et de l'asile des vieillards, annexés au monastère du Pantocrator à Byzance (1136) (Congrès de Paris, 1926).

Aliments et recettes culinaires des Byzantins (Congrès de Londres, 1922, avec Œconomos).

La maladie et la mort de Romain III Argyre, empereur de Byzance (1923).

Histoire pathologique de la dynastie d'Héraclius (Congrès de Bruxelles, 1923).

La pleurésie du Basileus Isaac Comnène (1059), d'après le récit de Psellos (1926).

Funambules, équilibristes et jongleurs byzantins (1926).

Enfin, Comment on traitait les obèses à Byzance (1926).

Ce long exposé indique que la Société perd en Jeanselme un des membres qui l'honoraient le plus. Il aimait à assister à nos séances, et nous nous sentions attirés vers lui par l'aménité de ses relations, le charme de sa conversation, la finesse de son esprit et l'étendue de son érudition.

La Société française d'histoire de la Médecine présente à Mme Jeanselme et à ses enfants, l'expression de sa respectueuse sympathie.

Dr Brodier.

JEHAN TAXIL
Auteur du premier Traité sur l'Épilepsie écrit en Langue française.

Par R. DE SAUSSURE (Genève).

Dernièrement, en bouquinant à Paris, j'ai trouvé un exemplaire du Traicté de l'Epilepsie de Jehan Taxil, publié à Lyon en 1603. Je m'excuse de retenir votre attention sur cet ouvrage qui mériterait à bien des égards de rester dans l'oubli où il est tombé. En effet, rien d'original ne le signale à notre intérêt, et cependant si je puis trouver un prétexte à ma communication, je rappellerai que le livre de Taxil est le premier traité sur l'épilepsie, écrit en français. De plus, il nous renseigne sur l'idée courante que l'on se faisait, au début du grand siècle, sur la maladie sacrée. Cet ouvrage, en effet, ne devait pas être plus mauvais qu'un autre, puisqu'il connut trois éditions entre 1602 et 1611. Celles de 1602 et 1611 furent publiées à Tournon, celle de 1603 à Lyon. Laehr, dans sa bibliographie psychiatrique, cite l'édition 1611 (1). M. Benoit met en doute son existence, il pense que c'est une erreur de lecture, la date étant écrite en chiffres romains MDCII et le II pouvant être pris pour le chiffre 11.

En tout cas, d'après la description qui m'est envoyée par M. Benoit, l'édition de 1602 me paraît en tous points semblable à celle de 1603. Elles ont le même nombre de pages et les mêmes dédicaces.

L'ouvrage fut apprécié des contemporains, comme

(1) LAEHR. — Die Literatur der Psychiatrie, Neurologie und Psychologie 1470-1799. Berlin, 1900. T. I, p. 122.



TRAICTE
DE LEPILEPSIE
MALADIE VVLGAIRE=
ment appellee au païs
de Prouence la Goutette
aux petits Enfans

*Auec plusieurs belles et curi=
euses questions touchant les
causes, cure, et prognostiques d'icelles.*

Composé par M. Iehan Taxil
Docteur en Medecine natif des
Sainctes Maries Medecin en Arles.

A LYON
Pour Robert Renaud Libraire
de la Ville d'Arles en Prouẽcé.
1503

nous l'indique cet extrait des registres de la ville d'Arles que je dois également à l'obligeance de M. Benoit.

« *Extrait des délibérations du Conseil de la Ville d'Arles* : »

« L'an 1603 et le 16 Mars..., Messieurs les Consuls « ont représenté que Me Jehan Taxil, Docteur en « Médecine, a fait imprimer ung livre composé par « luy sur l'épilepsie, maladie vulgairement appelée « en ce pais de Prouvence la goutete, et d'iceluy « faict présent à la dite ville, par lequel appert de « plusieurs belles receptes contre le dit mal, au « grand prouffict de tout le général d'icelle, attendu « qu'il y est plus fréquent qu'en autres lieux dud. « pais; pour de quoy le recognoistre, et l'occasion- « ner de continuer en une sy belle œuvre, mesme « de mettre en lumyère certains autres livres par « luy faicts, ils trouveroient fort à propos de luy don- « ner quelque chose en recompense des frais qu'il a « faicts, pour faire imprimer led. livre, pryant le « Conseil volloyr sur ce délibérer.

« Lequel, considéré le proffict et utilité que tout le « général de lad. Ville rapportera dud. livre et pour « donner occasion, tant aud. M. Taxil que autres « gens doctes de s'employer à faire paroistre led. « travail, a délibéré et résolu que luy sera remboursé « jusques à la somme de cent livres à tant moings « de ce que led. livre luy a cousté d'imprimer, et « que pour icelle en sera expédié mandemant adres- « sant au Trésorier de la Commune. »

(B. B. 19, f. 385).

Il ne faut cependant pas oublier que Taxil ne s'adresse pas à des médecins, mais au grand public. Dans les cercles médicaux, l'influence de son livre a dû être de courte durée. Je n'ai pu rechercher quels étaient les auteurs du XVIIe siècle qui le citent. En tout cas Chastelain, dans son Traité des convulsions et des mouvements convulsifs (Paris, 1691), ne parle pas de lui, et au XVIIIe siècle, par exemple, je n'ai trouvé son nom mentionné ni par Boissier Sauvage, ni par Pinel.

Tissot, dans son traité de l'épilepsie (1771), qui cite tant d'auteurs du XVIe siècle et du XVIIe siècle, l'ignore complètement. Aucun des psychiatres du XIXe siècle ne le sort de l'oubli, pas même Falret qui possédait son ouvrage.

Qui était ce Jehan Taxil ? Nous l'ignorons. Il était médecin à Arles où il semble avoir joui d'une certaine popularité. En effet, nous trouvons au début de son ouvrage des vers français et latins de quelques-uns de ses amis qui nous chantent ses louanges. Parmi eux se trouve Esprit André, Docteur en médecine de Béziers. D'autres médecins y figurent, ainsi Peyssonellus, Henricus Brissonius et surtout le chevalier Deydier, chirurgien d'Arles qui, dans son sonnet, nous apprend que Taxil était encore jeune lorsqu'il composa son ouvrage.

Je dois à M. Fernand Benoit, archiviste d'Arles, les renseignements que voici. « Je regrette, m'écrit-il, de n'avoir rien trouvé dans les archives concernant Taxil; les registres de baptême des Saintes Maries ne commencent qu'en 1668, je ne puis vous donner sa date de naissance. Où est-il mort et en quelle année? Il existe encore entre Château d'Avignon et les Saintes Maries, dans le S. O. de la Camargue, un mas Taxil qui semble porter le nom de cette famille, depuis longtemps éteinte, comme c'est la coutume en terre d'Arles où les mas ont conservé les vieux noms du XVIIe siècle. »

Comme l'indique M. Benoit, il n'y a plus de Taxil en Camargue, mais la famille est-elle vraiment éteinte?

Dans une biographie manuscrite sur Abraham Joly, le Pinel de Genève, qui libéra les aliénés de leurs chaînes (1), j'ai trouvé ce curieux récit : Abraham Joly avait 10 ans lorsque son père le surprit en train de se disputer avec le jeune Taxil, âgé de 12 ans et en pension dans la famille Joly Delor. Le jeune Taxil fit un récit très véridique de ce qui s'était passé,

(1) Cette biographie, écrite par sa seconde femme, est déposée à la Bibliothèque publique de Genève.

s'accusant d'une partie des fautes. Joly en fut si frappé qu'il résolut à partir de ce jour de toujours dire la vérité. Ceci se passait vers 1770. Y avait-il une parenté entre ce jeune Taxil et l'aliéniste d'Arles? Nous n'en savons rien, mais j'ai cru bon de rapporter ici cette histoire puisqu'elle concerne aussi un aliéniste.

D'autre part, je ne sais si le publiciste bien connu Léo Taxil appartient à la même famille.

Si nos renseignements sur la famille Taxil s'arrêtent là, du moins savons-nous que Jehan a publié d'autres ouvrages. La Bibliothèque d'Arles possède de lui un livre intitulé : Discours des comètes, contenant plusieurs belles et curieuses questions sur ce sujet et particulièrement celles qu'on a veues au mois de septembre dernier 1607. Lyon, Morillon 1608. Cet ouvrage a 139 pages.

Laehr cite encore de Jehan Taxil un livre paru également à Tournon en 1614 in-8°, intitulé : Astrologie et Physiognomonie en leur splendeur. Je ne connais aucune description de cet ouvrage. Nous savons aussi, parce qu'il nous le dit à la p. 235 de son traité, qu'il fit son doctorat à Montpellier en 1594.

Ici s'arrêtent les renseignements que nous avons pu recueillir sur l'auteur du Traicté de l'Epilepsie de 1602. Les citations faites par Taxil nous permettent cependant d'avoir une idée de sa culture. Certes Hippocrate, Galien et Avicennes sont souvent cités et comme des autorités qu'on ne discute pas. L'expérience n'a pas encore renversé les vieilles idées. Cependant, Taxil se montre très averti des hommes modernes qu'il faut lire, il les choisit fort bien. Nous trouvons mentionnés sous sa plume les plus grands psychiatres du XVIe siècle, ainsi Fernel, Rondelet, Sylvius, Pierre Forest, Bodin et parmi les chirurgiens : Chauliac et Ambroise Paré.

D'autres auteurs sont cités et s'ils sont aujourd'hui moins connus, ils sont loin d'être des médiocres, et cet ensemble de citations nous rappelle combien la psychiatrie du XVIe siècle a été riche et combien il est

regrettable que nous n'en possédions pas une étude d'ensemble plus approfondie. Parmi ces auteurs que cultivait Taxil, je mentionnerai : Hollerius, Cardanus, Benedictus Matthæolus et Scaliger.

On peut, par contre, s'étonner de ne voir citer aucune des monographies qui avaient paru sur l'épilepsie au cours des trente années précédentes. Pourtant elles furent assez nombreuses et j'en ai relevé un certain nombre (1).

Analysons maintenant le traité lui-même.

Dans l'adresse de l'ouvrage, dédiée au Révérend Père Guillaume de Corty, abbé de Mont-Majour les Arles, Taxil nous apprend qu'il a quitté la philosophie pour la médecine, cette dernière science lui semblant la plus apte à connaître et à parfaire l'homme.

Si, en d'autres pages, nous pouvons douter de l'esprit scientifique de Taxil, dans son adresse il insiste sur la nécessité de rechercher les causes du mal, afin de pouvoir l'éviter.

Dans son introduction au lecteur, Taxil se montre un vrai esprit du XVIe siècle et défend l'usage de la langue vulgaire. « Je prierai seulement ceux de ma profession ne se plaindre de moy, et ne trouver étrange si je semble profaner les mystères de notre art en langue vulgaire. »

(1) Peucer. — Casp. Tractatus de epilepsia. Wittcb. 4o, 1570.
Huguet et Marchant. — Ergo epilepsia in omni ætate curabilis. Paris 1573, 8o.
Erastus. — De Epilepsia. Diss. Bâle 1574, 4°.
Tenot et Gilles. — Ergo epilepsiæ febris supervenicus curatio Paris 1575, 8°.
Phædhus. — Eleenus, sive perfecta epilepsiæ curatio. Bâle 1576, 8°.
Du Val et de l'Ecluse. — Ergo epilepsia sternutarmento solvitur. Paris 1580, 8°.
Plater. — De epilepsia. Bâle, 1584, 4°.
Steinbach. — De epilepsia. Bâle, 1584, 4°.
Planer. — De epilepsia. Tub. 1586, 4°.
Tamaro. — De epilepsiæ curatione libellus. Sevilla, 1589, 4°.
Rœsler. — Diss. de præcipuis causis epilepsiæ. Bâle, 1592, 4°.
Meierus. — De Epilepsia. Bâle, 1596, 8°.
Taquet. — Non ergo in epilepsia θειον Τι. Paris, 1598, 8°.
Vesalus. — De usu ligni Guajaci in epilepsia. 1598.

Taxil fait l'éloge de la définition de Galien : « L'épilepsie est une convulsion générale de toutes les parties du corps, non pas perpétuelle, mais qui se fait par intervalle et avec lésion de l'entendement et du sens. Mais il modifie un peu cette définition, hélas ! non pour la clarifier : L'épilepsie, écrit-il p.9



PETRVS.D'AVGERIVS LEGVM
DOCTOR, IN EFFIGIEM
Ioannis Taxili Doctoris Medici.

est une intempérature indiscible du cerveau, causée de maligne qualité, excitant convulsions générales, et non perpétuelles aux parties du corps avec lésion de l'entendement et du sens.

Hippocrate a soutenu que l'épilepsie qui n'était qu'un mal passager, ne pouvait être causée que par un flatus. Galien pense qu'elle est due à un encombrement dans le cerveau d'humeur crasse et visqueuse. Avec Pelops, précepteur de Galien, Taxil pense que la cause est un vent qui s'élèverait d'une humeur contre nature et vénéneuse.

Nous dirions aujourd'hui que l'épilepsie essentielle est due à une intoxication.

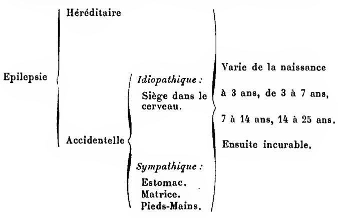
Mais Taxil semble admettre d'autres étiologies. Il rappelle l'autopsie du philosophe épileptique faite par Fernel où les humeurs étaient normales dans les ventricules mais où la dure-mère présentait une tache fétide, noire. Ayant trouvé cette même tache à la dure-mère chez le fils d'un médecin d'Arles, mort d'épilepsie, Taxil conclut que ce mal est causé par quelque malignité et non par les humeurs.

L'épilepsie est souvent une maladie héréditaire. A ce propos Taxil nous donne sa théorie de l'hérédité.

Le sperme se compose d'une partie matérielle dérivée indirectement du sang. Mais à côté se trouve une partie qui est esprit. Elle se dégage de toutes les parties du corps et c'est ce qui permet l'hérédité.

Taxil nous donne un intéressant tableau des différentes formes de l'épilepsie.

Tableau synoptique des formes de l'épilepsie



L'épilepsie est engendrée par une humeur phlegmatique ou mélancolique. Taxil considère la semence corrompue tant chez l'homme que chez la femme comme une des plus dangereuses, et à ce propos, il cite l'observation de Forest sur un cuisinier épileptique, dont les crises disparurent avec le mariage.

Au chapitre IV, Taxil soutient sa thèse centrale que l'air corrompu peut engendrer l'épilepsie. Il se base en partie sur ce fait qu'en faisant respirer une allumette soufrée à une volaille, elle tombe épileptique. Arles étant situé sur un terrain humide où abondent les putréfactions, on comprendra pourquoi l'épilepsie y est si fréquente. L'humidité de l'air est due aux marécages et à certains astres. Pour Taxil, les enfants qui naissent au défaut de la lune sont plus sujets à l'épilepsie. Ils partagent ce sort avec les poulets qui sortent de la coquille à la même époque.

Au point de vue étiologique, Taxil ne s'en tient pas seulement à cette question du climat. fort heureusement, il reconnaît la justesse des remarques de Roudelet qui attribue la fréquence de l'épilepsie en Provence à l'usage des vins furieux qui y croissent. Il ajoute même que l'épilepsie peut se rencontrer chez des enfants d'alcooliques qui, eux, ne boivent pas encore.

Taxil réfute, par contre, l'opinion courante que l'épilepsie est due à l'eau du Rhône. Cette opinion est née de ce qu'Hippocrate accusait l'eau des grands fleuves d'être mauvaise.

Par contre, Galien a déclaré que les escargots provoquaient une humeur crasse et mélancolique. Taxil n'ose s'attaquer aux escargots de la Camargue. Il distingue donc et précise que certains se nourrissent d'herbes vénéneuses; ceux-là sont mauvais pour l'épilepsie. Il recommande de choisir de gros escargots que l'on fait jeûner trois jours et bouillir deux fois.

Taxil accuse encore la tête et les viscères de certains animaux de provoquer l'épilepsie. Les poissons

et les cailles sont à cet égard particulièrement nuisibles.

Par contre, Taxil réfute l'idée que l'Apium et le persil seraient des plantes dangereuses à cet égard. Pour lui, ce sont au contraire des remèdes contre l'épilepsie. Guy de Chauliac ne faisait-il pas des emplâtres d'Apium contre les plaies du cerveau ? C'est Avicennes qui a fait mauvaise réputation à l'Apium et Taxil ajoute : par pur plaisir de contredire Galien.

On discute encore souvent le problème de savoir s'il existe une épilepsie émotionnelle. Le problème n'est pas d'aujourd'hui.

A côté des chutes et des coups sur la tête, Taxil accuse les grands bruits insolites ou les émotions de pouvoir provoquer des crises épileptiques. A ce propos, il rappelle l'observation de Galien sur cet instituteur qui prenait une crise chaque fois qu'il se mettait en colère contre ses élèves.

Les démoniaques, dans leurs paroxysmes, peuvent être atteints d'épilepsie.

Comme tant d'esprits cultivés de son temps, Taxil croit aux démons qui s'emparent de certaines gens et se servent de l'humeur mélancolique pour tourmenter les hommes. Mais cela ne l'empêche pas de souscrire aux affirmations d'Hippocrate que la maladie sacrée n'est pas due aux dieux ou au diable.

Le chapitre XVIII est consacré aux signes de l'épilepsie. Il mérite que l'on en fasse de larges extraits (nous rétablissons ici l'orthographe actuelle) :

« On connaît les petits enfants être épileptiques par les signes suivants, savoir par le tremblement des bras et des jambes ou de la tête, par l'écume qui sort de leur bouche, par les cris et par l'abondance des phlegmes, qu'on entend s'écouler de leur cerveau, et par la faiblesse qu'ils ont en tétant : car la plupart de tels affligés ne peuvent téter. Que si le mal leur vient des vers, on le connaît par un grand assoupissement; car ils ne veulent faire que dormir et s'éveiller en sursaut. Tous lesquels signes ou la plupart d'iceux, sont aisés d'être reconnus aux affligés et principale-

ment au défaut de la lune, auquel temps ceux qui sont atteints de ce mal, ne faillent point d'être tourmentés, vrai est qu'aucune fois on ne voit point la convulsion manifeste, sinon qu'un tournoyement des yeux. Ceux qui sont sortis de l'enfance et puberté, et qui sont forts pour résister au mal, sont compassion et crève cœur à ceux qui les regardent, cependant qu'ils en sont travaillés: car lorsque le paroxysme leur arrive, leur face commence à blémir tout à coup, leur langue à balbutier et bégayer, leur tête s'apesantit et leur semble que leurs yeux étincellent, comme chandelles, et tout à coup privés de lumière, tombent subitement perdant les fonctions animales et excitant une tragédie qui fait peur aux assistants, avec une rétraction des nerfs furieuse et fréquente, faite, au reste, d'une telle façon, qu'il est impossible de la contrefaire à ceux qui le voudraient. On remarque encore un tournoyement des yeux hideux, un craquement des dents effroyable, qui leur martelle souvent la langue, une grande difficulté d'haleine, et fréquente agitation des poumons, une écume greumeuse, une voix interrompue et non significative, et quelquefois un vomissement ou nausée, avec une tempête de rots intolérable et grand battement d'estomac les précipite à une suffocation : un tremblement et agitation des membres épouvantable, l'assaut de toutes parts, accompagné aucunes fois d'un hurlement bestial et d'une expulsion des excréments involontaire: et étant ainsi en un si piteux et lamentable état, privé de l'entendement et du sens, il est le triste spectacle des assistants, lesquels ont bien en telle horreur ce mal qu'ils ne l'osent le plus souvent nommer et à cause de ses cruels effets, le peuple lui attribue plusieurs autres noms... »

Dans la suite de sa description, Taxil prétend que le lieu de la douleur initiale permet de savoir d'où provient le mal.

Au chapitre suivant, Taxil traite du pronostic et déclare que la maladie est d'autant plus dangereuse que les accès sont violents et nombreux. Si la mala-

die a duré de l'enfance jusqu'à 25 ans, elle est incurable. L'épilepsie sympathique est d'un meilleur pronostic que l'idiopathique. Taxil rappelle aussi l'opinion d'Hippocrate que la fièvre quarte arrête l'épilepsie. Par ailleurs, il se montre assez superstitieux et pense que le chiffre 7 joue un rôle. C'est surtout à 7, 14 ou 21 ans que l'épileptique guérit ou tombe malade. C'est pourquoi la soixante-troisième année (7 × 9) est fort dangereuse à l'homme. L'épilepsie n'est pas contagieuse.

Le traitement se compose avant tout de mesures hygiéniques : bon air, nourriture fraîche, pas d'excitant, pas de gibier. Selles régulières, pas plus de sept ou huit heures de sommeil, mais pas moins non plus. Un peu de mouvement, mais pas d'échauffement. L'acte vénérien doit être exercé modérément. Les nourrices épileptiques doivent s'en abstenir sinon leur lait sentira le bouc, ce qui pourrait causer des maladies à l'enfant. Taxil recommande également de ne pas attrister ni fâcher les épileptiques. Il faut les tenir dans un milieu gai.

Au point de vue thérapeutique, Taxil recommande des purgatifs et des apozèmes.

Les purgatifs doivent être solides pour rester plus longtemps dans l'estomac et mieux tirer tous les phlegmes du cerveau.

Il faut ajouter des emplâtres sur les fontanelles et des antidotes. Suivant des recettes généralement très compliquées.

Mais en plus, Taxil recommande les ventouses, les cautérisations, les saignées. Au sujet des cautérisations, Taxil nous en donne quelques détails qu'il emprunte à l'expérience de Maître Didier Chevalier, chirurgien d'Arles. Celui-ci recommande de faire les cautérisations sur les os pariétaux, en leur partie supérieure ; de çà et de là, et proche de la suture sagittale. Elles doivent être profondes jusqu'à l'os.

Nous n'entrerons pas dans le détail des prescriptions thérapeutiques que Taxil nous donne à propos des épilepsies sympathiques. Il cite des remèdes

courants à cette époque, qui témoignent d'une bonne culture médicale.

En résumé, nous pouvons dire que Taxil est né dans la seconde moitié du xvie siècle, qu'après avoir fait des études de philosophie et de médecine, il fit en 1594 un doctorat à Montpellier. Il vint ensuite s'installer à Arles, où il publia en tout cas trois ouvrages : un sur l'épilepsie, un sur les comètes, et un sur l'astrologie et la physiognomie.

Le traité sur l'épilepsie s'inspire des meilleurs auteurs de l'antiquité et du xvie siècle. Il contient peu d'observations personnelles, la seule idée originale est malheureusement fausse, à savoir que le climat joue un rôle important dans l'étiologie de la maladie. Ce traité représente tout de même une bonne compilation de l'époque. Son manque d'originalité l'a fait tomber dans l'oubli. Il peut cependant être consulté comme un bon documeut sur la thérapeutique de la fin du xvie siècle.

LES DERNIÈRES PIERRES TOMBALES DE CLAMART ET DU CIMETIÈRE SAINTE-CATHERINE

Par le Dr André FINOT.

Dans une note lue ici même, et parue dans le *Bulletin de la Société* de juillet 1933, j'avais signalé l'existence, à l'Amphithéâtre d'Anatomie des Hôpitaux, d'un certain nombre de pierres tombales, peut-être vestiges du vieux Clamart, mais beaucoup plus probablement du cimetière Sainte-Catherine, et dont une seule se trouvait dans de bonnes conditions de conservation. Les autres avaient servi à élever et à daller, contre le mur du sud, un édicule en forme de terrasse, et si j'avais réussi à relever quelques-unes des inscriptions encore lisibles extérieurement, la plupart restaient invisibles, car elles se trouvaient sur la partie inférieure, et par conséquent cachée, des dalles. Comme d'autre part on ignorait la raison d'être de la terrasse en question, j'avais demandé s'il serait possible d'y faire une fouille, après avoir soulevé ces pierres tombales. Sur ma demande, M. le Directeur Général avait bien voulu l'autoriser, d'autant que certains travaux allaient être effectués à l'Amphithéâtre d'Anatomie, et permettraient de distraire facilement quelques ouvriers. Grâce à l'amabilité de M. Gaussen, Archiviste de l'A. P., et de M. le Directeur de Clamart, cette fouille a été effectuée en avril dernier. Les dalles supérieures une fois enlevées, on a trouvé une terre noirâtre, dans laquelle une excavation de 1 mètre carré environ, allant en profondeur jusqu'au niveau du sol environnant à mis à jour quelques ossements épars, un crâne, des

fémurs, un humérus, des côtes et quelques vertèbres, ne paraissant pas avoir appartenu au même individu. En somme, une terre analogue à celle que l'on retrouve dans toute l'étendue de Clamart, dès qu'on y ouvre la moindre tranchée. On s'est donc tenu à cette exploration un peu rapide, et l'on a comblé l'excavation, sans avoir par conséquent déterminé la raison d'être de cette énigmatique construction.

En revanche, les dalles relevées, qui sont, nous l'avons dit, des pierres tombales, n'ont pas été replacées, et méritent, pour la plupart, d'être conservées et mises à l'abri. Deux seulement se trouvent en parfait état de conservation, mais avec des inscriptions banales. Trois, à peu près complètes, mais plus ou moins détériorées, présentent des noms de personnages à retenir. Deux, malheureusement altérées et incomplètes, valent par leur style funéraire, d'une pompeuse prolixité, et bien représentatif de l'époque du premier Empire. Enfin huit autres sont réduites à de simples débris, ou bien impossibles à déchiffrer. Ajoutons que les dalles formant le pourtour de la terrasse sont restées en place et n'ont pu par conséquent être examinées.

Voici la description de celles qui, à notre avis, doivent être conservées :

1° *Dalles entières* :

La première, rectangulaire, d'assez grandes dimensions ($1^{m}86 \times 0^{m}80$), porte un filet d'encadrement en creux, et, de part et d'autre de la moitié inférieure, le dessin d'une urne funéraire à panse très allongée. Voici l'inscription ;

ICI
REPOSE LE CORPS
DE FRANÇOISE VINTANS
FEMME CHAUVOT
NÉE LE 10 8bre 1776
DÉCÉDÉE LE 21 AOUT 1807
ELLE FUT TENDRE ÉPOUSE
BONNE MÈRE
ET SINCÈRE AMIE

REGRETTÉE A JAMAIS
DE SON ÉPOUX, DE SA FILLE
DE SA FAMILLE
ET DE SES AMIS
AMES SENSIBLES
PRIEZ DIEU POUR ELLE

La seconde, un peu plus petite, a sommet arrondi et marqué d'une croix en creux, porte les lignes suivantes :

A LA PLUS TENDRE DES MÈRES
ICI REPOSE LE CORPS DE D^{lle}
MARIE BARRÉ-LEFEBURE - Vve DE
Mr JOSEPH CHATILLON - AGÉE
DE 50 ANS DÉCÉDÉE LE 16 AVRIL
1808
DE PROFUNDIS

2° *Dalles avec noms de personnages connus :*

L'une, malheureusement entaillée sur trois de ses côtés, rectangulaire, de 1^{m}03 sur 0^{m}66, ne porte plus de filet d'ornement que sur son bord gauche. L'inscription est néanmoins entière, sauf la première ligne, à demi rognée :

CI GIT
LE VÉNÉRABLE, DISCRET
ET SCIENTIFIQUE
MESSIRE LOUIS BERTIER
CURÉ DE St MÉDARD
DÉCÉDÉ LE 21 AOUT 1810
AGÉ DE 58 ANS.
SA PIÉTÉ, SES LUMIÈRES
SON ZÈLE POUR LE SALUT
DES AMES ET POUR
SECOURIR SECRÈTEMENT
LES PAUVRES LE RENDENT
A JAMAIS MÉMORABLE
DE PROFUNDIS

Une autre, plus grande, rectangulaire (1^{m}88 × 1.m.) bordée d'un filet s'arrondissant au sommet, est écornée à l'angle inférieur droit, mais cet angle a été con-

servé et est facile à remettre en place. Voici l'inscription :

CI GIT
MESSIRE CLAUDE BENOIT
DE MAULNORRY CHEVALIER
SEIGNEUR DE ROMENAI
CONSEILLER AU PARLEMENT
DÉCÉDÉ LE 14 FÉVR. 1778
EXTRÊMEMENT REGRETTÉ
DE SA MÈRE ET DE SES PARENTS
SES AMIS, ET DE TOUT (*sic*) SES
CONFRÈRES
REQUIESCAT IN PACE.

Je n'ai pas trouvé de renseignements sur ce Conseiller, qui dut décéder assez jeune. Romenay est un village de Saône-et-Loire, arrondissement de Macon.

La troisième dalle de cette série est brisée en trois grands morceaux, facilement réparables d'ailleurs, mais incomplète à la partie inférieure. Elle mesure $0^m85 \times 0^m64$, le filet d'encadrement n'apparaissant plus qu'au sommet. Voici les lignes restantes :

CI GIT
ETIENNE PIERRE
VENTENAT
MEMBRE DE LA 1re CLASSE
DE L'INSTITUT
ET DE LA LÉGION D'HONNEUR
BOTANISTE DE S. M. L'IMPÉRATRICE
ET ADMINISTRATEUR PERPÉTUEL
DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PANTHÉON...

La fin manque, mais est facile à compléter, E. P. Ventenat étant né à Limoges en 1757, et décédé à Paris en 1808. Ce botaniste célèbre a laissé, en dehors d'un volume sur le *Jardin de la Malmaison*, séjour préféré de l'impératrice Joséphine, plusieurs grands ouvrages : *Tableau du règne végétal*, 4 vol. in-8°, avec planches ; *Catalogue des plantes étrangères*, in-folio avec 100 planches, et un certain

nombre de *Mémoires* dans les collections de l'Institut particulièrement sur la reproduction des fougères.

3° *Dalles remarquables par le style des inscriptions* :

L'une, pas trop avariée, sauf sur son bord gauche, rectangulaire, mesure 1m22 sur 0m53.

ICI REPOSE
...ELE FRANÇOISE STANISLAS
TACONNET
RAPPELÉE DE LA VIE
LE 17 MAI 1809
[A] 8 ANS 7 MOIS ET 15 JOURS
SA MÈRE ÉTAIT PAR ELLE
HEUREUSE MÈRE
PIÉTÉ, CANDEUR
[E]SPRIT, GRACE, TALENTS
ORNAIENT
[CE]TTE FLEUR TROP FRAGILE
[TOM]BÉE SUR LE SEIN MATERNEL
[LAISSANT] COMME UN PARFUM
[LES] PLUS DOUX SOUVENIRS
[ET] DES REGRETS INEFAÇABLES. (*sic*)

Mais voici une seconde inscription, qui joint à l'emphase et à la boursouflure la plus indéniable prolixité. La dalle, toute étirée en longueur, et pour cause, porte 1m77 sur 0m54. Tout le bord droit a été retaillé, et l'inscription rognée d'autant, mais elle se rétablit sans trop de peine. La voici :

MARIE LOUISE MA...
VEUVE DE LOUIS JACQUE...
BLANCHISSEUR. NÉE LE 7 N[OVEMBRE].
DÉCÉDÉ LE 23 MA...
SA BONTÉ SA DOUCEUR ET SO...
L'ONT FAIT CHÉ[RIR]
DE TOUS CEUX QUI L'APP[ROCHAIENT]
SA PIÉTÉ, SON AMOUR POUR [SON ÉPOUX]
SA TENDRESSE POUR SE[S ENFANTS]
SON HUMANITÉ ENVERS LES [PAUVRES]
LUI ONT ACQUIS DES [DROITS]
A LEUR RECONNOISS[ANCE].

BONNE ÉPOUSE BONNE [MÈRE]
ET BIEN SINCÈRE [AMIE]
ELLE SUT CONCILIER SES TR[AVAUX]
QUI ÉTAIENT CEUX DE L'AMO[UR AVEC]
CEUX DE LA TENDRESSE
ET ENFIN CEUX DE LA PLUS S...
SES FILLES MARIE JE[ANNE]
MARIE ADELA[ÏDE]
ET MARIE VIRGINIE
POUR DONNER DES MA[RQUES]
DE LEUR RESPECT ET DE [LEUR AFFECTION]
LA PLUS PROFONDE ENVERS [UNE MÈRE]
AUSSI VERTUEUSE LUI [ONT ÉLEVÉ]
CE MONUMENT DE LA RECO[NNAISSANCE]
ET DE LA TENDRESSE.
AMES PIEUSES
QUI LIREZ CETTE IN[SCRIPTION]
JOIGNEZ VOS LARMES ET VOS...
A CEUX DE SES ENFANS
POUR LE REPOS DE S[ON AME]
GRANDE PERTE POUR S[A FAMILLE].
REQUIESCAT IN PACE.

Cette inscription, qui doit dater des dernières années du dix-huitième siècle, n'avait évidemment pas été composée par la famille elle-même, mais bien par un spécialiste en épitaphes. Elle est topique comme échantillon, sinon de mauvais goût au moins du style funéraire de cette époque.

Telles sont les dalles remises à jour qu'il nous paraîtrait intéressant de relever définitivement et de protéger contre l'effritement et la destruction, en les scellant par exemple contre un mur abrité. Quant aux autres dalles, trop frustes ou réduites à des débris, il est inutile de les décrire, et même peut-être de les conserver. Signalons cependant ce lambeau d'épitaphe en vers (dalle d'1 m. × $0^{m}60$) :

...ES ENFANTS CETTE MÈRE SUBLIME
...EUR FUTUR EN GOUTANT LES DOUCEURS
...DE SON AMOUR EXPIRA LA VICTIME
SUR SON TOMBEAU VENEZ VERSER DES PLEURS.

Il est regrettable de ne pas connaître le reste de

cette poésie funéraire pas trop mirlitonesque. Il paraît s'agir d'une jeune femme morte en couches.

Il nous faut citer encore un petit fronton triangulaire, qui a surmonté certainement une des stèles du cimetière ($0^m25 \times 0^m67$), et qui porte en bas-relief sur une face l'aigle impériale, et sur l'autre un vase funéraire, la stèle ayant malheureusement disparu. Ce fronton a été retrouvé sous un hangar, parmi différents débris.

Il faudrait que toutes ces pièces fussent conservées à Clamart même, où elles trouveront leur vraie place. Le musée Carnavalet a, on le sait, fait son choix depuis 1883 parmi les tombes les mieux conservées : une quinzaine avaient été signalées par le rapport de M. de Metz (1), mais une récente visite dans les galeries et jardins de ce musée ne m'en fait découvrir que sept (2), ou plus exactement huit, l'une, celle de Martin Joseph d'Haisne, prêtre n'étant pas citée sur le rapport de Metz. Il faut ajouter encore la petite stèle de Bichat, transportée au Père-Lachaise lors de l'exhumation, en 1845. A ces neuf tombes déjà sauvées de la destruction, nous pourrions donc en ajouter sept. Seize en tout, comme vestiges de nécropoles de l'importance de Sainte-Catherine et de Clamart, ce ne serait certes pas un nombre exagéré (3).



(1) Cf. *Com m. du Vieux Paris*, 1904, 158.

(2) A signaler, comme particulièrement intéressante pour nous, la petite pierre tombale avec inscription latine du chirurgien Louis Gérard ; de l'Académie de Chirurgie, décédé le 5 juin 1809.

(3) M. le Directeur général de l'A. P. vient de décider le maintien de ces pierres tombales à Clamart, après scellement dans un mur ; seule, la pierre de Messire Louis Bertier doit être remise à M. le Curé de Saint-Médard.

DOCUMENTS

Supplément à l'iconographie française de Lavoisier (1).

Par le Dr P. LEMAY.

Le 20 mai 1933, on vendait à la Galerie Charpentier, dans la Collection de Mme André Saint, un portrait présumé de Lavoisier et attribué à Nattier. Voici la description du catalogue :

A mi corps, tête nue, de trois quarts vers la gauche, les cheveux relevés et poudrés. Son habit de soie foncée s'entrouvre sur un petit jabot de dentelle et un gilet bouton d'or, broché de fleurs. La physionomie a un grand caractère de noblesse et d'intelligence, toile : hauteur 0m75 ; largeur 0m50, cadre bois sculpté. Ce portrait a figuré dans la Galerie du Dr Leroy d'Etioles, vente des 21 et 22 février 1881, no 41 du catalogue où il était présenté comme une œuvre originale de de J. B. Greuze et le portrait de Lavoisier.

Il est d'ailleurs catalogué et décrit dans le catalogue de l'œuvre de Greuze par J. Martin (Paris 1908, p. 73, no 1186 : portrait de Lavoisier.

On le retrouve à la vente du vicomte de Curel le 28 novembre 1918 no 44, ou il est reproduit et donné comme une œuvre de Jean Marc Nattier, on ajoute même « peut-être le plus fort morceau de peinture qu'ait exécuté cet artiste ».

Les experts de la vente Saint, MM. Féral et Catroux, ajoutent : ce portrait est en effet un chef-d'œuvre de la fin de la vie du maître, époque ou il a excellé à représenter des figures masculines en même temps que son gendre Louis Tocqué, cet admirable portraitiste, qui l'a souvent égalé. Le catalogue

(1) Voir Bulletin de la Société française d'Histoire de la Médecine, mai-juin 1934.

mentionne également qu'il aurait fait partie, antérieurement, des collections Laffitte et Scheurer-Kestner.

On ne peut nier une certaine ressemblance avec le Lavoisier de David, mais en plus dur, le nez est différent et enfin l'ensemble du visage donne immédiatement un doute. Notons aussi que la position de trois quarts est la même, la coiffure et le vêtement semblables comme tous à cette époque, de même que l'absence de moustaches est générale, autant de facteurs qui accentuent les ressemblances auxquelles le pinceau plus ou moins fidèle du peintre peut n'être pas étranger non plus.

Les procès-verbaux et les inventaires de l'époque révolutionnaire et en particulier celui de Frechines, n'en font pas mention. Il est d'autre part assez étrange que ce tableau n'ait pas fait partie de la succession de Mme Lavoisier en 1836. Il est également curieux que Grimaux, l'historiographe de Lavoisier, qui fut documenté par le comte de Chazelles, héritier, et qui tint entre ses mains tous les papiers et vit tous les instruments et souvenirs réunis au château de la Cannière, n'en ait pas eu connaissance et n'ait signalé que la toile de David.

Enfin ce portrait n'est manifestement pas de Greuze, et probablement pas de Nattier. D'ailleurs si c'était un Nattier, ce ne serait certainement pas le portrait de Lavoisier, car Nattier est mort en 1766, époque à laquelle son modèle aurait eu 22 ans, or de toute évidence celui de la vente Saint a au moins 30 ans.

Donc si c'est Lavoisier, ce qui est douteux, il faudrait admettre l'œuvre de Tocqué.

Malgré ce grand point d'interrogation, il fut adjugé 100.000 fr. à M. Givaudan.

Enfin parmi les tableaux et gravures modernes, on doit ajouter à l'iconographie française, un Lavoisier figurant dans la série de représentations allégoriques dues aux peintres Alfred Stevens et Henri Gervex. Ces peintures retracent l'histoire française du XIXe siècle 1789-1889 et figurèrent à l'exposition de 1889. Elles furent reproduites en photogravure par l'imprimerie Charles Lévy la même année, avec une notice explicative de Joseph Reinach, sous le titre : histoire du siècle. Dans le second tableau, on voit Lavoisier en conversation avec Beaumarchais, on ne sait pas très bien pourquoi d'ailleurs, à moins qu'il ne s'agisse de symboliser l'alliance de la littérature et de la science. Qu'est devenu cet important Diorama ?

BIBLIOGRAPHIE

ADNÈS (A.-J.-G.). — Shakespeare et la pathologie mentale.
Thèse de Paris, 1935, n° 156. (*Paris, Maloine*).

ALLORGE (H.). — Visages d'autrefois. Un médecin suisse : André Tissot.
Hippocrate (Paris), a. 3, n° 2, fév. 1935, p. 143.

BAISSETTE (G.). — Les cadres philosophiques de la doctrine médicale chez les préhippocratiques.
Hippocrate (Paris), a. 3, n° 2, fév. 1935, p. 110.

BEAUDOUIN (Marcel). — Le rhumatisme chronique chez le bœuf gallo-romain, en Vendée.
Les Lectures du médecin, a. 5, n° 2, fév. 1935, p. 32.

BENASSIS. — Promenades médicales : L'Hôpital Laennec et les Petites-Maisons.
Rev. thérap. des alcaloïdes (Paris), 4e sér., a. 44, n°3, mars 1935, p. 69.

BEN MILAD (A.). — La syphilis en Tunisie au XVIIIe siècle, d'après le manuscrit du médecin tunisien Ahmed Dihmani.
Tunisie médicale, a. 28, n° 10 *bis*, déc. 1934, p. 323.

BOISSERIE-LACROIX. — Un pélerinage à Palluau, chez le Dr Bretonneau.
Arch. méd.-chir. de province (Tours), a. 25, n° 1, janv. 1935, p. 17.

CAMPANACCI (D.). — Le Facoltá mediche italiane. La Facoltà di Parma.
Minerva med. (Torino), a. 25, v. 2, n° 48, 1er déc. 1934, p. 745.

CASTIGLIONI (A.). — Panorama della medicina americana.
Minerva med. (Torino), a. 25, v. 2, n° 46, 17 nov. 1934, p. 665.

CHANCE (B.). — Short studies on the history of ophtalmology. I. The coming of the ophtalmoscope into England.
Arch. of ophthalmol., v. 13, n° 3, mars 1935, p. 348.

Coelho (E.). — A lição da vida de Ramon y Cajal.
Medicina (Lisboa), a. 1, n° 8, nov. 1934, p. 291.

Couroux (P.). — G. Meillère (1860-1934).
Bull. des sci. pharmacol., a. 37, n° 2, fév. 1935, p. 110, ptr.

Dally (P.). — Placoplesse et placoplessisme.
Progrès méd. (Paris), a. 12, n° 3 (supp. ill.), 30 mars 1935, p. 21.

Dartigues. — Eloge de René Le Fur (1872-1933).
Bull. et mém. Soc. des chirurg. de Paris, t. 27, n° 1, 11 janv. 1935, p. 15.

Debré (R.). — Louis Vaillard (1850-1935).
Presse médic. (Paris), a. 43, n° 22, 16 mars 1935, p. 441, ptr.

Delagrange (R.). — Un centenaire à Strasbourg. Le Pr Fodéré, créateur de la médecine légale (1763-1835).
L'Esprit médical, a. 7, n° 95, 20 mars 1935, p. 1.

Delaunay (P.). — Paul Tillaux et quelques souvenirs de ce temps-là.
Hippocrate (Paris), a. 3, n° 2, fév. 1935, p. 171.

Delgado (H.-F.). — La obra psiquiatrica del Dr Hermilio Valdizan.
Rev. med. peruana, a. 6, n° 72, déc. 1934, p. 2167.

Dénier. — Les honoraires médicaux en Dauphiné, au xviiie siècle.
Les Lectures du médecin, a. 5, n° 2, fév. 1935, p. 32.

Dominguez (F.). — Dr Carlos J. Finlay. Son centenaire (1933). Sa découverte (1881).
Paris, L. Arnette, 1935, in-8°, 302 p., pl.

Fahraeus (R.). — Ur aderlatningens historia. [Sur l'histoire de la saignée].
Nordisk medic. Tidskr. (Stockholm), v. 9, n° 9, 2 mars 1935, p. 321.

Ferret (F.). — Le serment des apothicaires.
Bull. des trav. Soc. de pharm. de Bordeaux, a. 73, n° 1, 1935, p. 68.

Fiorini (S.). — Hammam Meskoutine, antique station thermale.
Thèse de pharmacie d'Alger, 1935, n° 1. (*Paris, Les Presses modernes*).

Fodéré (R.). — Médaillon : Simon Duplay (1836-1924).
Hippocrate (Paris), a. 3, n° 3, mars 1935, p. 265.

Fourmestraux (J. de). — Histoire de la chirurgie française (1790-1820).
Paris, Masson, 1934, in-8°.

Fourmestraux (J. de). — Le centenaire de Dupuytren (1777-1835).
Paris médical, a. 25, n° 11, 16 mars 1935, p. 1 (Annexes).

Ganière (P.). — Le baron Guillaume Dupuytren, chirurgien de l'Hôtel-Dieu (1777-1835).
Arch. méd.-chir, de province (Tours), a. 25, n° 2, fév. 1935, p. 61.

Garipuy (R.). — L'iconographie dans l'enseignement de l'obstétrique.
Toulouse méd., a. 30, n° 7, 1er avril 1935, p. 201.

Garrisson (F.-H.). — Felice Fontana (1720-1805) : a forgotten physiologist of the Trentino.
Bull. New York Acad. of med., 2e sér., v. 2, n° 3, mars 1935, p. 117.

Genty (M.). — Pierre-Alexandre Lemare (1766-1835).
Progrès méd. (Paris), a. 12, n° 3 (supp. ill.), 30 mars 1935, p. 17.

Giordano (D.). — Giacomo Filippo Novaro (1843-1934).
Arch. ital. di chir. (Bologna), v. 38, n° 3, oct. 1934, p. 355; ptr.

Goldschmid (E.). — Die Varia Observata anatomica des Joh. Rud. Salzmann aus Strassburg.
Schweiz. med. Wochenschr. (Basel), a. 65, n° 11, 16 mars 1935, p. 263.

Gottschalk (A.). — Une originale figure de la bactériologie : Léon Massol (1838-1909).
Hippocrate (Paris), a. 3, n° 2, fév. 1935, p. 151.

Grönholm (V.). — Fritz Gustaf Ask (1876-1934).
Finska läkar. Handlingar (Helsingfors), v. 77, n° 2, fév. 1935, p. 71, ptr.

Guérin (A.). — La bienfaisance et le Koran.
Journ. des pratic. (Paris), a. 49, n° 11 (annexes), 16 mars 1935, p. 574.

Guérin (A.). — L'avènement de l'Islam et l'Assistance médicale.

Journ. des pratic. (Paris), a. 49, n° 12 (annexes), 23 mars 1935, p. 646.

HARVEY (C.). — Notes on the history of tuberculosis.
Med. Journ. of Australia, a. 21, v. 2, n° 18, 3 nov. 1934, p. 578.

HILLEMAND (P.). et COTTET (J.). — Comment le sous-nitrate de bismuth a été introduit en thérapeutique digestive.
Bull. gén. de thérap. (Paris), t. 186, n° 1, 1935, p. 5.

HOFFMANN (H.). — Ein Beitrag zur Geschichte der Psychiatrie.
Allgem. Zeitschr. f. Psychiatrie, v. 103, n° 1-4, 12 mars 1935, p. 76.

INGRAND (H.). — Le Comité de salubrité de l'Assemblée nationale constituante (1790-1791).
Science méd. prat. (Paris), a. 15, n° 6, 15 mars 1935, p. 172.

JEFFREY (E.). — The ancient Romans through medical eyes.
Med. Journ. of Australia, a. 21, v. 2, n° 14, 6 oct. 1934, p. 439.

JONA (G.). — La veneta Societa di Medicina (1789-1810).
Giorn. ven. di sci. med., a. 8, n° 6, juin 1934, p. 561.

KLEIN (J.-E.). — Le Clerc's account of the origin of chemotherapy and the introduction of syphilis into Europe.
Arch. of dermat. a. syphil., v. 31, n° 3, mars 1935, p. 324.

LABORDE (S.). — Madame Curie (1867-1934). (Notice nécrologique).
Bull. Assoc. fr. p. l'étude du cancer (Paris), a. 28, t. 24, n° 1, janv. 1935, p. 5, ptr.

LAFOURCADE (G.). — L'algolagnie de Swinburne.
Hippocrate (Paris), a. 3, n° 3, mars 1935, p. 230.

LASTRES (J.-B.). — Hermilio Valdizan, historiador de la medicina peruana.
Rev. med. Peruana, a. 6, n° 72, déc. 1934, p. 2174.

LLOPIS (J.-M.). — La revolucion anatomica de Vesalio.
Espana med., a. 26, n° 652, janv. 1935, p. 27.

LUGARO (E.). — Santiago Ramón y Cajal (1852-1934).
Rivista di patol. nerv. e ment., v. 45, n° 1, janv.-fév. 1935, p. V-XXII; ptr.

Malachowski (T.). — Guy Patin, médecin.
Hippocrate (Paris), a. 3, n° 3, mars 1935, p. 221.

Marin (J.). — Hipocrates y el hipocratismo.
Rev. med. hondurena, a. 5, n° 50, 31 déc. 1934, p. 65.

Mets (A. de). — Vieux hôpitaux des anciennes provinces belges. Réglement d'ordre intérieur de l'hôpital Notre-Dame à Ypres, en 1268.
Hippocrate (Paris), a. 3, n° 3, mars 1935, p. 267.

Molinéry (R.). — Ambroise Paré et l'avènement du français dans les sciences, d'après le Dr Crussaire.
Paris méd., a. 25, n° 12, 23 mars 1935, p. III (annexes).

Pach (H.). — Die Prominenten der Pester medizinischen Universitäts-Fakultät.
Wiener med. Wochenschr., a. 85, n° 12, 16 mars 1935, p. 332.

Pach (H.). — 300 Jahre Pâzmany Peter-Universität.
Wiener mediz. Wochenschr., a. 85, n° 12, 16 mars 1935, p. 309.

Patel (M.). — La vie du chirurgien français; autrefois, aujourd'hui.
Rev. de l'Univers. de Lyon, t. 5, déc. 1934, p. 404.

Plumier. — Eloge du professeur Charles Firket.
Bull. de l'Acad. roy. de méd. de Belgique, 5e sér., t. 15, n° 1, 26 janv. 1935, p. 5; ptr.

Pommier (M.). — Beaumarchais à Plombières et la première représentation dans cette station du « Mariage de Figaro ».
L'Est therm. et climat., a. 8, n° 1, janv.-fév. 1935, p. 22.

Ruhräh (J.). — James Parkinson (1755-1824). — A note on the history of appendicitis in children.
Amer. Journ. dis. of children, v. 49, n° 2 fév. 1935, p. 474.

Russell (E.). — The march of cardiology.
Med. Journ. of Australia, a. 21, v. 2, n° 26, 29 déc. 1934, p. 831.

Sahuc (C.). — Auguste Lumière. L'homme, son œuvre.
Rev. des spécial. a. 15, n° 2, févr. 1935, p. 97.

Sauné (L.). — L'influence des chercheurs de la « Médecine universelle » sur l'œuvre de François Rabelais.
Thèse de Paris, 1935, n° 147 (*Paris, Le François*).

SCHÄCHTER (M.). — Charles Davila et son influence sur la médecine roumaine.
Chronique méd. (Paris), a. 42, n° 3, 1er mars 1935, p. 53; ptr.

SCHLIEBEN (E.). — Die Darstellung einer Geburt in der St-Peterskirche in Rom.
Zeits. f. ärztl. Fortbild. (Jena), a. 32, n° 6, 15 mars 1935, p. 181.

SEMICOV (B.-V.). — Die tibetische Medizin bei den Burjaten.
Janus; Arch. intern. pour l'hist. de la méd. (Leiden), a. 39, n° 1-2, janv.-fév. 1935, p. 1.

SLATINEANU (A.). — In memoria prof. Dr I. Cantacuzino.
Rev. méd.-chir. de Jassy, a. 45, n° 1-2, janv.-avril 1934, p. 5.

SOUQUES (A.). — Connaissances neurologiques d'Hérophile et d'Erasistrate.
Rev. neurol. (Paris), a. 42, t. 63, n° 2, fév. 1935, p. 145.

TELLO (J.-F.). — Santiago Ramon y Cajal (1852-1934).
Anales de med. interna (Madrid), t. 3, n° 12, déc. 1934, p. 1059.

UNDERVOOD (E.-A.). — The history of the 1832 Cholera epidemic in Yorkshire.
Proced. roy. Soc. of med. (London), v. 28, n° 5, mars 1935, p. 603.

VINCENT (G.). — Le professeur Rogie.
Journ. de médec. de Lille, a. 4, n° 5, 1er mars 1935, p. 146.

VORWAHL (H.). — Die Geschichte der Pest im 16. Jahrhundert.
Zeitschr. f. ärztl. Fortbild., a. 32, n° 7, 1er avril 1935, p. 210.

WALTER (F.). — Adam Mickiewicz mourut-il d'une mort naturelle?
Hippocrate (Paris), a. 3, n° 3, mars 1935, p. 193.

WELTON (T.-S.). — Nicholas Culpeper (1616-1654).
Amer. Journ. of surg., n. sér., v. 27, n° 3, mars 1935, p. 557; ptr.

Dr HAHN.



Comptes-Rendus

Dr Gaudebert. — *Notes sur l'Histoire de l'opération de la Cataracte en Orient.* Th. de Paris, 1934.

Comme bien d'autres peuples, les Hindous pratiquaient, dans l'antiquité, la luxation opératoire (abaissement) du cristallin devenu opaque et les opérateurs ambulants l'exécutent encore aux Indes.

Cette opération remonte aux temps les plus reculés. Un texte la concernant, le plus vieux peut-être, se trouve au Louvre sur le bloc de diorite qui porte le code d'Hammourabi, roi de Babylone, bloc retrouvé à Suse par Morgan, et qui doit dater d'environ 2.000 ans avant J.-C. Il y est dit que, lorsque le médecin a ouvert la « taie de l'œil » avec *le poinçon de bronze*, il touche, en cas de réussite, 10, 5 ou 2 sicles d'argent : mais, en cas de perte de l'œil, on lui coupe les mains.

Les textes hindous les plus anciens se trouvent dans l'Ayurvéda et celui qui est dû au médecin Suçruta peut remonter au 1er siècle après J.-C. (mais l'opération est bien antérieure, et, à notre avis, préhistorique).

Les textes de Suçruta ont été plusieurs fois publiés et traduits avec peu de précision. Dans l'intéressante thèse de Gaudebert, la traduction exacte émane de notre collègue le Dr Filliozat, également distingué en sanscrit et en ophtalmologie. Il y a là plusieurs pages traitant des signes subjectifs de l'opacification progressive du cristallin et de la technique de son abaissement. Le malade étant assis, lavé, regardant le bout de son nez, a sa sclérotique perforée, dans sa région externe, par une « lancette à pointe de grain d'orge ». Le praticien ambidextre la pousse, sous l'iris, vers la pupille, puis détache et refoule la cataracte. La cure de repos dure ensuite une dizaine de jours. Il ne faut pas chercher, d'ailleurs, des précisions excessives, dans ces pages curieuses, sur la technique, les indications, les suites heureuses ou fâcheuses de l'opération, rudimentaire, mais nous en

conseillons vivement la lecture, comme celles des remarques sur les rapports, souvent discutés, de la médecine grecque et de la médecine hindoue, sur la médecine chinoise et la médecine arabe.

*
* *

Pour nous, l'abaissement de la cataracte remonte même à la préhistoire. Nul ne saura jamais quand et où un prêtre, ou sorcier médecin-chirurgien, a, le premier, courageusement abordé, à l'aiguille, pas à la lancette, la pupille blanchâtre de l'aveugle cataracté qui l'implorait. Ce qui est certain, c'est que l'opérateur a, d'abord, agi prudemment, avec une aiguille, acupuncture exploratrice, la moins pénible, la moins évacuante. D'ailleurs, pour toute opération à travers les âges, la ponction précède la section, la résection, enfin l'extraction. La ponction de l'œil par la cornée est douloureuse, vide la chambre antérieure, peut toucher l'iris qui donne du sang : l'opérateur l'a donc reculée dans la sclérotique, puis est passé sous l'iris, en l'évitant : il a vu, enfin, son aiguille apparaître dans la pupille.

Alors trois éventualités ont été possibles : 1° *La cataracte était* MÛRE *et* DURE : l'aiguille l'a décrochée et refoulée : la pupille est redevenue noire : le patient a VU = *miracle* ; 2° *La cataracte*, INCOMPLÈTE, *n'était pas mûre*. L'aiguille s'est enferrée dans ce cristallin glutineux, difficile ou impossible à luxer, d'où gâteau de cataracte secondaire, irido-cyclite, parfois perte de l'œil ; 3° La cataracte était *molle ou liquide*. L'aiguille l'a dilacérée. Les fragments se sont résorbés. Le malade a, *lentement*, récupéré la vision.

Tous ces bons et ces mauvais cas ont, bien observés, fini par fixer la technique, la notion de *consistance* et de *maturité* indispensables, les instruments les meilleurs, et jusqu'à l'aiguille creuse pour la succion de la cataracte liquide.

On croyait, en outre, que la cataracte était une pellicule anté-cristallinienne, le cristallin étant considéré comme l'organe essentiellement visuel. On croyait le cristallin *au* beau *milieu de l'œil*, avec *très vaste chambre antérieure*, où pouvait *manœuvrer* l'aiguille. Il a fallu les recherches de Képler (1604) montrant le

rôle seulement conducteur, et non percepteur, de la lentille, les remarques de Fabrice d'Acquapendente sur le siège *très antérieur* du cristallin, l'identification du cristallin et de la cataracte (Quarré, Remi Lasnier, Rolfinck, maître-Jan, Brisseau), les *extractions*, par la chambre antérieure, de cristallins *réduits*, *autrefois abaissés* (Saint-Yves et J.-L. Petit, 1707-1708) pour faire dire à Méry que l'extraction de la cataracte était réalisable, utopie que, trente-sept ans plus tard, Daviel transforme en vérité (1745). On sait qu'ayant, au cours d'un abaissement, ramené, malgré lui, la cataracte dans la chambre antérieure, il l'en retira par incision inférieure, à la lance, comme l'avaient fait Saint-Yves et J.-L. Petit pour des cataractes *ratatinées* et luxées en avant, mais qu'en agrandissant aux ciseaux cette incision insuffisante et en y ajoutant la kystotomie et d'autres perfectionnements, il créa l'extraction véritable de la cataracte *ordinaire*, opération qui, quelles que soient les améliorations qu'on lui a données, restera, toujours, l'opération de Daviel.

A. Terson.

Dr A. Terson. — *Premières notions et interprétations de l'hyypertonie oculaire dans le glaucôme*. Annales d'oculistique, août 1934.

La notion capitale de l'hypertonie glaucomateuse est souvent attribuée à des auteurs relativement récents. M. Terson en a recherché *l'évolution historique* et prouvé, par des textes précis, que l'hypertension oculaire, contrôlée par le *toucher digital*, avec cécité progressive et déclarée par *compression rétinienne*, a été signalée, dès la fin du xviie et le début du xviiie siècle, par Woolhouse, Antoine Maître-Jan, puis par Taylor, Beger, Platner, Demours père et fils, avant d'aboutir à l'étude clinique, thérapeutique et pathogénique, si avancées, du glaucome actuel.

L'hypertension intraoculaire a été d'abord considérée comme tenant à une augmentation de volume, soit du cristallin, soit du corps vitré. Quelques auteurs ont aussi parlé d'hypersécrétion intraoculaire, ou d'hypoexcrétion par oblitération supposée des « pores de la cornée », bien avant les explications d'aujourd'hui qui invoquent ces deux mécanismes.

Dr A. Terson. — *Documents historiques sur la sclérectomie.* Annales d'oculistique, août 1934.

On sait que le glaucome chronique est souvent traité actuellement par l'ablation d'un fragment de la sclérotique, dont l'orifice, recouvert de conjonctive, laisse une sorte de fistule *sous-conjonctivale*, détendant l'œil trop dur, et permettant une *filtration* qui lutte contre l'hypertonie et la compression rétinienne. Cette opération a été réglée par Félix Lagrange (1906), puis par Elliot.

Ils ont eu des précurseurs, sur lesquels M. Terson donne des précisions, en particulier Fano et surtout de Wecker qui, dans le glaucome absolu, pratiqua, au trépan, l'excision d'une rondelle, d'un millimètre et demi, *du limbe cornéen*, pour établir une cicatriee à filtration (*Annales d'oculistique, 1872*). mais ne sut pas compléter et généraliser cette opération, devenue courante, avec les perfectionnements qui l'ont rendue viable.

Dr Paul Delaunay, *La Vie médicale aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.* Paris, 1935, in-8o, 114 ill., 556 p.

En regard de l'insignifiance de tant de volumes trompeurs dont le titre pompeux cache l'indigence du texte, voici une magnifique synthèse que seul le Dr Delaunay pouvait nous donner, parce qu'elle est l'aboutissement de vingt ans et plus de travaux d'approche, de monographies érudites, d'études multiples, car travailleur infatigable, il a poussé ses investigations dans des voies diverses, et sa curiosité féconde s'est attachée à bien des problèmes : nous l'avons vu tantôt familier du xviiie siècle sur lequel il nous avait déjà donné un ouvrage de valeur, tantôt amoureux du xvie siècle, avec sa biographie de Pierre Belon, et voilà maintenant qu'il ajoute un trait d'union avec le xviie siècle, dont il a une connaissance aussi parfaite. On pourrait s'étonner qu'il ait pu accumuler tant de documents, et mettre en œuvre tant de lectures, si l'on ne savait la sûreté de ses méthodes ; alors que les livres sans eesse renaissants d'un Cabanès ne seront jamais que de l'anecdote, et du démarquage, ceux du Dr Delaunay atteignent la grande histoire ; jugez-en par les titres des chapitres : vie professionnelle, vie corporative, vie religieuse, vie politique, vie sociale, vie intellectuelle, vie doctrinale ; il fait son tour d'horizon, et tous les spécialistes y trouveront leur compte, le médecin comme le sociologue, le critique littéraire, comme le théologien ou le philosophe ; de quelle utilité n'eut pas été une pareille étude aux historiens de la bourgeoisie comme

Joseph Aynard et ne sera-t-elle pas aux professeurs, eomme Henri Hauser, qui s'attachent à toutes les manifestations de la vie corporative?

La bibliographie qui se trouve à la fin de chaque ehapitre ne vise pas à être complète mais comprend sur chaque question les ouvrages eapitaux, et les plus réeents. Un index onomastique des médeeins, chirurgiens, apothieaires, naturalistes, sages-femmes et empiriques cités dans le texte et dans les notes, complète d'une façon très heureuse l'ouvrage. Je n'y ferai qu'une légère eritique, c'est que les noms n'y sont pas toujours orthographiés comme dans le texte : ainsi Citois (p. 739) y devient Citoys, D'aquin Daquin et Dieuxivoie (p. 416) Dieuxivoye (p. 243) ; l'auteur emploie parfois la forme archaïque, parfois la forme moderne : aussi Foucquet (p. 243) et Fouquet (p. 249) ; il faut ehoisir. Très peu de coquilles et faeiles à rétablir : (p. 201), Bontarel pour Boutarel, Saiffert pour Seiffert (p. 224), Deshays-Gendson, pour Gendron, p. 541, Guénault est appelé, tantôt Guenaud p. 217, tantôt Guénaut (p. 340), à la page 26, il faut lire Châteaubriant (la ville) et non pas Chateaubriand : et p. 9 Maguelone, au lieu de Maguelonne, p. 302, note, Décanat au lieu de Décavat; p. 402, note, Cornilleau ne prend pas d'x, et p. 158, Le Maguet s'écrit en deux mots. Simples vétilles que l'on ne remarquerait pas dans un ouvrage moins soigné à tous points de vue.

A la p. 9 le Dr D. reproduit l'erreur signalée maintes fois par M. le Dr Menetrier qui fait de Pitard, un chirurgien de Saint-Louis (1226). Dans la bibliographie j'aurais aimé à lui voir eiter le volume de d'Irsay sur l'histoire des Universités, Picard, 1934) et l'ouvrage déjà aneien mais eapital de Delage sur l'histoire des thèses de médeeine ainsi que les travaux de Mathorez sur les influenees étrangères et puisqu'il a noté plusieurs de mes articles — on en éprouve toujours quelque satisfaetion — je signale, s'il l'avait oublié, qu'il aurait trouvé quelques détails amusants dans celui que j'ai donné en fév. 1919 à *Œsculape* sur le prix des cadavres aux XVIIe et XVIIIe sièeles.

Je tiens en terminant à signaler l'agrément du style, le psychologie la plus avertie, avee des pointes d'humour rompant la monotonie qui pourrait résulter de l'accumulation des faits et des exemples ; nous voyons vivre et s'épanouir la personnalité si eompréhensive et si sympathique de l'auteur.

M. Fosseyeux.

M. Gille, *Les logis de la Faculté de médecine de Paris*, Revue pratique de biologie appliquée (de Hallion), 26e année,

n° 1, janvier 1933, p. 11-16. — Le transfert de la Faculté est, comme on sait, à l'ordre du jour : ses locaux, trop exigus, ne sont plus adaptés aux présentes nécessités ; on était moins difficile jadis, où les étudiants se contentaient du cloître Notre-Dame, ou de l'église, aux alentours du bénitier, ou de la nef de Sainte Geneviève des Ardents, ou de la salle capitulaire des Mathurins. A la fin du XIe siècle, l'Université se démembre : Facultés des Arts et de médecine se transportent rue aux Rats, puis rue du Fouarre. Au XIVe siècle, les médecins s'installent enfin chez eux, rue aux Rats (plus tard de l'hôtel Colbert), et agrandissent leur domaine en 1469 d'un logis sis au coin de la rue de la Bûcherie, qui ouvre ses portes en 1481. Encore y est-on tellement à l'étroit qu'il faut tenir les grandes assemblées chez le doyen. Enfin, à la suite d'extensions progressives (1519-1568), la Faculté possède salle d'assemblée, chapelle, bibliothèque, jardin botanique. Un amphithéâtre pour les cours, construit en bois en 1604, et bientôt caduc, est remplacé en 1617, et inauguré en 1620 par Riolan, sans plus de solidité. Il le faut réparer en 1669, et lui substituer enfin une construction en pierre, avec dôme, encore existante qu'inaugurera Winslow en 1742. Mais les débordements de la Seine troublent trop souvent nos docteurs, qui émigrent en 1775 dans les anciennes Ecoles de Droit, rue Jean-de-Beauvais, tout en conservant, pour les démonstrations anatomiques, l'amphithéâtre de Winslow. En 1792, la Faculté fut supprimée. En 1794, elle ressuscita sous le nom d'Ecole de Santé. On lui abandonna les bâtiments élevés en 1744 pour les Ecoles de Chirurgie, doublés d'un Hôpital des Cliniques qu'abritèrent les restes du couvent des Cordeliers ; et les immeubles de la rue de la Bûcherie furent vendus comme biens nationaux.

La Faculté occupe encore — pour combien de temps ? — les locaux de l'ancienne Académie de chirurgie. Dans l'amphithéâtre, aux trois fresques en grisaille de Gibelin, on substitua en 1889 trois toiles de Matout, qu'un incendie détériora en 1895. On les remplaça par une grande composition décorative de Bourgeois. En même temps, on construisit du côté du boulevard Saint-Germain la bibliothèque actuelle ; et, sur l'emplacement de l'hôpital des Cliniques, une Ecole pratique où l'on ramena les laboratoires d'anatomie, physique et chimie provisoirement installés dans des masures de la rue Vauquelin.

Dr Paul DELAUNAY.

Le Secrétaire général, Gérant : Marcel FOSSEYEUX.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

SECTION PARISIENNE

Séance du 6 Juillet 1935.

Présidence de M. le Dr MAUCLAIRE.

Etaient présents : MM. Barbillion, Brodier, Broquet, Dorveaux, des Cilleuls, Didsbury, Finot, Fosseyeux, Gentil, Hahn, Le Goff, Laignel-Lavastine, Lemay, Simon.

Excusés : Cadet de Gassicourt, Dally, Neveu.

Candidats présentés :

WEYL (Dr) par MM. Laignel-Lavastine et Mauclaire.

Décès : M. le Président annonce le décès de M. le Dr A. Terson, mort à l'hôpital Beaujon, à la suite d'un accident sur la voie publique ; il rappelle la belle carrière de ce savant ophtalmologiste dont les communications à la société étaient toujours remarquées par leur précision et leur belle tenue littéraire.

Communications : M. Laignel-Lavastine lit le mémoire de M. Bertrand de Gorsse sur *Lamoignon de Malesherbes, hydrologue inconnu*, étude faite d'après le manuscrit n. a. 4029 de Bib. nat. dont une partie seulement a été publiée par l'abbé Duffo en 1932 et qui concerne les eaux de Barèges.

M. le Dr Lemay complète la biographie de *Philippe Hecquet* qui a été publiée dans notre Bulletin en 1930 par M. le Dr Barbillion ; il donne des passages d'une correspondance inédite du médecin de Port-Royal, qui précisent certains traits de son caractère et fournissent de précieux renseignements sur l'art médical au début du XVIIIe siècle.

LA MÉDECINE DE LYON AU XVII[e] SIÈCLE

LAZARE MEYSSONNIER.

Conseiller et Médecin du Roi et de S. A. R.
Docteur de l'Université de Montpellier,
Agrégé au Collège des Médecins de Lyon.

Par le Dr Come FERRAN.

Lorsque l'on cherche à connaître et à évoquer la vie médicale à Lyon au XVII[e] siècle, un de ceux qui nous apporte les plus utiles renseignements est certainement Lazare Meyssonnier. Sa vie se passa dans la plus belle partie du grand siècle, de 1611 à 1673. Elle correspond à une des périodes les plus brillantes de l'histoire de France, une de celles ou après les luttes intérieures et extérieures les plus épuisantes, les discordes ruineuses, le royaume recouvra sous un régime autoritaire à l'intérieur une paix relative. Dans cet apaisement des troubles politiques, le génie français allait pouvoir s'épanouir et rayonner dans le monde avec un éclat incomparable.

Ce fut une des époques les plus fertiles en œuvres intéressantes et en grandes découvertes dans le domaine des arts, de la littérature et des sciences.

La vie provinciale ne resta pas en retard sur la capitale, le mouvement fut général et les médecins y participèrent largement.

La plupart de ceux du Collège de Lyon n'ont laissé que des traces très discrètes de leur vie médicale. Nous les connaissons surtout par les correspondances et par les témoignages qu'ont rendu les contemporains de leur savoir et de leur dévouement. Lazare Meyssonnier fait exception, ce fut au contraire un poligraphe d'une extraordinaire fécondité, une mine intéressante de renseignements sur les sciences et particulièrement la science médicale de son époque.

L'histoire de sa vie nous donne aussi un précieux exemple de la vanité des réussites humaines. Lazare Meyssonnier fut comblé par la fortune. Il fut considéré par les contemporains comme une des gloires de son temps et arriva très vite aux suprêmes honneurs. Il connut les plus grands succès moraux et matériels, obtint la considération et parfois l'amitié des personnages les plus distingués non seulement à Lyon dont sa réputation franchit très vite les limites mais du royaume et de toute l'Europe. Il fut considéré même par ceux qui étaient le moins indulgent à son égard comme un des plus grands savoirs de son temps.

De tout cela la postérité semble n'avoir rien gardé. Elle n'a même pas été intéressée par le contraste de sa vie mouvementée; mélange des plus grandes qualités de savoir et des plus mesquines petitesses de caractère.

Ce fut certainement un très grand savant, un très grand physiologiste, un précurseur habile à découvrir les ressorts de la machine humaine, un novateur dans tout ce qui concernait l'art de guérir; mais aussi un homme jaloux à l'esprit inquiet, d'un orgueil maladif poursuivi par un besoin de briller, de faire parler de lui qui allait jusqu'au charlatanisme. Curieux contraste d'une très grande intelligence et d'un caractère dont les tares allaient parfois jusqu'à la psychose.

Les renseignements sur Lazare Meyssonnier en dehors de ses écrits ne sont pas très nombreux. Nicolas Chorier, le grand jurisconsulte du Dauphiné

qui l'a bien connu, nous trace de lui une manière de bibliographie, dans la vie qu'il fit paraître en latin de l'Académicien Pierre de Boissat et de ses amis lettrés. Il consacre un chapitre à notre personnage dont il campe magistralement le caractère en même temps que celui de son Collègue Guillemin. Avec la correspondance de Guy Patin, quelques rares lettres de Spon, les pièces matérielles des Archives, les préfaces et les renseignements de ses livres, nous possédons l'essentiel de ce que l'on peut avoir pour évoquer cette curieuse figure.

Cette étude n'a tenté avant nous que trois chercheurs : notre confrère le Dr Lavirotte qui lui a consacré un travail d'un très grand intérêt paru jadis dans le *Lyon Médical*, un érudit Grenoblois M. Vellains qui en a fait une bibliographie admirablement documentée parue en 1919 et le Dr Chaumartin dans un article qui vient de paraître dans *pro Medico*.

Lazare Meysonnier naquit à Mâcon en 1611. Sa famille de bonne bourgeoisie appartenait à la religion Calviniste à laquelle elle avait adhéré dès le début de la Réforme.

Son père Siméon Meysonnier était de situation aisée, outre sa maison de ville à Mâcon il possédait domaine à Cluny, une ferme en Bresse et des biens qui permettaient de vivre largement à lui et à sa famille qui était nombreuse. Il fit faire à son fils des études extrêmement fortes; le jeune Lazare apprit le français, le latin, le grec, l'hébreux et quelques notions d'arabe. Son professeur de littérature fut le Dr Vigier de Mâcon qu'il qualifiera plus tard dans son cours de médecine en français de médecin sage, fort homme d'honneur. Ce fut lui qui inclina peut être son jeune élève à cette vocation médicale à laquelle il consacra sa vie. Nicolas Chorrier qui attribue à Meysonnier une certaine instabilité de caractère nous apprend qu'il suivit d'abord des cours de théologie protestante et passa même avec succès ses examens d'aptitude aux fonctions évangéliques.

Il fit ensuite de très sérieuses études de droit, obtint de la faculté de Valence le titre de docteur avec éloges, mais ne se plaisant pas au Barreau se décida à faire des études de médecine. Ce fut à ce moment qu'il quitta ses parents et sa ville natale pour venir se fixer à Lyon ou une sœur de son père Esther Meyssonnier avait épousé Jean Vinard maître apothicaire. Son oncle était un homme de bonne renommée, de situation très assise, plein d'expérience qui fut heureux de guider son neveu dans sa nouvelle vocation. Au lieu de l'envoyer étudier dans une grande université, il préféra d'accord avec son beau frère le conserver à Lyon et le confier à un de ses amis le Dr Sarrazin qui consentit à le prendre comme élève.

Le Dr Sarrazin était un médecin de l'Hôtel-Dieu, très instruit et très réputé. Suivant les coutumes d'alors le jeune Lazare ne quittait guère son Maître; il le suivait soit à l'hôpital, soit à ses consultations privées, soit au lit de ses malades ; l'assistait dans des examens souvent, fort minutieux, l'écoutait disserter, recueillait ses avis, et écrivait ses ordonnances sous sa dictée. Son maître guidait ses études, le faisait instruire par la lecture des manuels les plus réputés et l'envoyait écouter les cours d'anatomie et de matières médicales que professaient les médecins désignés par le collège.

Lyon ville de négoce n'avait pas d'Université mais ses médecins d'accord avec les autorités y avaient créé une organisation professionnelle qui était un véritable centre de culture et d'enseignement médical.

Le pouvoir Royal avait favorisé la création de ces collèges de médecine constitués dans les principales villes du royaume pour réagir contre les abus des facultés d'alors qui pour s'attirer des élèves luttaient entre elles d'indulgence envers ceux des étudiants qui ne devaient pas s'établir dans leur ville. Elles accordaient, disait-on, le titre de docteur dans le temps suffisant aux oisillons à prendre leur plume et à sortir du nid. Les docteurs aux

oiseaux ne pouvaient convenir à des villes comme Lyon, siège de grandes foires ou les épidémies étaient fréquentes et qui avait plus que tout autre besoin d'un corps médical de réelle valeur.

Les membres du Collège de médecine de Lyon qui portaient le titre d'agrégés avaient seuls le droit d'exercer sur le territoire de la ville. Ils prenaient l'obligation d'enseigner publiquement la médecine, la chirurgie et la pharmacie et de donner des consultations gratuites aux pauvres. Ils se réunissaient une fois par mois pour lire des mémoires et délibérer sur les maladies régnantes. Ils inspectaient les pharmacies, composaient le code pharmaceutique, surveillaient les charlatans et constataient par des examens subis en la présence des magistrats la capacité et la moralité des médecins qui après un stage préalable dans un bourg moins important désiraient se fixer dans la ville.

Le Collège de Lyon à cette époque, par son tact, par la modestie de ses prétentions, par la valeur de ses médecins jouissait dans le royaume d'un très grand prestige.

Depuis Rabelais : Guy de Chauliac, Simon de Rendis, Symphorien Champier, Barthelemy d'Argentie, Joseph Quinaton, Henri Corneille Agrippa, Jacob Delachappe l'avaient illustré. Le Collège de Lyon se tenait comme doctrine entre les tendances apposées et les divisions qui agitaient les deux grandes universités de Paris et de Montpellier.

Paris ne voulait rien entendre en dehors des études traditionnelles d'Hippocrate et de Galien; hostile aux découvertes nouvelles, la plupart de ses Maîtres se refusaient à admettre les découvertes d'Harvey un médecin Anglais sur la circulation du sang.

La chimie y était fort mal vue et on se cantonnait dans la pratique médicale, à cet abus des purgations des lavements et des saignées qui sur l'inspiration de certain médecin d'esprit moins rétrograde exerça si bien la verve de Molière. La faculté de médecine de Montpellier sous la direction de Ronchin son

régent passait pour avoir un collège professoral ouvert à toutes les idées scientifiques nouvelles, l'étude de la botanique et de la chimie y étaient en grand honneur.

C'était l'époque ou sous l'énergique impulsion de cet esprit curieux qu'était Théophraste Renaudot en dépit des règlements les plus stricts les médecins de Montpellier envahissaient la capitale. Attachés à la maison particulière des grands seigneurs leur succès excitait la verve mordante de Guy Patin qui exprimait bien les doléances et les rancœurs de ses confrères parisiens.

Les bonnes études antérieures faites à Lyon par Lazare Meysonnier, les certificats de ses Maîtres le dispensaient d'un long stage. Il resta dix huit mois à Montpellier. Il semble y avoir beaucoup travaillé et ce séjour suffira pour donner à son savoir médical une empreinte qui le suivra toute sa vie. Il sera toujours en médecine un vulgarisateur, un novateur.

Reçu Docteur en 1632, Lazare Meysonnier revient à Lyon où il sait que les coutumes du Collège ne lui permettent pas de s'établir. Un stage de deux ans dans une ville moins importante lui est nécessaire.

La mort du Dr Lanneau a laissé libre un poste à Bourgoin. Il s'y installe et ne tarde pas à y réussir. Les habitants de la jolie ville du Dauphiné, nous le savons par Nicolas Chorrier fixé à Vienne à cette époque, furent bientôt conquis par le savoir et le dévouement du jeune docteur. Lazare Meyssonnier s'initie vite à la médecine de la ville et de la campagne. Son esprit de décision, son dévouement, son désir de se perfectionner ont de quoi s'exercer en médecine comme en chirurgie. Il ne se contente pas du reste des sentiers battus. Il a pris de Montpellier un esprit novateur qui le fait chercher à améliorer ses moyens thérapeutiques. Il est revenu du midi féru des vertus du vin dont il usa très modérément du reste toute sa vie, mais dont il célèbre les vertus médicales dans ce qu'on appelait alors les maladies froides.

Il le fait dans un petit travail qu'il dédie à son oncle

Vinard qui a guidé ses études médicales et qu'il intitule Œnologie. Ce livre a les honneurs d'une sorte de préface du Dr Ch. Spon. Les vers de Meyssonnier n'en sont pas fameux moins que l'action bienfaisante de ce vin :

> qui rend gais les esprits qu'on croyait misérables
> il guérit tous les meaux qu'on croyait incurables
> il donne le repos à ceux qui n'en ont point,
> il fait rire et chanter en ôtant en tout point
> la tristesse du cœur et les sources de l'âme.

Ils détonnent quand on songe à la vaste culture à l'ingéniosité d'un esprit qui dans ce domaine trouva un moyen de transformer la thérapeutique. Si il ne l'inventa pas, il propagea à cette époque l'usage des vins médicamenteux. Il eut l'idée d'incorporer à du vin blanc, des plantes et des substances médicamenteuses propres à guérir les maladies les plus fréquentes dans la région. En le faisant dans du mout de vin au moment de la vendange et en les laissant macérer deux mois avant leur emploi, il en accroît les qualités thérapeutiques. Il ne cherche nullement à garder pour lui son idée mais au contraire la vulgarise dans plusieurs publications. L'agrément de sa méthode comme le talent du médecin lui créent vite une très grande réputation et une très fructueuse clientèle dans les milieux les plus divers. Il fut très apprécié des pauvres pour lesquels il fut toujours très charitable, si il y apprit à soigner les misères des gens de la campagne souvent privés de tout secours médical, il ne fut pas moins estimé dans la bourgeoisie, les congrégations, le haut clergé et la noblesse qui abondait dans la ville et les châteaux des environs.

Lazare Meyssonnier eut toute sa vie à côté d'une très forte activité de médecin praticien, un gros labeur comme érudit et comme écrivain. Il semble bien que ce fut à Bourgoin que commença cette dualité. Il réunit à ce moment les éléments d'un gros ouvrage, son

pentagone philosophique dont Nicolas Chorrier prétend qu'il puisa l'idée du titre dans le traité des hiérogliphes de Pierre Valerianus. C'était un gros livre écrit en latin qu'il prétend lui avoir été inspiré par l'archange Raphaël qui lui est apparu en songe porteur d'une étoile à cinq branches symbolisant les connaissances médicales. C'est un traité destiné à enseigner la philosophie naturelle en même temps que la médecine. Cet ouvrage diffus composé de matières disparates qui nous déroute, intéressa beaucoup les contemporains. Il en communiqua les premières feuilles à l'Académicien Pierre de Boissat dont cela lui concilia une amitié qui le suivit toute sa vie. La situation à Bourgoin de Lazare Meyssonnier était en tout point très brillante, lorsque éclata à Lyon une épidémie de peste qui pour être moins terrible que celle qui était survenue dix ans auparavant fut assez grave pour plonger la ville dans la consternation et le deuil.

Le fléau régna deux ans, la ville fut désertée par tous ceux qui avaient pu fuir et aller vivre ailleurs.

La bourgeoisie, les autorités avaient donné l'exemple. Les boutiques étaient fermées. Dans les petites rues étroites, on ne rencontrait que médecins, chirurgiens-barbier, religieux hospitaliers, qui portaient secours aux malades dans des costumes étranges et les fossoyeurs que l'on appelait les corbeaux qui enterraient les morts.

Au milieu de la désolation universelle planait la grande figure de l'archevêque, cet ancien Chartreux, le Cardinal Alphonse de Richelieu, dont récemment l'Abbé Chagny nous a retracé la vie magnifique. Malgré toutes les sollicitations, il était resté à son poste se prodiguant pour secourir les malheureux, ce fut à ce moment que Lazare Meyssonnier estimant avoir trouvé en ses vins médicamenteux, un moyen de se préserver et de guérir la peste, décida de quitter Bourgoin et de venir se fixer à Lyon.

Sa réputation était excellente, ses collègues décimés par l'épidémie l'accueillirent avec bienveillance.

Il passa facilement les examens, reçut l'anneau d'or signe de noblesse et pour faire connaître sa venue et propager ses nouveaux modes de traitement par les vins médicamenteux, il publia un petit livre « Avis au peuple de Lyon » ou il apporte les témoignages des cures faites à Bourgoin. Ce livre, curieux modèle de réclame médicale au XVII[e] siècle, ne semble pas avoir éveillé la susceptibilité deontologique de ses confrères. Dans les années qui suivirent son installation nous dit Nicolas Chorier, il montra tant de science que même ses ennemis, nombreux parmi les médecins, estimaient qu'il n'était pas possible de trouver un médecin plus savant.

L'épidémie battait son plein et Lazare Meyssonnier se multipliait. Son activité, son savoir, son dévouement lui accrurent très rapidement la plus brillante réputation et des liens d'amitiés très sûrs avec les plus hautes personnalités de la ville. L'archevêque Alphonse de Richelieu fut certainement séduit par son courage et son esprit de charité. Lazare Meyssonnier, s'il eut un caractère bizarre, fut toujours bon et compatissant envers les pauvres, les souffreteux et les déshérités. Ce fut à ce grand prélat que Lazare Meyssonnier dédia les travaux qu'il fait paraître en 1639, sur le traitement des fièvres, le traitement de la peste en même temps que son Pentagone philosophique dont il a mûri les éléments à Bourgoin, et dont la partie médicale et chirurgicale semble inspirée surtout du traité de Jérôme Fabrice d'Aquapendente.

Un an après, il adresse aux magistrats du présidial de Lyon, une longue lettre pour leur exposer son dessein d'ouvrir ce qu'on appelait alors une académie, c'est-à-dire des cours d'hygiène et de médecine. Le but poursuivi serait la grâce de Dieu, la santé publique et particulière de chacun et la guérison des pauvres. Pour comprendre le caractère révolutionnaire de cette innovation que Lazare Meyssonnier semble créer avec l'approbation de ses confrères, il s'en vante du moins, il faut bien

comprendre que jusqu'à cette époque, les sciences médicales avaient gardé un caractère hermétique. Les écrits, les traités, les ordonnances médicales jusqu'aux étiquettes des apothicaires étaient redigés en latin. Un latin souvent barbare, incompréhensible au grand public. Rompant délibérément avec les habitudes, Meyssonnier fut un des premiers à écrire et à professer en français, provoquant un vif intérêt dans le grand public pour ce qu'il leur vulgarisait des sciences médicales.

En 1640, c'est pourtant en lâtin qu'il fait paraître un poème de 34 pages intitulé Richelius ou il fait un éloge dithyrambique du grand ministre du roi, du Cardinal de Richelieu. Dans ce travail, il loue l'intelligence innée du grand ministre, il critique les médecins réfractaires aux découvertes scientifiques nouvelles comme celle de la circulation du sang par Harwey, un médecin Anglais.

Très jeune encore à cette époque, Lazare Meyssonnier jouissait d'une très grande réputation de valeur et de savoir. Sa clientèle était très étendue, et très fructueuse, le matin il donnait à son domicile des consultations gratuites aux indigents tant de la ville que des campagnes « avec faculté de faire exécuter les ordonnances par les apothicaires de leur choix ». On avait recours soit comme médecin, soit comme chirurgien à son talent, non seulement à Lyon, mais à mesure que la réputation de ses cures se répandait dans tout le royaume. Ses confrères, qui malgré son caractère difficile n'hésitaient pas dans les cas graves à faire appel à son savoir, ne semblèrent pas surpris, lorsque le 27 janvier 1642, un bref royal le nomma conseiller et médecin du roi. C'était un titre donné à 66 des principaux praticiens du royaume, distinction honorifique, qui ne comportait qu'un traitement annuel de quatre cent livres. C'était un grand honneur qni lui était fait portait le bref », en assuré témoignage qu'on a rendu à sa Majesté Louis XIII, de la science, de la très grande expérience au fait de la médecine et les grandes cures en

maladies extraordinaires faites en divers lieux du royaume ».
haute distinction accordée à un homme de trente ans, que Claude Porte, doyen de collège, premier médecin de l'Hôtel-Dieu ne possédait pas. Ses confrères, loin de lui en témoigner de la jalousie, le désignèrent, au contraire pour faire un cours de Chirurgie, qu'il inaugure le 5 novembre 1643, dans la grande salle des Cordeliers.

Nous possédons dédié à l'Archevêque, l'éloge historique du Collège des Médecins de Lyon, qu'il fit à cette occasion ainsi qu'un programme des études chirurgicales, qu'il publie en même temps qu'un traité pour se préserver des maladies fébriles et de la peste.

Lazare Meyssonnier se marie cette année-là avec Marie-Françoise de Challancon qui appartenait à une ancienne famille catholique du Velay. L'union ne fut pas heureuse, M[me] Meyssonnier, nous le savons par Nicolas Chorier, était une personne douée, des plus brillantes qualités, élégante et sage, d'une très bonne famille. Lazare Meyssonnier avait la considération, et il faut le dire aussi, en raison des services que son dévouement rendait très volontiers l'amitié des plus grands personnages de la ville, sa situation était considérable; il pouvait en ressentir un légitime orgueil, mais tout cela était gâté par un esprit inquiet, jaloux qui perce dans ses écrits.

« La vie de cet homme, nous dit Nicolas Chorier, qui atteignit le maximum du savoir à son époque dans l'art médical fut toujours gouverné par un besoin d'épargne sordide. Il ne put malgré son désir d'acquérir ce qui est vain à l'ambition humaine, parvenir à une grande richesse, mais à une honnête aisance.

Dans son ménage torturé par une folle jalousie que rien dans la conduite de sa femme ne justifiait, cet homme inquiet, vexait la malheureuse de ses observations, de ses exhortations, de ses objurgations continuelles.

Lorsqu'il s'absentait de sa demeure de peur qu'elle ne sorte ou ne reçoive quelque visite il l'enfermait à clef, dans sa chambre à coucher. Il épiait sans raison la pauvre femme fidèle à la loi conjugale qui restait cachée chez elle, cherchant à calmer le jaloux qui rentrait chez lui quatre ou cinq fois dans la journée pour la surprendre.

Il alla même parfois jusqu'à frapper la pauvre innocente. Mme Meyssonnier souffrait dans sa retraite avec un mari qui agissait et pensait en tout comme un avare. Il lui faisait garder plusieurs mois les draps de son lit, prétendant que des lessives trop fréquentes gâtent et abîment le linge ».

La correspondance de Guy Patin nous confirme ces renseignements.

« Quand je vois, écrit-il en 1645, tant de désordre dans la vie humaine, j'ai pitié de l'homme qui comme notre médecin nouvellement métamorphosé faute de devenir maître de ses passions tombe dans de telles brutalités. N'est-ce pas chose honteuse qu'un homme qui se croit être si sage et si savant, soit si fou que de battre sa femme et la laisser mourir de faim.

Vous diriez qu'il veut la tuer afin qu'elle soit sainte et martyre par tous les maux qu'il lui aura fait souffrir. Vous verrez qu'il aura assez d'ambition pour prétendre par là au crédit du paradis, mais il se trompe.

Sa pauvre belle-mère qui lui a donné sa fille en mariage voit trop tard qu'on n'a jamais bon marché d'une mauvaise marchandise. Les gens qui sont aussi capricieux que ce docteur ne devraient pas se marier pour ne pas avoir tant de témoins de leur folie. »

Il y eut enquête qui ne fut point en son honneur, bien que la famille de sa femme dut être heureuse de sa conversion à laquelle Guy Patin fait allusion.

De vieille souche calviniste Lazare Meyssonnier comme beaucoup de personnages importants d'alors était reveuu au catholicisme. La cérémonie avait eu lieu dans la chapelle des Jésuites, et la Confirmation lui fut donnée en grande pompe par le Cardinal Alphonse de Richelieu dans la Cathédrale Saint-Jean.

Il revint à la Sainte religion, écrit-il sans modestie, à l'âge de trente-trois ans, au même âge que saint Augustin.

Si la conversion de son collègue le Dr Jean Balcé survenue peu auparavant était passée inaperçue, celle de Meyssounier fit grand bruit. Il y eut contre lui un très vif mouvement d'indignations auquel les bizarreries de son caractère et les désordres de son ménage ne furent probablement pas étrangers. Ses anciens coreligionnaires en particulier l'accusèrent d'avoir agi ainsi par ambition pour se concilier l'amitié et les bonnes grâces du pouvoir royal et du haut clergé.

Lazare Meyssonnier était pourtant parvenu bien que calviniste à cette époque aux plus hauts honneurs auxquels pouvait accéder un médecin de son âge à Lyon. Des esprits malintentionnés, des parents même cherchèrent à l'atteindre dans ses biens et sa réputation. Les choses allèrent si loin qu'il se trouva un énergumène qui le menaça de le poignarder après l'avoir injurié dans la rue.

Pour mettre ses jours en sûreté, il dût porter plainte à la sénéchaussée, ce qui motiva une prise de corps contre le trop vindicatif calviniste.

Pour réagir contre les persécutions et peut-être aussi pour détourner ainsi l'attention des désordres de sa vie privée, Lazare Meyssonnier publie en ce moment un petit livre qu'il intitule apologie, où après avoir célébré les mérites et les raisons de sa conversion il étudie les moyens de contraindre ses coreligionnaires à suivre son exemple. Il en édite bientôt un autre sur le jeune célèbré par ceux de la religion prétendue réformée au temple de Saint-Romain de Couzon », conçue dans le même esprit.

Dès qu'il se fut rallié à l'Eglise catholique, Lazare Meyssonnier suivit toute sa vie les règles de la plus stricte piété et comme il était très versé dans les questions théologiques ayant fait jadis ses études évangéliques, il voulut témoigner de son zèle par une série de publications qui, si elles ne brillaient pas toujours par la clarté des idées et la facilité de la

langue, exerçaient en dehors de Lyon dans le royaume une influence qui favorisait les tendances du pouvoir royal à réaliser l'unification religieuse. Ce furent successivement le directeur fidèle du malade chrétien qui désire son salut et sa guérison, la dévotion au Saint-Sacrement de l'Eucharistie et le moyen de ramener les hérétiques à l'église catholique.

Il y aurait un curieux portrait à faire de Lazare Meyssonnier à cette époque.



Portrait de Meyssonnier.

Nous n'avons pour nous représenter ses traits que par quelques gravures sur bois assez mal venues qui illustraient sa médecine française, sa belle magie ou certains de ses almanachs. Il était de taille moyenne, de figure régulière portant la barbichette. Il vivait dans son logis de la grande cour à côté de l'Hôtel-Dieu qu'il avait acquis, belle demeure pour l'époque. Il recevait sa très nombreuse clientèle dans cette maison bien meublée, où régnait une économie qui allait,

assurent les contemporains, jusqu'à une sordide avarice.

Il vivait à ses loisirs au milieu de ses livres qui étaient nombreux, car il s'intéressait à tout le mouvement scientifique de son époque sans négliger les œuvres de ses prédécesseurs. Cela servait à sa besogne féconde d'écrivain dans un labeur où l'on peut estimer avec Nicolas Chorier que ce qui intéresse la médecine est bien ce qu'il y a de mieux et ce qu'il mettait tous ses soins à embellir.

Nous avons trouvé au début de son ouvrage de la philosophie des anges, parue en 1648 qui contient l'art de se rendre les bons esprits familiers et l'histoire de saint Raphaël, grand aumônier du Ciel, une manière de bibliographie de son œuvre médicale parue à cette époque. Le doyen de La Monnière, les docteurs de Rode Marcellin et Polot certifient avoir lu et diligemment examiné probablement en vue de leur réédition, les livres suivants composés par Lazare Meyssonnier, l'un de leurs collègues docteur et professeur audit collège.

— Le Pentagonum philosohico médico.

— Le Docto nova febrium en latin et en français.

— Un traité des vins et un traité des vins médicinaux.

— Un autre traité des merveilleux effets et cures faits par iceux.

— Vingt-cinq maximes de santé pour vivre longuement et sainement et un discours intitulé le Cœur du monde.

— Le régime des femmes accouchées avec une lettre au Dr Guigard sur ce sujet, de plus les manuscrits intitulés.

— Praxis médica absolutissime cum observationis.

La Médecine française théorique et pratique.

La pharmacopée accomplie jointe à celle de Bourderon.

Et joint au miroir de santé de Guyon les leçons de chirurgie et d'anatomie données dans le temps de sa lecture.

Plus l'herbier dont le monstre fut imprimée à Paris en 1642 et les autres traités manuscrits du même dont le catalogue est imprimé avec la préface des doctrina nova febria, tous lesquels nous avons trouvés remplis de doctrines, disent ses collègues et utiles à l'avancement de la philosophie naturelle et médecine et dignes d'être donnés au public ».

A cette œuvre considérable il ne cessa d'ajouter le fruit de ses recherches et de son expérience. La bibliographie de son œuvre complète est encore à faire. Un livre le plus intéressant, celui qui servit le plus à faire connaître et à vulgariser ses idées et son enseignement, est chose curieuse la réédition d'un traité de médecine d'un de ses collègues mort en 1633. Lazare Meyssonnier s'avisa de faire rééditer en le corrigeant, en l'augmentant le traité médical paru sous le nom de miroir de beauté et de santé corporelle en 1625 de Louis Guyou sieur de la Nauche. Ce traité devint un livre classique de médecine pendant plus d'un siècle. Dans des éditions successives Lazare Meyssonnier le remanie, l'augmente de chapitre nouveau et peu à peu il en fait son œuvre maîtresse dont il change le titre en 1664. Cela devient le Cours de médecine en Français théorique et pratique enrichi de plantes anatomiques et des figures des plantes nécessaires gravées en taille douce.

Le monde médical dans toute l'Europe s'intéressait à ces travaux, à Paris Guy Patin, si éloigné par ses tendances, de l'esprit novateur de Meyssonnier, si dur et si clairvoyant en ce qui concernait les défauts de son caractère écrit au Dr Falconnet de Lyon en 1651, — je vous ai bien de l'obligation de l'Almanach de votre Meyssonnier, le grand livre in-folio de Médecine française quand viendra-t-il?

Puis dans une lettre plus mordante », votre imprimeur à Lyon M. Regourd, n'a pas su me dire si le grand in-folio de M. Meyssonnier est achevé dont il m'avait envoyé il y a quelques mois la première feuille; le Jésuite qui a continué la chronologie de Gauthier depuis quelques mois imprimée à Lyon l'a

mis au rang des illustres de ce siècle. *Non equidem invideo miror magis* et j'ai pensé que dorénavant le papier ne serve plus que comme les maquereaux à la prostitution de la renommée des hommes. Je vous en parle ainsi librement, mais je vous prie que ce soit à l'oreille. »

Quand on étudie l'œuvre de Meyssonnier en faisant abstraction des petitesses de bizarreries de son caractère on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il a été un grand savant et un très grand précurseur, comme l'a très bien écrit jadis dans le *Lyon médical* notre conrère le Dr Lavirotte.

« Si Lazare Meyssonnier ne fut pas un grand génie ce fut en tous cas un homme qui eut de merveilleuses dispositions à s'assimiler les documents contemporains et à les vulgariser; son petit poème de la Richeliade a sous ce rapport plus servi la cause de la physiologie sur laquelle il s'efforçait sans cesse de faire reposer la pathologie que les volumineux in quarto de Monsieur Riolan; un des premiers il a écrit en langue vulgaire. Il a contribué ainsi à rendre la science médicale accessible à tous. Comme physiologiste il a professé deux siècles avant Bichat que nos fonctions se divisent en fonction de la vie végétative et de la vie animale.

On peut dire en outre qu'il a nettement pressenti la communication des artères et des veines ».

Il n'y a qu'à parcourir les œuvres de Lazare Meyssonnier pour se rallier à l'opinion de notre confrère sur le grand savoir, les dons de vulgarisateur et de novateurs de cet homme bizarre. Il est malheureusement desservi par son style. Si il est un écrivain extrêmement fécond il n'a rien de cette élégance, de cette clarté qui rend si agréable et si facile la lecture des œuvres de certains de ses contemporains.

La pensée même dans ce qu'il conçoit le mieux s'extériorise difficilement, la phrase est longue entortillée, on a de la peine à comprendre ce style lourd et confus qui vous déroute.

On est pourtant séduit par la hardiesse de ses initiatives.

L'homme si il a des petitesses de caractères qui vont jusqu'à la manie fut de l'avis de tous ses contemporains toute sa vie bon et charitable envers les pauvres gens, la porte de son logis de la grande cour fut toujours ouverte aux malheureux. A Lyon les médecins avaient fort à faire à soulager les misères dans les périodes qui suivaient les désordres et les guerres, le dénuement des populations ravagées était extrême. Le corps médical s'associait à cet élan d'apostolat de Saint-Vincent-de-Paul cette croisade des charitables qui constitua dans le royaume les premiers éléments de ce qu'on appelle aujourd'hui l'assistance médicale gratuite. La bienfaisance dans notre ville était largement organisée par l'aumône générale, les hôpitaux et d'autres œuvres secourables.

Lazare Meyssonnier participa de son mieux à ce mouvement en cherchant à simplifier la pharmacopée si compliquée et si coûteuse de cette époque.

Dès 1648 il fait paraître ce qu'il appelle la médecine Française, opuscules ou il cherchait à soulager et à guérir à peu de frais les pauvres gens des villes et des campagnes.

Ces petits livres imprimés sur du mauvais papier d'un coût infime et dont les éditions se multiplièrent eurent un succès incroyables. D'accord avec ses collègues du collège de médecine, Lazare Meyssonnier s'efforçait de rendre accessible la médecine au plus grand nombre, pour cela il fallait le faire au moindre coût éviter les remèdes et les plantes exotiques, recourir aux ressources de la botanique dont l'étude était si florissante à Lyon avec le Dr Goiffon, les de Jussieu et bien d'autres. Meyssonnier était très versé, dans cette science, il avait fait paraître avec de belles gravures en taille douce et avec leur nom français et leur désignation commune sous le titre d'un herbier accompli, les fleurs de Guidon c'est-à-dire de Guy de Chauliac.

Sa médecine Française permettait de composer facilement les médicaments les plus usités pour la santé dans les seuls quinze remèdes, les eaux et les sim-

ples. Les contemporains en usèrent largement; certains comme sa poudre catholique purgative et dépurative eurent une très grande vogue.

Un autre livre n'eut pas moins de succès, le médecin charitable encore plus accessible au public où il publie la recette de médicaments pour guérir toutes sortes de maladies.

Nous y trouvons son portrait dont la gravure est très médiocre avec des conseils de santé et un sommaire des sentiments de M. Meyssonnier sur la comète de 1664 et 1666 dont les effets dureront dix-neuf ans et les moyens de remédier aux maladies qui peuvent en survenir.

Meyssonnier suivant en cela les traditions d'hippocrate et de Gallien et celles des médecins du moyen-âge et de la Renaissance croyait à l'astrologie. Il partageait l'opinion de beaucoup de ses contemporains de Pascal de Descarte de Richelieu des Jauseniste et de bien d'autres.

Il se piquait de connaître à fond cette science et de pouvoir, par l'aspect des positions et des révolutions des astres, prédire, non seulement les destinées humaines et les grands évènements, mais aussi les épidémies et ce qu'il appelle les maladies astrales.

Il avait écrit un livre sur ce sujet ainsi que des aphorismes d'astrologie.

Une des premières preuves d'amitié que me donna M. Meyssonnier raconte Nicolas Chorier fut de me faire mon horoscope. Il me demanda l'année, le jour, l'heure de ma naissance. Le résultat contenait peu de choses vraies, plusieurs fausses, de plus nombreuses ambiguës, je ne crois pas ajoute le grand jurisconsulte que ceux qui ont confiance dans cet art puisse y voir quoi que ce soit qui puisse être accepté par la raison mais considérer plutôt l'astrologie comme une science qui exige une déplorable crédulité.

Guy Patin en est encore moins feru. Il se débat dans plusieurs lettres contre Meyssonnier, « il veut me parler d'astrologie dit-il ou je n'entends rien et n'en veux rien apprendre de peur de devenir fou ».

Il ne semble pas que ce fut l'astrologie qui donna à Meyssionnier son tempérament bizarre mais cet esprit avisé, trouva moyen de s'en faire belle rente.

S'inspirant de l'exemple de son ancien confrère Lyonnais François Rabelais le grand railleur, il imagina de composer des almanachs ou grâce à ses connaissances astrologiques ou à des renseignements puisés aux meilleures sources il prédisait gravement les évènements futurs. C'est avec le plus grand sérieux qu'il édite sous le vocable du bon hermite son almanach chrétien moral physique historique et astronomique ou ses prédictions ne furent point sans certaines réalisations qui augmentèrent son crédit et dont il se vantait sans discrétion les années suivantes. Ces almanachs qu'il fit paraître durant de très longues années eurent un très grand succès.

Imprimés sur du mauvais papier tirés à plus de vingt mille exemplaires il n'en reste qu'un exemplaire aux archives de notre ville. Lazare Meyssonnier n'était pas, raconte Nicolas Chorier sans en tirer ce qu'il estimait un honnête profit car il était fort avide d'argent.

Ces almanachs n'étaient point sans susciter l'intérêt des contemporains même les plus lettrés. Je serai bien aise écrit Guy Patin à Falconet d'avoir l'almanach de Meyssonnier qui me ferait rire à moins que je n'ai envie d'en pleurer, je suis accoutumé aux ouvrages des fous et à leur rêverie.

Les confrères s'amusèrent de cette publication tant qu'il conserva l'anonymat. Ils ne méconnaissaient point la valeur de son jugement, a bien des reprises la correspondance de Guy Patin nous montre que dans les cas délicats de droit, lorsqu'il s'agissait de la défense des intérêts corporatifs les membres du collège avaient recours à son expérience. Mais quand grisé par le succès il s'avisa de publier ses almanachs avec son portrait dans un médaillon encadré par Saint-Luc et l'archange Raphaël ses confrères conte Nicolas Chorier lui firent un vive opposition.

Ils craignaient qu'on ne vît là un commerce lucratif incompatible avec la noblesse que comportait à Lyon la pratique médicale et qu'on ne leur en fît grief pour la leur contester.

La cause fut déférée en justice. Il y eut procès devant le présidial. Assisté de Valude un des meilleurs avocats d'alors, Lazare Meyssonnier présenta lui-même sa défense ; il le fit si habilement insista si bien sur le caractère édifiant et philantropique de ses publications invoqua les témoignages des personnes les plus réputées et chose curieuse de Guy Patin lui-même qui s'en excuse ensuite sur une lettre à Falconet de façon fort amusante, que le collège de Lyon, voyant qu'il serait débouté, retira la plainte sans attendre le jugement.

Lazare Meyssonnier continua donc la publication de ses almanachs au plus grand profit de son escarcelle heureux du bruit qui avait été fait autour de lui, car nous dit Nicolas Chorier personne n'était plus que lui avide de réputation et ne chercha davantage à briller.

Sous ce rapport il était comblé car sa renommée était Européenne.

Lorsque en 1656 la reine Christine de Suède revenant de Rome s'arrêta à Lyon où elle fut reçue avec des honneurs royaux, la fille de Gustave Adolphe vite fatiguée des pompes officielles demanda à visiter la ville et à avoir un entretien avec le Dr Lazare Meyssonnier ; demande qui étonna les autorités mais à laquelle s'empressa d'acquiesser le médecin Lyonnais.

Sa gloire était malheureusement constamment ternie par les misères et les discussions de son ménage.

Ce fut à cette époque que mourut sa femme après une longue maladie. Nous le savons par Nicolas Chorier mais une lettre du Dr Ch. Spon à Guy Patin nous en précise les détails.

« Il est arrivé un esclandre tout de fraîche date à notre Lazare Meyssonnier en la personne de sa femme, laquelle s'est laissé mourir hors de la maison de son mari chez une de ses sœurs où elle s'était réfugiée

pour être en mauvais ménage avec le dit pélerin qui ne l'a pas voulu voir ni assister durant sa dernière maladie en laquelle j'apprends que le médecin qui l'a vue lui avait fait prendre six onces de vin émetique dont elle est morte. Elle a été enterrée avec sa seule croix de bois comme sont les pauvres et nécessiteux de la ville. Il est vrai qu'elle n'en est pas plus malheureuse pour cela si je ne me trompe, mais son mari n'y a pas acquis grand honneur, ne passant plus que pour un barbare, triple vilain de nature, de n'avoir pas plus de tendresse pour sa compagne.

Je m'assure que ce sera cause qu'il aura grand peine à trouver une autre femme si il songe à se remarier un jour. Il est vrai que plusieurs estiment qu'il aspirera plutôt à quelque bon bénéfice de notre mère l'église, si l'on voulait l'en gratifier, ce dont je ne serai guère mari ».

Lazare Meyssonnier et probablement la famille de sa femme firent donner à cette dernière une sépulture convenable dans l'église des Cordeliers où son mari demandera de reposer auprès d'elle après sa mort.

Il publie en cette fin d'année 1656 un livre d'édification religieuse les *médecinoe spiritualis institutiones* où il parle des facilités des médecins pour la propagande religieuse dans les familles.

Guy Patin qui vient de le recevoir écrit à Falconet qui était d'esprit très strictement catholique « je viens de recevoir un petit paquet de Meyssonnier. Dieu quel homme, il est aussi fou que notre confrère Tardi, j'ai pitié de l'un et de l'autre ? il m'a envoyé sa médecine spirituelle où je n'entends rien. Ce n'est qu'un petit livre et néanmoins il n'est que trop long. Tout cela n'est que le fatras d'un esprit malade et inquiet. Puisqu'il est si dévôt et a si soin du salut de son âme il devrait s'abstenir de faire de si méchants livres et au lieu de cela prier Dieu quand il n'a pas de pratique qui le presse. Tout ce qu'il écrit ne vaut pas le port de sa lettre ».

Ce ne fut pas l'avis du pape Alexandre VII qui touché de l'hommage que Lazare Meyssonnier lui fit de

ce livre lui envoya son neveu le cardinal Chiggi le remercier lors de son passage à Lyon.

Louis XIV à la suite d'une offense faite à notre ambassadeur à Rome par la garde Corse papale avait exigé des excuses publiques. Le cardinal Chiggi fut chargé de cette mission et le roi pour en adoucir l'amertume lui fit rendre les plus grands honneurs.

A Lyon en particulier l'accueil fut magnifique. Le cardinal Chiggi monte sur une mule blanche précédé du Clergé séculier et régulier, des plus notables bourgeois, du présidial du corps de Ville de quantité de prélats entra à Lyon par le pont et la barrière du Rhône. Il fut conduit à travers la ville toute tapissée et fleurie au milieu de la bourgeoisie en arme jusqu'à la porte de St-Jean la porte Frau où le reçut le Comte de Lyon. Ce fut le lendemain qu'il rendit visite à Lazare Meyssonnier, lui remit une lettre de remerciement du pape et une médaille d'argent.

Meyssonnier vient de faire paraître un livre qui intéressa beaucoup les contemporains sa belle Magie dédiée à Monseigneur l'archevêque de Lyon Camille de Neuville qui a succédé à Alphonse de Richelieu mort en 1653. C'est une étude des sciences naturelles dans leurs phénomènes, leurs secrets et les avantages qui en résultent pour l'humanité. C'est l'opposé de la magie noire des alchimistes.

En 1658 il publie sa traduction des aphorismes d'Hippocrate innovation qui n'est guère du goût de Guy Patin, ce livre dédié à Vallot médecin du roi auquel le lie dit-il dans sa préface une amitié de plus de quarante ans est suivi de la clef des aphorismes d'hippocrate où il évoque les questions les plus curieuses de physiologie et cherche à faire comprendre leur utilité dans les sciences médicales.

Il y a ajouté son Médecin charitable abrégé destiné aux chirurgiens, aux apothicaires des Villages, aux hôpitaux publics, où il met des recettes peu coûteuses à la portée de tous préfèrant voir les pauvres gens se soigner ainsi que de les abandonner aux tromperies

des charlatans et des empiriques qui pullulaient à cette époque.

Ses livres étaient attendus des hommes les plus réputés de l'Europe avec lesquels il était en relation, Descartes le dominicain Campannella, le médecin hollandais Jean de Bervich, le théologien Gaspard Siegler, Gérôme Bardin, etc., qui correspondaient avec lui et lui demandaient ses avis.

« J'ai reçu écrit Guy Patin à Falconet une lettre de votre collègue, M. Meyssonnier avec sa médecine accomplie. Il me remercie dans sa lettre du service que j'ai rendu à votre collège, ce sont ses mots, pour la vérification de vos statuts Dieu soit loué de tout. Il y a grand plaisir de bien faire et principalement à d'honnêtes gens. Il dit là-dedans Falconet que vous êtes de bons et véritables amis. »

Et plus tard en 1663 « qu'est devenu votre Monsieur Meyssonnier? fait-il encore des almanachs; ne pourrait-il pas par des sciences astrologiques nous dire quand c'est que le pauvre peuple sera soulagé par la diminution de la taille et tant d'autres impôts.

Lazare Meyssonnier qui était arrivé à cette époque à l'apogée de sa réputation médicale possédait une large aisance. Sa vie se passait dans son logis de la grande cour partagée entre la clientèle, l'étude et les pratiques religieuses.

La maison qui lui appartenait était convenablement meublée et il possédait une bibliothèque qu'il considérait comme un de ses biens les plus précieux. Il y vivait paisiblement depuis la mort de sa femme dans une austérité qui jointe à l'avarice de son caractère confinait à l'ascétisme.

Si ils les amusait par ses bizareries, ses contemporains étaient pleins de considération et de respect pour son grand savoir.

A cette époque l'académicien Paul de Boissat s'occupe de la réédition de ses œuvres; nous le savons par Guy Patin qui écrit à Falconet. « Il me semble dit-il que M. Boissat ne fait pas bien de s'engager pour la nouvelle réédition des œuvres de M. Meys-

sonnier qui est à Lyon aussi fou que notre Tardy l'est à Paris. S'il le fait j'ai peur qu'il n'en soit mauvais marchand ».

A mesure qu'il arrivait au déclin de sa vie, Lazare Meyssonnier sans abandonner sa clientèle car nul ne fit appel en vain à son savoir, s'absorbait de plus en plus dans. les exercices religieux. Il y fût peut-être poussé par l'exemple des succès que son ancien coréligionnaire Jean Balcé converti un peu avant lui et entré dans les ordres, obtenait dans la prédication. Quoi qu'il en soit on apprit un beau jour que celui qui s'intitulait lui-même le bon ermite de la Grande Cour demandait son admission aux ordres sacrés.

Le bruit avait couru qu'il voulait se faire chartreux, Guy Patin s'en informe dans une lettre à Falconet se demandant si les pères admettraient parmi eux un compagnon d'humeur si fantasque.

Le clergé Lyonnais le connaissait bien, il y avait de bonnes et vieilles amitiés, on savait son zèle et sa compétence en théologie, sa stricte piété. Ce ne fut pourtant qu'avec une prudence qui fut loin de satisfaire son impatience qu'après des sollicitations répétées l'archevêque l'autorisa à suivre les cours du séminaire.

Le crédit de Lazare Meyssonnier était fort grand à Rome comme à Paris, il s'était ménagé de solides amitiés qu'il savait très bien faire jouer en sa faveur.

Durant qu'il poursuivait ses études religieuses il s'avisa justifiant les prévisions de Spon lors de la mort de sa femme, de s'assurer les bénéfices d'un canonicat.

Lorsqu'il fut parvenu aux ordres mineurs la mort d'un des chanoines ouvrit une vacance dans le chapitre.

Lazare Meyssonnier fit valoir ses droits à la succession mais le chapitre passa outre ne le considérant pas probablement comme étant assez entré dans la vie religieuse car il s'occupait encore de médecine.

L'archevêque partageant l'avis des chanoines ou

ignorant les droits de Meyssonnier pourvut au canonicat en conférant les lettres de provision à un prêtre du diocèse de Clermont Antoine Robert qui s'empressa de se faire installer.

C'était compter sans Lazare Meyssonnier qui n'était pas de caractère à s'incliner malgré sa piété contre ce qu'il considérait comme un deni de justice.

Il n'hés ta pas à faire appel devant le présidial contre cette décision.

Il avait dû obtenir sans en rien dire un induit de la cour de Rome qu'il avait fait approuver par l'autorité royale car à l'étonnement général les magistrats durent lui donner gain de cause.

Malgré la plus vive opposition du chapitre, des chanoines et de l'archevêque, malgré l'éloquence de leurs avocats, il obtint la déclaration de nullité de la nomination de l'abbé Robert et les autorités ecclésiastiques durent l'installer chanoine le 23 octobre 1671, ainsi qu'en font foi les registres capitulaires de Saint Nizier.

Il ne devait pour jouir longtemps de ces prérogatives, sa santé s'était altérée durant ces discussions et tandis qu'il poursuivait les dernières étapes de ses études religieuses.

Les supérieurs n'étaient point sans déplorer ce qu'ils appelaient ses incartades et son indocilité. Les chanoines lui reprochaient ses absences aux offices sans vouloir accepter l'excuse de l'état maladif de sa santé. Tout cela n'était pas fait pour adoucir un caractère naturellement aussi inquiet que difficile. Ce fut l'occasion de bien des heurts. Il pu néanmoins parvenir à obtenir la consécration sacerdotale. Elle ne précéda que peu de temps sa mort qui survint dans son logis de la Grande Cour où il s'éteignit le 24 février 1673.

S'il fut toujours comme le dit Chorier possédé du désir de faire parler de lui « famœ cupidissimus erat » il parvint à intéresser les lyonnais longtemps après sa mort.

Le lendemain de son décès le notaire Guyon se pré-

senta à la sénéchaussée porteur de ses dernières volontés.

C'est un singulier document qui est resté dans les archives de la charité où j'ai pu le consulter grâce à l'amabilité de M. Croze, l'érudit archiviste. Par une suite de dispositions ingénieuses ou son caractère inquiet et défiant se révèle tout entier il cherche à pourvoir à l'avenir de sa fille qu'il devait tendrement aimer à sa façon, ainsi qu'à la disposition de ses biens.

Chorier nous dit que dans ce testament qui dut faire le bruit que l'on devine il s'acquit la réputation d'un homme pieux et religieux mais y perdit celle d'un homme sain d'esprit et sage.

Sa lecture nous dénote en tout cas un esprit avisé et un profond psychologue car il parvint à faire accepter aux recteurs de la charité une tâche très difficile pour un profit très aléatoire.

Il sait qu'ils se chargeront volontiers de ses obsèques, de sa sépulture, qu'il les suppliera de faire avec le moins de pompe et de frais possible ; s'il leur est facile de remettre au gardien de l'église des Cordeliers le prix d'une insciiption en marbre noir de son tombeau sis à côté de celui de sa femme il sera plus difficile de faire enlever son cœur où à défaut une de ses côtes pour les enterrer à part dans l'église de la Charité.

Mais où la mission devient plus délicate encore c'est quand il les charge de la tutelle de Marie-Marguerite Meyssonnier, sa fille qu'il institue sa légataire universelle.

Il veut qu'elle reste dans l'église catholique et qu'elle ne puisse se marier ou entrer dans la vie religieuse avant l'âge de vingt-cinq ans; si elle meurt avant cette époque ou ensuite sans enfants légitimes il lui substitue les pauvres de l'aumône générale.

En récompense de leurs soucis et de leurs peines il ne donne en realité aux dits recteurs pour leurs pauvres que sa bibliothèque et encore avec toutes sortes de réserves. Il en distrait les livres écrits en langue française que je veux être réservé à l'usage de ma fille seulement.

Les recteurs rangeront ces livres « suivant leur faculté dans une chambre de leur maison ou quoique ce soit appartenant aux pauvres joignant la dite église à l'usage des médecins qui soigneront les dits pauvres. » Et après leur avoir donné ces charges a si peu de frais il prend encore des précautions contre les Recteurs ».

En cas de contravention par les dits sieurs exécuteurs je veux et ordonne que ces fonds et immeubles appartiennent après le décès de ma fille à la demoiselle Maze que je met la déclarant tutrice au lieu et place des dits pauvres.

Cette demoiselle Maze, sa sœur, veuve de l'apothicaire de ce nom il la charge en réalité d'élever sa fille avec ses enfants si elle persiste dans son veuvage et elle recevra pour cela la médaille d'argent que lui a donné le pape et l'usufruit de ses biens après paiement de ses dettes, frais, funéraires et légats sans qu'on vende son mobilier ni ses immeubles.

Dans un condicille il prie Messieurs les recteurs de l'aumône générale de ne loger personne dans sa maison avant d'avoir fait l'inventaire de ses papiers. « Cela se conçoit car ils y trouveront dit-il plusieurs documents qui les instruiront de plusieurs effets qu'il a caché.

« Ils en seront instruits par la page 270 et 272 d'un livre manuscrit ou se trouvent sa naissance, celle de sa fille et de ses autres enfants, ainsi que les armes peintes de sa famille. Comme encore par un grand livre on est en mémoire de tout l'or et l'argent qui m'appartient dans un sac de cuir qu'ils trouveront avec mes papiers dans une armoire de pierre que ma fille leur indiquera s'il plaît à Dieu. »

Entendu néanmoins que tout l'or et l'argent monnaie trouvés dans les coffres et cabinets du dit testateur soit déposé dans les mains des dits recteurs pour en user et faire valoir suivant leur charitable bonté envers une pauvre orpheline fille de leur concitoyen; à condition de quoi la dite héritière ou ses enfants

parvenus a décéder sans ligne légitime veut que les dits immeubles soient substitués aux pauvres enfermés dans la dite maison de la charité de la dite ville. Les recteurs de la charité ne crurent pas pouvoir refuser la mission que leur confiait Meyssonnier malgré le peu de profit immédiat qui en revenait aux pauvres de l'aumône.

Marguerite Meyssonnier qui avait hérité nous dit Chorier des vertus et de la beauté de sa mère épousa en première noce le sieur Janin Docteur médecin et en seconde noce Christophe de la Balme écuyer seigneur des Mares et de Chanas.

Nous le savons par les registres de la Charité. Les débats durent être longs et difficiles pour régler cette succession. Nous apprenons qu'il y eut contestation survenue entre les mariés Christophe de la Balme et les recteurs réglée par une transaction entre les parties survenues le 13 août 1879, portant que la succession du défunt Lazare Meyssonnier médecin et de son décès chanoine à l'église collégiale de Saint-Nizier sera réglée à la somme de neuf mille livres toutes dettes et charges payées.

En outre leur demeurera la bibliothèque dudit défunt qui est dans leurs archives. Pour garantie des neuf mille livres leur seront laissée une maison sise rue de l'hôpital, une propriété de campagne sise au bourg de la Guillotière et lieux circonvoisins et le domaine sis à Ambérieux-en-Dombes.

Si la valeur des biens n'était pas suffisante les dits de la Balme et leurs successeurs parferaient en deniers la dite somme.

En 1694 nous trouvons sur les registres une vente au Sieur Brun moyennant la somme de cent cinquante livres de la bibliothèque provenant de l'hoirie du sieur Meyssonnier.

Les époux de la Balme n'eurent qu'une fille qui mourut célibataire en 1712. Cela fit jouer les clauses du testament de Lazare Meyssonnier et les pauvres finirent par héritier de la plus grande partie de sa fortune. Nous l'apprenons par une quittance faite par

le recteur de la Charité à Hubert de Riverie seigneur de Cleremberg co-seigneur de la ville de Saint-Symphorien-sur-Coise, cohéritier de Marie-Marguerite Meyssonnier fille de Christophe de la Balme de neuf mille huit cent treize livres au nom des pauvres de l'Aumône Générale.

Le consulat en reconnaissance avait donné le nom du Dr Lazare Meyssonnier a une rue voisine de l'Eglise des Cordeliers qui a disparu lors des transformations du quartier Saint Bonaventure.

UNE CORRESPONDANCE DE PHILIPPE HECQUET

Par le Dr P. LEMAY.

Le Dr Barbillion nous a donné, ici même, une biographie des plus intéressantes de Philippe Hecquet, médecin de Port Royal puis professeur et doyen de la Faculté. (*Bull. de la Société française d'Histoire de la Médecine*, mai, juin 1930.) Hecquet est une très belle figure, c'est pourquoi je vous présente des extraits d'une correspondance où l'on peut saisir les principaux traits de son caractère original, mais droit, et puiser des renseignements précieux sur l'art médical au début du XVIIIe siècle et sur certain livre attribué à notre épistolier.

Il s'agit de soixante trois lettres adressées par Hecquet à son élève et ami M. Hallays, docteur médecin de la Faculté de Paris, agrégé au collège des médecins de la Rochelle, du 25 octobre 1716 au 4 février 1737 (coll. Pers.)

Le jeune Hallays avait voulu d'abord s'expatrier, puis décida finalement de se fixer à La Rochelle, aussi le 25 juin 1717, Hecquet lui écrit-il : « je me tenais depuis longtemps tout paré à vous faire expédier le brevet de Médecin du Roi à Saint-Domingue, mais sans appointements comme je vous l'avais mandé. Je trouve que vous avez eu raison de ne pas vous laisser éblouir par la fortune que vous auriez pu faire en Amérique et de préférer à toutes ces vues le séjour tranquille de La Rochelle. C'est une bonne ville ou vous ferez un établissement excellent quand vous aurez persuadé le public que vous êtes digne de

sa confiance par votre probité, votre habilité, votre vigilance et vos autres talents ».

Le 8 octobre 1721 il le félicite de son mariage et peu de temps après, le 1er décembre 21, il approuve fort la conduite de son protégé au cours d'une épidémie, « Votre manière de traiter la fièvre épidémique qui règne chez vous est la véritable, vos succès en font foi. Votre lettre m'a paru digne d'être montrée à M. le Premier Médecin (Dodart) attentif autant qu'il l'est à trouver des moyens de guérir la peste, et j'ai pris la liberté de lui dire que si les médecins de Montpellier, députés pour traiter la peste de Provence, s'y étaient pris comme vous Monsieur dans la cure de l'épidémie qui se répand chez vous et qui est en petit ce que la peste est en grand, on aurait vu des convalescents à la place de tant de milliers de morts. Votre pratique Monsieur est celle de tout ce qu'il y a eu de grands Médecins, et votre observation si singulière de 40 livres de sang sorties du corps d'un malade dans l'espace de dix jours, est une preuve bien convaincante contre nos hœmophobes si honteusement timides sur les saignées dans les fièvres malignes ». On reconnaît bien là le fougueux partisan de la saignée qui devait, sous le nom de Sangrado, servir de modèle à Le Sage dans Gil Blas.

Le 6 janvier 1722, il fait connaître l'opinion de Dodart « M. le premier médecin croit exagérée ou peu exacte l'énorme quantité de sang qu'a rendu ou fourni votre malade dans l'espace de dix jours, cela fondé sur l'opinion vulgaire, qu'un corps le mieux fourni de sang n'en à que 25 livres. Je pense bien autrement, car si les grands vaisseaux ne contiennent que cette quantité de sang pour entretenir le courant journalier de la circulation, ces 25 livres ne sont qu'une petite portion de cette quantité prodigieuse de sucs ou de fluides qui remplissent l'incroyable nombre de vaisseaux capillaires dont est composé le tissu ou le parenchyme de chaque partie du corps humain. De sorte que ces 25 livres qui vont et vien-

nent plusieurs fois par le cœur dans le seul espace d'une heure, ne sont qu'une légère portion de cette immense quantité de fluides qui remplissent tous ces petits vaisseaux d'où ils sont rapportés continuellement, mais successivement et petit à petit, dans les grands vaisseaux par le moyen des lymphatiques. Cette réflexion se tire de l'oeconomie animale fondée sur la structure des parties. L'étude de ces lois naturelles occupe trop peu les esprits de la plupart des médecins. »

Hecquet aimait les livres et il s'était constitué une bibliothèque importante puisqu'il fit don à la Faculté de Paris d'environ quinze cents volumes. Aussi s'était-il institué le conseiller et l'intermédiaire de Hallays pour l'achat de ses traités médicaux, et en général il les achetait d'autorité pour lui. Le 6 février 1722, « Je ne vous écris aujourd'hui que deux mots pour vous envoyer la liste des meilleurs livres de Médecine et d'Anatomie que je connaisse et qui sont les plus dignes de votre choix. *Manget-Theatrum anatomicum* est aujourd'hui le livre le plus essentiel, surtout quand on peut y joindre le Morgagni comme j'ai fait, quoique ces deux livres soient fort chers c'est ce qui convient le mieux au goût ou vous êtes de la belle anatomie. Je suis dans ce même goût persuadé que rien n'éclaire tant l'esprit d'un bon médecin que la connaissance du corps humain. Le *Conpendium* d'anatomie d'Heister est encore un excellent morceau à mon sens j'y joindrai aussi mon traité de la peste en Français et le *Conspectus medicinoe*. Je voudrais pouvoir vous offrir mon traité de la digestion mais l'édition est tellement épuisée que je n'ai pu en recouvrer un exemplaire. »

Le 2 avril 1722 « Il me semble qu'il manque à votre cabinet quelques Hippocrates et quelques bons commentaires sur ses meilleurs ouvrages comme seraient Van der Linden, Fresius, Valesius, Baret; un Galien, un Celse de bonne édition et quelques anciens praticiens comme Zacutus, Areteus, Aurelianus ».

Le 10 mai 1724 « je pense qu'il est à propos que

vous ayez les principaux ouvrages qui paraissent, afin de vous tenir toujours dans le courant des événements qui arrivent dans la profession. Mandez-moi si vous avez les ouvrages de Lœuvenhoeck, car il vous les faut. Je ne continuerai point à vous envoyer les Nouvelles littéraires par ce qu'elles sont discontinuées par la menace qu'on a fait à l'auteur d'une lettre de cachet; peut-être cela faisait-il ombrage au journal des savants qui est renouvelé de forme, mais qui devrait bien plutôt l'être de style et d'exactitude ».

Le 12 juillet 1724 « Vous trouverez sur la fin du gros volume de M. Albertus, une dissertation d'un goût assez nouveau en chimie suivant les principes de M. Stahl et certainement il y a du bon dans ces nouvelles explications chimiques. Nenter est un disciple fameux de M. Stahl qu'il est à propos de lire pour bien entendre les maximes de ce célèbre praticien d'Allemagne. Je souhaite que tous les livres que je vous envoie aujourd'hui vous fassent plaisir, mais vous en aurez certainement de la belle et nouvelle édition de l'Histoire de la Médecine de M. Le Clerc, du Poterius avec les notes de l'excellent M. Hoffman, dont je vous ai enfin ramassé les dissertations que je vous envoie, ainsi que mes observations sur la saignée du pied dont vous vous amuserez pendant quelques moments ».

La saignée fait le sujet de sa lettre du 5 septembre 24 : « Je suis ravi que les observations sur la saignée du pied se trouvent de votre goût et conformes à vos principes et à votre pratique. Quelques-uns de nos praticiens en sont blessés, croyant que je les désigne et que je les accuse envers le public. On annonce d'un ton fort haut des réponses qui paraîtront bientôt à ce qu'on dit. Pour moi, je les attends tranquillement, persuadé ou qu'ils se tairont, ou qu'ils ne diront que de mauvaises raisons pour la défense d'une pratique qui leur est singulière et en propre et qui, par conséquent, ne se présentera jamais que dénuée d'autorité. Une pratique qui n'est

point fondée sur un usage constant et ancré est une chose méprisable en médecine. »

Le 30 Juin 1725, il envoie un ouvrage de Frédéric Hoffmann (probablement : Opuscula medica varii argumenti) « parce qu'il est singulier, bon et rare et quoi qu'on ne pense pas toujours comme lui, on trouve tant de solidité, tant de justesse et tant de réflexions sensées pour la pratique dans cet auteur qui en paraît singulièrement occupé, qu'il est un de ceux de qui un esprit attentif peut tirer le plus de lumières ». Le 21 mars 26, son traité de l'opium et le chirurgien-médecin « pour vous divertir ». Le 21 novembre 1728, son traité des amers et encore un ouvrage de Hoffmann, ainsi qu'une liste de livres « je ne vous les enverrai cependant point que vous ne me le marquiez, car en vérité on distingue si peu aujourd'hui les médecins les plus studieux d'avec ceux qui ont le moins d'étude que ce ne serait pas la peine de se mettre en frais si l'on avait aussi peu d'honneur et de conscience, que l'on rend peu de justice aux gens d'étude ; mais il faut vivre pour Dieu et pour soi par rapport à lui et à ce que nous devons à notre prochain ».

Du 17 décembre 28, on lit : « Je suis bien aise que vous ayez les deux premiers volumes de M. Hoffman, car il n'y en a plus en Allemagne même, et c'est certainement un très bon livre, un peu anti-Stahl, mais d'une manière très retenue et qui ne blesse personne ; c'est un vieux praticien qu'il est bon d'écouter », et à propos de son livre des amers « Le petit ouvrage que je vous ai envoyé n'est que pour exciter les amateurs de la bonne Médecine à s'appliquer à des matières un peu trop négligées dans le courant ordinaire de la pratique et sur lesquelles je ne dis mon sentiment en public qu'afin que d'autres plus habiles perfectionnent ce que je ne fais qu'ébaucher parce que je n'en sais pas davantage ».

Le profond sentiment religieux de Hecquet se révèle dans sa lettre du 23 janvier 1729 « je vous parle en ami, il me semble que vous devriez reprendre dans

votre famille quelques livres de piété et de religion pour instruire vos enfants, voilà de ces libertés qui ne se permettent qu'entre amis raisonnables ».

Le 10 mai 29, il annonce un copieux envoi de livres et en prend prétexte à une vigoureuse diatribe contre les jeunes : « Prenez-en à votre aise, car, en vérité, le public ne mérite pas les peines et les soins que les gens sages prennent pour son service. Ménagez donc votre santé, vous avez amplement de quoi satisfaire aux besoins de vos malades, quand bien même vous ne feriez pas de nouvelles acquisitions en science. La médecine se perd absolument, l'empirisme fait d'étranges progrès, on exerce aujourd'hui à qui mieux mieux une charlatanerie universelle. Jeunes médecins, chirurgiens, apothicaires, tout se livre à l'appas de la nouveauté d'un remède, laquelle en faisait autrefois le discrédit. » Comme quoi il n'y a rien de neuf sous le soleil.

L'opération de la taille fait le sujet de la lettre du 5 juillet 1729 : « Je crains que la fatigue que vous vous donnez à lire vos nouveaux livres n'altère votre santé. Trouvez bon qu'à cette occasion je vous dise que vous devriez lire d'abord Albertus de hemorroidibus et Cheyne de sanitate infirmorum, car vous trouverez là-dedans un fond de pratique qui vous fera plaisir. Ce n'est pas que chaque auteur n'ait sa marotte, mais il faut leur pardonner leurs préjugés parce que tout le monde a les siens et qu'il faut savoir vivre avec les vivants. Il est ici grande mention d'une nouvelle manière de tirer la pierre de la vessie, c'est la méthode de frère Jacques que vous avez dû voir autrefois ici. Sa méthode a été rectifiée par les anatomistes et chirurgiens de Hollande et d'Angleterre, où elle est en merveilleuse réputation. M. Morand a été en Angleterre exprès pour voir tailler de cette manière et il en a été surpris, car chaque opération, très heureuse d'ailleurs, n'a pas duré deux minutes. On va l'essayer ici et je vous en rendrai compte. Vous pouvez, en attendant, voir cette manière dans le livre de la taille de M. Colot où elle est ajoutée,

aussi bien que celle du haut appareil, qui a aussi son mérite à mon avis. »

Les quelques lettres qui suivent sont pour conseiller à Hallays de faire un ouvrage sur une maladie qu'il a eu l'occasion de traiter à La Rochelle. Il lui en donne même le titre : Observations de pratique sur la maladie de Siam, sur les fluxions de poitrine, etc., et il ajoute qu'un semblable titre fera venir l'eau à la bouche du libraire et des acheteurs. Mais l'année suivante il le prie d'abandonner cette idée parce qu'il est trop occupé par sa clientèle et l'éducation de ses enfants « je crains que vous n'altériez votre santé. Travaillez sur le pavé et dans votre cabinet, pour l'acquit de votre conscience, le bien des malades et la gloire de Dieu qui est bien mal servi par la médecine courante ».

Le 11 décembre 1731, Hecquet envoie l'histoire des médecins en quatre volumes de Manget; il n'est encore rien paru de comparable, dit-il, quoi qu'il y manque des tables, la chronologie des médecins et ce qu'on sait de leur vie, il pourra bien être suivi d'un cinquième volume pour suppléer à ce qui manque, malgré ses défauts, c'est un excellent livre et un vrai pilier de cabinet.

Le 1er mai 1732, c'est l'envoi de l'anatomie de Me Winslow dont il est très content et du Codex pharmacentique de la Faculté « c'est un ouvrage fait avec soin, rempli d'excellentes choses et dont vous ne pouvez absolument vous passer », et enfin « d'un troisième par préférence à tout autre, car il n'en reste qu'un seul exemplaire et c'est un excellent morceau sur le quinquina dans les fièvres et surtout dans les fièvres malignes intermittentes; n'est la deuxième édition de M. Torti qui est un grand praticien ».

Dans sa lettre du 11 juin 32, il revient sur le Codex : « Ce que vous souhaiteriez de voir des doses et des vertus des remèdes dans le Codex n'est point de l'institution d'un pareil ouvrage qui n'est qu'un savant et exact directoire pour les apothicaires ».

Depuis le 1er mai, date à laquelle il s'était déclaré

satisfait de l'anatomie de Winslow, malgré son prix et son peu de figures, Hecquet s'est fait une opinion moins favorable, et le 26 juillet 32 il écrit : « Vous avez raison de vous faire faire la lecture de l'ouvrage de M. Winslow, car tout en est bon, mais il y manque bien des choses qu'on attendait d'un aussi habile homme que lui. Car point de tables anatomiques, point d'usage des parties, point d'index des matières et des mots, les deux tiers de son livre employé à l'ostéologie, ce sont des manquements qu'un aussi habile homme aurait pu éviter. Ajoutez à cela les changements de plusieurs termes consacrés par l'usage et l'incommodité pour un lecteur de ne pouvoir s'aider des chiffres qui sont au haut des pages, tout cela rabat d'autant le mérite d'un ouvrage qui devait être si utile et si recherché sortant des mains de M. Winslow. A Dieu ne plaise que je veuille le décrier, mais je me plains de ce qu'il ne nous a pas fait tout le bien qu'il pouvait nous faire ».

La missive du 13 septembre 1732 est particulièrement intéressante, car on attribue à Hecquet le Brigandage de la Médecine dans la manière de traiter les petites véroles et les plus grandes maladies par l'émétique, la saignée du pied et le Kermes minéral-anonyme-Utrecht et G. G. Lefèvre. Paris, 1732-1733 (3 parties in-12).

Or, Hecquet se défend ici d'en être l'auteur « Le Brigandage fait ici assez de bruit et M. S. lui a donné un nouveau relief en le faisant saisir chez le libraire, ce qui est cause que je l'ai acheté pour quelques amis comme vous Monsieur, et pour moi-même, 40 sols au lieu que cette petite brochure n'en coûtait que 30 à ce que j'ai appris. Je crois devoir vous avertir qu'on me l'attribue, à cause du Kermès que j'ai tant décrié; mais je n'en connais ni le libraire de Hollande ni celui de Paris, et je l'ai acheté par amis qui savent où le prendre. Je crois qu'il vous divertira comme moi, outre qu'il m'a paru contenir de fort bonnes choses ». Il ajoute d'ailleurs le 26 novembre : « pour ce qui est du Brigandage, je n'en fais pas

mon affaire, quoique je sois bien aise qu'il vous ait fait plaisir comme à moi », et le 14 juin 1733 « j'ai déjà une deuxième et une troisième partie du Brigandage à vous faire présent, car on me l'a fait à moi-même. La médecine est ici au pillage, tout le monde est maître et chacun charlatanne à sa manière; mais je brise là-dessus, tant je suis en chagrin contre tous ces désordres. »

Ce sont là des confidences dont il est inutile de souligner toute l'importance, car on n'avait jamais douté jusqu'ici que Philippe Hecquet fut l'auteur du Brigandage de la médecine.

La lettre du 13 septembre 32 annonce également que son ouvrage de la Médecine théologique est achevé et le 26 Novembre 32 il l'envoie avec ces explications : « l'impression n'a tant duré que par ce qu'on m'a tracassé sur le titre comme s'il annonçait le Jansénisme en médecine. C'est qu'on a confondu le mot théologique avec celui de théologien. Ce n'est certainement point la médecine théologique qui dogmatise en religion ; mais la médecine théologique qui fait voir Dieu dans toutes les fonctions de l'économie animale par ou le monde sera obligé de reconnaître qu'il n'y a point de science qui porte davantage à la reconnaissance de la divinité et à la foi de la religion catholique ».

Trois lettres sont consacrées à la santé chancelante de Hallays: on y trouve les principales idées de Hecquet en médecine, en particulier sur les avantages de la saignée et les dangers des purgatifs :

3 Juillet 1733 « vous avez raison de vous ménager sur la nourriture après l'affreuse maladie que vous venez d'essuyer. Je comprend bien que les saignées que vous vous êtes fait faire en dernier lieu par mon conseil ont dû vous affaiblir; mais l'on a bien plus d'égard en médecine au pays ruiné qu'au pays perdu, car il n'y a plus de ressource à celui-ci au lieu que l'autre peut se réhabiliter ; aussi avez-vous vu le dégagement que vous avez donné à la nature. La vôtre a besoin de cette évacuation puisque le sang

vous domine et qu'il faut régulièrement lui donner issue, à moins que les hémorroïdes ne préviennent ce remède. Je vous dirai à ce sujet que les purgatifs me paraissent bien plus propres à troubler les humeurs dans un corps comme le vôtre qu'à les démêler, au lieu que la nature étant déchargée de temps en temps par les saignées, elle se met au large d'elle-même en se débarrassant du surplus qui la trouble dans ses vues et dans ses sécrétions. C'est la raison pourquoi en pareil cas les anodins comme votre potion sont si spécifiquement indiqués et c'était dans ce dessin que je vous proposais les pilules de Starkey, de cynoglosse ; mais votre potion est très sagement composée et le succès qu'elle a en vous devrait bien ramener à l'usage des narcotiques la confiance de ceux en qui le préjugé vulgaire l'a éloignée. De ma part je suis charmé de vous voir pratiquer cette méthode de guérir qui ne m'a jamais donné le moindre repentir depuis 40 ans et plus que j'ai commencé à l'employer avec succès dans des occasions très orageuses ».

10 Juillet 33. « Je suis étonné comme vous Monsieur de trouver les esprits si bouchés sur l'effet de la saignée. C'est que l'on étudie trop peu la doctrine de la circulation du sang dans celle de l'économie animale dont la plupart des médecins n'ont que des connaissances trop bornées ; mais en même temps je suis effrayé plus que jamais sur l'infidélité et la trahison des purgatifs. L'effet qu'a produit en vous deux onces d'huile d'amandes douces et une once de sirop de roses pâles m'a fait trembler. Je n'ai jamais rien vu de semblable ; mais j'ai soupçon que votre apothicaire vous aura donné le sirop de roses composé avec l'agaric au lieu du simple ».

27 Juillet 33. « Je dois vous donner avis au sujet des délires hypocondriaques qui, dites-vous, sont communs chez vous, que nous avons ici à présent la manière de composer la liqueur minérale anodine du célèbre Hoffmann ; laquelle est singulièrement propre dans les phrénésies et semblables emportements des esprits. Votre apothicaire la trouvera quand vous vou-

drez toute préparée chez M. Villebrun. Ce remède est d'autant plus recommandable qu'il se donne sans dégoût depuis 10 jusqu'à 40 gouttes dans la tisane du malade sans qu'il s'en aperçoive. Nous avons aussi des pilules éprouvées dans les affections chroniques et mélancoliques que M. Villebrun a encore exécutées. Celles du fameux M. Sthal ne paraissent en rien supérieure à celles-ci, de sorte qu'en les examinant de près, elles paraîtraient être les mêmes. De vous à moi je tiens ces deux remèdes de la générosité de M. Le Chevalier Garelli premier médecin de l'Empereur, il fait préparer ces deux remèdes pour la maison de ce prince et c'est la même préparation dont il m'a fait la galanterie. Nous appelons ces pilules : pilules impériales nouvelles et leur effet, sans opium, est de calmer les troubles des affections mélancoliques sans purger, d'ailleurs que très faiblement, soit dit en passant et par manière d'avis ».

Le 3 août 1733 Hecquet annonce « la Faculté vient d'acquérir la bibliothèque de M. Beletre qui est de 3400 volumes. M. Provost avocat au parlement qui en était le maître l'a donnée à la Faculté et par son même moyen Madame Amelote y a envoyé beaucoup de livres de toute espèce. Je me suis mis à l'appui de la boule et j'y ai joint quelques centaines de volumes in-folio, in-4° in-8° et in-12 qui sont tous livres uniquement de médecine qu'il serait malaisé de recouvrer aujourd'hui par ce que les anglais sont venus ici il y a peu d'années enlever toutes ces sortes de livres grecs, latins, etc. C'est pour la Faculté une manière de s'illustrer tandis qu'il paraît qu'on voudrait la déprimer ».

Le 3 Septembre 1734, il fait une sortie contre les chimistes. « Le Teichmeyer me paraît nécessaire par ce que cet auteur est assurément de bon sens et qu'on trouve chez lui bien des procédés que les autres chimistes ne donnent point. Du reste c'est un chimiste avec lequel comme avec tous les autres chimistes, on ne saurait aller trop bride en mains, tant ils sont enthousiasmés souvent de ce qu'ils ne connaissent

qu'auprès de leurs fourneaux ; il faut savoir ce qu'ils savent sans se prêter ni trop se fier à leurs promesses ».

Le 4 Octobre 34, l'annonce de la mort d'un collègue est pour Hecquet prétexte à quelques réflexions « notre ami d'ailleurs ne meurt pas riche, autre malheur de la profession qui tue sans enrichir les médecins. Le monde n'est pas digne de tels hommes qui se sacrifient pour lui (il s'agit de M. Adam) de sorte que si l'on manque de faire pour Dieu ce que le monde prend pour lui, l'on perd toute sa récompense ».

Hoffmann pour lequel il professe une grande admiration, car il en parle dans la plupart de ses lettres fait la majeure partie du sujet de son papier du 5 Août 1785. « Je ne sais si je vous ai envoyé les observations chimiques de M. Hoffmann dont je fais comme vous le savez un très grand cas ; car malgré ses préjugés sur la saignée et sur l'opium et non obstant sa pratique polypharmaque, je lui trouve tant de bon sens dans ses jugements, tant d'habilité dans la connaissance des maladies et tant de bon dans le choix de toutes les drogues dont à mon avis il accable ses malades, que je ne puis lui refuser ma reconnaissance ; car j'apprend tous les jours quelque chose avec lui. Je n'ai cependant point, entre vous et moi, de quoi me flatter de son amitié pour moi ; car lui ayant écrit par une voie très sûre d'où j'ai su que ma lettre lui était parvenue, il m'a honoré d'un parfait silence en ne me répondant point ; mais c'est un grand médecin et me méprisa-t-il ouvertement, ma reconnaissance envers lui pour la Médecine ne s'effacera jamais de mon esprit. Je vous enverrai aussi un petit morceau qui vient de paraître pour prouver l'usurpation des chirurgiens dans le traitement des maladies vénériennes. C'est un jeune docteur (M. Baron fils) qui l'a composé ; mais vous serez content de son érudition pour prouver, par la tradition, que les médecins ont toujours été en possession du traitement de la vérole. Les chirurgiens nous méprisent si ouvertement qu'on se lassera et que la guerre pourra s'allumer, et il y a

d'étranges choses à dire contre ces meurtriers de tant de malheureux. Voyez l'édit que le roi de Prusse a cru devoir faire là-dessus pour la sûreté de ses sujets, il est tout à l'honneur de la médecine, vous trouverez cet édit à la tête du dispensaire de Brandebourg, in-folio qui a bien son mérite ».

Hallays a perdu un enfant malgré l'emploi de la liqueur anodine d'Hoffmann qui avait paru donner au début de bons résultats sur lui et sur la mère, la vertu singulière de ce remède, dit Hecquet, n'en est pas moins prouvée. Dans cette même lettre du 30 Octobre 35 il lui annonce l'envoi d'une caisse de livres parmi lesquels une Statique des végétaux de Hales « ou vous trouverez un million d'excellentes remarques à faire sur les végétaux, les animaux et les minéraux. Vous y trouverez tout le fond de la chimie véritable ou naturelle » ; le livre de M. Astruc ; la physiologie de Juncker et les consultations de Hoffmann dans lesquelles « vous ne verrez pas toute l'habileté qu'on attendait d'un vieux et savant praticien. On le trouve livré à la Polypharmacie chimique après avoir annoncé dans une dissertation les regrets que lui avaient causé ces remèdes. En récompense on trouve dans ce grand homme les manières de bien connaître les maladies et une pathologie qui tient toujours l'esprit occupé de l'anatomie, par ce qu'en effet c'est la boussole d'un praticien. » Il envoie également un livre de Tralles qui « dans sa petitesse mérite l'attention sur ce qu'il dit du camphre » et enfin « un des traités de la saignée et de l'économie animale qui sont d'un chirurgien ; ils ont si l'on veut quelque mérite, mais c'est un chirurgien qui parle médecine comme il peut ».

Fin 35, le 28 Décembre, Hecquet se plaint encore des chirurgiens : « Je ne puis m'empêcher de le dire, la Faculté s'endort trop sur les entreprises continuelles des chirurgiens et sur le mépris continuel qu'ils font d'elle et de toute la médecine ». Il envoie un traité de Halès (la statique du sang humain probablement) « vous trouverez bien de bonnes observations qui peuvent être appliquées à la transpiration de

nos corps, bien des réflexions sur l'air et la respiration, vu surtout le besoin qu'on a en pratique de bien connaître ce que peut ou ne peut pas le poumon dans les maux de poitrine. De plus cette étonnante quantité d'air dans les mixtes, les analyses très naturelles que cet auteur fait des concrétions qui se font dans le sang, tout cela ouvre un ample champ a bien des réflexions sur la pratique faite en quelques-unes sur le camphre. Le petit traité que je vous ai envoyé sur cette matière a bien son mérite et à mon avis le camphre mérite une étude nouvelle; je suis trop vieux pour pousser cette étude ». Et toujours son dada : « Je crains d'avoir oublié de vous envoyer le volume des observations chimiques de M. Hoffmann. C'est un morceau d'or par les soins que ce savant homme a porté sur bien des matières importantes... Je suis aussi peu content que vous sur les préjugés de M. Hoffman sur la saignée qu'assurément il ne connaît point ; un autre étonnement pour moi c'est de voir ce grand praticien universel occupé de la crispation spasmodique qui fait selon lui la cause de toutes les maladies, tandis qu'il craint comme un enfant, en pratique, l'opium qu'il connaît aussi peu que la saignée. A cela près, il démêle si savamment les caractères des maladies et les indications pour les guérir que l'on se trouve toujours instruit en le lisant : il semble même qu'à la fin il s'enhardit sur l'opium, car il emploie bien plus volontiers que par le passé les pilules de cynoglosse, de Starkey, de Storax, etc., mais la marque qu'il connaît peu le maniement de l'opium c'est la dose énorme qu'il donne des pilules de Storax, il va jusqu'à en donner six grains tandis qu'un grain ou deux m'ont paru faire des prodiges. Avec tout cela c'est un très habile et très savant homme que M. Hoffmann. Dieu veuille vous tenir longtemps en état d'égaler, de surpasser même ce grand praticien que j'honore sincèrement nonobstant le mépris qu'il a fait de ma lettre qui était toute d'honnêteté ».

Hecquet se sent vieillir, dans sa lettre du 4 Juillet

1736 « je n'aurais rien à vous mander d'intéressant et j'étais tout occupé d'un Ouvrage que j'ai achevé il y a peu de jours. Un corps aussi caduc que le mien me fait hâter ce que je crois de mon devoir avant de mourir ; ainsi je me suis enfermé dans ce travail persuadé que les jeunes médecins y trouveront de quoi se former à une bonne pratique. Cet ouvrage aura pour titre la Médecine naturelle ou la Médecine vue dans la pathologie vivante, dans l'usage des calmants et des différentes saignées rouges et blanches, naturelles ou artificielles, des veines ou des artères, les vraies ou les substituées par les sangues, les scarifications et les ventouses ».

Le 4 août 1936, il affirme à nouveau n'être pas l'auteur du Brigandage de la médecine. « Vous trouverez parmi les journaux deux petites brochures qui sont certainement des productions inspirées par les chirurgiens, les médecins sont très maltraités, on ose donner un nom (c'est le mien) à l'auteur anonyme du Brigandage de la médecine. Dans peu, il paraîtra là, contre une réponse qui assurément, chagrinera les chirurgiens. Du moins, faut-il faire connaître au public, ce que sont les chirurgiens, dont on lui fait des idoles en pratique de médecine. Leurs insultes vont trop loin et la Faculté est trop bonne de les souffrir, nos pères n'auraient point été si négligents sur l'honneur de leur corps et de leur profession ».

La querelle s'envenima, et le 14 janvier 1737, il écrit : « Les chirurgiens viennent de publier et de répandre partout Paris, un mémoire qui n'est qu'un ramassis de faussetés, d'injures grossières, de calomnies indignes d'être lues, c'est pourquoi je ne vous l'enverrai point. M. Andry écrit contre ce mémoire, je suis persuadé qu'il n'oubliera rien pour soutenir l'honneur de la Faculté, il est très en état de le faire. Le public est en proie à l'ignorance et à la cupidité des chirurgiens et les magistrats, la police, la Faculté tout cela demeure muet ».

Sa dernière lettre, du 4 février 1737, est pour annoncer l'envoi de livres destinés aux enfants de Hallays

et en particulier du discours de Bossuet, sur l'histoire universelle, et son dernier conseil est judicieux « entre nous deux, il faut appréhender de faire des savantes des filles que l'on instruit, il n'est point d'esprit qui se prennent si aisément de vanité que ceux de ces jeunes créatures »,

La mort de Hecquet cette même année 1737, mit fin à cette correspondance très curieuse et très instructive ou un grand honnête homme a mis toute son ardeur à discourir de son art et à défendre la profession qu'il aimait par dessus tout.

Enfin ces confidences montrent, contre tous les bibliographes, que Hecquet n'est pas l'auteur du Brigandage de la Médecine, pas plus qu'il n'est l'auteur du Brigandage de la chirurgie, paru un an après sa mort en 1738, et du Brigandage de la pharmacie paru en 1740. Dire qu'il n'en fut pas l'instigateur serait, par contre, peut-être exagéré, il était en tout cas sympathisant.

UN HYDROLOGUE INCONNU DU XVIIIe SIÈCLE LAMOIGNON DE MALESHERBES ministre et défenseur de Louis XVI.

Par le Dr BERTRAND DE GORSSE.

Sous le numéro 4029, des nouvelles acquisitions françaises, existe, à la Bibliothèque Nationale, un manuscrit orné d'un ex-libris de la Comtesse de Boisgelin et porteur du timbre humide de la Bibliothèque Royale.

Ce manuscrit a été publié, en partie seulement, il y a deux ans par M. l'Abbé Duffo, à la maison d'édition P. Lethielleux. Nous disons : en partie seulement, car M. l'Abbé Duffo a supprimé de sa publication plusieurs pages qui intéressent plus particulièrement les Médecins et l'Histoire de la Médecine.

Dans ce manuscrit, en écriture du xviiie siècle, est reproduit un mémoire d'un personnage marquant du règne de Louis XVI, et non des moindres, puisqu'il ne s'agit de personne autre que de Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, ancien Conseiller au Parlement de Paris, ancien Président de la Cour des Aides, ancien Ministre de la Maison du Roi, qui suivit Turgot dans sa disgrâce en 1776, en donnant sa démission de ses fonctions ministérielles.

Fils du Chancelier de France sous Louis XV, petit-fils du célèbre avocat général Lamoignon, Malesherbes était de ces esprits supérieurs qui joignaient, sous l'Ancien Régime, une culture générale très étendue aux aptitudes spéciales que nécessitaient leurs fonctions.

Et c'est ainsi que, curieux des Sciences physiques et Naturelles, il avait étudié la botanique avec Jussieu, la zoologie avec Buffon et Daubenton, tandis que la géologie et la chimie lui avaient révélé les secrets dévoilés vers le milieu du xviiie siècle.

A l'âge de 29 ans, en 1750, Malesherbes était membre de l'Académie des Sciences, puis l'Académie des Inscriptions lui ouvrait ses portes et, en 1775, il

entrait à l'Académie Française. Ce triple honneur ne fut obtenu, sous l'Ancien Régime, qu'une autre fois : par Fontenelle.

Lorsqu'il eut remis sa démission de Ministre à Louis XVI, en 1776, pendant douze ans, Malesherbes se consacra aux sciences ; et il parcourut à pied la France et les pays étrangers pour faire de la géologie, de la botanique, et réaliser diverses expériences qui firent l'objet de certains mémoires.

C'est ainsi que Malesherbes, venu visiter les Pyrénées, écrivit ce premier mémoire sur les eaux thermales de cette chaîne de montagnes dont une copie manuscrite se trouve à la Bibliothèque Nationale.

Nous n'avons pas pu fixer l'époque du voyage de Malesherbes à Bagnères-de-Luchon, Bagnères-de-Bigorre, Barèges et Cauterets. Mais son travail témoigne d'un esprit d'observation très aigu, et d'une conscience scientifique à laquelle on ne peut que rendre hommage : Malesherbes est un des premiers qui aient appliqué à l'étude des Eaux Minérales, la méthode de laboratoire qu'on exige aujourd'hui des travaux crénologiques.

Faut-il rappeler que Malesherbes apporta ce scrupule de conscience sur un autre théâtre bien plus dangereux? Et devons-nous rappeler qu'alors qu'il était en Suisse, il crut de son devoir de venir assister son ancien maître le Roi, traduit à la barre de la Convention Nationale pour y être jugé, qu'il rentra pour cela en France, et qu'il écrivit, le 11 décembre 1792, au Président de cette assemblée, la lettre célèbre dans laquelle il disait ; « J'ai été appelé deux fois au Conseil de celui qui fut mon maître, dans le temps que cette fonction était ambitionnée par tout le monde : je lui dois ce service, lorsque c'est une fonction que bien des gens trouvent dangereuse... »

On permit à Malesherbes de défendre Louis XVI, mais, quinze mois après le supplice du Roi, Malesherbes était arrêté, traduit devant le Tribunal révolutionnaire, condamné et envoyé à l'échafaud, le 22 août 1794. Il était dans sa 73e année : la Répu-

blique prouvait, une fois de plus, qu'elle n'avait pas besoin de savants. Il nous a plu de rappeler le haut caractère moral de ce précurseur de l'Hydrologie.

Nous détacherons du travail de Malesherbes sur l'analyse des eaux de Barèges, ce qui a trait à la Barégine. Nous croyons bien, comme nous l'avons dit, qu'il fut un des premiers à parler de cette substance spéciale qui devait être décrite plus tard par Amédée Fontan (de Bagnères-de-Luchon) : il est curieux de constater que le disciple de Jussieu ne sut pas déceler le caractère botanique de la Barégine :

Quoi qu'il en soit, il nous a paru intéressant de retranscrire, pour la Société française d'Histoire de la Médecine, ce qu'en dit Malesherbes.

« Toutes les eaux sulphureuses (de Barèges) charient
« une substance légère, onctueuse qui ressemble à
« des glaires, et que l'on nomme communément la
« graisse ou l'union des eaux. On lui attribue des
« grandes vertus, mais je crois que ce préjugé est
« faux, et j'en juge d'après l'état presque insoluble
« de cette matière.

« J'ai ramassé une grande quantité de ce limon :
« je l'ai jetté sur un linge pour en laisser dégouter
« l'eau. L'acide vitriolique concentré s'y unit d'abord
« avec quelque léger mouvement d'effervescence
« ensuite il développe une couleur noire ; cette
« action de la part de l'acide vitriolique concentré
« est la même que sur toutes les substances grais-
« seuses. On sent en outre beaucoup le soufre.
« L'acide nitreux fumant agit plus vivement sur ce
« limon, et le détruit avec plus de vitesse. J'ai jetté
« ces deux acides mêlés sur cette substance séchée
« au bain-marie ; l'action sur cette dernière a été
« infiniment plus vive.

« J'ai fait bouillir le limon frais dans une phiole avec
« l'acide du sel marin étendu de beaucoup d'eau sans
« qu'il ait paru aucun dérangement à cette substance.

« J'ai mis dans une cornue de verre luttée demi
« once ou 288 grains de limon desséché au bain-ma-
« rie. Il a d'abord passé de l'eau ; en continuant
« le feu, il s'est développé une odeur très forte de
« lymphe animale qui se décompose : ensuite il a paru

« un peu d'huile légère, l'odeur d'alkali volatile s'est « développée, il a passé en outre un peu d'huile « pesante, et il s'est attaché au col de la cornue de « l'alkali volatile sous forme concrette.

« Il a resté dans la cornue la moitié du poids de la « matière, sous forme de charbon très raréfié, ayant « un petit goût salin, et qui bouilli dans l'eau distil- « lée lui a communiqué la propriété de verdir la tein- « ture bleue des végétaux, le charbon contient encore « quelques parties de fer que la pierre d'aimant attire « et élève d'une manière sensible. J'ai mis un gros ou « 72 grains de ce charbon dans une petite écuelle à « calciner sur le feu pendant deux heures, il a resté « au bout de ce temps 48 grains de matière qui avait « une couleur rouge. Alors le fer n'était plus attira- « ble par l'aimant. J'ai fait bouillir cette matière dans « l'eau distillée et j'ai obtenu un peu de natrum. Le « reste est une terre parfaitement insoluble dans les « acides et que j'ai jugé être de la même nature que « celle qui se trouve dans le résidu des eaux. C'est « sûrement à raison de l'insolubilité de cette terre « que le limon résiste à l'action des acides sans se « désunir à moins qu'on n'employe les acides concen- « trés, qui pour lors décomposent la matière huileuse. « Je me réserve de donner dans un second Mémoire « des expériences plus détaillées avec le moyen de « faire artificiellement sur cette substance et complè- « tement des eaux sulphureuses.

« Cette matière grasse donne par l'analyse le même « produit qu'une lymphe animale, ou une substance « végétale qui a subi quelques mouvements de fer- « mentation. Ce limon est donc un composé de bi- « tume, d'un peu d'alkali fixe et minéral, d'une terre « insoluble dans les acides et d'un peu de fer. Je n'en « excepte point le soufre, car cette substance paraît « en participer autant que l'eau ».

On voit que dans ce dernier paragraphe, Malesherbes a côtoyé la vérité, mais il ne l'a pas entrevue exactement. Le microscope lui a fait défaut, qui lui aurait montré la véritable nature de ces corps qui lui donnaient « le même produit qu'une lymphe animale, ou une substance végétale ».

CONTRIBUTION A LA CLINIQUE HISTORIQUE : NOTE PSYCHIATRIQUE SUR JOSEPH LE BON

Par M. LAIGNEL-LAVASTINE et Yves DHOTEL.

Nous appelons dans une expression raccourcie Clinique historique la médico critique appliquée à l'histoire.

Depuis quarante ans que l'un de vous s'occupe de psychiâtrie et d'histoire il a été frappé du rôle des factures pathologiques dans le déterminisme de nombreux faits historiques. Ces facteurs ne sont naturellement pas les seuls et il faut se garder d'en exagérer l'importance. Mais c'est une autre erreur et peut-être plus grave que de les négliger.

C'est pourquoi une étude objective de la biographie de Joseph Le Bon nous a paru mériter d'être signalée à notre Société.

L'un de nous y a consacré sa thèse inaugurale. Et c'est un aperçu de ce travail que nous présentons ici.

L'étude d'un personnage comme Joseph Le Bon présente un intérêt considérable, car elle permet de dégager tout l'élément pathologique dans les troubles indiduels et collectifs, qui se voient au cours des Révolutions.

On n'attendrait pas tant d'un épisode d'une importance restreinte, à premlère vue, et, à tout prendre, secondaire. Mais le psychisme de Le Bon est tellement élémentaire, les mobiles de la collectivité arrageoise sont à la fois si complets, si grossis et si clairs, qu'on saisit très facilement tous les rouages

(1) Yves DHOTEL, Un hypomaniaque, Joseph Le Bon (1765-1795). Edition Hippocrate, 7, rue des Grands-Degrés, Paris, V°, 204 p. 1934

du mécanisme révolutionnaire dans cet étroit champ d'expérience dégagé des caractères aberrants qu'impriment de fortes personnalités ou des foules complexes.

Individuellement, Le Bon apparaît d'abord et avant tout comme un excité constitutionnel typique.

Remarquablement intelligent et sensible, mais peu capable de méditation et de refoulement, il reflète aussi volontiers que l'opinion de ses auteurs favoris, celle de son entourage ; pieux quand celui-ci était pieux, réformiste quand il était réformiste, ferme quand il était ferme, sanguinaire quand il était sanguinaire, Le Bon a écouté tout ce qu'il a entendu.

Et cependant, avant 1790, ce tempérament ne donne lieu à aucune explosion anarchique, mais apporte seulement un cachet original à l'activité d'un jeune professeur qui réunit l'estime et la sympathie générales.

Il ne fait nullement figure d'agitateur ou de précurseur. La Révolution va, chez lui comme chez beaucoup d'autres, développer considérablement les tendances anormales, et, le plongeant dans une ambiance d'exaltation de plus en plus intense, accroître l'excitation de Joseph Le Bon, sans limites ; elle ira jusqu'à déchaîner une violente crise d'hypomanie, dont les prodromes apparaissent au cours de l'année 1793 et dont l'explosion se produit au printemps de 1794, pour atteindre en mai et juin un paroxysme : explosions brèves de fureurs inconséquentes, euphorie, fièvre verbale, agitation, atrophie morale, c'est l'efflorescence monstrueuse d'une humeur qui ne se contrôle plus.

Quelques tendances paranoïaques s'exagèrent en même temps et donnent une teinte particulière au tableau.

Le Bon apparaît ainsi, avec une évidence qui n'échappe pas à plusieurs de ses contemporains, comme un individu anormal. Le député Juffray son ennemi acharné, résume ainsi en mai 1794 son impression : « Le Bon est, ou atrocement scélérat et punis-

sable, ou affreusement fou. J'aime mieux croire la dernière idée ».

Comment donc pouvait-il être investi de pouvoirs publics considérables?

C'est que les tendances paranoïaques de la foule, ou plutôt de la minorité agissante la poussent à se donner comme chefs des paranoïaques, de même que ses tendances à l'excitation lui font instinctivement acclamer les plus excités ; le désordre général envoie ainsi au pouvoir des individus anormaux, qui, seuls, sont susceptibles, ayant entraîné le peuple, de faire croître anormalement l'intensité de son excitation.

Il y a peu d'endroits en France où le désordre ait été aussi pathologique qu'à Arras; la révolte contre des abus particulièrement criants, l'âme farouchement sensible au nationalisme de la race artésienne préparaient un terrain dangereux ; deux ans de demi-famine et d'état de guerre confinant à l'état de siège presque continu expliquent largement la psychose collective qui se développa alors.

Une bande d'individus anormaux ou tarés tyrannise bientôt la région. Le Bon en subit l'influence, d'abord imperceptiblement malgré lui, mais bientôt sa tendance à réfléter son entourage et à exagérer encore ses réactions l'emporte ; il se montre le plus exalté de tous, et le plus féroce. La crise d'hypomanie qui vient le secouer alors, diminue encore la maîtrise de lui-même. S'abandonnant entièrement à sa tendance, il devient incapable de discerner le bien du mal. Non seulement il oublie l'amitié et la reconnaissance, auxquelles nous l'avons vu en d'autres temps sensible, mais encore le plus simple souci d'humanité ; pendant quatre mois, à tort et à travers, il ne verra plus autour de lui que des ennemis de son dieu : la République ; il les poursuit avec l'acharnement aveugle et impitoyable d'une brute féroce.

Il est impossible à un esprit droit, de ne pas censurer vigoureusement de tels excès.

Peut-on en envisager la prophylaxie ?

Evidemment l'idéal serait l'équilibre mental et la droiture morale des gouvernants.

Mais nous avons relevé toute une série d'indices pathologiques dans le gouvernement de Joseph Le Bon. Ces indices ne pourraient-ils pas être utilisés à dresser le bilan de tel ou tel gouvernement, et en tout cas à en prévoir les suites. Ainsi la Médecine appliquée à l'Histoire pourrait-elle apporter un élément scientifique à l'art de diriger les nations, dans lequel les polititiens n'apparaissent souvent que comme des empiriques plus ou moins subtils et intuitifs.

Cc serait certes un résultat que d'éviter des bouleversements aussi graves que celui dont Le Bon nous a donné un exemple à Arras. Il le déplorait lui-même plus tard en avouant, et nous le croyons sincère : « Je regrette tous ceux qui ont péri, parce qu'ils ont péri inutilement pour le bien général » (1).

C'est en effet le sang versé inutilement en si grande abondance qui a rendu si odieuses, et la réputation de Le Bon, et le renom de la Terreur, à travers l'Histoire.

(1) Procès d'Amiens recueilli par la citoyenne Varlé, t. I, p. 189.

BIBLIOGRAPHIE

ALLENDY (R.). — La loi de similitude d'Hippocrate à Hahnemann.
L'Homœopathie moderne, a. 4, n° 4, 15 févr. 1935, p. 235.

ALLORGE (H.). — Visages d'autrefois. — Un médecin suisse : André Tissot (1728-1797).
Hippocrate (Paris), a. 3, n° 2, fév. 1935, p. 143.

ARMSTRONG (J.-M.). — Edward Purcell, the first physician in Minnesota.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 2, mars 1935, p. 169, ptr.

BAISSETTE (G.). — Les cadres philosophiques de la doctrine médicale chez les préhippocratiques.
Hippocrate (Paris), a. 3, n° 2, fév. 1935, p. 110.

BARKLEY (A.-H.). — D[r] Charles Caldwell (1772-1853).
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 2, mars 1935, p. 141; ptr.

BEEKMAN (F.). — Bidloo and Cowper, anatomists.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 2, mars 1935, p. 113.

BEN MILAD (A.). — Abou Baker al-Razi clinicien.
Tunisie méd., a. 29, n° 3, mars 1935, p. 95.

BENASSIS. — L'Hôpital Laennec et les Petites-Maisons.
Rev. thérap. des alcaloïdes, 4e sér., a. 44, n° 3, mars 1935, p. 69; n° 4, avril, p. 104.

BERGERON (M.). — Histoire résumée de la médecine française, des origines à Laennec, d'après le cours du P[r] Laignel-Lavastine.
Hippocrate (Paris), a. 3, n° 4, avril 1935, p. 289.

BESSEMANS (A.). — The history and principal teachings of experimental syphilis.
Urol. et Cutan. Rev., v. 39, n° 4, avril 1935, p. 219.

Bier (A.). — Friedrich von Esmarch (1823-1908).
Der Chirurg (Berlin), a. 7, n° 9, 1er mai 1935, p. 287; ptr.

Bramwell (E.). — Sir Charles Bell [1774-1842]. A brief sketch of his life and work.
Edinburgh med. Journ., n. sér., t. 42, n° 5, mai 1935, p. 252.

Brindeau (A.). — Notice nécrologique sur M. Champetier de Ribes (1848-1935).
Bull. Acad. de médec. (Paris), a. 99, t. 113, n° 14, 9 avril 1935, p. 435.

Brown (L.). — Robert Koch : an American tribute.
Annals of med. history, n. sér., v. 7, n° 2, mars 1935, p. 99.

Cadet de Gassicourt (A.). — L'évolution de l'homœopathie en France depuis 1843.
L'Homœopathie moderne, a. 4, n° 4, 15 fév. 1935, p. 271.

Carmichael (E.-B.). — La Fayette Guild (1825-1870).
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 2, mars 1935, p. 147, ptr.

Clément (G.). — Le professeur César Roux (1857-1934). L'homme et le chirurgien.
Rev. méd. Suisse romande, a. 55, n° 5, 25 avril 1935, p. 257; ptr.

Crouzon (O.). — Notice nécrologique sur M. Jeanselme (1858-1935).
Bull. Acad. de méd. (Paris), 3e sér., a. 99, t. 113, n° 15, 16 avril 1935, p. 477.

Cruchet (R.). — Un biologiste canadien : Michel Sarrazin (1659-1735).
Journ. de méd. de Bordeaux, a. 112, n° 9, 30 mars 1935, p. 255.

Del Guerra (G.). — La storia della stampa medica in generale e di quella italiana in particolare.
Acta med. italica (Milano), a. 1, n° 2, mars 1935, p. 15.

Duran Sousa (J.). — Historia de la sifilis.
Rev. med. de Malaga, a. 13, n° 124, janv. 1935, p. 345.

Faure (J.-L.). — A. Routier (1853-1905).
Presse méd. (Paris), a. 43, n° 29, 10 avril 1935, p. 597, ptr.

Fisher (A.-K.). — Additional paleopathological evidence of Paget's disease.

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 2, mars 1935, p. 197.

Garcia del Real (E.). — Resumen historico de la medicina espanola en el siglo XVII.

Clinica y laboratorio (Zaragoza), 3ᵉ sér., a. 19, t. 25, n° 139, juillet 1934, p. 88.

Genty (M.). — Bichat et son temps (*suite*).

Médecine internat. (Paris), a. 43, nᵒˢ 1 à 4, janv.-avril 1935, p. 21, 61, 101, 141.

Genty (V.). — Le centenaire de Fodéré [1764-1835].

Progrès méd., n° 16, 20 avril 1935 (suppl.), p. 25, ptr.

Gottschalk (A.). — Une originale figure de la bactériologie : Léon Massol (1838-1909).

Hippocrate (Paris), a. 3, n° 2, févr. 1935, p. 151.

Gourfinkel (N.). — Tolstoï contre la médecine.

Hippocrate (Paris), a. 3, n° 4, avril 1935, p. 310.

Gros (H.). — L'exercice illégal de la médecine avant la Révolution. L'abbé Miehel de Saint-Martin ou le eharlatan pris au piège.

Paris méd., a. 25, n° 14, 6 avril 1935, p. 1 (Annexes).

Halford (F.-I.). — Gerrit Parmelee Judd, surgeon and diplomat of the Sandwich Islands.

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 2, mars 1935, p. 156; ptr.

Hoch (J.-H.). — Stephen Elliott (1771-1830).

Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 2, mars 1935, p. 164, ptr.

Janot (C.). — Hahnemann à Paris (1835-1843).

L'Homœopathie moderne, a. 4, n° 4, 15 fév. 1935, p. 257.

Laignel-Lavastine (M.) et Molinéry (R.). — French medicine; translated by E.-B. Krumbhaar.

New-York, P.-B. Hoeber, [*Clio Medica*], 1934, in-16, fig.

Larnaudie (R.). — Destinée surnaturelle de Samuel Hahnemann.

L'Homœopathie moderne, a. 4, n° 4, 15 fév. 1935, p. 230.

Le Clerc (R.). — Un médecin de Torigny-sur-Vire (Manche) : Toussaint Brière [maître en chirurgie, décédé en 1785].

L'Année méd. de Caen, a. 55, n° 10, oct. 1934, p. 251.

Le Tellier (P.). — Naissance de l'homœopathie en France.

L'Homœopathie moderne, a. 4, n° 4, 15 févr. 1935, p. 241.

LÉVY-VALENSI (J.). — Grandeur et décadence du foie circulateur.
Les Documents du praticien. — Le Foie, n° 5, 1935, p. 13.

LONG (E.-R.). — Thomas Addison and his discovery of idiopathic anemia.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 2, mars 1935, p. 130.

MACCONE (L.). — L'« Exponere filios » nell' antica Ellade e in Roma.
Pediatrica pratica (Siena), a. 11, n° 11, nov. 1934, p. 429.

MAJOR (R.-H.). — Johannes Lange of Heidelberg.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 2, mars 1935, p. 133.

MAYO (W.-J.). — Lewis Linn Mc Arthur (1858-1935).
Surg. Gyn. a. Obst., v. 60, n° 4, avril 1935, p. 883, ptr.

METS (A. de). — Une sommité chirurgicale française au XVIIIe siècle : Jean-Nicolas Moreau, premier chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris.
L'art médical d'Anvers, n. sér., n° 4, 15 avril 1935, p. 49; ptr.

MISKOLCZY (D.). — Don Santiago Ramon y Cajal (1852-1934).
Deuts. Zeits. f. Nervenhk., v. 136, n° 5-6, 14 mars 1935, p. 241.

NIVIÈRE (G.). — Notice historique sur les hôpitaux thermaux de Vichy.
Gaz. méd. de France, n° 7 [Les Stations therm. franç.], 1er avril 1935, p. 65.

OCHOROWICZ (S.). — Opinions sur la tuberculose pulmonaire et son traitement dans les herbiers polonais du XVIe siècle.
Medycyna (Warszawa), n° 8, 21 avril 1935, p. 272.

PARAMANANDA MARIADASSOU. — Médecine traditionnelle de l'Inde. Conférences faites à l'Ecole de médecine de Pondichéry (1932-1934). — Préface de Georges Bourret.
Pondichéry, imp. Sainte-Anne, 1934, 2 vol. 8°.

PICKETT (J.-C.). — A short historical sketch of osteomyelitis.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 2, mars 1935, p. 183.

PLUMIER. — Eloge du Pr Charles Firket.
Bull. Acad. roy. de méd. de Belgique (Bruxelles), 5e sér., t. 15, n° 1, 26 janvier 1935, p. 5.

RANDOLPH (B.-M.). — The blood letting controversy in the nineteenth century.
Ann. of. med. history, n. sér., v. 7, n° 2, mars 1935, p. 177.

RENARD (L.). — 1835-1935. — Anniversaire de l'arrivée de Hahnemann à Paris.
L'Homœopathie moderne, a. 4, n° 4, 15 fév. 1935, p. 251.

ROLANDO (G.-L.). — La storia della stampa medica in generale e di quella italiana in particolare.
Acta med. italica (Milano), a. 1, n° 2, mars 1935, p. 38.

RUHRÄH (J.). — Charles-Michel Billard, 1800-1832. A note on the history of hypertrophy of the colon.
Amer. Journ. dis. of children, v. 49, n° 3, mars 1935, p. 736.

SACQUÉPÉE (E.). — Notice nécrologique sur M. Louis Vaillard (1850-1935).
Bull. Acad. de méd. (Paris), a. 99, t. 113, n° 14, 9 avril 1935, p. 426.

SAGE (E.-T.). — Medicine in the romance of Petronius.
Ann. of med. history, n. sér., v. 7, n° 2, mars 1935, p. 192.

SIGERIST (H.-E.). — The history of medical licensure.
Journ. amer. med. assoc. (Chicago), v. 104, n° 14, 30 mars 1935, p. 1057.

STELLHORN (C.-E.). — Robert-James Graves [1797-1853].
Amer. Journ. of surg. (New-York), n. sér., v. 28, n° 1, avril 1935, p. 183, ptr.

VARANINI (M.). — Il giornalismo medico di Parma (Aurea Parma).
Acta med. italica (Milano), a. 1, n° 2, mars 1935, p. 63.

VINCHON (J.). — Mesmer et son secret (*suite*).
Médecine internat. (Paris), a. 43, nos 1 à 4, janv.-avril 1935, p. 31, 68, 112, 151.

WEILL-HALLÉ. — Note sur Adolphe Pinard (1844-1934).
La Prophylaxie antivénér. (Paris), a. 7, n° 4, avril 1935, p. 197.

Dr HAHN.

Comptes-Rendus

J. Dumortier, *Le vocabulaire médical d'Eschyle et les écrits hippocratiques*, Thèse complèmentaire pour le Doctorat ès lettres, in-8°, Paris, 1935.

Sans prétendre, comme l'anglais W. K. Hobart, qu'Eschyle ait été médecin, on s'accorde à remarquer qu'il était assez au courant de la médecine, pour parler le langage des médecins. M. J. D. émet l'hypothèse qu'il a pu avoir entre les mains un livre de médecine populaire comme le περι παθῶν destiné, selon Littré (œuvres d'Hippocrate, t. VI, p. 206), à aider l'homme du monde, ἰδιώτης, à comprendre les règles qui dirigent la médecine.

M. J. D., s'est donné pour tâche de comparer le vocabulaire d'Eschyle avec celui des écrits hippocratiques, ce qui l'amène à faire certains rapprochements intéressants notamment sur l'importance des vents pour la santé, établie, dans le *traité des Airs, des eaux et des lieux*, et que l'on retrouve dans les Euménides ; dans les Choéphores, Eschyle décrit la mystérieuse maladie dont Apollon menace Oreste et qu'il désigne sous le nom de λειχήν. L'étude de certains mots, θυμος, καρδιά, φρήν, στερνον, στῆθος, ἧπαρ, νοσος, ἰχώς, etc., est plein d'enseignements pour ceux qui cherchent à découvrir des réalités sous les termes techniques.

Marcel Fosseyeux.

Charles Singer. — *Histoire de la Biologie,* édition française par F. Gidon, préface de M. Laignel-Lavastine, 1 vol. in-8° de 612 p. avec 181 fig. Paris, Payot, 1934, 75 fr.

Comme je l'ai dit dans la préface que mon ami F. Gidon a bien voulu me demander pour ce volume, l'histoire de la biologie du Pr Charles Singer est le premier essai de synthèse historique relative à la biologie. Il s'intègre naturellement dans l'ensemble de l'histoire des sciences. On n'en est pas étonné, puisqu'en 1923 Charles Singer présida le troisième congrès international d'histoire de la médecine et en 1931 fut à Londres le président du second congrès d'histoire des sciences et de technologie. Ceux, comme moi, qui eurent le plaisir de l'entendre les deux fois savent avec quelle compétence il sait enseigner. En particulier son exposition au British Museum des livres scientifiques fondamentaux, du XVIe au XVIIIe siècle, fut en 1931 un modèle du

genre. Il est vrai qu'il est aidé dans son activité scientifique par la plus érudite des compagnes et qui a vu Mme SINGER établir son répertoire des incunables médicaux sait la valeur de sa documentation.

Faite dans de pareilles conditions l'Histoire de la biologie fut vite remarquée par les historiens des sciences et les médecins s'intéressant à l'évolution des problèmes biologiques.

Le Pr GIDON est parmi ceux-ci. C'est pourquoi il a eu l'heureuse idée de donner une édition française du livre de SINGER.

Ce genre de travail n'est pas pour lui un début. Sa belle traduction du texte italien de l'histoire de la médecine de mon ami CASTIGLIONI est déjà classique.

Il en sera bientôt de même pour cette histoire de la biologie qui répond au plan général du livre anglais, mais en diffère par des enrichissements plus particulièrement français et que GIDON a fondus dans son œuvre tout naturellement parce qu'il l'a vécue.

L'introduction pose la question pratique de la part que le savant doit faire à l'histoire dans ses recherches et son enseignement et le problème théorique de ce qu'on appelait autrefois la philosophie de l'histoire, mais appliqué aux sciences.

Ces deux parties demandent des solutions différentes qui tiennent à la nature des choses.

SINGER en a triomphé en envisageant l'histoire de la biologie successivement à deux points de vue : l'un chronologique et général et l'autre proprement scientifique. Cette dualité de principes dans la distribution des matières étonne d'abord l'esprit latin fait de logique, mais cette manière anglo-saxonne de saisir la série des faits se montre commode et féconde. En effet, jusqu'à la Renaissance, la biologie n'existe pas en tant que science distincte. Les études, que l'on considère aujourd'hui comme en dépendant, sont rangées dans des travaux relevant de disciplines très diverses et dont le seul lien vraiment évident est ce lien d'époque et de lieu. Dans le commencement de la science doivent être étudiés, avec Hippocrate, Aristote et Théophraste.

Le déclin de la science ancienne est marqué par l'Ecole d'Alexandrie, DIOSCORIDE, PLINE et GALIEN. La Renaissance du XIIIe siècle, Roger BACON et ALBERT LE GRAND, VESALE et HARVEY sont à l'origine de la biologie moderne.

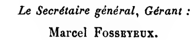
Rien n'est captivant comme l'analyse des origines. Aussi SINGER y consacre-t-il la deuxième partie de son ouvrage. Il y montre le rôle de la philosophie inductive dans les méthodes biologiques. Il suit le développement des méthodes de classification, de l'anatomie comparée et des explorations biologiques. Un chapitre sur l'évolution prélude à la troisième partie consacrée à l'apparition des problèmes capitaux de la biologie contemporaine. Et c'est admirable de voir comment l'historien des vieilles époques, habitué à faire revivre l'esprit des manuscrits et à comprendre les connexions des milieux et de la pensée, a pu de la masse des faits biologiques actuels dégager sept problèmes fondamentaux et en esquisser la discussion en se plaçant sous l'angle historique. Il a ainsi fait sienne la méthode prônée par Auguste COMTE dans son Cours de Philosophie positive.

J'espère que la lecture des chapitres sur la cellule, les bases de l'activité vitale, la relativité des fonctions, la biogenèse, l'ontogenèse, le sexe et l'hérédité mettra en évidence pour tous la valeur didactique de la position historique des grandes questions.

Si ce beau livre n'apparaissait donc pas seulement comme un répertoire de faits, mais faisait penser le lecteur en lui montrant sous l'angle biologique tout l'intérêt philosophique de l'analyse historique de l'intelligence humaine, il répondrait à l'idéal de ce que j'ai appelé l'humanisme scientifique et mériterait d'avoir sa place dans la bibliothèque de l'honnête homme.

J'ajoute qu'une riche iconographie facilite une lecture rendue déjà agréable par une présentation heureuse.

LAIGNEL-LAVASTINE.



Le Secrétaire général, Gérant :

Marcel FOSSEYEUX.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

SECTION PARISIENNE

Séance du 12 octobre 1935.

Présidence de M. le Dr MAUCLAIRE.

Etaient présents : MM. Barbillion, Bergeron, Brodier, Dally, des Cilleuls, Didsbury, Dorveaux, Fosseyeux, Ch. Grimbert, Hahn, Laignel-Lavastine, Lemay, Mme Metzger, A. Mieli, Mousson-Lanauze, Olivier, Me Panayotatou, M. et Mme Pouchet, Rouvillois, Sieur.

Excusés : Delaunay, Neveu.

Décès : En annonçant la mort de M. le Pr Menetrier, victime au mois de septembre d'un accident d'auto, M. le Président propose de lever la séance pendant quelques instants en mémoire de notre ancien président. M. le Pr Laignel-Lavastine donne lecture du discours qu'il a prononcé le jour des obsèques sous le porche de Saint Etienne du Mont, et dont on trouverá le texte ci-après. M. le Dr Barbillion, ajoute quelques mots émus en qualité d'ami personnel et remercie la Société de ses regrets unanimes au nom de la famille représentée par M. le Dr Stevenin, et par Mme Stevenin, sœur du regretté professeur.

Xe Congrès international, tenu à Madrid du 22 au 30 septembre : MM. Laignel-Lavastine et Fosseyeux font un compte-rendu succinct des fêtes et des

travaux du Congrès où la France était représentée officiellement par M. le Pr Laignel-Lavastine (Paris) et M. le Pr Guiart (Lyon). Le compte-rendu des travaux sera inséré dans le Bulletin de Novembre-Décembre, mais nous donnons ci-contre de savoureuses impressions du Congrès dues à M. le Dr Delaunay.

Candidatures proposées: DUBRAY (Jean-Paul), Bibliothécaire, 23, rue Marsoulan, 12e, par MM. Laignel-Lavastine et Fosseyeux.

MAYONADE (J.), Capitaine d'administration du Service de santé, à Amiens, par MM. Rouvillois et des Cilleuls.

SCAPIER (Dr Joseph), docteur ès sciences, 5, rue Georges-Delavenne, 7e, par MM. Laignel-Lavastine et Fosseyeux.

SÜHEYL (Dr A.), Professeur à la Faculté de médecine, à Istanbul, par les mêmes.

Communications : la lecture du livre d'Harcourt Brown sur les organisations scientifiques en France au XVIIe siècle, paru à Baltimore en 1934, fournit à M. le Dr Dally la matière d'une notice où il décrit successivement le cabinet des frères Dupuy, les séances de l'Académie de Montmor, le rôle de la compagnie des lettres et des arts, celui de Thévenot et de Bourdelot, etc.

Mme Metzger fait des réserves sur certaines opinions de M. Brown, qui n'a pas su en particulier reconnaître la valeur du P. Mersenne, dont les lettres, en cours de publication par les soins de Mme Tannery, dénotent la vigoureuse personnalité.

M. Mauclaire ajoute les indications suivantes : A propos d'une biographie sur Nic. Fr. Blondel (architecte de la Porte Saint-Denis, mathématicien, ingénieur, encyclopédiste), j'ai eu l'occasion d'étudier l'histoire de l'Académie dite l'Assemblée de Montmor. Elle siégeait, 79, rue du Tem-

ple. L'Hôtel (maître des requêtes) du Montmor existe encore ; il a été classé dernièrement. Parmi les membres de cette Académie il n'y avait pas de médecin. Elle comprenait des philosophes, des physiciens, des géomètres et des mathématiciens, des astronomes. Plusieurs de ceux-ci entrèrent ensuite à l'Académie des sciences fondée par Colbert en 1666, et dont firent alors partie dès le début plusieurs médecins : Cureau de la Chambre, médecin ordinaire du Roy, Cotereau du Clos (médecin chimiste), Jean Pecquet (anatomiste), Bourdelot (médecin), Louis Gayant (chirurgien), Claude Perrault (médecin et architecte), Nicolas Marchant (médecin botaniste, directeur du Jardin des plantes). Dans les mémoires de l'Académie des sciences on parla plus d'histoire naturelle que de médecine. C'était à la Faculté de Médecine que l'on discutait les questions médicales.

Les premières sociétés dans lesquelles on parla de médecine avec des comptes rendus et des mémoires, furent plus tard l'Académie de Chirurgie (1731) et la Société royale de Médecine (1775). Celles-ci furent supprimées en 1793 par la Convention qui fit table rase, mais bientôt elles se reformèrent et multiplièrent.

SECTION LYONNAISE

Séance du 27 *Octobre* 1935.

Présidence de M. le D[r] Lyonnet.

Présents : **MM. Audry, Cade, Camelin Joseph, Camelin Aymé, Colly, Croze, Deléage, Delorme, Faisant, Ferran, Guiart, Lacassagne, Lannois, Martin Joseph, Pallasse, Policard, Rousset.**

Excusés : **MM. Morin père et fils, Durand Gilbert, Joly, Tolot.**

A la demande du président en exercice, on a procédé au renouvellement du bureau. Le Professeur Guiart a été élu président, et le Dr Jean Lacassagne réélu secrétaire.

Le Dr Faisant fait don à la bibliothèque d'une lettre de Gensoul, chirurgien major de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

M. J. Camelin fait une communication sur la Compagnie Secrète du Saint-Sacrement et les Médecins à Lyon au XVIIe siècle.

Enfin M. Guiart fit un compte rendu de son voyage à Madrid au Xe Congrès international d'Histoire de la Médecine.



NECROLOGIE

M. LE PROFESSEUR MENETRIER [1] (1859-1935)

Mesdames,
Mes chers Collègues,
Messieurs.

Très profondément ému par ce nouveau méfait de l'automobile homicide devenue un danger national, j'apporte à mon cher Maître et Collègue, le Professeur Menetrier, l'hommage attristé de mes sentiments d'affliction au nom de la Faculté de Médecine, où j'ai eu l'honneur de lui succéder ; de la Société médicale des hôpitaux, dont il fut le président et un des membres les plus assidus ; de la Société française d'histoire de la médecine, qu'il présida quelques années avant moi et de la Société internationale d'histoire de la médecine, dont il était un des vice-présidents et dont il enrichissait les congrès de communication toujours marquées au coin d'une documentation critique très serrée.

Voilà quelques semaines il se réjouissait de venir en septembre au Congrès de Madrid ; mais au début de ce mois il jugea plus prudent — hélas ! — d'aller se reposer en Normandie. J'étais passé chez lui ; j'aimais sa conversation si précise, où les yeux pétillants mettaient dans l'esprit la clarté de l'évidence pendant que les deux mains aux doigts allongés

(1) Nous ne pouvions mieux faire que de reproduire ici le discours prononcé le jour des obsèques sous le porche de Saint-Etienne-du-Mont.

et parlantes aidaient à enserrer la contradiction dans les mailles de la démonstration.

M. Menetrier m'avait confié sa communication pour Madrid sur l'ancienneté de la syphilis dans le Vieux Monde et les lésions caractéristiques qui en sont rapportées dans les écrits des médecins grecs. Et comme je prenais congé de lui, il m'avait affectueusement invité à venir le voir, dans sa belle propriété des environs de Caen...

Hélas !...

Ce n'est ni le temps ni le lieu pour s'étendre sur l'œuvre et la personnalité de M. Menetrier. M. Menetrier était arrivé au sommet des honneurs médicaux, puisqu'il présida l'Académie de médecine. Sa modestie n'en avait pas souffert. Elle n'avait d'égal que la finesse de son esprit, la grandeur de ses travaux et la sûreté de son érudition.

Deux parts sont à faire dans le labeur de M. Menetrier : celle de l'anatomo-pathologiste et celle de l'historien.

M. Menetrier anatomo-pathologiste est connu de tous en raison de l'étendue, de la précision et de la variété de ses recherches.

Son beau livre sur le cancer fait à juste titre autorité. C'est qu'il est l'aboutissant de travaux méthodiques longuement poursuivis dans un but déterminé. Dans l'histoire du cancer le nom de Menetrier restera attaché à la découverte des états précancéreux, qui date du 17 décembre 1886 et qu'il développa dans son mémoire de 1908.

Et en 1923, analysant avec Peyron et Surmont, les étapes histologiques du cancer du goudron, il montrait confirmée par l'expérimentation la réalité des états précancéreux dans l'évolution du cancer.

D'autre part, M. Menetrier, dès l'aurore de sa vie, se montrait déjà historien : il eut deux acessits d'histoire au Concours Général.

Il occupa comme agrégé la chaire d'histoire de la médecine en 1899. Remplaçant Laboulbène, il fit un exposé général de l'histoire de la médecine depuis

les origines jusqu'à la découverte de la circulation du sang.

Nommé professeur en 1919, il conçut son cours comme une histoire de l'évolution médicale dans ses rapports avec celle de l'humanité.

Dans la préhistoire il utilisa la paléontologie pour retrouver les vestiges des pratiques et des croyances, dont la comparaison avec les renseignements des explorateurs sur les soi-disants primitifs actuels, permet une interprétation vraisemblable.

Grâce à la documentation chaque jour plus riche des premières civilisations M. Menetrier insista sur ce fait que la médecine existait bien avant les Grecs et qu'ils furent les heureux bénéficiaires de connaissances déjà acquises. L'éclat, qu'ils leur donnèrent, éclipsa leurs prédécesseurs C'est d'un mécanisme éternel, car il est quotidien.

Dans l'histoire de la médecine et de la chirurgie M. Menetrier mit en relief, à la fois, la science et les pratiques médicales des hommes les plus marquants, les conditions de vie et les institutions médicales, avec, comme toile de fond, les variations du milieu, l'évolution des sciences et des doctrines philosophiques et religieuses, au fur et à mesure de leur apparition et de leur développement.

Ce cours, matière d'une magistrale histoire de la médecine et de la chirurgie, a été fait complètement en deux séries chacune de plusieurs années. Le maître, dans ses studieux loisirs, s'occupait de la rédaction définitive de cet exposé.

Mais, mon cher Maître, si votre travail est interrompu, votre esprit demeure.

J'essaierai de le faire vivre en moi en exposant le mois prochain vos idées à Madrid et en disant, à la rentrée, quelle fut votre œuvre historique.

Aujourd'hui laissez-moi vous dire, au nom de tous ceux qui s'inclinent à cet instant, la grandeur de notre tristesse pour un départ si brusque et la profondeur de notre respectueuse affection pour l'homme, le médecin et l'historien. M. Laignel-Lavastine.

Allocution de M. le Dr BARBILLION.

Ce n'est pas sans une douloureuse émotion que je viens au nom de la famille de notre regretté Collègue Menetrier, remercier ici M. le Pr Laignel-Lavastine des paroles qu'il vient de prononcer.

Je tiens aussi personnellement à le remercier en mémoire de celui qui fut pour moi un ami très cher, un ami dont la mort ne m'a pas été moins cruelle que si Menetrier eût été mon frère.

L'affection qui nous unissait a duré plus d'un demi-siècle : près de soixante années. Jamais aucun nuage n'est venu l'effleurer.., J'ai connu par elle ce rare et précieux privilège de compter comme ami un homme de bien aussi éminent par les qualités de l'esprit que celles du cœur.

Nous avons fait ensemble toutes nos études médicales: ensemble, nous avons, côte à côte, passé au Val de Grâce et à l'hôpital Saint-Martin notre année de volontariat. Ensemble, nous avons préparé le concours d'internat et suivi les mêmes conférences, et déjà s'affirmait chez Menetrier cette belle culture artistique, littéraire et scientifique qu'il n'a jamais cessé de développer en étendue et en profondeur. Ses hautes qualités intellectuelles et son inlassable labeur lui ont permis d'atteindre par sa seule valeur personnelle le faîte de cette carrière médicale qu'il devait si grandement honorer.

Et son cœur était à la hauteur de son intelligence. Sous des dehors réservés, un peu froids et distants, par une sorte de pudeur d'âme, il s'efforçait de dissimuler sous une apparente impassibilité toute sa pitié pour la souffrance humaine, et toute son exquise sensibilité pour ses proches et ses amis. De même qu'il se gardait jalousement de faire étalage de la sévère probité, de la vigoureuse discipline que lui imposaient ses principes, et de cette haute conscience qui ont fait le fond de sa nature morale.

Menetrier fut avant tout un homme de devoir. Ce grand laborieux fut un grand honnête homme. Il fut aussi le plus fidèle, le plus dévoué et le meilleur des amis.

LE DIXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE (Madrid, 22-30 septembre 1935)

EN MARGE DU CONGRÈS

Par le D[r] Paul DELAUNAY.

I

Il y a un siècle, au temps où Théophile Gautier se risquait *tra los montes*, un voyage en Espagne ne manquait ni de pittoresque ni d'imprévu. On roulait, au trot des mules, dans des véhicules préhistoriques, gémissants et grinçants, précédés par un postillon, conduits par un *mayoral*, aidé d'un *zagal* en chapeau pointu. Pour peu qu'on eût de la chance et qu'on ne versât que trois ou quatre fois, on pouvait espérer, de Bayonne, arriver en huit jours à Madrid. Encore fallait-il compter avec les brigands, bien que deux *escopeteros* à tromblon fûssent juchés sur l'impériale pour les intimider (1). Et l'on rappelait qu'en 1815 les équipages du duc d'Angoulême fugitif avaient été pillés, ainsi que les gens de l'escorte, entre Tolosa et Vitoria.

Aujourd'hui, la capitale n'est guère qu'à douze heures de la frontière. Toutefois les trains sont lents et rares, et dès lors fort encombrés. Mais la compressibilité indéfinie du corps humain permet d'y

(1) Th. GAUTIER. — *Voyage en Espagne, Tra los montes*, Paris, Bibl. Charpentier, 1899, 378 p. in-16.

inclure un nombre surprenant de bipèdes, d'ailleurs fort obligeants, et il n'est point impossible de goûter, parmi l'entassement des valises, dans les couloirs bondés, les aspects changeants des paysages ibériques.

Irun ! Des carabiniers, de vert vêtus, promènent leurs buffleteries jaunes et leur bicorne de toile cirée. Des bourriquets apportent au marché. dans des cacolets de paille tressée, quelques poignées de salade, de haricots et de choux. Au loin, sous la brume matinale, les clochers de Fontarabie se mirent dans la nappe claire de la Bidassoa.

Au son de la cloche, le train s'ébranle et traverse la chaîne Cantabrique : grandes pentes écorchées entre des traînées de pins, ravinées par des torrents où l'on ne voit plus que des cailloux, et couronnées de hautes falaises blanches, abruptes et nues : le paysage rappelle les Préalpes de la Grande Chartreuse ou des Bauges. Çà et là, des églises perchées, aux absides aveugles, aux tours carrées, massives et closes comme des forteresses, dominent des bâtisses blanches et leurs toits plats de tuiles godronnées. Vers Alsasua, la crête calcaire, progressivement accentuée, oblique vers le N. W., dégageant la plaine où brillent, au soleil, les *miradores* de Vitoria.

Puis, derechef, le terrain s'accidente. La voie surplombe un moment les âpres gorges de Pancorvo au fond desquelles court, avec le torrent, la route de Castille. De ce défilé, les Français, en 1813, fermèrent le passage à Wellington.

On débouche alors sur le plateau de la Vieille Castille. La plaine, torride et nue, ondule entre de longues côtes pelées, blanches ou rougeâtres, où se distingue à peine, de loin en loin, la tache fauve de quelque pauvre village : masures croulantes sous leurs tuiles d'ocre. Elle s'anime un moment aux approches de Burgos dont les flèches ciselées et le dôme à pinacles pointent dans le ciel bleu, mais passé les allées ombreuses qui mènent à la Chartreuse de Miraflorès, elle reprend son aspect de Beauce aride et

désolée. Au delà de Valladolid, pourtant, des pins clairsemés, espacés comme les plants d'une pépinière, dressent leurs parasols sur des collines brûlées. De sous-bois, point; quelques plaques jaunâtres d'herbe grillée achèvent de mourir. Après Medina del Campo, le sol s'aplanit de nouveau et retrouve sa désespérante monotonie : glaise caillouteuse qui, aux abords d'Avila, se crevasse de ravines desséchées.

Enfin, l'on voit poindre à l'horizon les dentelures bleuâtres des sierras centrales. Au pied de la chaîne, Avila dresse ses clochers et le profil dentelé de son enceinte brunie. Déjà le granit crève le manteau tertiaire et montre la vieille ossature de la Meseta. La voie grimpe jusqu'à la Canada (1360 m.) et des bouffées d'air frais allègent un instant l'atmosphère étouffante des wagons. Sur cette échine rocheuse, l'érosion s'est acharnée. Avances et reculs des glaciers quaternaires ont laissé au creux des vallées les entassements de leurs moraines. Sur ces débris, et sur le sol raboté, les intempéries ont continué leur œuvre, tantôt nivelant tout en pénéplaine, tantôt disloquant les affleurements des bancs arasés. Et ce sont des chaos de blocs gigantesques, une marée de pierres aux vagues figées; amas branlants, dalles suspendues sur leur piédestal par un invraisemblable équilibre: on dirait la lande bretonne aux environs de Ploumanach, mais une Armorique dépouillée de ses bruyères, de ses genetières et de ses fougeraies; et, sous de pauvres bouquets de chênes verts, le sol reste effroyablement nu. Çà et là des enclos de pierres sèches, alignées en murs cyclopéens, emprisonnent les taureaux noirs qu'on élève pour les corridas. Ou bien d'immenses ravines de boue grise et nue balafrent, de haut en bas, les versants, si balayés par les pluies d'hiver ou d'orage que nulle verdure ne subsiste sur leurs flancs terreux.

Aux environs de Navalpéral, quelques yeuses et des pins à résine peuplent enfin la solitude; puis, à l'approche de l'Escurial, le plateau s'accidente; les

pentes s'accentuent, dressent une dernière fois leurs abrupts de roches croulantes, et l'on dévale enfin vers Madrid, à l'orée de cette autre plaine fauve et brûlante : la Nouvelle Castille.

II

A Madrid, un dimanche, que faire, sinon la tournée des lieux saints ? Eglises à pénombre fraîche, où brille, derrière les grilles des chapelles, le reflet rose des lampes sur le clinquant des retables et les rayons d'argent ou de bois doré. Devant les Christs sanguinolents, et les Madones à diadème habillées comme des poupées, des femmes en mantille s'agenouillent ; et leur éventail qui papillonne entre deux oraisons vous renvoie des bouffées d'encens. Il y a aussi les spectacles de la rue. Sur la place de la République. où des statues de reines et de rois, casquées, drapées, avec des gestes nobles, montent autour du monument de Philippe II une éternelle faction, éclatent tout-à-coup des fanfares guerrières : les passants accourent : et la garde qu'on vient de relever au Palais National défile, de kaki vêtue, alignant ses shakos rigides, et rythmant sa marche d'un geste balancé du bras. Rantanplan !

L'après-midi, l'on muse. Sur le *Paseo del Prado*, les échoppes des bouquinistes offrent au promeneur la *feria de los libros* ; et l'on peut, à deux pas de là, trouver quelque fraîcheur dans le Parc du Retiro, ou le Jardin botanique, fondé en 1781 par le roi Charles III sous l'impulsion du botaniste Gomez de Vega, d'après les plans de Villanueva y de Lope. Quelques statues de botanistes (Clemente, Cavanilles, Lagasca), y verdissent au fond des allées. L'été a flétri les collections de plantes basses, mais les frondaisons de l'*arboretum* demeurent touffues, et catalpas, micocouliers, negundos, ébéniers, *Gleditschia*, ailantes, platanes et chênes, mêlés aux palmiers, dispensent une ombre suffisante au promeneur.

Le Madrilène vit sur le trottoir. Le long des larges

voies bordées d'hôtels somptueux, de banques monumentales, de ministères imposants, la foule, incessamment, circule, et les petits métiers de la rue s'affairent : crieurs de journaux — l'*A. B. C.*, *AHORA* — cireurs de souliers, vendeurs de chiens, de billets de loterie, de tabac, d'allumettes, glaciers, marchandes de cacahouettes, de noisettes, d'amandes grillées. Des femmes passent, tenant au bout d'un jonc enroulé, de ces tortillons de pâte dorée, ruisselants d'huile, qu'on appelle des *churros*. Une bande d'orphelines en noir se hâte, poussée vers les vêpres par des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ; et des *picadores* en vestes courtes, brochées et rebrochées d'or et d'argent, s'embarquent pour quelque *corrida*.

La vie nocturne est plus intense encore. Si, dès deux heures, les commerçants ferment boutique, pour ne rouvrir que vers cinq heures, les magasins restent fort tard illuminés. Et si l'on ne déjeune guère que dans l'après-midi, on ne dîne que vers dix heures du soir, au dam de notre coutumière diététique. Sur la *Puerta del Sol,* cafés et brasseries regorgent, jusqu'à minuit, de gens attablés devant un verre d'eau, ou humant, au chalumeau, quelque douceâtre *horchata*. Le tumulte des soirs étouffants rejoint celui de l'aube. Et toute la nuit, même en plein centre, des policiers noirs, sabre au clair ou carabine au poing, surveillent la cohue.

Mais le décor a son revers : en marge de la ville joyeuse, animée et luxueuse, par delà le maigre Manzanarès, s'étendent les pauvres faubourgs : terrains vagues où s'étiolent des plantes épineuses (1), ondulations brûlées, creusées de carrières, où des chiens maigres jouent avec des marmots déguenillés, parmi les papiers sales et les détritus. Derrière les murs de briques du Cimetière de San Isidro, d'où pointent les noires quenouilles des cyprès pyramidaux, des moutons crasseux et des chèvres noires cherchent dans le sable chaud une herbe absente; et le long des

(1) *Eryngium campestre, L. — Lycium europæum L.*, var. *mediterraneum* Dunal, à rameaux fortement épineux.

ruelles, barbouillés par des mains inhabiles, s'étalent en rouge, avec des inscriptions révolutionnaires, la faucille et le marteau. Ici comme ailleurs, la crise sévit.....

III

Le Congrès a sa garde de police. Oncques ne vit-on la Science si bien protégée. Les bureaux sont installés dans les bâtiments du Sénat, lesquels, présentement, n'abritent plus de sénateurs. Derrière les murailles muettes du Couvent de la Encarnacion, portes closes bardées de clous, fenêtres grillées où jaunissent les palmes du Jour des Rameaux, s'allonge, au fond d'une petite place, la façade oblique de notre palais : drapeaux au faîte, tentures aux fenêtres, avec, au-dessus de la porte, l'immense effigie d'un Esculape imberbe, appuyé sur son bâton.

C'est là que se déroulèrent nos discussions. J'allais dire les séances de travail : je corrige. En fait, un Congrès ne se réunit pas pour travailler. D'abord, c'est une Tour de Babel, et il faudrait, pour en suivre de près les débats, être doué d'un exceptionnel polyglottisme et d'une rare continuité d'assimilation. Ensuite, chaque orateur y apporte ses recherches et préoccupations personnelles dont l'imprévu ou la spécialisation ne permettent guère une critique sérieuse à l'auditeur non prévenu ou porté vers d'autres objets. On a, il est vrai, distribué dès le premier jour, et fort judicieusement, les rapports imprimés sur les thèmes fondamentaux proposés. Mais le temps manque pour les lire. Et quant aux communications supplémentaires, il les faut répartir, en raison de l'abondance des matières, sur des séances simultanées, qui exigeraient des adhérents le don d'ubiquité. Je dirai, dût-on me taxer d'irrévérence, que le véritable siège d'un Congrès est dans les couloirs. C'est là qu'on jouit du plaisir de se retrouver; que l'on noue ou renoue des relations profitables; que l'on promet ou échange des documents; que l'on découvre, au hasard des vitrines, des pièces inédites ou des renseigne-

ments inattendus. Mais c'est plus tard qu'emportant sa provende, comme l'abeille son butin, le chercheur pourra travailler à loisir et faire son miel.

Aussi bien, en ces lieux, trop de sollicitations et diversions l'assaillent. On veut tout voir, et le temps utile est, ici, restreint. L'activité madrilène ne commence guère avant dix heures du matin; et, dès deux heures, les musées sont fermés.

L'un d'eux pourtant demeure à notre portée, dans les locaux même du Congrès.

Dès l'entrée, un groupe de mannequins en costumes du XVII[e] siècle rappelle l'œuvre bienfaisante de la *Saint Hermandad del Refugio* : *La Ronda de pan e huevo.* A une pauvresse blessée, un personnage prodigue ses soins et remet l'aumône traditionnelle, un pain et un œuf. Deux secouristes se préparent à emporter, sur une civière close à couvercle vitré, une nouvelle victime, et d'autres Bons Samaritains ouvrent à une égrotante une chaise à porteurs. Lointains prédécesseurs de nos ambulances urbaines, mais tout brûlants de cet esprit de charité qui enrôla Lope de Vega dans la même cohorte charitable, sous le froc de Tertiaire de Saint-François. Plus loin, un autre groupe évoque la fondation de la Faculté de Guadalaxara (Nouvelle Espagne), en 1794 par Fray Antonio Alcalde.

Dans les couloirs et les salles latérales, autres expositions : d'abord celle du Livre de médecine, organisée par la Chambre du Livre de Madrid, et destinée à montrer le mouvement et le progrès des ouvrages médicaux en Espagne de 1925 à 1935. Puis celle des souvenirs et documents médico-historiques : pour le passé de l'ophtalmologie, de vieilles bésicles et des appareils de prothèse oculaire, déjà connus de l'Egypte ancienne; pour l'évolution de la saignée, toute l'instrumentation phlébotomique, depuis l'ongle taillé en pointe et les lames d'obsidienne; pour l'histoire de la révulsion, les divers modèles de ventouses, avec la ventouse primitive faite d'une corne creuse, ou la courge utilisée par les sauvages de l'Afrique du

Nord. L'ancien matériel pharmaceutique était abondamment représenté par des mortiers, fioles, cornues, balances, faïences de Talavera, pots de pharmacie à décor bleu timbrés à l'aigle bicéphale, spécimens de drogues anciennes, boîtes à médicaments. En ce qui concerne la thérapeutique hétérodoxe ou magique, le D[r] Bantug, de Manille, avait constitué une série fort curieuse, dont un carnet d'exorcismes avec le fragment de bois noir que le sorcier doit placer dans sa bouche en proférant ses incantations; et une sorte de chemise de toile propre à guérir ou à éviter les blessures, toute couverte de signes cabalistiques : tête à trois faces, dans un cercle, avec en exergue, le mot *Deus* trois fois répété, le tout inscrit dans un triangle; sceau de Salomon; et de formules bizarres : *Matam*, *Selam*, *Uriel*, *Ituriel*. — *Dabi Habi Haben*. — *Alpha*, *oméga*; *Salvum fac corpus meum*, etc.

Dans une pièce à part, on a rassemblé quelques souvenirs du grand histologiste Ramon y Cajal : son masque, ses décorations, ses diplômes, dont celui du Prix Nobel; des épaves de son mobilier : table de travail, tachée par les réactifs; microscope, microtome, coupes histologiques faites de sa main. Citons, dans les documents iconographiques, des tableaux : un Goya sinistre, *Le croup*; des portraits de médecins espagnols célèbres : Laguna, Michel Servet. Parmi les pièces manuscrites, des documents relatifs à l'histoire de l'Académie de Médecine de Madrid; une précieuse série d'autographes, depuis un texte du vénérable Maïmonide, qui florissait au XII[e] siècle à Cordoue, jusqu'à une lettre de Bolivar, écrite de Lima le 22 octobre 1823, et demandant au gouverneur du Paraguay la libération du médecin-voyageur naturaliste Bonpland, l'ami de Humboldt, détenu par les autorités. Dans d'autres vitrines, des ouvrages rarissimes : le *De Trinitatis erroribus* de Michel Servet (Haguenau, 1531, in-8°), qui fut condamné par l'Inquisition, et la *Christianismi Restitutio* (1553) qui fit monter son auteur sur le bûcher, à la requête de Calvin. Et je passe sur les innombrables livres médi-

caux sortis des presses d'Alcala (*Liber de peste* par Antonio de Cartagena, 1530), de Madrid (*Historia natural de Cayo Plinio segundo*, trad. par le licencié Jérôme de Huerta, médecin et familier du Saint-Office de l'Inquisition, 1624-29), de Valence, de Salamanque, de Valladolid (*Libro de la Anathomia del Hombre*, par Bernardino Montana de Monserrate, 1551). Ainsi s'accusent l'abandon du latin comme langue scientifique, et le retour aux idiomes nationaux : l'*Historia de la composicion del cuerpo humano* de Juan Valverde fut éditée à Rome une première fois en castillan (1556), et une seconde fois en italien (1559). Signalons encore une traduction de Dioscoride en espagnol par Laguna, imprimée sur parchemin à Anvers, en 1555, par Juan Latio. Cet exemplaire, aux marges enluminées, avec gravures coloriées à la main, est revêtu d'une magnifique reliure à compartiments, en cuir de Malines repoussé. Il appartint au roi Philippe II (1).

Quant aux galeries publiques de la capitale, le gouvernement les avait gracieusement ouvertes aux congressistes. Beaucoup en prirent occasion de multiplier leurs stations au Prado devant les Primitifs, les Coryphées du *Quattrocento* italien, les Raphaël, les portraits de l'Ecole vénitienne, les plantureuses déesses de Rubens ou les grâces altières des seigneurs de Van Dyck, les martyrs musclés et noirs de Ribera ou les pâles ascètes de Zurbaran.

A ne considérer que l'Ecole Espagnole, dont les tendances oscillent du mysticisme au réalisme le plus franc, épris des difformités même, et poussant jusqu'aux horreurs du fantastique, le curieux d'iconographie médicale trouve ample matière à observations, et d'abord dans les toiles du Greco.

Certaine légende prétend que Domenikos Theoto-

(1) Cf. *X Congreso Internacional de Historia de la Medicina, Madrid* 1935. *Exposicion de Manuscritos, Documentos, Obras impresas, Instrumental y Materiales y utiles de interés historicomédico... Catalogo oficial*, 125 p. in-8°. — Quelques-uns de ces ouvrages ont été signalés, décrits ou figurés par le Dr F. Gomez de la Mata, *Curiosidades Historico-Bibliograficas de la Medicina Española*, in *Salud*, Revista popular de higiene y sanidad, août 1935, p. 4-5.

kopoulos sombra dans la démence (1). Tout au plus pourrait-on attribuer à quelque vice de réfraction la vision spéciale qu'il avait de ses modèles et qui étrique, étire, allonge jusqu'à l'oxycéphalie leurs masques blêmes et tourmentés. Encore n'a-t-il pas trop maltraité l'effigie de notre confrère *El medico* Rodriguez de la Fuente. — Avec ses Madones et ses angelots, nimbés d'une buée ardente et vaporeuse, Murillo nous montre les *teigneux* pansés par sainte Elisabeth de Hongrie. — A côté des *Lances* et autres effigies guerrières, se succèdent les types pathologiques chers à Velazquez ; l'*Idiot* de Coria, l'*Enfant* de Vallecas, et la collection de dégénérés micromèles ou achondroplasiques que s'amusait à rassembler, en son palais, le prognathe Philippe IV : le bouffon Pablillos; le nain Pertusano et la naine Barbola des *Menines ;* Antonio l'Anglais, guère plus grand que son molosse; *El Primo* et Sébastien de Morra. — Enfin voici les Goya : groupes d'effigies royales où l'impitoyable portraitiste a croqué la tête de vieille chouette de Maria-Josefa, qui semble servir de repoussoir à la *Maja* ; puis les visions hallucinantes ou tragiques de sabbat ou de guerre civile auxquelles il se complut sur le tard et qui contrastent avec la gaîté champêtre de ses *Cartons* (2). Ceux qui en souhaitaient voir davantage foulèrent la poussière des faubourgs jusqu'à San Antonio de la Florida, où, sous la coupole qu'il décora, gisent les restes du Maître. Restes d'ailleurs incomplets. Car ce peintre de cauchemars qui s'en alla mourir à Bordeaux en 1828, en fut ramené à Madrid... sans son crâne. On soupçonne quelque enragé phrénologiste de s'en être emparé. Mais l'artiste a été amplement dédommagé de cette perte par l'érection, dans le jardinet de l'ermitage, d'un monument de pierre rose, réduit à une tête de gigantesques proportions.

Le Palais national nous offrait d'autres attraits :

(1) Cf. P. Vernadeau. — *La folie du Greco*, Æsculape, 15e année, n° 11, novembre 1925, p. 265 269.

(2) Cf. H. Guerlin, *Les grands artistes, Goya*, Paris, Laurens, s. d., in-8° carré.

d'abord, l'*Armeria* où l'on conserve des offrandes votives Wisigothes, restes du trésor de Guarrazar; la litière et de nombreuses armures damasquinées et niellées ayant appartenu à Charles-Quint; la tente de campagne et quelques armes de François Ier, prises à Pavie; la cuirasse et le turban d'acier du pirate Barberousse ; d'innombrables casques, bourguignotes, heaumes, rondaches à tête de Méduse; voire une armure de chien de chasse, et cet admirable gorgerin de Saint-Quentin dont les ciselures d'argent retracent les épisodes du siège d'Ostende.

Dans la bibliothèque du Palais, une exposition temporaire rassemblait des éditions médicales anciennes, incunables (l'*Isagoge* de Joannitius, Venise 1493) et impressions postérieures, d'une remarquable fraîcheur : avec la *Rariorum aliquot stirpium per Hispanias observatarum Historia*, de Clusius tirée à Anvers chez Plantin en 1576, voisinent des Pharmacopées, dont celle de Madrid; des traités de matière médicale, des dissertations calligraphiées sur les drogues exotiques, coca et quinquina. Un incunable relatif à la médecine vétérinaire, *Libro de Albeyteria,* figure les concordances astrales des organes équins, et la mélothésie zodiacale hippique.

Important encore, le Musée des Sciences naturelles, dont M. le Pr Bolivar nous montre aimablement les laboratoires tout neufs, pourvus d'un matériel moderne, les riches bibliothèques documentaires, et les salles d'exposition qui mettent particulièrement en valeur les particularités et les conditions écologiques de la faune espagnole. Deux vitrines concrétisent les lois mendéliennes, démontrées par la descendance de lapins discolores et les variations décoratives d'un petit coléoptère aux élytres tantôt ponctuées, tantôt striato-ponctuées : le *Phytodecta variabilis.* Dans la section de paléontologie, relevons de belles empreintes, sur marne bleuâtre, de batraciens tertiaires, et les tests des tortues (*Testudo Bolivari*, Hern. Pach.) qui peuplaient, aux environs de Madrid, l'ancien lac miocène de la Vieille Castille.

Le département minéralogique renferme de splendides spécimens de la minéralogie hispanique, en particulier de pyromorphite.

IV

Le Congrès s'était ouvert le dimanche 22 septembre au soir dans la salle des délibérations du Sénat. C'était bien la première fois, et vraisemblablement la dernière, que j'avais l'honneur de siéger dans un fauteuil sénatorial. Tout se déroula selon le rite classique, en présence des autorités : adresses polyglottes des délégués, et discours présidentiel. Le professeur Marañon finit, aux applaudissements de l'assemblée, par une éloquente péroraison en faveur de la Paix, si nécessaire aux travaux de l'intelligence.

Le lendemain matin, concentration sur la place Canovas, aux abords de cette Fontaine de Neptune où le Maître des flots apparaît sous les traits imprévus de l'inventeur de la roue à aubes. Par les faubourgs lépreux et les côtes pelées de San Isidro, les autocars s'engagent sur la route, bientôt déserte, de Tolède. De loin en loin, un village sommeille derrière des haies de cactus. On ne croise guère que de pauvres bourriquets, et, tous les kilomètres, des carabiniers en faction sous l'ombre maigre d'un arbre étiolé. Le plateau de la Vieille Castille déroule ses steppes brûlées où quelques attelages de mules ou bœufs grattent la poussière des champs maigres. Sur la fin, le paysage s'égaye de quelques rangs de vignes, et de la pâle verdure des oliviers. On voit surgir à l'horizon les ruines du château de San Servando, et tout à coup, dans le granit de la Meseta, crevant les dernières bavures tertiaires, s'ouvre la gorge où sous les deux tours du Pont d'Alcantara, bouillonne le Tage. Tolède dresse devant nous, sous le soleil ardent, ses flèches et ses remparts dorés.

Sur la place du Zocodover, drapeaux, oriflammes, tentures aux fenêtres. On attend S. E. le Président de la République, M. Alcala Zamora, qui doit présider la session inaugurale du Congrès. Derrière les cordons de police, la haie des troupes et la musique

militaire, grouille une foule bariolée. M. l'Alcalde et Madame son épouse — deux mannequins géants amenés de Ségovie — semblables à ceux qu'on promène dans les processions des Flandres, se balancent audessus de la marée humaine, escortés de deux négrillons à têtes de carton. Des fillettes charmantes, le



Cliché G. Delaunay.

LES FÊTES DE TOLÈDE.
AU ZOCODOVER. — Les Géants.

fichu noué sous le menton. drapées de châles brodés et de jupes pailletées, nous offrent avec leurs danseurs en costume national, le passe-temps de leurs évolutions, et battent, au son des tambourins et des flageolets, des entrechats endiablés. Tout à coup débouchent, précédés de massiers en toquet à plumes

blanches, fraises godronnées et hoquetons de velours rouge, le corps de ville et le cardinal-archevêque de Tolède ; mais le président, retenu par la crise politique où sombra le Cabinet Lerroux, s'est fait remplacer par le ministre de l'Instruction publique.

Les fanfares éclatent. Précédé des silhouettes géantes balancées aux cahots de la pente, le cortège s'engouffre sous une vieille porte mauresque, l'*Arca de de la Sangre del Cristo*, pour gagner l'Hôpital de Santa Cruz. Fondé au début du XVIe siècle par le cardinal-archevêque Pedro Gonzalez de Mendoza, cet édifice nous ouvre derrière une somptueuse façade de style plateresque, ses vieilles salles disposées en croix, avec voûte sur le croisillon. On s'entasse dans la cour, à deux étages d'arcades ; y rôde un nain achondroplasique qu'on dirait échappé d'un tableau de Velazquez. Les autorités prennent place sous la voûte, devant une magnifique tapisserie. Le secrétaire général, docteur Oliver, souhaite aux hôtes de l'Espagne la bienvenue, évoque l'histoire de la médecine et la philosophie de l'histoire, souligne le rôle des grands médecins espagnols, Petrus Hispanicus, Abulcasis, Avenzoar, Maimonide, Lulle, Servet, Laguna, Villalobos, dans les progrès de notre art. Après une allocution du cardinal, le Pr Marañon, dans un discours d'une grande élévation, montre comme quoi l'Histoire de la médecine, jadis simple luxe d'érudition, « est devenue aujourd'hui de plus en plus une science avec des limites et une structure propres, et passera bientôt au plan des disciplines indispensables pour l'étude de l'histoire humaine.»

On remonte l'escalier de la Calle de Cervantès. Sous les voûtes de la Porte du Sang. des gamins regardent, agrippés aux fenêtres grillées. Au débouché, s'ouvre l'ancienne *Méson del Sevillano* où Cervantès, qui l'habita, aurait écrit *La ilustre Fregona*. Elle est devenue une hôtellerie, la *posada de la Sangre*, fort semblable sans doute à celle où Maritorne pansa charitablement don Quichotte et Sancho. Le *patio* est demeuré tel qu'autrefois, sous l'ombre d'une bâche,

avec sa réserve d'eau dans une énorme jarre, ses auges de pierre, et, dans un coin, à l'abandon, deux diligences anté-diluviennes, jadis peintes en vert. Au fond, sous les voûtes de l'écurie, blanchies à la chaux, des poules picorent entre les pattes des mules qui cherchent, dans les vieux rateliers disjoints, une provende absente.

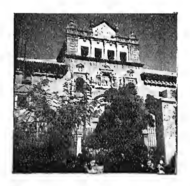
Au point culminant de la ville, l'imposant quadrilatère de l'Alcazar, actuellement occupé par l'Ecole militaire, abrite, dans un coin de sa belle cour d'arcades, le Musée d'infanterie. Une salle renferme la collection — de triste actualité — des engins contre les gaz asphyxiants ; une autre de nombreux souvenirs historiques, uniformes, armes, étendards; on y peut voir une boîte à poison ayant appartenu à César Borgia ; un presse-papier et une tabatière (brisée) de Napoléon.

Dans les dépendances de l'Alcazar, aux sons de la musique militaire, un banquet fut servi, qui permit d'apprécier les particularités de la cuisine espagnole : melons de la Sagra, sardines de Vigo, saumons de Trévelez, tomates de Murcie, poulets de Valence, asperges d'Aranjuez à la mayonnaise catalane, perdrix de Santa-Cruz de Mudela, fromage de la Manche, raisins d'Almeria, mazapans de Tolède. On apprécia les vins de Jérez, le *Sidra zarracina*, l'anisette des Asturies, et aussi les eaux minérales nationales, Mondariz, Solarès, Borines, fort bien venues dans ce pays de la soif.

Après quoi, par les ruelles tortueuses de la vieille ville, on gagna la cathédrale aux sanctuaires innombrables, où se distingue la chapelle du rite mozarabe ; profusion de sculptures, de tombeaux, de tableaux, perdus dans l'ombre qu'illumine tout à coup, par une crevasse de la voûte, le transparent de Narciso Tome. Aux cadres des Madones, des ex-voto anatomiques, yeux, bras, jambes, suspendent la blancheur de leur cire. On sort de là fatigué, ébloui de l'or des retables, de l'éclat des cuivres et des gemmes du trésor où fulgure, sur une énorme custode, une croix faite, dit-

on, avec le métal précieux rapporté des Indes par Christophe Colomb.

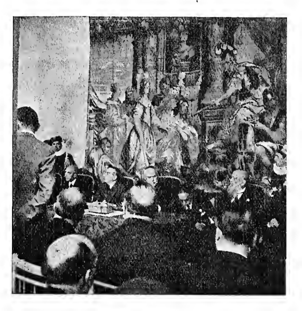
Dans l'église San Tomé, on contemple le fameux tableau : *l'inhumation du Comte d'Orgaz*, où s'affirme la manière du Greco : personnages livides, longilignes, aux formes aiguës, disloquées, maigreurs convulsées s'élançant vers le ciel, ou gardant, dans leurs inclinaisons le torticolis et la raideur de pantins cassés ; draperies aux cassures lourdes, opaques comme des stucs ; couleurs ternes, estompées dans une brume étrange, d'un bleu verdâtre, coupée de lueurs en coup de sabre. On parcourt en hâte la Maison du Greco, avec son musée, son *patio* à galeries de bois, son jardinet



Cliché Desse Henry.
FAÇADE DE L'HÔPITAL SANTA CRUZ A TOLÈDE.

qu'enjolive la géométrie polychrome des *azulejos*. Station à Sainte-Marie-la-Blanche, ancienne synagogue, puis mosquée aux arcades mauresques, et dont on a dégagé les frises à inscriptions hébraïques. Rapide regard à l'église San Juan de los Reyes, où pendent encore les chaînes des captifs chrétiens délivrés à Malaga et Armeria. Arrêt aux boutiques des marchands de bijoux niellés, ciseaux et couteaux, dont l'acier infrangible fait la gloire de Tolède. Enfin, sous la bruyante escorte d'une marmaille innombrable et dépenaillée, qui se bat autour des sous qu'on lui jette, la troupe regagne les auto-cars.

Ils nous emportent sur l'autre rive du Tage, vers le Cigarral « Los Dolorès » où nous attend l'aimable hospitalité de Madame et du Pr Marañon. Le jour tombe, la ville aux cent clochers s'estompe, là-bas, dans une brume d'or. Les derniers rayons viennent raser la garrigue où, derrière les aiguillons des aloès, frissonnent, sous la brise du soir, oliviers, arbousiers et lentisques, et montent les parfums des romarins. Tambourinaires, joueurs de flageolet, danseurs et danseuses nous ont suivis et se livrent, en



Cliché Goldschmid.
A Santa Cruz, dans le Patio.

notre honneur, à leurs derniers ébats. Maintenant, à l'horizon Tolède ne montre plus qu'une masse confuse, piquée de lumières, noyée dans un ciel bleu noir, comme sur le fameux plan du Greco.

Le mardi 24, à la fin de la matinée, s'ouvrirent pour nous les portes de l'Institut du Comte de Valencia de Don Juan, réceptacle de précieuses tapisseries tissées d'or et d'argent, armures, ferronneries, bijoux an-

ciens, émaux, céramiques de Talavera et d'Alcora, et surtout faïences hispano-arabes à reflets mordorés, d'une admirable conservation. On fit ensuite le tour du Musée du Prado. Le soir, l'*Ayuntamiento* de Madrid donna, à la Maison de Ville, une splendide réception. Sur le seuil, des hallebardiers à bicorne, tout de rouge vêtus ; sur les degrés du grand escalier, les cuirassiers de la garde civique, en casque à crinière et gants à la Crispin, sabre au clair ; en haut, des laquais galonnés, en culotte courte, l'épée de cérémonie au côté. Salons somptueux, tout dorés, avec la suite des tapisseries de Don Quichotte, et, dans une antichambre, une magnifique pièce d'orfèvrerie, en argent repoussé : la Custode de la Ville. Un brillant concert de musique espagnole fut donné, sous la direction de Don J. M. M. Domingo, par la *Banda municipal.*

Le mercredi soir 25 septembre, réception au Musée naval, dans le somptueux Palais du Ministère de la Marine. Un hall splendide donne accès à l'escalier monumental, aux teintes d'albâtre, où des mousses en tenue blanche assurent le service. Les collections renferment des documents du plus haut intérêt pour l'histoire de la navigation, en particulier la fameuse carte du Nouveau Monde dressée en 1501 par Juan de la Cosa. Quant au passé médical, signalons une statue de N.-D. du Rosaire, provenant de l'Hôpital des Galères de Santa-Maria, et qu'à la bataille de Lépante D. Juan d'Autriche fit placer sur son vaisseau ; une vue de l'Hôpital du Port de Carthagène; des coffres à médicaments; des rapports de chirurgiens de bord, et quelques mémoires sur les maladies des gens de mer. La visite fut agrémentée d'un récital de musique populaire, chansons de marins et de poissonniers, et d'une conférence avec projections sur l'art décoratif des anciennes proues et poupes, et les ex-voto maritimes dont le Musée possède un ensemble fort curieux. Pour terminer, soirée de gala au Théâtre Espagnol, avec concert de musique espagnole par l'orchestre philharmonique de Madrid, dirigé par le maëstro B. Perez Casas, et l'agrément

d'une conférence de don Federico Garcia Sanchiz.

Le 26, excursion au lointain faubourg où s'édifie, aux limites de la ville, la Cité universitaire : Ecoles d'Architecture, d'Agriculture, Facultés des lettres et des Sciences, Institut d'hygiène, Institut Cajal, etc. Le Pr Cardenal souhaite la bienvenue aux assistants et les guide parmi les bâtiments, en construction, de la Faculté de médecine, de l'Hôpital des Cliniques, de la Faculté de pharmacie. Ils abritent, dans l'éclat de leurs briques neuves, un dédale de couloirs aux céramiques luisantes, de vastes amphithéâtres, des laboratoires, dont l'ensemble, après achèvement, répondra aux plus récentes exigences. Et tandis que le reste de la cohorte va visiter la Casa Velazquez, un groupe se détache pour répondre à une aimable invitation du Docteur et de Madame de Alcalde. On se retrouvera le soir à l'Hôtel Ritz où un banquet rassemble les représentants du gouvernement, les délégués officiels et les membres de la Société internationale d'Histoire de la Médecine. La soirée est close par une réception au *Ministerio de Estado.*

Dans les salons immenses, parmi les corbeilles de roses et de tubéreuses, les toilettes féminines jettent leurs taches claires sur le flot des habits noirs, cravatés, barrés de cordons multicolores, constellés de plaques et de décorations. Des airs espagnols montent du rez-de-chaussée où la *Banda republicana* qui a conservé le bicorne galonné d'argent, les manches soutachées et l'habit à basques, prodigue inlassablement ses accords.

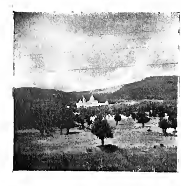
Le vendredi 27, réception au Palais National. Cordons de police à pied et à cheval. Sur les marches du grand escalier des cavaliers de la garde républicaine, casqués, gantés à la Crispin, figés dans une immobile faction. A S. E. M. le Président de la République, le Pr Marañon présente les personnalités. Et le flot s'écoule de salon en salon, de galerie en galerie. Dans l'éblouissement des lustres multiformes, trophées de cristal et guirlandes de perles, on circule sous les plafonds peuplés de Héros et de Re-

nommées, dans un décor changeant d'arabesques, d'or, de soie, de glaces, de stucs et de porcelaines, parmi les tapisseries, les vases de Chine, de Sèvres ou du Retiro, les jaspes, les albâtres et les marbres, les tableaux de maîtres et les pendules monumentales, les armures, les tables de mosaïque, les consoles et les guéridons où le Style Empire s'adapte curieusement au goût espagnol.

De cette profusion de trésors amassés et sans prix, on sort les jambes lasses et la vue brouillée : c'est trop beau ! Il y en a trop ! Dans la mémoire en désarroi, survivent seulement des figures de connaissance, déjà vues au Prado, retrouvées sur ces lambris : le long nez de Charles III, les bajoues de Charles IV, les yeux de braise de Marie-Louise, et les favoris de Ferdinand VII.

Le samedi apporta la détente d'une promenade extra-muros, à l'Escorial : d'abord la steppe madrilène, avec ses nappes ravinées et stériles de marnes, de sables et de cailloutis ; puis la lande granitique, avec les éboulis blanchâtres des pentes rongées, des clôtures de blocs frustes emprisonnant des taureaux noirs ; des oliviers, des chênes verts et des pins clairsemés, d'où surgit brusquement, au pied des dernières falaises de la Sierra de Guadarrama, la masse carrée de San Lorenzo. Façade immense et nue, tenant du monastère, du palais, de la caserne et de la prison, mais qui ne manque pas d'une sobre grandeur. On se hâte d'abord vers la bibliothèque fondée par Philippe II, et dont le Conservateur, le P. Zarco Cuevas, nous accueille aimablement d'un discours en bon latin. Des jours entiers ne suffiraient pas à donner quelque idée des merveilles accumulées sous les voûtes somptueuses que peignit Pellegrino Tibaldi, et nous ne disposons, hélas ! que de quelques minutes. Sur les rayons, sont disposés de nombreux exemplaires d'ouvrages médicaux anciens. Mais on s'attarde surtout devant les manuscrits incomparables, adornés de splendides miniatures, et d'une extraordinaire conservation : textes arabes et persans, bibles enlumi-

nées, psautiers et livres d'heures, chroniques et cantiques. Voici le *Codex aureus* exécuté au xe s. pour l'empereur Conrad II ; l'*Histoire naturelle* de Pline, manuscrit italien du xve s. ; une fort curieuse *Histoire des Indiens* de Michoacan, écrite par un religieux franciscain et illustrée par les indigènes (xvie s.); des autographes de Sainte Thérèse, etc. (1). Il faut encore visiter l'église et le retable monumental de sa *Capilla Mayor*; se glisser par l'étroit escalier du *Pudridero* dans le labyrinthe aux blancs sépulcres du Panthéon des Infants, ou sous la voûte sombre du Panthéon des Rois où s'étagent, parmi les jaspes et les bronzes,



Cliché D^esse^ Henry.
L'ESCORIAL.

les cippes de marbre noir; regarder les tableaux de la Salle capitulaire, dont une admirable *Déposition de croix* de R. van der Weyden; parcourir, dans le Palais, la Galerie des batailles, les appartements aux meubles précieux, et qu'égayent, un instant, les tapisseries de Goya. Une petite pièce noire et nue, avec un lit tendu de maigres courtines rouges et jaunes : c'est la chambre de Philippe II. De l'oratoire encore plus sombre qui la double, un judas donnant

(1) *X Congreso internacional de la Historia de la Medicina. Exposicion de la Bibliotheca de San Lorenzo de El Escorial* 1935, 21 p. in-12. — *X Congreso internacional.., impresos y manuscritos medicos de la Biblioteca de El Escorial*, par Fr. J. Z. Cuevas, Imprenta del Monasterio de El Escorial (1935), 8 p. in-12.

sur la *Capilla Mayor* permettait au royal malade de suivre les offices sans être vu. De l'antichambre, blanchie à la chaux, où les ambassadeurs attendaient le bon plaisir de S. M. Catholique, nos yeux s'attardent sur les arabesques de buis des jardins, et sur l'horizon des sierras où s'égarait jadis le regard soucieux du Monarque.

Il rôde d'une chambre à l'autre, pâle et noir,
Il colle aux vitraux blancs son front lugubre, et songe,
Spectre blême ! Son ombre aux feux du soir s'allonge,
Son pas funèbre est lent comme un glas de beffroi
Et c'est la Mort... à moins que ce ne soit le Roi (1).

Tout respire dans ce coin le mystère et le soupçon ; les murs même avaient des oreilles, et le propos chuchoté sous la voûte de la Salle des Secrets, était, par un perfide écho transmis à l'autre bout.

Le dimanche 29, à 11 heures, au Sénat, séance de clôture, présidée par le Pr Marañon. Après midi, départ pour Alcala de Hénarès (2).

Des tours carrées de son enceinte de briques aux toits de tuiles de ses logis, cette vieille ville offre toutes les gammes du rouge, du rose et de l'ocre. Son Université fondée en 1508 par le cardinal Ximenez Cisneros, comptait au XVIe siècle des milliers d'étudiants, dont quelque deux mille élèves en médecine : et tant qu'en une nouvelle de Cervantès, un toutou facétieux, le chien Berganza, se demande s'il y aura assez de malades pour leur suffire. Les professeurs de médecine commentaient pendant deux ans les textes d'Avicenne, et, les deux années suivantes, les œuvres d'Hippocrate et de Galien. Ces chaires furent illustrées notamment par Juan Bustamante de la Camara, Cristobal de la Vega, Fr. de Silva, Juan Ramirez, Juan Gomez, M. de Barreda, Diego de Herrera, Juan Delgado, Manuel Martinez et Cristobal de Bustamante. L'Université eut l'honneur de donner

(1) V. Hugo. — La rose de l'Infante, in *Œuvres compl.*, Paris. Hetzel, Quantin, s. d., in-16, Légende des siècles, III, p. 43.

(2) Une aimable bienvenue fut souhaitée aux visiteurs par l'*Eco de Alcala*, 24e année, n° 894, du 27 septembre 1935.

un médecin au roi Philippe II en la personne de Francisco Valles de Covarrubias.

La fermeture de l'Université et des couvents, au début du XIX[e] siècle, amena la décadence de la cité. Sous les fenêtres grillées des petites maisons basses, aux façades armoriées; devant les vieilles portes à petits panneaux, les échos des sérénades nocturnes s'éteignirent. Sous les porches des rues centrales, aux arcades vétustes, se fermèrent imprimeries et librairies. Et si, avec ses églises, ses chapelles, ses couvents, ses anciens collèges aux décors plateresques, Alcala rappelle Oxford, c'est une Oxford morte, ensevelie sous la poussière du passé. Disparus, les chanoines de l'église magistrale San Justo, qui devaient être tous docteurs et professeurs ; et le tombeau du cardinal Ximenez n'évoque plus que la ruine de son œuvre séculaire. Aujourd'hui pourtant, nous allons revivre, pour une heure, les solennités scolastiques de jadis. Saluant au passage la maison natale de Michel Cervantès, la foule gagne l'ancien Collège de Saint-Ildefonse, berceau de l'Université. Par la porte d'honneur, ouverte dans la magnifique façade de 1543, on pénètre dans des patios à arcades dont le dernier, dit *Trilingüe*, donne accès à la salle du *Paraninfo*. Sous le plafond lambrissé d'un décor en étoiles, de style mudéjar, des tapisseries armoriées déroulent, par chaque baie, leurs plis somptueux. Sur les bancs du pourtour, congressistes, étudiants, séminaristes en soutane noire et collet violet, coiffés de barettes à quatre cornes, entassent leur foule bourdonnante, tandis que sur l'estrade, prennent place deux porteurs de bannières. Précédés de quatre massiers en hoquetons de velours rouge, fraise godronnée et toquets à plumes, et d'appariteurs de noir vêtus, au panache plus ambitieux encore, le *prœses* et sa suite font leur entrée. Et c'est, au pied de la chaire dorée, dans la pénombre, un chatoiement confus de bonnets coniques à franges tombantes, de robes noires, d'épitoges pourpres, bleues, vertes, bordées d'hermine, toute une pompe suran-

née où s'affaire, le bâton à la main, le maître des cérémonies, Dr de Alcalde. A quelques-uns de nos collègues, dont les P^rs Giordano, Gomoiù, Tricot-Royer, Laignel-Lavastine, Diepgen, Neuburger, Siegerist, le Collège des médecins de Madrid va conférer le titre de docteur *honoris causâ*. En toge noire, adornée d'une sorte d'étole couleur de rose sèche, où pend, dans le dos un anneau jaune, les récipiendaires sont introduits. Ils jurent d'observer les vénérables statuts de saint Ildefonse; après quoi le *præses* leur donne sur le front un inoffensif coup d'épée. Discours du Docteur de Alcalde au nom du Collège médical, remerciements, au nom des nouveaux pro-



Cliché G. Delaunay.
LES FÊTES DE TOLÈDE. — GROUPE DE DANSEUSES.

mus, par le Dr Gomoiù, et l'on va se désaltérer au buffet, installé en plein air au pied de la statue de Cisneros. Sur cette curieuse évocation des vieux rites universitaires, le Congrès prit fin, sauf pour les amateurs de danse qui de retour à Madrid, purent clore la soirée par un bal très brillant, donné à l'Hôtel Ritz.

On eut souhaité s'attarder. Mais, à l'horizon diplomatique, des nuées d'orage montaient, et quelques-

uns de nos collègues, devant la crise menaçante, partirent avant la fin. D'autres s'arrêtèrent quelques heures à Burgos, pour admirer les retables et les tombeaux de la Chartreuse de Miraflorès, ou, dans la cathédrale, le fameux Christ à peau humaine, le maître-autel de la *Capilla Mayor,* la chapelle du connétable Hernandez de Velasco, et les prodigieux filigranes de pierre épanouis en étoile au dôme de la croisée, qui font une coupole fantastique à la pierre tombale du Cid Campeador.

Tous emportèrent de ces heures trop brèves d'inoubliables impressions. La libérale et somptueuse hospitalité du gouvernement, l'agissante sympathie de Madame et du président Marañon, l'activité du secrétaire général, professeur Oliver, et du Dr de Alcalde, l'accueil si cordial de nos confrères et de la presse madrilène, une organisation parfaite, laisseront à ceux qui en éprouvèrent le bienfait un sentiment de profonde reconnaissance, et le désir de revoir moins hâtivement le pays des retables d'or. Quand on a goûté au charme de l'Espagne, on garde le désir et l'espoir d'y revenir quelque jour, pour deviner « le secret de Tolède. »

La légende rapporte que, démuni de pécune pour solder ses troupes, Rodrigue Diaz de Bivar se fit avancer mille florins par deux juifs, leur laissant en gage certaine caisse pleine d'argenterie. A défaut de remboursement, les prêteurs pourraient l'ouvrir un an après, et se payer de son contenu. C'était du sable! On peut voir encore pendu au mur de la sacristie du Chapître, à Burgos, le « *Cofre de El Cid* ». Maint gouvernement de nos jours a repris le procédé du Campeador, quitte à substituer au coffre des valeurs de bourse, de port plus facile et de multiplication plus assurée. De ces expédients, en nombre de pays, les intellectuels ont déjà fait les frais. Espérons que, d'ici le prochain Congrès, ils n'auront pas totalement disparu...

DE L'ANCIENNETÉ DE LA SYPHILIS DANS LE VIEUX MONDE ET DES LÉSIONS CARACTÉRISTIQUES QUI EN SONT RAPPORTÉES DANS LES ÉCRITS DES MÉDECINS GRECS

Par le Pr Pierre MENETRIER

Depuis quatre siècles que la Syphilis a été isolée, décrite et dénommée dans les cadres des maladies, on discute sur ses origines et plus spécialement sur l'apport qui en aurait été fait dans notre vieux continent par les conquérants du Nouveau Monde.

De l'innombrable quantité d'écrits, de documents et de controverses qui ont paru sur ce sujet on trouvera un admirable résumé dans l'exposé historique que notre regretté collègue le professeur Jeanselme a placé en tête de son grand traité de la Syphilis.

Et sans doute influencé par le nombre des documents recueillis, Jeanselme tout en se gardant de conclure, semble néanmoins pencher en faveur de l'origine américaine.

Comme tel n'est pas mon avis, je veux exposer brièvement pourquoi l'ancienneté de la Syphilis dans nos régions me paraît indiscutable, et comment par la simple constatation des faits décrits dans nos anciens traités et plus particulièrement par les Médecins Grecs, les principaux fondateurs de notre science, il est possible de le prouver.

Pour ce faire, il nous suffira de prendre en exemple

une affection indiscutablement reconnue aujourd'hui comme syphilitique et de montrer qu'elle a été décrite avec les caractères que nous lui reconnaissons par ces anciens médecins.

C'est en somme un diagnostic à établir et par les mêmes méthodes que nous employons pour examiner nos malades, reconnaître la cause de leur mal et si possible, le guérir.

Eh bien, quel est à présent le médecin qui rencontrant chez son client un anévrisme de l'aorte, ou des gros troncs artériels de la base du cou ou des membres hésitera à incriminer comme cause la Syphilis ?

Si en dehors de notre expérience personnelle, nous consultons les documents publiés, nous voyons la relation de fréquence entre la constatation d'un anévrisme et les antécédents syphilitiques du malade varier selon les auteurs entre 50 °/₀ et cent pour cent, et chose plus importante, cette relation de fréquence augmenter d'année en année puisque dans les moyennes d'ensemble établies par le professeur Etienne par l'addition d'un très grand nombre de statistiques, cette proportion étant de 72 °/₀ en 1897 montait en 1920 à 93 °/₀, au fur et à mesure que l'attention des médecins a été plus attirée sur ce point, et que les moyens d'exploration sont devenus plus perfectionnés. L'emploi de la réaction Bordet-Wassermann donne d'après les relevés du même auteur un chiffre moyen de 90 °/₀.

Il faut en outre reconnaître qu'en pareille matière les faits négatifs quand ils sont en nombre aussi restreint, ne permettent aucune objection valable, tous les médecins sachant que dans les accidents syphilitiques les plus indiscutablement prouvés, soit les antécédents, soit les coincidences d'autres lésions, soit enfin la réaction de Bordet-Wassermann peuvent manquer.

On peut donc affirmer maintenant la nature syphilitique des anévrismes de l'aorte et des gros vaisseaux et il me paraît superflu de discuter quelques-unes des hypothèses qui eurent créance à leur endroit ; l'action

du paludisme par exemple, soutenue autrefois par Lancereaux et qui n'est maintenant admise par aucun des auteurs qui se sont spécialement occupés de cette forme morbide ; ou encore de la tuberculose dont à vrai dire il existe des lésions artérielles anévrismatiques, que nous avons jadis spécialement étudiées, et qui n'intéressent que les tous petits vaisseaux du poumon.

Nous en dirons autant de l'action du rhumatisme articulaire, incriminé d'ailleurs seulement pour les anévrismes des enfants et qui sont excessivement rares, et en tout cas ne sauraient correspondre aux faits de la littérature médicale ancienne dont nous allons maintenant nous occuper.

En remontant le cours des âges, aux siècles qui ont précédé la découverte de l'Amérique, nous trouvons dans *la Grande Chirurgie* de Guy de Chauliac parue en 1363 et qui a fait l'éducation médico-chirurgicale des générations successives jusqu'au XVIe siècle les mentions suivantes concernant l'anévrisme (1).

« L'emborisme ou aneurisme est un apostème légier, plein de sang et de ventosité selon Avicenne au quatrième de son *Canon*, au chapitre du flux de sang. De quoy Galen au livre des *tumeurs contre nature* dit : l'artère étant ouverte ou détruite, la passion est nommée aneurisme. Il se fait l'artère étant divisée quand la peau qui lui est au devant est ja venu à cicatriser. Ce qui advient le plus souvent comme dit Avicenne, ès plis comme du col et des aynes ; et ce de *sey-même, d'eune cause interne*, ou de la phlébotomie ».

Ainsi notre auteur, d'accord avec les anciens distingue nettement l'anévrisme traumatique, tel que celui consécutif à la phlébotomie, de l'anévrisme spontané, qui apparaît de *soi-même* et de *cause interne*, c'est-à-dire celui que précisément nous attribuons à la Syphilis.

Les autorités qu'il invoque d'Avicenne et de Galien, nous dispenseront de citer les passages de ces

(1) La Grande Chirurgie de Guy de Chauliac. Edition Nicaise. Paris 1890.

auteurs, non plus qu'Albucasis, dont il parle également à propos du traitement.

Car sur ce point nous préférons nous en rapporter à la description de Paul d'Egine (VIIe siècle) qui de toutes est la plus complète.

Voici ce que nous en dit cet auteur (1).

« L'anévrisme est une tumeur accessible au toucher, cédant aux doigts et formée par du sang et de l'esprit. Galien en parle ainsi : » quand une artère est élargie on a la maladie appelée anévrisme ; elle a lieu aussi quand une artère est blessée et que la peau qui la recouvre se cicatrise ; dans ce cas la blessure de l'artère reste sans se fermer, ni se remplir de chair. On reconnaît ces sortes de maladies par la pulsation des artères, de même aussi parce que toute la tumeur disparaît sous la pression et que la substance qui la forme revient de suite dans les artères ». Ainsi parle Galien.

Pour nous, voici comment nous distinguons les anévrismes les uns des autres : ceux qui proviennent de *dilatation* des artères paraissent plus allongés et sont situés profondément : sous le choc du doigt on entend un certain bruit, tandis qu'aucun son n'est entendu dans ceux qui viennent des blessures : ces derniers sont plus arrondis et se rencontrent plus superficiellement.

Nous nous abstenons d'opérer les anévrismes situés aux aisselles, aux aines, aux cou et ceux des autres parties qui seraient très volumineux à cause de la grosseur des vaisseaux. Mais il faut opérer ceux qui sont aux extrémités, dans les membres ou à la tête. Si la tumeur a lieu par *dilatation*, nous faisons une incision droite à la peau, suivant la longueur de l'anévrisme, puis tenant ouverte avec des crochets les lèvres de la plaie nous disséquons et séparons les parties avec le scalpel de manière à mettre à nu l'artère. Ensuite nous la lions avec deux fils passés au moyen d'une aiguille et après avoir d'abord ouvert avec le phlébotome la partie de l'ar-

(1) Chirurgie de Paul d'Egine. Traduction de René Briau. Paris 1855.

tère située entre les deux fils et avoir vidé tout ce qu'elle contient, nous employons le pansement suppuratif jusqu'à la chute des fils. »

La suite de la description de Paul s'applique au traitement un peu différent qu'il emploie pour l'anévrisme provenant de blessure d'artère et dont nous n'avons pas à nous occuper. Mais par cette distinction si formellement exprimée entre les anévrismes par *dilatation* ou anévrismes spontanés et les anévrismes traumatiques, nous voyons que les anciens, à tout le moins depuis Galien, connaissaient exactement les mêmes formes d'anévrismes que nous observons aujourd'hui et tout spécialement ces anévrismes de cause interne que nous considérons comme indubitablement syphilitiques.

Il nous paraît inutile d'aborder ici la question débattue par les historiens de savoir si le traitement préconisé par Paul lui appartient en propre comme le démontre assez pertinemment son traducteur René Briau, ou si, comme l'a avancé Sprengel, il faut en faire honneur à un chirurgien plus ancien Antylles qui s'est occupé également du traitement chirurgical des anévrismes. On peut encore citer Aëtius parmi les auteurs anciens ayant traité des anévrismes.

Mais en remontant plus haut les documents font défaut, Celse n'en parle pas et il n'en est point question dans les œuvres hippocratiques.

Peu importe d'ailleurs, les citations que nous venons de faire prouvent la connaissance que les médecins grecs avaient au temps de l'empire romain des anévrismes spontanés des gros troncs artériels des membres et de la base du cou et la multiplicité des auteurs qui en ont traité montre bien l'importance et la fréquence relative de ces lésions.

Reste la question des anévrismes de l'aorte qui sont précisément ceux au sujet desquels les recherches et les démonstrations concernant leur origine syphilitique sont les plus nombreuses et les mieux appuyées.

Ici évidemment la démonstration devient plus difficile puisque ces anévrismes n'ont pu être connus que par l'investigation anatomo-pathologique, dont la pratique n'a commencé à être assez fréquente pour permettre de rencontrer de semblables lésions qu'au XVIe siècle, c'est-à-dire après la grande explosion de la syphilis attribuée au retour en Europe des Compagnons de Colomb.

Et pourtant, si l'anévrisme de l'aorte ne se trouve pas décrit sous ce nom dans la médecine antique, il est une maladie singulière qui nous paraît y correspondre très exactement.

C'est la maladie de la *Grande Veine de l'Epine*, la maladie de la *Veine Cave.*

La description la plus complète nous est fournie par Arétée (1) et pour en apprécier toute la valeur il convient de la citer intégralement.

Le chapitre est intitulé : « *De la Maladie aiguë de la Veine Cave*, » et suivant son habitude, Arétée fait précéder la description de la maladie de l'exposé des connaissances anatomiques nécessaires pour la comprendre.

« Des portes du foie, à égale distance de ses extrémités s'avance dans l'intérieur une veine considérable, qui se divisant en branches de plus en plus petites se distribue dans toute sa substance.

Ces ramuscules à leurs extrémités s'anastomosent avec d'autres veines qui devenant plus grandes se réunissent au milieu du foie en une seule veine considérable. De celle-ci il s'en forme deux autres qui sortent du foie par deux extrémités opposées, l'une en haut va au cœur, on lui donne le nom de Veine Cave. L'autre après avoir traversé le cinquième lobe, descend le long de l'épine vers l'ischien et porte le même nom. Car l'une et l'autre ne sont qu'une même veine. Elle est le siège de maladies : (certains médecins pensent que c'est seulement la partie inférieure).

(1) Arétée. — Traité des signes, des causes et de la cure des Maladies aiguës et chroniques. Traduction M. L. Renaud, Paris, 1834.

Il peut se former des *Cedmes* (1) autour de cette veine et lorsqu'il survient une rupture, l'hémorragie qui en est la suite est promptement funeste. Si la rupture se fait dans la partie supérieure, le sang prend son cours par le poumon et la trachée artère ; si elle se fait dans la partie située dans le ventre, cette cavité se remplit de sang et souvent avant qu'on s'en aperçoive le malade périt.

Il peut aussi s'y former une inflammation qui tue promptement quand elle est violente, il y a alors une chaleur âcre à l'intérieur, le pouls est petit, fréquent, irrégulier, les extrémités froides, les hypochondres sont durs et tendus et dans le droit on sent une douleur avec pulsations.

L'artère située le long du dos s'enflamme aussi quelquefois en même temps, ce qui se connaît par une pulsation dans l'autre hypocondre. »

Cette description d'une affection très grave intéressant les gros vaisseaux situés au-devant de l'épine dorsale et aboutissant à la production d'hémorragies foudroyantes pouvant se faire jour au dehors par les voies respiratoires et la bouche, ou bien se répandre dans la cavité abdominale, ne peut évidemment s'expliquer que par la rupture des anévrismes de l'aorte, soit thoracique, soit abdominale.

Elle suppose des connaissances anatomiques et anatomo-pathologiques, comme le prouve d'ailleurs la description de la Veine Cave et de ses origines au foie, qui correspond approximativement à la réalité humaine bien que très probablement tirée de l'observation des animaux.

A vrai dire Arétée ne parle pas de semblables recherches et rien ne nous autorise à admettre qu'il les ait pratiquées lui-même, Car à son époque, qui est à peu près celle de Galien, nous savons que l'ouverture des cadavres humains, permise à Alexandrie au temps des premiers Ptolémées, n'était plus pratiquée. Mais comme les œuvres des grands anato-

(1) Galien appelle ainsi des fluxions âcres autour des articulations.

mistes de cette époque étaient en possession d'Arêtée et des médecins de son temps il nous paraît indubitable qu'il faut faire remonter la connaissance de cette forme morbide à Hérophile et à Erasistrate.

C'est plus spécialement ce dernier que nous invoquerons, ce qui nous permettrait d'expliquer l'idée d'attribuer aux altérations de la Veine Cave la cause de tous ces phénomènes ; idée étrange et erronée puisque aucune des lèsions de nous connues portant sur la veine cave ne saurait y correspondre. Mais nous savons aussi que lorsqu'on examine un anévrisme rompu soit de l'aorte intra-thoracique, crosse et aorte descendante, soit de l'aorte abdominale, le désordre des parties est tel qu'il peut être fort difficile de préciser exactement quel est le vaisseau siège initial de la rupture.

Ce qui nous fait penser à Erasistrate comme auteur de ces observations c'est sa théorie bien connue relative au système vasculaire.

Il admettait en effet, nous dit Galien que : « la grande veine est le réservoir du sang et la grande artère celui de l'esprit. »

Les artères étant pour lui pleines d'air, le sang épanché à la suite d'une rupture devait facilement venir des veines et par conséquent la maladie causale était celle de la veine cave. Cette erreur d'Erasistrate, qui pour le dire en passant le lave complètement du reproche qui lui a été fait d'avoir disséqué des hommes vivants, alors que c'est seulement sur le cadavre qu'il a pu voir l'aorte pleine d'air, nous paraît donc indiquer que c'est de ses observations que fut tirée l'histoire de la *Maladie de la Veine Cave.*

Mais d'ailleurs, si la description susdite d'Arêtée est la plus complète que nous possédions sur ce sujet, des mentions suffisamment suggestives s'en trouvent et dans d'autres chapitres du même auteur et chez d'autres écrivains médicaux.

Au chapitre des *flux de sang*, Arétée énumérant les causes du *crachement de sang* nous dit encore

qu'il peut venir de « *la veine cave ou de la grosse artère* », et qu'alors il est extrêmement grave.

Coelius Aurelianus (1) traitant également des *flux de sang* indique également la grande veine comme cause possible des hémorragies rendues par la bouche et ajoute que le siège du mal est indiqué par la douleur de l'épine.

En résumé les Anciens ont connu une affection des gros vaisseaux situés au-devant de la colonne vertébrale, soit dans le thorax, soit dans la cavité abdominale pouvant éventuellement se caractériser pendant la vie par des douleurs le long du dos, et des battements perceptibles à la main sur les parois du corps, et se terminant par des hémorragies foudroyantes, soit rejetées au dehors par la bouche, soit épanchées dans la cavité abdominale, la constatation des lésions ayant été indubitablement faite par l'ouverture des cadavres.

Cela correspond évidemment aux grands anévrismes de l'aorte, et ne peut être expliqué par aucune autre forme morbide que nous connaissions.

Nous sommes donc en possession de documents remontant à l'ancienne médecine grecque, à tout le moins à partir de l'Ecole d'Alexandrie, environ trois siècles avant notre ère et qui nous montrent la connaissance acquise à cette époque, des diverses formes d'anévrismes qu'aujourd'hui nous considérons comme indubitablement syphilitiques.

La conclusion s'impose. Nous avons là la preuve de l'existence de la maladie à ces époques lointaines et bien antérieures à la découverte du Nouveau Monde.

Mais une fois cette notion acquise et prouvée, nous y pouvons joindre à l'appui le nombre considérable des descriptions de lésions diverses : des organes génitaux, de la peau et des os ; qui correspondent parfaitement à ce que nous connaissons des lésions

(1) **Coelii Aureliani Siccensis, Acutarum morborum libri III, chronicorum libri V. Edition Haller. Lausanne, 1774.**

de la Syphilis en ces tissus et que d'habitude on ne veut considérer comme probantes, parce que ne présentant pas à elles seules des caractères indiscutables de leur nature. Si donc nous admettons l'existence prouvée de la Syphilis ancienne, elles deviennent alors des preuves supplémentaires, et sans vouloir les énumérer toutes, il me paraît cependant utile de citer ce passage de Celse, concernant des éruptions cutanées qui me paraissent présenter les caractères typiques des lésions syphilitiques de la peau.

« *Le feu sacré* (1), doit être aussi rangé parmi les ulcères de mauvaise nature.

On en reconnaît deux espèces. La première est caractérisée par une couleur rougeâtre, ou bien elle est mêlée de blanc et de rouge ; l'aspect rugueux de la peau est dû à l'apparition de pustules confluentes qui sont toutes d'un égal volume et presque toujours très petites. La plupart du temps, elles renferment du pus et sont souvent accompagnées de rougeur et de chaleur. Quelquefois l'endroit primitivement affecté se guérit et la maladie se propage sur un autre point ; d'autres fois les pustules venant à se rompre ne forment plus qu'une plaie d'où s'écoule une humeur tenant le milieu entre le pus et la sanie. Ce mal envahit principalement la poitrine, les côtés, les parties saillantes du corps et surtout la plante des pieds.

Le feu sacré de la seconde espèce consiste dans l'ulcération superficielle de la peau et gagne plutôt en largeur; les taches qu'il présente sont presque livides, mais inégalement et tout en guérissant au centre, il continue de s'étendre par les extrémités, souvent même les parties dont la guérison paraissait assurée s'ulcèrent de nouveau. Dans le voisinage, les téguments que le mal est sur le point d'envahir, sont plus gonflés, plus durs et d'une couleur rouge qui

(1) Celse. — Traduction Des Eta ngs. De la Médecine. Livre V. Paragraphe IV.

tire sur le noir. Les jambes en sont le siège le plus ordinaire. »

Sans vouloir entrer dans la discussion des diverses formes morbides que les auteurs, n'admettant pas l'ancienneté de la Syphilis ont cru devoir incriminer à ce propos, nous dirons seulement que nous trouvons là quelques-uns des caractères les plus habituels des lésions cutanées syphilitiques, et notamment la progression excentrique et les cicatrisations partielles.

Enfin, que dire de cette lésion de la Verge et de son traitement : « On rencontre encore sur la Verge une sorte de tumeur calleuse, presque entièrement indolente et qu'il faut exciser ».

En somme, et sans vouloir attacher plus d'importance qu'il ne convient à cette dernière citation, nous tenons surtout à affirmer en matière de conclusion que la description des diverses formes d'anévrismes des gros troncs artériels et de l'aorte, que nous relevons dans les écrits des Anciens, prouve, étant lésions caractéristiques, l'existence indubitable de la Syphilis à l'époque de la Médecine Grecque Ancienne et par conséquent, bien avant le retour de Colomb et de ses compagnons à la fin du xve siècle de notre ère.

Rien n'empêche d'ailleurs d'admettre néanmoins que l'expédition de Colomb ne fut pas étrangère à la grande pandémie syphilitique qui affligea l'Europe peu après son retour. Ses compagnons ayant dans leurs contacts avec des populations peut-être jusque-là indemnes, contaminé des sujets neufs, et provoqué ainsi une exaltation du virus qu'ils ont ensuite rapporté dans nos pays et doué de propriétés d'une virulence exceptionnelle. Et ainsi s'expliqueraient par la complexité du problème les incertitudes des historiens.

A PROPOS D'UN LIVRE DE M. HARCOURT BROWN SUR LES ORGANISATIONS SCIENTIFIQUES EN FRANCE AU XVII[e] SIÈCLE

Par le Dr Ph. DALLY

En acceptant l'honneur de vous rendre compte du livre de M. Harcourt Brown (1), je pensai que ma responsabilité ne dépasserait pas les bornes d'une notice bibliographique. Mais à mesure que j'en poursuivais la lecture, non seulement j'en ai admiré la documentation, l'ordre et le mouvement, mais aussi je me laissais prendre par l'intérêt du sujet, pour moi quelque peu nouveau ; et j'ai compris de quelle importance était, dans l'histoire de la pensée médicale et de la médecine même, le tableau des efforts faits en commun par tous ces gens de bonne foi et de grande sincérité, pour asseoir sur l'observation de la nature, et soustraire aux dogmes écrasants, la connaissance des choses et des hommes. Je me suis donc cru autorisé à entretenir notre société, qui après tout est aussi ce que notre auteur appelle une « organisation scientifique », de celles qui, au XVII[e] siècle, ont ouvert la voie de la « conférence », c'est-à-dire du travail en commun.

« L'estude des livres » dit Montaigne, « dans un chapitre du Livre III qu'il intitule *De l'Art de Conférer*, l'estude des livres c'est un mouvement languissant et faible qui n'eschauffe point : là où la conférence apprend et exerce, en un coup. Si je confère

(1) Harcourt Brown. — *Scientific Organization in Seventeenth Century in France (1620-1680)*, Baltimore, 1934.

avec une âme forte et un roide jousteur, il me presse les flancs, me pique à gauche et à dextre : la jalousie, la gloire, la contention, me poulsent et rehaulsent au-dessus de moy même ; et l'unisson est qualité du tout ennuyeuse en la conférence ». Et, citant Caton, Montaigne ajoute que les sages ont plus à apprendre des fols que les fols des sages; ce qui justifie, je l'espère, l'attention que vous voulez bien me prêter.

Le sujet de M. Harcourt Brown était vaste. Il s'agissait de décrire l'activité très dispersée que beaucoup de bons esprits ont mis au service de la connaissance, avec autant de bonne volonté que de talent, dans les cinquante ou soixante premières années du XVIIe siècle. Il y eut là une admirable floraison de pensée et de recherche, un effort valeureux pour affranchir l'étude de la nature des chaînes et des boulets que l'oppression des dogmes stériles avait fait peser sur les esprits. M. Emile Boutroux, cité par M. Brown, veut que l'histoire des sciences « fasse une place, et une grande place, à côté des penseurs de génie, à la foule des savants secondaires, aux obscurs agents de la lente et patiente évolution qui a créé les habitudes de notre pensée scientifique », à ceux « qui n'ont pas fait imprimer, qui n'ont peut-être jamais écrit », mais qui forment autour des grands hommes le public de collaborateurs et d'auditeurs sans lesquels la recherche et la découverte resteraient sans doute enfouies dans le silence.

Ce sont ces hommes dont M. Brown essaye de retracer le travail aussi utile qu'émouvant ; et il les décrit dans le milieu qu'ils aimaient, ces réunions qui, à partir de la fin du XVIIe siècle, et à l'imitation des italiens, se tenaient dans tous les centres un peu importants du royaume de France, et dans beaucoup de grandes villes étrangères. M. Brown ne s'étend pas beaucoup sur les compagnies scientifiques d'Allemagne, de Pologne, de Hollande ; elles ne sont pas dans son sujet, mais elles mériteraient aussi leur historien. Ces assemblées formaient, au-delà des frontières, une vaste internationale de la pensée, et,

avec l'aide d'une langue commune, le français, permettaient la diffusion rapide et générale des idées et des recherches. Une société des nations pour le progrès et la connaissance ; c'est à peine si l'on connaît aujourd'hui quelque chose de comparable ; il est vrai qu'il y avait à cette époque beaucoup moins de connaissances et beaucoup moins de savants.

*
* *

Nous voyons donc se succéder sous nos yeux, racontés par les acteurs eux-mêmes, c'est-à-dire sur des documents d'archives, et surtout des correspondances, ces réunions dont le souci était l'accumulation des faits, la recherche sans but, le recensement des observations humaines. La première importante fut le Cabinet des Frères Dupuy, dont l'initiateur était l'infatigable et universel Peiresc, le fidèle anneau de liaison entre les savants italiens et ceux de France, l'ami de Gassendi et de François Bacon. Après sa mort, les Frères Dupuy continuèrent son œuvre ; on voyait chez eux des hommes comme de Thou, Ménage, l'abbé de Marolles, Grotius, et bien d'autres non moins éminents ; ceux qui ne pouvaient se rendre aux réunions écrivaient régulièrement, et le fonds Dupuy, à la Bibliothèque nationale est un recueil d'autographes de tous les grands noms de l'époque.

Après les Frères Dupuy, la mode des conférences fut si vive, qu'il est difficile de décrire toutes celles, grandes ou petites, juxtaposées, superposées, ou rivales, qui se tenaient à Paris, à Marseille, à Caen, à Bordeaux, dans chaque ville de France. Deux noms peuvent être retenus : ceux de Mersenne et celui de Renaudot, dont la carrière est connue ; M. Harold Brown nous fournit, sur ce confrère aventureux, des détails nouveaux. Pour Mersenne, il est moins célèbre ; ce frère Minime, passablement agnostique, et que ses contemporains appelaient « le Moine huguenot », semble avoir redouté l'incertaine théologie au bénéfice des sciences naturelles, dans lesquelles il appor-

tait un esprit d'observation et d'exactitude qu'il tenait sans doute de ses dons mathématiques : car il était bon astronome et peu enclin à la fantaisie de la pensée ou à la crédulité. Il fut un des premiers savants français qui eut avec l'Angleterre des relations suivies, et communiquait à la Royal Society tout ce qu'il pouvait trouver d'intéressant en fait de recherches, d'observations ou d'inventions nouvelles.

Il serait sans doute trop long de continuer la liste de ces académies, qui comprend celle que fonda Richelieu. Citons seulement celle de Montmor, dont le programme est un document admirable, et qui me servira de transition pour revenir à l'histoire de la médecine, dont la littérature nous avait quelque peu éloigné. Car on s'occupait beaucoup de médecine, d'anatomie, de biologie, si l'on me permet cet anachronisme, chez Montmor.

C'est dans le remarquable règlement que furent fixées, pour la première fois je pense les règles d'une utile discussion. A ce titre, il ne sera pas sans intérêt de le citer *in extenso*, avec cette remarque qu'il est ici retraduit de l'anglais.

I. Le but des conférences ne sera pas un vain exercice de l'esprit appliqué à des subtilités inutiles, mais la compagnie recherchera constamment une connaissance plus claire des œuvres de Dieu, et l'amélioration des commodités de la vie, dans les arts et les sciences qui s'occupent de cet objet.

II. Le Président, prenant l'avis de la compagnie, fixera la question à l'ordre du jour de la réunion suivante, et désignera deux personnes qu'il estimera être compétentes, pour rapporter leur opinion, laissant aux autres membres la liberté d'exprimer leurs propres idées sur le sujet.

III. Ces opinions seront lues et produites par écrit, en termes concis et raisonnés, sans développements ni citation d'autorités.

IV. Elles seront lues sans interruption, après que les deux orateurs choisis auront lu les leurs propres.

V. Après ces lectures, chacun, en ordre, et briève-

ment, dira ses objections ou son approbation ; et après réponse, il ne sera plus permis de parler sans l'autorisation du Président.

VI. Les membres sont autorisés à communiquer leur opinion par écrit s'il leur est impossible de venir.

VII. L'assemblée s'adressera à ceux qui ont l'occasion de correspondre avec les savants de France et de l'étranger, pour apprendre d'eux ce qu'ils ont en préparation, ou déjà publié, ou découvert, sur les arts et les sciences ; et l'assemblée en sera informée à la fin des réunions.

VIII. L'assemblée étant formée, personne n'y sera admis s'il ne le demande, et s'il n'obtient pas l'approbation des deux tiers de membres présents à ce moment.

IX. Personne ne pourra être admis au lieu des séances, sauf les membres de l'assemblée, qui sera entièrement composée de personnes curieuses des choses de la nature, de la médecine, des mathématiques, des arts libéraux, de la mécanique ; à moins que la permission d'introduire quelque personne de mérite n'ait été d'abord demandée.

Voilà des mœurs nouvelles, où l'on sent le désir d'organiser un travail profitable, et d'éviter les fâcheux et les amateurs. Non seulement les traditions de l'enseignement scolastique sont abolies au profit de la libre discussion, mais les mondanités qui régnaient à l'Académie Française sont proscrites ; il n'était plus question d'étonner la Cour et la Ville, mais de travailler.

C'est que ces bonnes gens, s'ils avaient beaucoup à oublier avaient aussi beaucoup à apprendre.

Ils avaient résolu de réaliser les enseignements baconiens et cartésiens, et d'instaurer dans les recherches scientifiques une parfaite probité d'esprit. Voyez-les, par exemple, en présence d'une larme batavique. Il s'agissait de savoir pourquoi, quand on en brisait la pointe, elle se réduisait en poussière. Beaucoup des académiciens fournirent aussitôt des explications dogmatiques, expliquèrent le phénomène par l'hor-

reur du vide, ou tout autre vue de l'esprit ; mais la grande majorité se résigna à constater sans expliquer, et cela marque une date dans l'histoire de la connaissance humaine.

Le grand profit de ces académies est qu'elles suscitèrent de nombreuses découvertes, car elles avaient exalté le travail d'observation aux dépens de l'explication, qui semblait jadis seule digne du savant. Aussi virent-elles maint « curieux » leur apporter des *faits ;* ces curieux s'appelaient Cassini, Gassendi, Huyghens, Roberval, Fermat, Pecquet, et Pascal père et fils, et les découvertes étaient les satellites de Jupiter, ou les anneaux de Saturne, les horloges, la capillarité, la circulation, et cent autres éléments petits ou grands d'une connaissance nouvelle.

C'est de ces devanciers que datent les « cabinets de physique » qui sont devenus nos laboratoires.

*
* *

Peut-être ne serez-vous pas trop surpris de ne point trouver parmi ces noms beaucoup de médecins. Aucun des grands noms de la Faculté n'y figure. C'est que la Faculté, à cette époque, était avec la Sorbonne le centre de la résistance aux nouveautés, tandis que le but des académies était d'abord de renouveler la science par l'observation et l'expérimentation. C'était souvent difficile : l'ancien levain dogmatique et astrologique s'animait encore parmi ces savants honnêtes. Une lettre de Saporta, datée de 1659, nous donne une idée curieuse de l'atmosphère de l'Académie Montmor, que l'on peut prendre comme type ; la voici :

Dans nos assemblées chez M. de Montmor on a depuis peu traité cette belle question de la génération des animaux vulgairement crue spontanée, et la plupart des opinants a conclu, qu'il n'y a pas aucune production d'animaux quels qu'ils soient, qui ne s'engendrent ou par semence fermentée dans la matrice ordinaire, ou par quelque chose équipotente à elle jettée dans quelque matrice aussi bien disposée que l'ordi-

naire... La plus grande difficulté se trouva en ce que des vers s'engendrent dans les entrailles des animaux, dans des fruits, et le vinaigre, et des poux dans le corps de l'home d'où est le mal pédiculaire.

Ce n'est pas si mal d'avoir mis en question la génération spontanée, et nous ne devons pas oublier qu'il n'y a pas bien longtemps que cette question est réglée, et qu'il a fallu pour cela le génie d'un homme, et son difficile triomphe.

Voici encore, — excusez un lecteur, pris par sa lecture, et qui essaye de vous communiquer le plaisir qu'il a eu, — voici un petit résumé des sujets usuels, extrait également d'une lettre de Saporta de 1659 :

... On n'a pas laissé pourtant de mettre l'ancien ordre de cete assemblée, et d'en renouveller les premières loix : là où chacun des membres de la compagnie s'est obligé de traiter d'une certaine matiere ou physique ou medicinale ou mechanique. Parmy ces matieres se trouvent quelquesuns qui sont fort belles et considerables, comme la source de la varieté des opiuions qui sont en vogue ; l'explication des principes de Descartes ; L'insuffisance du mouvement et de la figure pr expliquer les phenomenes de la nature (entrepris à prouver par un Aristotelien) Apres du Cerveau, De la Nutrition, De l'usage du foye et de la rate, De la memoire, Du feu, De l'influence des astres, Si les estoiles fixes sont des soleils, Si la terre est animée, De la generation de l'or, Si toutes nos connoissances sont dependantes des sens, Et plusieurs autres, dont il ne me souvient pas asteure...

*
* *

M. Brown nie, contre Fontenelle, que l'Académie Royale de Londres soit dérivée de l'Académie de Montmor ; mais il est bien certain, quelles que soient les dates, que Londres, en ces temps, s'inspirait de Paris dans ce domaine, comme le prouvent les fréquents voyages d'Oldenbourg, qui fut le vrai fondateur de l'Académie royale, à Paris, et ses étroites relations avec les cercles savants parisiens. Même observation pour les centres de recherches qu'étaient

La Haye avec Huyghens, Florence avec Galilée et Toricelli, et d'autres assemblées européennes.

Il n'est pas sûr que l'Académie des Sciences, dont la formation date de 1666, ait été la continuation directe de l'Académie Montmor, qui disparut en 1664. Il semble plutôt que Colbert, en l'instituant, ait voulu doter la France d'une compagnie semblable à celle qui brillait à Londres avec l'Académie royale.

L'Académie de Montmor ferma ses portes en 1664, en pleine prospérité, comptant parmi ses membres actifs des hommes, comme Chapelain, Auzout, les deux Huyghens, Ismaël Bouillau, Petit. Elle fut remplacée par la Compagnie des Lettres et des Arts, dont l'animateur était Melchissedec Thevenot, membre de l'Académie des Sciences. Cette société prit une allure plus scientifique que littéraire ; l'Académie française avait sans doute dès cette époque accaparé les belles lettres. A côté d'elle, un homme remarquable, dont j'ai eu l'occasion, dans une autre maison, de raconter la vie et les travaux, Henri Justel, tint longtemps dans son domicile « sur les Fossés-Saint-Jacques » des réunions où se rencontraient les savants de l'Europe entière. M. Brown rend justice à cet esprit pleine de bonne foi, d'intelligence, de zèle et de cordialité : sans avoir jamais rien écrit, sauf beaucoup de lettres, Justel a joué un rôle secondaire mais considérable dans l'édification de la science moderne.

Le chapitre suivant raconte la fondation du *Journal des Sçavants*, par Sallo, Conseiller au Parlement, en 1665, et sa rapide disparition après trois mois, sous les colères de la Faculté de Médecine et des Jésuites. Ensuite sont décrites les académies de Province, et notamment celle de Caen, dont le grand homme était Huet. Huet était passionné de toute recherche, mais surtout d'anatomie ; il profitait de ce que l'hôpital de Caen n'était pas loin de sa maison pour aller y « ouvrir » ceux qui mouraient d'une manière inconnue.

Puis, suivant le cours des ans, nous arrivons à

l'Académie de Bourdelot, sur lequel, puisqu'il était médecin, nous pouvons nous arrêter un instant.

Pierre Michon, abbé de Bourdelot, du nom de sa mère, était né à Sens en 1610. Il remplit diverses missions diplomatiques, fut médecin du Roi, puis invité en Suède par la Reine Christine, après la mort de Descartes, et enfin attaché au Prince de Condé, et à ce titre logé dans l'Hôtel de Condé, près du Luxembourg, ou bien à Chantilly.

Bourdelot est une figure sympathique sinon de savant, du moins de passionné de savoir. Les réunions qu'il tenait, plusieurs fois par semaine, pour le grand plaisir du Prince auquel il en écrivait tous les détails, ne le cédaient en rien comme intérêt scientifique, comme variété, comme mouvement, à celles de ses devanciers. C'est là que Denis raconta d'abord ses essais d'injections intraveineuses, puis de transfusion du sang, chez le chien ; cela marque une date dans les méthodes thérapeutiques.

Bourdelot était aussi un hôte attentif. Son caractère était sociable ; il détestait les querelles scolastiques et les éclats dans la discussion. Ses réunions commençaient par un agréable concert de voix et d'instruments, et se terminaient par un dîner, pour lequel le Prince fournissait des pâtés, de la venaison, ou du vin muscat. Malheureusement, en hiver, il faisait froid à l'Hôtel de Condé, et les académiciens s'en plaignaient. « Quoi », disait Bourdelot, « supposent-ils que, parce que j'ai un beau frère marchand de bois, je sois tenu de les chauffer ? » Il ajoute d'ailleurs qu'il en paierait volontiers la dépense, s'ils parlaient quand ils ont les pieds chauds ; mais ils avaient aussi « les poumons transis et l'estomac glacé », et la conversation s'en ressentait.

Ses amis n'avaient pas grande admiration pour sa science, même pour sa science médicale ; mais ils l'aimaient pour ses vertus sociales. Bourdelot n'était pas certes un savant, mais sans doute quelque chose de plus que le chef du service médical de l'Hôtel de Condé ; il savait susciter les controverses, les orga-

niser, les rendre fécondes. Son académie fut, je crois, la première qui vit publier collectivement ses travaux. Il connaissait d'ailleurs l'importance de la diffusion des idées ; ce fut lui qui obtint de La Reynie le privilège qui permit à Nicolas de Blegny de publier, en 1679, le premier en date des périodiques médicaux français.

*
* *

Ce n'est pas sans mélancolie qu'on arrive aux dernières pages du livre de M. Harold Brown. On regrette les moments passés avec ces hommes sages, ingénus, dévoués à la science, pleins de zèle et de bonne foi.

Après la disparition de Bourdelot, leur œuvre s'anéantit. L'esprit public, dans les dernières années du règne de Louis le Grand, n'était plus favorable à l'étude de la nature : la splendeur du mouvement littéraire éclipsait les simples recherches des savants, et même les grandes découvertes du siècle. Le bruit des batailles était trop fort, le flot des controverses religieuses trop abondant, pour que puisse se faire entendre la voix de modestes conférenciers, parlant sur des questions inactuelles.

Il y eut, jusqu'à la renaissance de la connaissance, au début du XVIII[e] siècle, un bien remarquable intervalle dans l'esprit de recherche. On sait quelle est, quant aux sciences médicales, la pauvreté de l'époque ; les autres sciences dormirent du même sommeil.

C'est la conclusion, qui ne manque ni de grandeur ni de mélancolie, du livre de M. Brown. La devise parisienne, *Fluctuat nec mergitur*, sous laquelle il place son dernier chapitre, nous indique que le flambeau de la connaissance, un moment obscurci, devait bientôt reprendre l'éclat que lui ont conservé, jusqu'à nos jours, les mains qui se le sont transmis.

DOCUMENTS

I. Rapport de sage-femme.

(30 mai 1772).

Aujourd'huy trente may mil sept cent soixante-douze après midy, nous Marie Geneviève Corbin maitresse sage-femme demeurant à Brie-Comte-Robert, certifions quen conséquence de lordonnance de Monsieur le Bailly de cejourd'hui qui nous nomme à l'effet cy après avoir vu et visité Marie Jeanne Baudrier, agé denviron vingt-trois ans fille de feu Étienne Baudrier et Nicole Gauthier ses père et mère laquelle nous avons trouvé enceinte d'environ sept mois et ce suivant en outre les entretiens de laditte Baudrier. En témoin de quoy, nous avons signé et délivré le présent (rapport) audit Brie-Comte-Robert, ledit jour et an que dessus.

Corbin.

II. Rapport de maître-chirurgien.

(28 juillet 1730).

Raporté par moy Estienne Meïgnen mestre-chirurgien à Lésigny (1) ce jourd'huy vingt-huit juillet mil sept cent trente où jay esté appellé à Grisy pour y voir et visiter, par l'ordonnance de Monsieur Saint-Loup, bailly du marquisat de la Granche (Grange) Le Roy et Grisy, Marie Groux, fille de Marguerite Leschenet sa mère, laquelle j'ay trouvé gisante au lit, disant se sentir de grandes douleurs d'esthomac et de reins, accompagné de plusieurs contutions (sic) une à la partie moïenne de l'avant-bras du bras gauche avec tention (sic) à la meme partie et une à la partie entérieure et supérieure de la cuisse gauche accompagnée de grandes meurtrissures quil luy cause de la fièvre ce qu'il l'aubligera à garder le lit pendant huit ou dix jours et lai seigné deux fois et ordonné les remèdes

(1) Localité située à deux lieues de Brie-Comte-Robert.

convenables à sa maladie, ce que je sertifie véritable pour servir et valoire à ladite Marie Groux ce que de raisons, jour et an que dessus. En foy de quoy, j'ai signé le présent report.

MEIGNEN.

Reçu troix livres pour ledit raport.

III. Rapport de maistre-chirurgien
(20 août 1715).

L'an mil sept cens quinze, le vingt aoust, Je Guillaume Huré, maistre chirurgien juré demeurant à Tournan en vertu de l'ordonnance de Monsieur le bailly de Grisy en datte du jour dier sertifie d'avoir veu et visités le nommé Pierre Ludet, domestique de Madame la Comtesse de Monluc, lequelle cest transporté en ma maison pour ce faire visiter de plusieur blesure, lequelle après l'avoire examiné il moroit aparu trois excoriation deux audesous de l'œil proche le né éparty supérieur du zigoma et l'autre au né, les dittes play nocupant que les thégument étant sans danger n'ayant besoin que de quelque léger remède pour décécher les dittes play, à légar des douleur dont céplin le malade causé par la violance des coup qu'il dict avoir receux n'étant point aparan lon ne peut raporter rien de certin, mais seulement dirre que la douleur que le malade dit resentire dans le col ne peut estre causé que par des coups qui peuve avoir faict contusion au muscle du col sur laquelle party l'on se servira des remède anodin et résolutif pour résoudre ces party la. A légar de la douleur qu'il resent à lestomaque qui ont mesme cause que si toutes foy le crachement de sang qu'il dict luy estre arivé le jour dier sur le chemin continuoit, cette accident mériteroit bien une atention dont la suitte pouroit tout aprandre marquant une épanchement de sang dans la poitrine par la rupture de quelque vesseau dans cette party, et pour obvier à cet accident il seroit à propos que le malade fut seigné et demeura quelque jour tranquil a fin que par les suitte lonput raporter plus surement. Le tout par moy soubsigné sertifié véritable et délivré le présent rapor pour servire en tens que de besoin le jour et an que dessus.

G. HURÉ.

Communiqué par le docteur Roger-Goulard, de Brie-Comte-Robert (Collection personnelle).



BIBLIOGRAPHIE

SAVETTE, *L'hôpital général ou Hôtel-Dieu de Saumur*, Bull. Soc. des Lettres, Sc. et arts du Saumurois, n° 70, avril 1934, p. 55-61. — Il y avait jadis à Saumur deux établissements hospitaliers : 1° l'Hospiee Saint-Jean, dépendant de la Commanderie de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, sise à la Chouetterie. Il existait dès 1175, et fut doté par l'évêque Gilles de Tyr. 2° La maladrerie de Saint-Lazare, connue depuis le VIIe ou le VIIIe siècle. Cet établissement fut d'abord géré par des bourgeois de la ville, qui y eommettaient un gardien. Ce gardien fut remplaeé en 1478 par trois frères servants, dépendant de l'hôpital Saint-Jean, sous la surveillanee d'un chapelain de Nantilly, chef de l'ordre militaire et religieux de Saint-Jean. En 1561, un édit royal, promulgué par le ehancelier de l'Hospital, eonfia la direetion des maladreries à des personnages résidents, et les réunit aux Hôtels-Dieu. En avril 1597, devant la menaee d'une épidémie de lèpre, Catherine de la Trémoïlle envoya le médeein Paul de Reneaulme faire une enquête à Saumur : de Reneaulme constata que la maladrerie ne renfermait que de faux lépreux, qu'il fit expédier à l'hôpital. Mais les abus continuèrent. Aussi, en 1612, des lettres patentes de Louis XIII décidèrent que les hôpitaux seraient désormais administrés par trois bourgeois idoines. En 1665, les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Saumur demandèrent à mettre en location les bâtiments, ruineux et désormais inutilisables, de la maladrerie, et leur vœu fut exaueé, suivant un édit de 1672, réunissant les ei-devant maladreries à l'Ordre de Saint-Lazare ; mais il fut rapporté en 1693, et les maladreries furent réunies aux hôpitaux généraux. Comme des léttres patentes de 1679 en avaient eréé un à Saumur, les administrateurs de l'hôpital en demandérent la réunion, afin d'employer les matériaux à l'agrandissement de leur établissement. L'Hôtel-Dieu fut, de la sorte, reconstruit au début du XVIIIe siècle, en attendant sa réfection totale en 1865-69. Ces travaux firent disparaître les bâtiments anciens et la ehapelle de 1729.

C. N. ALIVISATOS, *Les initiateurs de la variolisation au cours*

du XVIIIe siècle, Gazette médicale du Centre, n° 13, 1 juillet 1934, p. 628-637. — La variole, venue probablement de l'Extrême-Orient, fut, de longue date, combattue par la variolisation. La méthode se répandit en Asie, à Constantinople, puis en Grèce, et fut vulgarisée par deux médecins hellènes, Pylarino et Timoni. Jacques Pylarino était né en 1659 à Lixouri (Céphalonie) dans les Iles Ioniennes. Il étudia d'abord le droit à l'Université de Padoue, revint dans sa ville natale, et retourna ensuite à Padoue pour y prendre ses degrés en médecine. Il exerça en Crète, puis à Constantinople, et en Moldo-Valachie, dont le gouverneur, prince Cantacuzène, fit de lui son archiâtre, et, trois ans plus tard, parcourut l'Allemagne et la Russie. Pierre-le-Grand lui donna le titre de son médecin particulier. Mais, chassé par les rigueurs du climat, il dut regagner Céphalonie, devint médecin du prince de Serbie, repassa en Italie, et, ayant dissipé son patrimoine en ces voyages, se remit aux gages du prince de Serbie. Pour peu de temps! En 1701, il s'installe à Constantinople ; en 1712, il est consul de la République de Venise à Smyrne, et s'y lie avec Timoni. Atteint d'hydropisie, il va mourir en 1718 à Padoue. Quant à Emmanuel Timoni, né à Chio, il fit ses études médicales peut-être à Oxford, et surtout à Padoue où il enseigna la médecine comme « professeur d'Etat ». On le retrouve par la suite à Constantinople où, vers 1741, il est médecin du Sultan. Par un singulier hasard, sa fille, encore qu'elle eût subi l'inoculation, mourut de la variole. On ne sait à quelle date Timoni succomba. — C'est d'une femme Thessaliote que Pylarino avait appris le secret de la variolisation. Après de nombreuses expériences, il en publia les résultats dans un livre édité à Venise en 1715, *Nova et tuta variolis excitendi per transplantationem methodus* ; mais Timoni en avait déjà entretenu en 1713, par l'intermédiaire de Woodward, la Société royale de Londres. — Cependant, c'est surtout grâce à lady Worthley Montague, femme de l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople (1718) que la méthode fut divulguée et propagée dans le Royaume-Uni. A son retour en Angleterre, lady Montague fit inoculer son enfant, et le gouvernement soumit à l'expérience cinq condamnés à mort. En 1746, on ouvrit dans un hôpital de Londres un service spécial affecté à l'inoculation. La découverte se répandit en Hollande grâce à Le Duc ; en France grâce à Voltaire et à La Condamine ; en Suisse avec Tronchin ; en Russie avec Dimsdale qui variolisa en 1768 l'Impératrice Catherine, et où un service de variolisation fut créé vers 1779 à l'Hôpital d'Irtinsk.

GENTY, *Le médecin P. J. J. Bacon, fondateur de l'établissement thermal de Saint-Honoré*, Progrès médical, 14 juillet 1934, supplément illustré, p. 41-43. — Figure curieuse et peu connue que celle de Pierre-Jean-Jacques Bacon. Né à Oyonnax en Bugey, le 18 juillet 1738, il se disait médecin, sans l'avoir jamais prouvé. Après avoir vécu, semble-t-il, à Oyonnax, il part vers 1760 pour l'Egypte et la Grèce. On le retrouve en 1767 en Würtemberg, où il se fait nommer comte du Saint-Empire; plus tard, à la cour de Russie, comme maître de langues ; enfin dans l'entourage du prince de Condé auquel il dédie en 1782 un *Manuel du jeune officier*. Cela ne l'empêche pas de se lancer dans le mouvement révolutionnaire, et de rédiger un *Manuel militaire du service de la Garde Nationale* que Lafayette fait imprimer et distribuer. En l'an VII, Benezech le charge de dresser la statistique des routes, hôpitaux et productions des départements du centre ; et, à l'en croire, Merlin lui aurait offert le ministère de la police! Mais, en l'an VIII, sur la dénonciation de Sonthonax, son ennemi, il fut arrêté, emprisonné comme conspirateur et agent de Pitt; et. dégoûté de la politique, s'occupa, une fois libéré, de collectionner les minéraux de l'Ain. Il alla ensuite vendre à Paris ses récoltes pétrographiques et les antiquités — douteuses — qu'il avait rapportées d'Orient. Ce petit commerce qui lui valut, dit-on, trois mois de prison pour escroquerie, ne l'enrichit point. En 1812, il échoua dans le Nivernais, acheta les sources, à l'abandon, de Saint-Honoré-les-Bains, y installa un misérable établissement thermal, et végéta, dans la misère. Il dut revendre ses terrains, impayés; n'ayant plus pour toute richesse qu'une boîte, cadeau de l'impératrice Catherine, boîte enrichie de brillants... qui n'étaient que du strass ! Il mourut gueux à Paris, en 1817.

GENTY, *Vieilles demeures médicales, 14, rue Chanoinesse*, *ibid.*, p. 47-48 (juillet 1934).

On sait que Bichat mourut à Paris, 14, rue Chanoinesse (alors 18, Enclos de la Raison), le 22 juillet 1802. Ce qu'on ne dit pas, c'est que la chambre qu'il occupait dépendait d'un logement occupé par son maître Desault, qui lui avait donné asile le 1er octobre 1794 ; Desault mort (1er juin 1795), la veuve du disparu lui en laissa la disposition pour continuer ses études, et publier les œuvres posthumes du chirurgien.

P. CHARPENTIER, *Un Orléanais prêtre-médecin*, Mém. de la Soc. d'Agric. Sc., Belles-Lettres et Arts d'Orléans, Ve série,

t. XXV, 1933, p. 65-68. — Résumé de la vie et des œuvres de François-Nicolas Aignan, né à Orléans en 1644, l'un des Capucins du Louvre, où il travaillait en 1678. Après un passage en Égypte, d'où il rapporta quelques beaux secrets, il se fit relever de ses vœux à Rome, prit vers 1689 le bonnet doctoral à Padoue, regagna Paris, entra dans la Congrégation bénédictine de Saint-Maur, et fut envoyé au monastère de Lihons-en-Santerre, près de Roye. Inculpé d'exercice illégal de la médecine, il se couvrit de la protection du prince de Condé, des cardinaux d'Estrées et de Fürstenberg, et préféra finalement, se mettre sur les bancs de la Faculté de Paris, où il fut reçu docteur le 27 juin 1703. Il mourut le 1er février 1709, à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Il a publié plusieurs ouvrages, dont *Le Prestre médecin* (1696), à la fin duquel il vante le baume qui a immortalisé son nom : le Baume du P. Tranquille, ou *Baume Tranquille.*

R. Baudet, *La Société et la Vie sous la Troisième République*, *Charcot et l'Ecole de la Salpêtrière*, Conferencia, 28e année, n° XVIII, 1er septembre 1934, p. 277-295.

P. Carnot, *Le Dr Paul Ravaut*, Paris médical, n° 47,24 octobre 1934, p. IX-XI.

Ohl des Marais, *Le 4 de chiffre et la peste au temps jadis*, Extr. de la Revue d'Alsace, Thann 1934, 20 p. in-8°. — Le 4 de chiffre, que l'on a prétendu, à tort, faire dériver de la croix, paraît représenter un signe cabalistique d'origine orientale. On le trouve déjà gravé sur des cylindres assyriens, fétiches antipesteux. Il symbolise aussi un petit engin utilisé pour exterminer les rats, dont la pullulation annonçait la peste, et qui s'introduisirent en Occident à la suite des Croisades. Il fut adopté en Alsace, comme emblême, par des artistes, libraires, imprimeurs et papetiers. On le trouve inversé, et accolé de deux gros rats, sur la marque du libraire Denys Janot (xvi° siècle) ; et sur une estampe strasbourgeoise (vers 1585) représentant le combat d'un rat de Pharaon avec un aspic, où le 4 s'enlace au monogramme du graveur. Son usage s'est perpétué depuis, mais à l'état de lettre morte, dans les filigranes d'anciens papiers. et certaines armoiries.

L. Rivet, *Le professeur Léon Bernard*, Revue médicale française, novembre 1934, p. 727-731.

H. P. J. Renaud, *Les maladies pestilentielles dans l'orthodoxie islamique*. Extr. du Bull. de l'Institut d'hygiène du Maroc, 1934, n° III, s. l. n. d., 16 p. grand in-4°. — On a longtemps rapporté la première épidémie de peste bubonique à celle décrite par Procope sous Justinien (VIe siècle). Mais un passage d'Oribase, citant Rufus d'Éphèse (IIe siècle), permet de croire que la Lybie et l'Asie antérieure ont pâti antérieurement du fléau. Plus tard, dans les *hadiths* de Mahomet, on trouve, avec des mentions de la peste, de judicieux conseils prophylactiques, développés plus tard dans les commentaires dits : *Médecine du prophète* : avantages de l'isolement; interdiction des migrations qui favorisent la contagion. Cependant, il est difficile de savoir si les nombreuses épidémies relatées par les chroniqueurs musulmans se rapportent à la peste bubonique : le mot *wabá*, qu'on a traduit par peste, signifie seulement maladie à apparition brusque, massive, à forte mortalité ; mention n'est faite ni du bubon de la peste bubonique, ni de l'expectoration sanglante de la peste pneumonique. Et le mal auquel succomba saint Louis devant Tunis (1270) peut être aussi bien le typhus, la typhoïde, la dysenterie ou quelque autre infection gastro-intestinale.

M. Genty, *Un inspirateur de Victor-Hugo, le Dr Pouqueville*, Progrès médical, 6 octobre 1934, supplément illustré n° 7, p. 49-51. — François-Charles-Hugues-Laurent Pouqueville, né au Merlerault le 4 novembre 1770 fit ses études médicales à Caen, et vint suivre à Paris les leçons d'Antoine Dubois qui le fit nommer membre adjoint de la Commission d'Égypte. Pouqueville s'embarqua avec Dubois le 30 floréal an VI, fut d'abord employé dans le service de santé militaire, puis s'installa au Caire. Rapatrié pour cause de maladie, il fut pris le 25 novembre 1798, au large de la Calabre, par un corsaire barbaresque, emmené à Navarin, puis à Tripolitza, et enfin emprisonné en 1799 à Stamboul, dans le château des Sept Tours, où il passa vingt-cinq mois. Libéré sur les réclamations du gouvernement français, il se fit recevoir docteur en l'an XI, devant l'Ecole de Paris, avec une thèse, en latin, sur la peste orientale. En 1805, il publia son *Voyage en Morée, à Constantinople et en Albanie*, et le gouvernement impérial lui offrit un poste de consul à Janina où il arriva en mars 1806. Son poste supprimé en 1814, il fut nommé à Patras, et rentra en France en 1816. De 1820 à 1822, il édita son *Voyage de la Grèce*, et fut élu associé libre de l'Académie de médecine, le 16 avril 1823. En 1823, il donna encore une *Histoire de la*

régénération de la Grèce, qui renforça le mouvement philhellène, et le mit en relations avec Hugo. Le poète écrivait alors *les Orientales*. En 1827, Pouqueville entra à l'Académie des Inscriptions. Il mourut à Paris le 28 décembre 1838.

V. Genty, *Bretonneau médecin de Béranger*, *ibid.*, p. 52-53. — Béranger ayant quitté Paris en 1836 pour s'installer à la Grenadière en Touraine, s'y lia avec le Dr Bretonneau qui jardinait dans sa propriété, voisine, de Palluau. Le médecin communiqua au chansonnier la passion de l'horticulture, et devint le confident de ses infirmités. Rentré à Paris en 1840, Béranger continua de demander les avis du Tourangeau, lequel finit par le confier à Trousseau et à Lasègue. Le poète s'éteignit dans les bras de ces derniers le 10 juillet 1857; mais Bretonneau était venu consoler son agonie, et ce fut sa jeune femme (car il s'était remarié sur le tard), qui décida le mourant à recevoir les secours de la religion.

Lenormant, *Soixante-quinze ans d'histoire de la chirurgie en France*, 1793-1867, Progrès médical, 3 et 17 novembre 1934, Suppl. ill. n°s 9-10, p. 65-72 et 73-80

Legoff, *Le centenaire de l'arrivée de Claude Bernard à Paris*, Gazette des hôpitaux, 107e année, n° 94, 24 novembre 1934, p. 1661-1662. — D'abord employé chez un pharmacien du faubourg de Vaise à Lyon, Claude Bernard n'y jouissait que d'une sortie mensuelle, et qu'il consacrait au théâtre des Célestins. Il se crut la vocation dramatique, et composa, en prenant sur ses nuits, une comédie vaudeville, *La Rose du Rhône*, qui fut jouée sur une petite scène lyonnaise, et lui rapporta cent francs ! Il s'attela dès lors à un drame, *Arthur de Bretagne* et, muni d'une recommandation d'un professeur de la Faculté lyonnaise des Lettres pour Saint-Marc Girardin, gagna Paris en novembre 1834. Le critique reçut avec bienveillance le jeune homme et son manuscrit, il lui déclara que son drame ne valait pas grand chose, et lui conseilla d'étudier plutôt la médecine. Avis judicieux qui, de l'apprenti-poète, devait faire un professeur de médecine expérimentale au Collège de France, et un membre de l'Institut.

Astruc, *Un médecin philosophe suisse au* XVIIIe *siècle*, *Johann Georges Zimmermann*, 1728-1795, Progrès médical, 28 novembre 1934, supplément illustré n° 11, p. 81-88. —

Un oublié, que ce Zimmermann, qui naquit le 8 décembre 1728 à Brugg (Argovie), d'un sénateur suisse et d'une mère d'origine française. A 14 ans, il alla faire ses études à Berne, et, orphelin à 19, partit pour Gottingen où Haller lui enseigna la science médicale. Après avoir soutenu une thèse sur l'*Irritabilité*, il alla suivre en Hollande les leçons de Gaubius, séjourna ensuite à Paris où il fréquenta Sénac, et aussi son compatriote Herrenschwand, médecin des gardes du duc d'Orléans. Il dévoila aux Parisiens les talents de son maître Haller, lequel le vint remercier à Berne, et résolut même de s'y fixer. Quant à Zimmermann il en prit occasion d'épouser une parente de Haller, et s'établit à Brugg, comme médecin de la ville. Mais ce petit théâtre ne suffisait pas à ses ambitions. Sur la désignation de Tissot, il fut nommé premier médecin du roi d'Angleterre à Hanovre, mais bientôt se dégoûta des exigences et de la morgue des cours. La mort de son épouse et de sa fille, une maladie de son fils, et les épreuves de sa propre santé dont il dut confier le soin à Meckel, aigrirent encore son humeur. Cependant, il reprit le dessus, se remaria avec une femme de trente ans plus jeune que lui, et eut l'honneur d'être appelé en 1786 à Potsdam au chevet du roi Frédéric, et de soigner en 1788 à Hanovre le roi George III. Mais il refusa de se rendre auprès de Catherine II. Les troubles déchaînés par la Révolution française le replongèrent dans le marasme ; il se déclara violemment contre les *Illuminés* allemands qu'il accusait d'avoir fomenté et propagé les théories jacobines, et, en proie aux terreurs et aux idées de persécution, mourut misérablement à Hanovre le 7 octobre 1795. Zimmermann a laissé dans de nombreux ouvrages la marque de son savoir encyclopédique. Dans son livre sur l'*Orgueil national*, il dénonce déjà les méfaits de certaines prétentions ethniques à la prééminence, et les utopies du racisme. Après le sociologue, c'est le médecin-philosophe et critique qui se révèle dans son *Traité de l'Expérience* : il s'y avère non seulement féru des théories de d'Alembert, de Locke, surtout de Bacon, mais encore observateur sagace, ce qui lui vaudra la posthume considération de l'Ecole numérique de Louis, et de celle de notre vieux clinicien Grisolle. Enfin, philosophe-médecin, il chantera les bienfaits de *la Solitude*.

W. K. Frankel, *Les Ex libris de médecins*, les feuillets médicaux, 3e année, n° 5, octobre 1934, p. 141-147. — Les premières marques de possession portées sur les livres furent manuscrites, ainsi qu'il appert d'un autographe du

Dr Jérôme Muenzer, médecin de la ville de Nüremberg (1457), et de celui que porta Rabelais, en latin et en grec, sur une édition aldine de Platon. Bientôt avec les progrès de la xylographie, apparurent des marques imprimées, mobiles, parfois très artistiques, comme celle que Lucas Cranach l'aîné dessina en 1509 pour le Dr Dietrich Block, recteur de l'Université de Wittemberg. Elle représente les armoiries du possesseur, accostées des Saints Côme et Damien. Par la suite, allégories ou symboles se raréfient : à part le caducée qui figure sur la marque du médecin rémois Caqué (1775), on n'observe trop souvent que les initiales, ou les noms et titres du propriétaire; banalité à laquelle se réduit l'*ex-libris* de Laennec. Cependant, ceux du chirurgien-major d'Autichamp-Dragons, Le Febure ; des chirurgiens Lafaye et Chastanet se recommandent par des ensembles plus décoratifs. A l'époque moderne, on en revient à quelque originalité, par exemple sur l'*ex-libris* de Schinz, de Zurich, gravé par Chodowiecki, et la note humoristique ou allégorique se manifeste dans certaines vignettes contemporaines.

A. Siredey, *Tillaux éducateur*, Eloge prononcé à la séance annuelle de l'Académie de médecine, le 11 décembre 1934, Progrès médical, n° 51, 15 décembre 1934, p. 2024-2033.

Guillaume Dupuytren, *La mort du duc de Berry*, Revue de Paris, 39e année, n° 10, 15 mai 1932, p. 267-289. Récit de la mort du duc, par Dupuytren, appelé, comme on sait, au chevet de la victime, à l'Opéra, dans la nuit du 13 au 14 février 1820; déjà publié en 1828 en une brochure devenue introuvable.

T. de Martel, *Sauverait-on le Prince? Ibid.*, p. 290-296. — De Martel conclut que la technique moderne pourrait triompher dans un cas semblable, mais à la condition de réaliser une organisation de chirurgie d'urgence, et telle qu'elle n'existe pas encore.

Dr Paul Delaunay.

Le Secrétaire général, Gérant :

Marcel Fosseyeux.



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ

SECTION PARISIENNE

Séance du 7 Novembre 1935.

Présidence de M. le Dr MAUCLAIRE.

Etaient présents : Mlle Henry. MM. Barbillion, Boulanger, Brodier, Dardel, Didsbury, Dorveaux, Filliozat, Fosseyeux, Godlewski, Lacassagne, Laignel-Lavastine, Lemay, Neveu, Tanon.

Échanges : A la demande de M. le Pr A. Pazzini, Secrétaire général de l'Académie d'Histoire de l'art sanitaire à Rome, l'échange du Bulletin avec celui de cette Société est autorisé.

Candidats présentés : MM. les Docteurs :

BERLIOZ (Charles), 23, rue Drouot (IXe), par MM. Laignel-Lavastine et Vinchon.

BETEAU (J.-P.), 4, square Théodore-Judlin (XVe), par MM. le Pr Tanon et Fosseyeux.

GUALINO (Lorenzo), médecin de l'hôpital psychiatrique de S. Giacomo, à Alessandria (Italie), par MM. le Dr D. Giordano et Fosseyeux.

Livres :

M. le Pr Laignel-Lavastine présente l'Histoire des Sciences (antiquité) de MM. Brunet et A. Mieli, et les grands névrophates (t. 3) de Cabanès.

Communications : M. le Pr Laignel-Lavastine présente en le commentant un inventaire de la collection de médailles léguée par le Pr Gilbert au Musée d'His-

toire de la médecine — et lit son travail préparé pour le Congrès de Madrid intitulé : introduction au Folklore médical. L'un et l'autre seront publiés dans le Bulletin.

Assemblée générale du 17 *Décembre* 1935

Présidence de M. le Dr Mauclaire.

Etaient présents : Mlle le Dr Henry, Mme Metzger, MM. Barbillion, Basmadjian, André Bénard, Boulanger, Brodier, Dardel, Didsbury, Dorveaux, Filliozat, Finot, Fosseyeux, Gallois, Gas, Guelliot, Hahn, Le Goff, Laignel-Lavastine, Lemay, Molinéry, A. Miéli, Neveu, Olivier, Sieur.

Excusés : Delaunay, Vinar.

Bulletin. — L'assemblée générale adopte une proposition tendant à ouvrir une nouvelle rubrique dans le Bulletin, en sus des *Documents*, des *Comptes-rendus* et de la *Bibliographie* ; elle consistera dans le relevé des *Inscriptions médicales* que les membres auront pu recueillir au cours de leurs voyages ou de leurs lectures, et qui voudraient bien en envoyer le texte ; ce dernier devra être conforme aux règles édictées par le Pr R. Blanchard, au début de son *Corpus inscriptionum ad medicinam biologiamque spectantium*, qui se trouvera ainsi continué. On est prié de s'y reporter ; voir le Bulletin de 1917, page 341.

Musée. — Grâce à l'obligeance de Mlle le Dr M. Henry, qui accepte de venir une fois par semaine à la Faculté de médecine, le Musée, sera ouvert le jeudi, de 15 à 16 heures, à toutes les personnes qui désirent le visiter, et particulièrement aux étrangers, qui trouveront non seulement un guide averti mais encore un précieux interprète.

Renouvellement du Bureau pour 1936 :

A l'unanimité de 90 votants, dont 63 par correspondance, le Bureau est ainsi constitué pour 1936 :

Président : M. le Dr Brodier.

Vice-Présidents : MM. les Drs O. Guelliot et Paul Delaunay.

Secrétaire-général : M. Fosseyeux.

Secrétaires : J. Vinchon et L. Hahn.

Trésorier : E. Boulanger.

Trésorier-adjoint : H. Génot.

Archiviste Bibliothécaire : R. Neveu,

Le Tiers des membres du conseil renouvelable en 1935 comprend M. le Pr Villaret, M. le Dr P. Bénard, et M. le Dr Molinéry.

Siège social : Il a été décidé que le siège social, conformément aux statuts, serait transféré du 3, Avenue Victoria au 20, rue Thibaud (XIVe).

Candidats présentés : Sawada (Dr Toichiro), professeur de médecine interne à l'Université impériale de Kyushu, Fukuoka, Japon.

Dons : M. le Dr Delaunay offre un document concernant les eaux de Spa sous l'ancien régime, et M. le Dr Dardel une édition ancienne, élégamment reliée, des aphorismes d'Hippocrate.

Communications : M. le Dr Olivier présente un exemplaire de timbres à l'effigie de Dupuytren, édités à l'occasion de son centenaire, et mis au service de la publicité commerciale.

M. le Dr Filliozat donne lecture de son travail sur les Etats typhoïdes et comateux dans la médecine et les croyances populaires indiennes dont la documentation est tirée de l'ouvrage fondamental de la médecine indienne, le traité de Suçruta et de son appendice, l'Uttarantaudra.

M. le Dr Lemay lit une note sur un projet d'assurance médicale au XVIIIe.

Ouvrages : M. Laignel-Lavastine présente le t. IV des Travaux de la chaire d'histoire de la médecine de Madrid, dont le titulaire est M. le Pr Garcia del Réal, lequel s'était trouvé empêché d'assister au dernier Congrès.

SECTION LYONNAISE

Séance du 1er Décembre 1935

Présidence de M. le Dr Guiart

Présents : Audry, Camelin Aymé, Camelin Joseph, Carle, Colly, Croze, Deléage, Faisant, Come Ferran, Glatard, Connet, Joly, Lacassagne, Lyonnet, Pallasse, Policard, Rousset, Rochaix Anthelme, Vermorel.
Excusé : Dr Cade.

Le Secrétaire annonce la démission du Dr Heitz, qui a quitté Lyon.

M. Antoine Simon, membre de la Société, a remis à la bibliothèque une très belle édition de l'Introduction à la Médecine expérimentale par Claude Bernard. Des remerciements lui ont été adressés.

Communication : M. Policard fait, une causerie à l'occasion du Centenaire de la naissance, de Louis Ranvier.

M. Guiart présente un volume in-folio sur les Cestodes d'animaux marins, qui vient de paraître dans les Résultats des Campagnes Scientifiques du Prince Albert Ier de Monaco. Ce travail constitue le 91e volume de cette somptueuse publication. Il conte, à propos de ce livre, une anecdote assez curieuse. Le matériel recueilli n'ayant pu être surveillé assez attentivement pendant la guerre, un certain nombre de parasites furent trouvés desséchés. Il eut alors l'idée de leur appliquer une technique utilisée en Egypte par Sir Armand Rüffer, pour étudier les tissus des momies des Pharaons; il put ainsi en récupérer un certain nombre pour les collections et même pour l'étude. Voilà un cas où l'Histoire de la Médecine a pu venir au secours de l'Histoire naturelle.



LE Xe CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Par MM. LAIGNEL-LAVASTINE et Marcel FOSSEYEUX

Les Congrès internationaux d'histoire de la médecine se poursuivent régulièrement tous les trois ans, avec le même éclat, sans que se ralentissent l'ardeur de leur organisateurs, et la valeur de leurs travaux.

Chacun de ces Congrès apporte ses caractéristiques, Nous voudrions dégager ceux du Xe Congrès, qui a tenu ses assises, à Madrid, du 21 au 29 septembre 1935.

Tout d'abord l'accueil des hôtes : il a dépassé tout ce qu'on pouvait espérer ; la personnalité du Président, M. le professeur Marañon, était une garantie du succès, mais ce succès a été éclatant ; avec ses collaborateurs, M. Mariscal, vice-président, Oliver (Saragosse), secrétaire général Cortezzo et Villaverde (Madrid), il a réussi à donner aux réceptions, aux excursions, aux séances, un intérêt qui a aucun moment n'a faibli.

Le nombre des délégations a contribué à donner au Congrès une importance que n'avait sous ce rapport jamais atteinte les précédents. Si la France s'est trouvée inopinément diminuée par la mort des professeurs Jeanselme et Ménétrier, elle groupait du moins autour de ses représentants MM. Laignel-Lavastine (Paris) et Guiart (Lyon), quelques bons « ouvriers » de la première heure, J. H. Renaud (Rabat), P. Delaunay (Le Mans), R. Neveu (Paris), Turchini (Montpellier), Mlle Henry (Paris), et les excellents délégués de l'Umfia, Molinéry et Bandelac de Pariente.

Les efforts individuels ou collectifs de certaines nations ont été remarquables. 14 Roumains ou Rou-

maines étaient venus de Bucarest accompagner M. Gomoiu et sa femme ; l'Italie, malgré les évènements, maintenait son prestige avec M. Giordano (Venise), Capparoni (Rome), Castiglioni (Trieste) et et bien d'autres. Les Etats-Unis avaient envoyé leurs fidèles Sigerist et Krumbhaar, l'Allemagne M. Diepgen (Berlin); le Portugal, Da Silva Carvalho; la Tchéco-Slovaquie, Vinar ; l'Angleterre, Humphry et Davy Rolleston ; la Belgique, Tricot-Royer, ancêtre toujours jeune de ces manifestations internationales, pour ne citer que les principaux. La grande nouveauté fut l'appoint des pays de l'Amérique du Sud, qui se sont souvenu de leurs attaches avec la mère patrie : le Guatémala, le Pérou, l'Uruguay, le Vénézuela, le Chili, le Brésil, l'Argentine, et aussi le Mexique et les Philippines. D'autre part, les pays d'Orient, l'Egypte, la Palestine, la Turquie, ont étendu par leur présence l'horizon coutumier.

Le français fut la langue quasi officielle des séances et des manifestations oratoires; on était presque étonné de voir si peu de Français et tant de congressistes parlant leur langue, aussi bien le turc que le chilien, le philippin que l'égyptien; le lien de la culture latine unissait les esprits et les cœurs, sans parler des Espagnols et des Italiens qui se sont montrés des « frères latins » parfaits de courtoisie et d'attentions sympathiques. Signalons à ce sujet trois discours en latin : celui du Président de la Société Internationale le jour de l'ouverture, D. Giordano, dont la physionomie « à la Vinci » était le vivant symbole de l'humanisme éternel(1); celui du délégué norvégien, M. Reichborn-Kjennerud, au banquet du Ritz, qui a ainsi associé les nations nordiques à l'harmonie spirituelle des races méridionales; celui du supérieur des Pères Augustins de l'Escorial, pour nous décrire les merveilles de sa bibliothèque.

Nous ne pouvons ici nous étendre sur ses richesses, plusieurs catalogues spéciaux ont déjà été édités par les Pères Augustins, et d'autres sont en prépara-

(1) Voir le texte en appendice.

tion ; grâce à une imprimerie dépendant du monastère, ils publient une excellente revue : Religion et culture ; on peut d'ailleurs sur l'importance de leur œuvre, consulter les deux livres du Père J. Zarco Cuevas : *El monasteria de San Lorenzo el Real de El Escorial*, et celui du P. A. Garcia de la Fuente, *le monastère de l'Escorial*. Le bibliothécaire en chef Zarco Cuevas, avait d'ailleurs édité à l'usage des congressistes une notice sur les manuscrits et les imprimés les plus précieux concernant l'histoire de la médecine. complétée par une liste des médecins et chirurgiens de Philippe II ; nous y trouvons des manuscrits arabes, grecs, latins, castillans, et des imprimés de la fin du xve, et surtout du xvie siècle. Dans la salle des Imprimés, ornée de fresques de peintres italiens du xvie siècle, Granelo, Tibaldi, Castello, où nous fûmes reçus, on conserve la disposition primitive des livres aux rayons, tranche visible, qui offre, à l'avis des P. Augustins, un coup d'œil plus agréable et plus uniforme et une mise en place plus commode.

Que dire des réceptions et des cérémonies qui ont emprunté à leur cadre toujours renouvelé un charme inoubliable ? Elles furent encadrées entre les deux les plus impressionnantes d'abord l'ouverture à Tolède qui eut lieu à l'hôpital Santa Cruz, dans un décor magnifique, tandis que toute la ville en fête acclamait les congressistes, pavoisait ses demeures, présentait ses « géants » traditionnels et que dans le cloître, répondant à la harangue de l'archevêque, le prof. Marañon prononçait un discours où, après avoir retracé les trois aspects de l'histoire de la médecine et ce qu'il appelle leur transcendance particulière, il déclare que pour le progrès des mondes « une drachme de méditation vaut une livre de technique », et qu'il termina par cette belle envolée : « Aujourd'hui l'hôpital se dépouille du linceul de sa propre gloire et offre ses jardins pleins d'arbres nouveaux et ses salles pleines de science nouvelle à une réunion d'hommes qui viennent travailler avec les yeux sur le passé, mais avec la volonté tendue, comme flèche dans l'arc,

vers l'avenir. Puis la clôture dans cette petite ville d'Alcala de Hénarès, soudain réveillée de sa torpeur provinciale et où eut lieu, reconstituée pour la circonstance avec tout son apparat, la cérémonie de remise du diplôme de « *doctor honoris causa* » aux personnalités les plus marquantes, les professeurs Giordano, Gomoiu, Tricot-Royer, Laignel-Lavastine, Diepgen, Neuburger, Humphry Rolleston, Sigerist, Krumbhaar, Reichborn-Kjennerud, avec des discours de MM. Gomoiu et de Alcade.

Entre temps ce furent des cérémonies à l'Ayuntamiento, au Palais national, au ministère des Affaires étrangères, à celui de la Marine avec la visite des collections du musée de la Marine, un banquet à l'hôtel Ritz, sans oublier les réceptions particulières, celle de M. et Mme de Alcalde, qui nous firent les honneurs d'inestimables collections réunies en leur appartement madrilène, et celle de M. et Mme Marañon, en leur cigarral « Los Dolorès », aux abords de Tolède, où l'enchantement des lieux répondait à la grâce de l'amitié.

L'espace nous manque pour le récit des excursions qui eurent le plus grand succès, la visite des musées de Madrid, celle de l'Escorial avec sa magnifique exposition de manuscrits et d'ouvrages médicaux, mais il nous faut abandonner Velasquez, Goya et Philippe II, pour le Palais du Sénat où avaient lieu les séances dont il importe maintenant de résumer les travaux.

Car on a beaucoup travaillé à Madrid et dans des conditions excellentes : nous ne parlons pas seulement de la salle des séances si confortable où les sénateurs supprimés nous avaient cédé leurs places vides, mais l'abondance des communications fut telle que l'on dut dédoubler certaines séances.

On a respecté les grandes lignes du programme, qui avait fixé trois thèmes principaux ; une section a bien été réservée aux thèmes libres, mais on peut dire, d'une manière générale, que les efforts n'ont pas été dispersés comme dans d'autres congrès, et

que l'unité qui en est résultée a heureusement compensé la variété un peu hétéroclite d'au;refois,

Faisons tout d'abord un sort aux conférences hors séries de M. J.-H. Renaud, dont le *coup d'œil sur la médecine en Espagne aux* x^e^ *et* xie *siècles* donna la mesure de sa compétence d'arabisant et de sa solide érudition, et de Castiglioni dont les travaux sont universellement connus.

Le premier thème : LA MÉDECINE ARABE EN ESPAGNE, a fourni probablement les travaux les plus originaux en ce sens qu'il touchait au passé même du pays et à l'histoire de sa civilisation.

Le professeur Guiart posa la question des origines de la médecine de langue arabe ; s'appuyant sur les travaux de Marcel Dieulafoy, lequel a démontré que l'art arabe d'Espagne n'était qu'un emprunt fait à la perse, sassanide ; s'autorisant également des Contes des Mille et une Nuits, des proverbes arabes et de la véritable nationalité d'un grand nombre d'historiens, philosophes, naturalistes, astronomes, il conclut à l'origine persane de la médecine, dite arabe parce qu'elle fut écrite en arabe, mais qu'il propose d'appeler dorénavant médecine de langue arabe.

Le Pr Laignel-Lavastine avec J. Vinchon et Abbas Nafici avait déjà insisté sur le rôle de premier plan des Persans dans la littérature médicale arabe.

La question de l'influence turque fut développée par M. Süheyl, jeune professeur à l'Université d'Istambul, dont les travaux font déjà autorité, et qui s'exprime dans le français le plus correct. Il publie en collaboration avec M. Nafiz les archives d'histoires de la médecine, turque, dont une partie des articles est rédigée en français ; il avait déjà fait au Congrès de Bucarest une importante communication sur l'histoire de la médecine et de l'hygiène en Turquie.

Une autre étude de valeur a été présentée par M, Asher Bloom, du Caire, sur l'ostéologie d'Abul Qasim et d'Avicenne et sur son origine talmudique : il vient de la publier *in extenso* à la librairie Lipschutz en la complétant par un chapitre sur l'anatomie

dans le Talmud, dont les traités lui sont familiers.

M. J.-H, Renaud, professeur à l'Institut des Hautes Etudes marocaines, a étudié spécialement pour le Congrès l'œuvre d'un chirurgien maure du royaume de Grenade, Mohamed al Kafra.

Quand à Mme A. Panayotatou, elle a présenté un résumé plein de faits et de dates sur la médecine arabe dans la péninsule au XIIe siècle, en signalant, ce qui est moins connu, que Bougie fut, un grand foyer scientifique aux XIIe et XIIIe siècles.

C'est sur l'influence de Cordoue qu'a insisté M. Fidel Fernandez dans son tableau de la médecine arabe en Espagne, sur les hôpitaux de l'époque musulmane que s'est appesanti M. Julian Bravo, sur les personnalités dominantes de la chirurgie arabe que s'est exercé M. Zaki-Ali, et M. Max Meyerhof, membre de l'Institut d'Egypte, sur un traité de Maïmonide, explication de la drogue, pleine de remarques importantes pour la nomenclature botanique et pharmacologique de l'époque ; signalons à ce sujet que le traité des poisons du chef du judaïsme oriental dont le Pr Laignel-Lavastine a mis en relief naguère la si curieuse personnalité a été traduit par M. Rabbinowitz et publié avec une table alphabétique des noms pbarmaceutiques arabes et hébreux d'après le traité des synonymies de M. Clément-Millet (Lipschutz, 1933). M. le Pr Capparoni enfin a fait une brillante communication sur l'humanisme méditerranéen.

Le secend thème, LA MÉDECINE EN AMÉRIQUE PENDANT SA DÉCOUVERTE ET SA COLONISATION, a passionné également un grand nombre d'érudits.

Parmi eux il faut mettre hors de pair M. Da Silva Carvalho, ancien professeur d'histoire de la médecine à Lisbonne, dont le travail sur la médecine dans la découverte et la colonisation du Brésil forme un chapitre de géographie médicale du plus haut intérêt ; il étudie notamment les fièvres paludéennes, le charbon, les myases, le tétanos le typhus, le scorbut, le béribéri, la syphilis, la fièvre jaune. Il s'était

déjà fait connaître par d'importants travaux dont le dernier sur la vie de son compatriote Garcia d'Orto a paru dans La Rivista da Universitade de Coïmbra (vol. XII, n° 1934 et commenté ici même par le Pr Jeanselme, *Bulletin*, 1934, p. 215).

Deux Italiens, MM. Bazocchi, de Forlimpopoli, et Giuseppe Mazzini, d'Imola, ont étudié, le premier la médecine et la chirurgie au Pérou, avant la conquête espagnole, et le second, la médecine au Pérou et au Chili, pendant la conquête.

M. Van Andel, délégué de la Hollande, a retracé la figure de G. Piso, médecin de la Dutch West Indian Company au Brésil (1636-1644).

Nous ne pouvons nous étendre sur des travaux non moins importants des érudits espagnols, de M. Villaverde sur la médecine à Cuba, indigène et espagnole, pendant le premier siècle de colonisation, de M. Escalon, sur José Florés et son rôle à l'Université de Saint-Charles Borromée du Guatémala, de M. de Alcade, sur le même auteur, considéré comme initiateur des études anatomiques.

Mettons à part les études de M. Bantung, professeur à l'Université Saint-Thomas de Manille, qui dans diverses communications et notamment sur les progrès de la science médicale aux Philippines a fourni des notions tout à fait originales, complétées par les documents divers qu'il avait bien voulu apporter de sa lointaine patrie.

Quant au travail qu'avait préparé le professeur Ménétrier sur la syphilis précolombienne, il a été lu, en hommage pour le savant français, par M. le professeur Laignel-Lavastine, son successeur à la chaire d'histoire de la médecine à Paris.

En ce qui concerne le FOLK-LORE MÉDICAL DANS LES PAYS CIVILISÉS, le troisième thème, les études, en raison de la nouveauté du sujet — pour les historiens de la médecine j'entends — n'ont peut-être pas été traitées avec autant de sûreté. Il s'agit là surtout d'un début. M. Laignel-Lavastine, dans une introduction, a indiqué dans quelles directions devraient s'o-

rienter les chercheurs et quels principes devraient les animer, le professeur Guiart a montré que le folklore avait une origine magique et religieuse, mais qu'il était difficile d'établir la limite entre les deux. Puis les représentants de diverses nations ont chacun apporté leur moisson, M. Gomoiu, pour les pays balkaniques; M. Tricot-Royer, pour la Belgique ; M. Süheyl, pour la Turquie ; M. Guisan pour la Suisse ; M. Pazzini, Nardi, Latronica, Castiglioni, pour l'Italie ; professeur Reichborn-Kjennerud, pour la Norvège; M. Comrie, pour l'Ecosse, etc., etc. Le développement de ces travaux nous interdit même d'en présenter un résumé. Ce n'est que par la suite que l'on pourra dans une étude d'ensemble rechercher quels sont les caractères distinctifs ou similaires du folklore médical dans chaque pays.

Les *Thèmes libres* ont heureusement complété les travaux spécialisés ; nous ne pouvons énumérer que les principaux, en nous excusant si notre choix s'est trouvé parfois arbitraire. H.-E. Sigerist, directeur de l'Institut d'Histoire de la médecine à l'Université John Hopkins. de Baltimore, a fait des rapprochements heureux sur l'histoire de la médecine et de la sociologie médicale, dont plusieurs sont inspirées du livre qu'il a publié en 1933 sur : *Amerika und Medizin* ; M. Vinar, de Prague, a résumé l'œuvre médicale de Raymond Lull qui a été l'objet de nombreux travaux à l'occasion du 5e centenaire de sa mort; dans les *Estudis franciscans*, les Capucins de Barcelone-Sorria ont publié 25 articles de *miscellanées* de 1933 à 1934 ; M. Karl, de Graz, nous a entretenu de la balnéothérapie de Pouzzoles, au Moyen Age ; M. da Silva Carvalho, d'Alphonse Rodriguez de Quevara au Portugal. Toutes ces communications ont été faites en français.

C'est en Allemand qu'ont parlé M. Hult, de Stockholm sur Lima et les maladies contagieuses ; M. Reichborn-Kjennerud, d'Oslo, sur l'Ecole de Salerne et son influence dans les pays nordiques ; M. Hunger, de Hollande, sur l'ancien herbier, dit Pseudo-apulée,

Des communications espagnoles, aussi nombreuses

qu'intéressantes, nous ne pouvons citer que quelques-unes : M. le professeur Marañon sur la médecine aux galères; M. Oliver sur les épidémies de peste en Aragon ; dom Pinedo, sur les idées médicales de Saint-Isidore de Séville, Alonzo Munoyerro, sur les thèses médicales soutenues à Alcala de Hénarès de 1509 à 1641 ; M. Goyanès, bibliothécaire de l'Académie de Médecine, sur l'œuvre de Maïmonide ; Marti Ibanez, de Barcelone, sur la psychologie mystique et la philosophie de l'Inde sans oublier les reconstitutions de pharmacies anciennes, par M. Blanco-Juste, de Madrid, en particulier celle de la ville de Sigüenza en 1664. Rappelons, d'après l'article de Rafael Folch y Andreu, paru dans les Anales de la Universidad de Madrid (t. II, fasc. 2-s., 1933) que le plus ancien traité pharmaceutique écrit en espagnol est le *modus faciendi cum ordine medicandi* de Bernardino de Laredo, paru en 1521, et dont le titre seul est en latin. C'est une vraie pharmacopée dont les médicaments sont classés systématiquement, sans être originale d'ailleurs, car l'auteur fait de larges emprunts à une quarantaine de ses devanciers et sur 225 recettes, 95 sont empruntées à Mésué.

Ceci nous amène à parler, en terminant, des expositions qui ornaient les salles du palais du Sénat. Une pièce était réservée aux souvenirs de Ramon y Cajal, manuscrits, portraits, instruments, objets familiers : sanctuaire réservé aux admirateurs du maître. Dans les galeries étaient disposées des reconstitutions en cire de scènes médicales ou philanthropiques, dont les costumes étaient tirés des collections de M. de Alcade, comme l'aumône du pain et de l'œuf, une des premières organisées de Madrid, et la fondation de l'hôpital de Mexico par l'évêque de la ville et de M. de Alcade, ancêtre de notre collègue. Enfin des expositions de livres, de manuscrits de sceaux, de médailles, prêtés par l'Académie de Médecine, des particuliers ou des universités provinciales, Salamanque, Valladolid, complétaient cet ensemble. N'oublions pas l'exposition des livres modernes, parmi lesquels nous

notons, du Dr Marañon, son Essai sur Henri IV de Castille et son temps, et son important ouvrage sur les idées biologiques du P. Feijoo, puis du Dr Goyanes, un Michel Servet, enfin les cinq tomes des ouvrages de la chaire, d'histoire critique de la médecine paraissant depuis 1925, et qui se trouvent complétés par l'histoire de la médecine contemporaine de Garcia del Réal parue en 1934. Un catalogue illustré des ouvrages d'histoire de la médecine parue en allemand avait été édité spécialement par la Deutsche Gesellschaft pour le congrès der medizin fur Geschichte naturwissenschaft uud Tecknik de Berlin, et cette initiative en face de la carence française est sympthomatique : nous y relevons les œuvres de R. Diepgeu, de Höllander, de Sigerist (Amerika und die Medizin, 1933), de Goldschmid (Suisse), de Lejeune) de Bilikievicz (Polonais) Neuburger (Autriche), et l'indication précieuse des périodiques de langue allemande.

Les grands journaux médicaux avaient tenu à prendre part au Congrès par des articles qui forment un véritable appendice aux travaux des congressistes ; l'Académie de Médecine avait fait remettre les réimpressions en cours des ouvrages des grands classiques de la médecine espagnole : le livre de la peste de Luis Mercado (1594) commenté par M. Mariscal, les maladies des reins, de Fr. Diaz (1588), annoté par M. R. Mollo, le régime de la santé de De Lobera, expliqué par H. Briz. Les laboratoires Welcome distribuaient une plaquette élégamment illustrée traitant de l'influence espagnole sur le progrès de la science médicale. La revue d'hygiène populaire, *Salud*, de M. Fernan Perez, contenait dans son numéro d'Août un article de M. Gomez de la Malta, un des organisateurs de l'Exposition, sur les curiosités bibliographiques de la médecine espagnole. *El Siglo medico* publiait en Juillet un numéro spécial avec multiples illustrations consacré au Congrès, contenant les résumés des communications de M. Mariscal, secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine (les maladies de Lope de Vega), de M. Emmart, de l'Université J. Hopkins

(un traité aztèque de médecine, le codex Barberini, latin 241, bibliothèque du Vatican), de H. Briz (Madrid) la puériculture au XVIe siècle, de J.-D. Ruiz le premier hôpital pour accidentés du travail, à l'Escorial, au XVIe siècle, de M. Gudrun-Natrud (Oslo), les mesures de quarantaine appliquées en Norvège dans les anciens temps et bien d'autres ; les journaux illustrés donnaient les récits des excursions, les caricatures des « vedettes » ; la presse quotidienne enfin trouvait dans des épisodes des séances et les incidents d'une crise ministérielle une double actualité faisant du Congrès un véritable évènement madrilène.

Et maintenant que s'estompent les souvenirs, il reste le bienfait des amitiés renouvelées, des contacts de l'intelligence et du savoir et une compréhension plus profonde de cette Espagne qui se développe, de cette capitale qui chaque jour s'agrandit, et où l'on passe de la bruyante animation de la Puerta del Sol, dont Théophile Gautier nous avait décrit les mouvements pittoresques, aux quartiers silencieux où s'isole la Casa Velasquez et où la nouvelle cité universitaire déploie ses façades, ses amphithéâtres, ses laboratoires, cité du travail, de la science, de l'avenir, où nous promena, dans les bâtiments à peine terminés, le grand animateur du Congrès, M. Marañon, visiblement ému de montrer à tant d'étrangers reconnaissants les ressources de sa patrie renouvelée.

APPENDICE

Discours de M. D. Giordano à l'ouverture du Congrès :

Rectori summo Reipublicæ, persona absenti, præsenti autem mente lata et perspicua, excellentissimo studiorum moderatori, Archiepiscopo Eminentissimo, Medicinæ Historiæ universalis Societas, honorifica et hospitali præsentia Vestra aucta, grates et salutem plurimam dicit.

Cum in Conventu nostro memorando, Romania habito, gavisi acclamavimus, Sodales magnifici! hunc decimum in Hispania inchoandum, quasi fatorum viam (ut ita dicam), ostendere coacti fuimus, magna Trajani umbra nos ducente. Ducit enimvero nos, Solis instar, ab extremo Europæ Oriente quo victoria fulgentes romanas aquilas duxerat, et per sæcula constituit, ad occasum ei dilectum, quippe qui Hispanus ipse fuit.

Hispanus revera, necnon Italicus : magnæ patriæ Italiæ destinatus imperio : parva patria autem Italica *Betica notus :* Italica *imperatorum cuna, patria etiam Hadriani et Theodosii junioris. Scipio Africanus* Italicam *ædificavit, ut mutili sui milites, itinere fessi, manerent : filii eorum autem imperiali dignitate Romam redibant. Nec in militari tantum et politica re eminentium magnorum virorum nutrix Hispania fuit, sed etiam in re medica. Antiquissima enim heic fuit inspectio anatomica, si, teste Strabone, homines sacrificiis dediti non modo, aruspicum more, brutorum exta perspiciebant, sed « ex intestinis quoque hominum captivorum, divinationes captabant, sagis velantes ».*

Dira quidem curiositas, quæ autem humaniorem artem paravit, quæ peculiariter clara luce refulsit in scholis, quarum gratia Toleti fama ubicumque terrarum evolavit, tum hebraico, tum arabico, tum hispano seu latino ritu : vetustissima et nobilissima hac in arce, quæ hispana Roma dicta fuit, hispana etiam Hierosolyma dicere poterant. Ergo admirati nos, medicam historiam colentes, Hispaniam nobilissimam, conservatricem præclarorum monumentorum, quæ ad medicinam pertinent, reviviscentis crebris medicis studiis grato et plaudente animo vive honoramus.



LES ORIGINES DE LA MÉDECINE ARABE EN ESPAGNE

Par le Dr H. P. J. RENAUD (1).

Les appréciations portées sur la civilisation des « Arabes », la culture des Maures d'Espagne en particulier, ont notablement varié suivant les époques. Après un engouement exagéré, vers la fin du XIXe siècle, où l'on confondit dans la louange ce qu'on croyait être arabe et qui n'était que musulman (2), on assiste de nos jours au phénomène inverse. Non seulement toute originalité est déniée a l'art, à la science et au droit musulmans, comme à la religion islamique (3), mais on conteste même l'existence de cette civilisation. La « prétendue influence musulmane », c'est, en réalité, le développement sous un masque arabe, par les anciens habitants du pays, convertis ou non, des embryons culturels » préexistants dans chacun des pays tombés sous le joug de l'islam (4).

Il n'est pas douteux que l'invasion et la conquête « arabes » de l'Espagne, au VIIIe siècle, furent le fait

(1) Conférence faite le 24 septembre 1935 au Palais du Sénat espagnol, à l'occasion du Xe Congrès international d'histoire de la médecine.

(2) C'est la tendance du grand ouvrage du Dr Gustave Le Bon, *La civilisation des Arabes*, Paris, 1884 après ceux de L. A. Sédillot, *Histoire des Arabes*, Paris, 1854 et 1877, et de L. Viardot, *Hist. des Arabes et des Mores d'Espagne*, Paris, 1851. Renan est à peu près le seul en France à apporter dans ce concert d'éloges une note discordante (*L'islamisme et la science*, Paris, 1833). Quant au Dr Lucien Leclerc, *Hist. de la médecine arabe*, Paris, 1876, 2 vol., il adopte sur toutes ces questions une attitude qui, pour être sympathique aux Arabes, n'en est pas moins très modérée et judicieuse.

(3) André Servier. — *L'Islam et la psychologie du musulman*, Paris, 1923, préface de Louis Bertrand, et surtout Louis Bertrand, *Hist. d'Espagne*, Paris, 1932.

(4) A. Gimenez Soler. — *La Edad Media en la Coroña de Aragon*, Edit. Labor, Barceloua, 1930, p. 48 sq.

d'armées dans lesquelles les éléments orientaux, et parmi eux les purs Arabes, formaient une petite minorité. L'apport, à diverses époques, de renforts syriens, ne rétablit pas l'équilibre avec le gros des conquérants, essentiellement berbères nord-africains. D'autre part, les unions contractées avec les femmes du pays eurent, en peu de générations, sensiblement modifié le sang de la race victorieuse.

L'absence de culture intellectuelle du plus grand nombre de ces envahisseurs est un fait qu'on a également souligné (1). Seule, la poésie arabe, si goûtée dès avant l'islamisme, fait exception ; son charme gagne même les Espagnols restés chrétiens, comme le montre un passage d'Alvaro de Cordoue souvent cité (2).

Mais, du côté des sciences, il n'en va pas ainsi. L'hostilité des docteurs de la loi musulmane, des *alfaqis* (3), comme disent les historiens espagnols, envers ce qui risque de porter atteinte aux croyances dont le Coran est la base, pour toutes choses, gênera longtemps l'exercice du libre examen, indispensable à l'essor de la pensée scientifique.

Que trouvèrent les Musulmans en Espagne, à leur arrivée ? N'ont-ils pas eu d'initiateurs, comme le dit le Dr Lucien Leclerc, l'historien de la médecine arabe (4), et leur a-t-il fallu demander à l'Orient cette « semence qui devait porter de si beaux fruits »? C'est ce qu'il convient précisément d'examiner en premier lieu.

Il est bien possible que le modèle de l'arc surbaissé, dont on faisait l'une des caractéristiques de l'architecture mauresque, soit antérieur à la conquête, en Espagne même, tout comme l'art et le code des irrigations. Mais il est manifeste que la science « arabe » — laissons-lui ce nom, puisque nous savons

(1) J. Ribera. — *Dissertaciones y opusculos*, Madrid, 1928. p. 183.

(2) Sources apud R. Dozy. — *Hist. des Musulm. d'Espagne*, 2e édit., Leyde, 1932, t. I, p. 317 sq.

(3) Arabe *faqîh*, juriste, théologien.

(4) *Op. cit.*, I, 418.

ce qu'on entend par là — ne doit pas grand chose à ce qui existait dans la péninsule auparavant.

M. J. Millas y Vallicrosa, dans son étude si fouillée sur le mouvement scientifique dans la Catalogne médiévale (1), a pu montrer le maintien de la culture latine dans cette région à peine touchée par l'invasion musulmane; il ne doute pourtant pas de l'importance majeure des emprunts faits à l'Orient. C'est un ouvrage oriental, celui de l'astronome Mâchâllâh, qui joue le premier rôle, tant dans la formation de l'école mathématico-astronomique de Maslama de Madrid, que dans l'initiation de la Chrétienté, grâce aux traductions de l'arabe faites dans la Marche hispanique, la Catalogne, beaucoup plus tôt qu'on ne l'avait cru jusqu'à présent.

En médecine, c'est encore plus frappant. Nous assistons à l'arrivée des médecins orientaux eux-mêmes, aux voyages des occidentaux en Orient. à la réimplantation « arabe », en Espagne comme en Afrique mineure, d'une nouvelle bouture de la médecine grecque, nourrie dans le terreau des vieilles civilisations égyptienne, syrienne et mesopotamienne (2), et qui vient remplacer la souche occidentale épuisée.

Qu'il y ait eu, à l'arrivée des Arabes en Espagne, des médecins chrétiens, bien que nous n'en sachions pas les noms, c'est vraisemblable. De médecins, aucun peuple n'a jamais manqué, si l'on entend par là quiconque pratique l'art de guérir. La question est de savoir de quelle médecine il s'agissait. Faute de traités proprement médicaux que nous puissions apprécier, force nous est de nous en tenir à l'encyclopédie la plus célèbre de l'époque : les *Origines* ou *Etymologies* de Saint-Isidore de Séville († 636). L'érudit Ch. Daremberg (3), qui a patiemment recherché dans les textes latins du haut Moyen âge les vestiges

(1) *Assaig d'historia de les idees fisiques matematiques a la Catalunya medieval*. Barcelona, 1931, in-4°.

(2) Voir notamment : Dr M. Meyerhof, *Von Alexandrien nach Bagdad*, In *Sitzungsber. d. preus. Akad. d. Wissensch.*, Berlin, 1930.

(3) *Hist. des sciences médic.*, Paris, 1870, t. I, p. 257.

de la tradition médicale de l'Antiquité, a bien établi que les termes médicaux rassemblés dans cet ouvrage ont été empruntés à des écrits de l'école méthodique, il n'en reconnaît pas moins la qualité modeste de ce genre de productions : compilations, abrégés, « fleurs » — floraison « pernicieuse », dit-il (1), d'où la vie est absente — caractéristique des époques de décadence que les Arabes connaîtront à leur tour. Entre leurs premières œuvres médicales, une fois la science grecques « digérée », et ces encyclopédies, il y a tout de même une différence de qualité.

L'historien Sâ'id de Tolède (2), parlant de la période qui précéda le règne de 'Abd ar-Rahmân II (821-852), le quatrième émir oméiade d'Espagne, dit textuellement qu'à cette époque « les gens (c'est-à-dire les musulmans) ne parlaient de la médecine que d'après les dires d'un groupe de Chrétiens, qui n'avaient d'ailleurs aucune expérience personnelle là-dessus ni sur quelqu'une des autres sciences, mais s'appuyaient uniquement sur un livre qu'ils avaient entre les mains, un ouvrage chrétien qui portait le titre d'*al-ibrîchîm,* ce qui signifie, ajoute Sâ'id, « le réunissant (l'universel) et le réuni » (3).

Quel était ce recueil, dont le nom a une physionomie hébraïque, mais une structure plutôt gréco-latine,

(1) *Ibidem*, p. 245 et note. J'ai regretté de n'avoir pu prendre connaissance plus tôt de l'importante communication insérée au *Libro de Actas* du Congrès (t. 1, fasc. 2) sur *San Isidoro de Sevilla, divulgador de la medicina en la Europa medieval*, par D. Ramiro de Pinedo, de l'Ordre des Bénédictins. La figure du grand évêque omniscient y est bien mise en relief. Mais, je n'en trouve pas moins qu'au point de vue qui nous occupe, la culture dont il est le plus brillant représentant, trop éloignée qu'elle était devenue des sources de la médecine grecque, avait perdu contact avec la vie. Qu'on veuille bien comparer l'esprit règnant dans les *Etymologies* à celui qui anime les observations cliniques d'un Razès, si opportunément publiées (avec traduction anglaise) dans le dernier fascicule (n° 66, septembre 1935) de la revue *Isis*, par M. Meyerhof.

(2) *Tabaqât al-umam*, édition Cheikho, Beyrouth, 1912. Une traduction française annotée, par M. R. Blachère, est sous presse, Paris, Larose éd.

(3) Casiri (*Bibliotheca arab. hisp. Escurial.*, Madrid, 1760-70, t. II, p. 101) a lu *ibrisam*, latin *sericum* (la soie) et dit que c'est l'ouvrage en cinq volumes de « Abdalla Iahia ben Isac » de Tolède, dont il fait le vizir de 'Abd ar-Rahmân I, Il y a là une confusion manifeste avec le médecin-vizir de 'Abd ar-Rahmân III qu'on trouvera cité plus loin.

rappelant les mots ἀφορισμοί et *principia* ? Le sens de « délimitation, définition » du premier, ou celui d' « origine » du second pourrait bien s'appliquer, en effet, à l'encyclopédie isidorienne (1).

Quoi qu'il en soit, nous avons dans les listes biographiques d'Ibn al-Abbâr (2) le nom du médecin de 'Abd ar-Rahmân ibn Mu'awiya, le premier émir oméiade (755-788), un certain al-Walîd al-Madhijî « qui entra avec lui en Espagne et s'occupa de sa santé ». Il est l'ancêtre d'une famille médicale dont un représentant est encore cité à Cordoue au début du XIIIe siècle.

Sous Muhammad I, fils du second 'Abd ar-Rahmân (852-886), une anecdote rapportée par Ibn Juljul — auteur espagnol d'une histoire des médecins de son époque, qui malheureusement ne nous est pas parvenue en original — nous montre installé à Cordoue, jouissant de la faveur du prince, un médecin venu de Harrân, l' « Hellènopolis » des Sabéens, en Mésopotamie, centre renommé de culture scientifique et patrie du célèbre Tâbit ibn Qurra. En outre, il nous raconte comment se fit contre l'intrus, l'union « sacrée » d'un groupe de praticiens, où l'on trouve, à côté d'un chrétien nommé Jawâd, un certain Hamdîn ibn Abbân, de la tribu arabe des Banû Hamdîn, établie à Cordoue, auteurs, l'un et l'autre, de loochs, sirops et poudres composées connus sous leurs noms (3). Il s'agissait de découvrir la formule d'un électuaire contre le « mal de ventre », remède secret qui avait fait la fortune du médecin de Harrân. Les autres se mirent à cinq pour réunir la somme élevée nécessaire à l'acquisition de la fameuse drogue, et nous assistons à une recherche par le goût et l'odorat, rappelant l'épreuve encore en honneur dans les examens

(1) Il ne peut être question ici des *Aphorismes* d'Hippocrate, ouvrage que Sâ'id connaît bien et cite ailleurs.

(2) *Biblioteca arabico-hispana*, publiée par F. Codera, tomes V et VI, Madrid, 1883-92, biographie n° 1520.

(3) Entre autres un « remède du moine ». Le récit de cette anecdote est dans Ibn Abî Usaybi'a, *Uyûn al anbâ*, édit. Müller, réimpression égyptienne, Le Caire 1399 Hég., t. II, p. 42, et résumé par Leclerc, *op. cit.*, I, 424.

de matière médicale, particulièrement ardue s'il s'agit d'un médicament composé.

Yûnus al-Harrânî était déjà là sous le règne précédent, celui de 'Abd ar-Rahmân II, puisqu'il se trouva mêlé malgré lui à une de ces tragédies de palais qu'on rencontre tout au long de l'histoire des dynasties musulmanes. Le récit nous en a été conservé par Ibn al-Qûtiya (1); il met en scène la sultane Tarûb, mère du prince 'Abd Allâh, et l'eunuque Nasr, qui tentent de se débarrasser par le poison de l'héritier présomptif Muhammad, et du sultan lui-même, en premier lieu. Le médecin, invité par Nasr à lui fournir un toxique, et se doutant de sa destination, fait secrètement aviser le roi, qui tend un piège à l'eunuque en se plaignant devant lui de sa mauvaise santé. L'autre propose un remède qu'il possède, puis, quand Nasr a apporté la drogue, 'Abd ar-Rahmân exige que l'eunuque l'expérimente sur lui-même, ainsi que cela se faisait, comme on sait, pour les aliments qu'on servait aux rois.

Si on ajoute à cela, d'après une citation d'Ibn Juljul relevée par M. Meyerhof (2), que l'Espagne est redevable au médecin de Harrân de l'introduction de l'amaranthe, la plante nommée en persan *bustân afrûz* « l'illumination du jardin », contre-poison de l'aconit, on peut conclure que Yûnus al Harrânî est le pionnier de la médecine orientale dans la péninsule.

L'inexistence ou l'insuffisance à son époque, et même au siècle suivant, d'un enseignement médical à Cordoue découle du fait qu'il envoya ses deux fils Ahmad et 'Umar étudier à Bagdâd, sous Tâbit ibn Sinân, les traités de Galien, et l'oculistique pratique

(1) « Le fils de la Gothe », historien arabe d'Espagne; passage traduit par E. Fagnan, *Extraits inédits sur le Maghreb*, Alger, 1924, pp. 220-221; cf. aussi Dozy, *op. cit.*, I, 331-332.

(2) *The abridged version of « The book of simple drugs » of Ahmad ibn Muhammad al-Ghâfiqi by Gregorius Abu l-Faraj (Barhebraeus)*, par M. Meyerhof et G. P. Sobhy, *Publicat. de la Fac. de médecine du Caire*, n° 4, 1932, lettre B, n° 156, et *Esquisse d'histoire de la pharmacol. et de la botanique chez les Musulm. d'Espagne*, in *Al-Andalus*, vol. III, fasc. 1 (1935), p. 4.

avec un autre de ses compatriotes sabéens, Ibn Wasîf (1).

On cite encore parmi les médecins de Cordoue qui se rendirent en Orient vers la fin du IXe siècle, Yahya Ibn as-Samîna. C'était un savant complet, versé dans les mathématiques et l'astronomie aussi bien que le droit, la philosophie et la médecine. Il fut conquis là-bas par les doctrines rationalistes, mais le pouvoir des « *alfaqis* » était encore trop fort dans son pays pour qu'elles pussent y prendre pied ; il faut attendre pour cela le règne d'al-Hakam II, dans la seconde moitié du siècle suivant, quand l'encyclopédie philosophique et scientifique des « Frères de la pureté » aura été introduite en Espagne par Maslama et par 'Amr b.'Abd ar-Rahmân al-Kirmânî à leur retour d'Orient (2).

Ainsi donc, la rupture de relations entre le califat 'abbasside et les émirs, puis califes, oméiades d'Espagne, mise en avant pour minimiser l'apport oriental dans ce pays (3), n'a pas apporté de bien sérieux obstacles à des contacts instaurés auparavant par la pratique du pélerinage et régulièrement entretenus depuis. Des exemples nombreux peuvent en être donnés. D'ailleurs, l'Egypte vers la fin du IXe siècle a recouvré elle aussi son indépendance vis-à-vis de Bagdad; elle reprend son rôle séculaire de carrefour entre l'Orient et l'Occident. A la même époque, la plus grande partie du travail des traductions du grec en arabe est achevée; elles commencent à se répandre dans tout le monde de l'islam.

L'érudit espagnol J. Ribera (4) a fait ressortir d'une

(1) Ibn Abî Usaybi'a, *op. cit.*, I, 230 et II, 42; Leclerc, I, 369.

(2) *Ibid.* II, 39 ; Sâ'id, *Tabaqât*, trad. pp. 115, 112 ; Ibn al-Faradî (édit. Codera, *Bibliot. arab. hisp.*, t. VII et VIII) biogr. n° 1578 ; Suter, *Die Mathemat. u. Astronom. d. Arab. u. ihre Werke*, Leipzig, 1900, nos 176 et 238. Sur les FF. de la pureté, cf. Carra de Vaux, *Les Penseurs de l'Islam*, Paris, 1923, t. IV, p. 102 sq. et *Encyclopédie de l'Islam*, Leyde (en cours de publication), t. II, p. 487.

(3) Gimenez Soler, *op. cit.*, p. 49; Morejon, *Hist. de la medic. espan.* et note critique ap. Daremberg, *op. laud.*, I, 270.

(4) *Bibliotecas y bibliofilos en la Espana musulmana*, 2e éd., Zaragoza, 1896, p. 18.

façon lumineuse deux des causes de l'avance conquise à cette époque par les Musulmans vis-à-vis des Chrétiens dans le domaine intellectuel. C'est d'abord l'écriture arabe, véritable sténographie, telle qu'un mot est tracé en quatre fois moins de temps et occupe quatre fois moins de place que s'il était écrit en latin, en grec ou dans une langue moderne, et que, par conséquent, un copiste arabe donnait quatre fois plus de copie qu'un écrivain chrétien pour le même salaire ; autrement dit, que tant que la découverte de l'imprimerie ne vint pas renverser les rôles, les manuscrits arabes étaient par ce seul fait, quatre fois moins coûteux que les manuscrits latins. Mais ce n'est pas tout.

« Les peuples de l'Antiquité, dit encore Ribera, et ceux de l'Europe durant presque tout le Moyen âge, utilisèrent pour écrire le papyrus égyptien ou le parchemin, substances qui, par leur rareté et leur préparation coûteuse, atteignirent toujours un prix élevé sur le marché. Les Arabes, au contraire, employèrent de bonne heure le papier de pâte, et l'industrie le multiplia... Pour cette autre raison, ils purent abaisser d'autant le coût de leurs livres, étant les seuls qui utilisèrent cette invention. »

Ainsi, voilà deux faits intéressants, dont le premier est, sans discussion possible, spécifiquement arabe, et le second concerne une importation arabe en Occident, puisqu'il est avéré aujourd'hui que c'est après la prise de Samarqand, en 712, par les armées musulmanes, que les vainqueurs apprirent (de prisonniers chinois, dit-on) la fabrication du papier de pâte dont cette ville était depuis longtemps l'entrepôt (1).

Ceci dit, que pour une bonne part ces apports aient été utilisés et fécondés en Espagne par des islamisés et leurs descendants, ou même des Chrétiens et des Juifs écrivant en arabe ; que parmi les « Arabes », il y ait eu un bon nombre de Syriens et de Persans,

(1) Cf. sur ce sujet, J. KARABACEK, *Das arab. Papier*, Wien, 1887, et *Neue Quellen z. Papiergesch.*, ibid. En Espagne, ce fut surtout à Jativa et Tolède que se développa cette industrie ; cf. E. LÉVI-PROVENÇAL, *L'Espagne musulm. au Xe s.*, Paris, 1932, p. 185, et les sources citées.

on peut en toute justice le reconnaître. Dans la liste des médecins d'Espagne aux IXe et Xe siècles donnée par les historiens, on relève, outre ceux qui ont été déjà cités, des noms associés à des ethniques arabes connus : des Taqafi, Tamîmi, Hadrâmi, Kinâni, des Ibn Khaldûn, Ibn as-Samh, Ibn al-Haitam, comme nous trouverons plus tard les Ibn Zuhr (Avenzoar) revendiquant pour origine la famille arabe des Banû Iyâd.

A côté d'eux viennent ceux que les écrivains espagnols appellent *muladi-es*, arabe *muwallad*un ou « adoptés » (1), convertis et surtout descendants de convertis. Nous rencontrons, sous 'Abdar-Rahmân III an-Nâsir (912-961), le médecin Yahya ibn Ishâq, fils de chrétien et passé à l'islam, homme de confiance du souverain qui l'éleva au rang de vizir, partageant la faveur du prince avec le ministre juif, également médecin, Hasdâï ibn Chaprût. Une classe spéciale d'islamisés est celle des *mawâli* (au singulier *mawlâ*) ou « affranchis », descendants pour la plupart de captifs d'origine européenne pris au cours des guerres ou dans les expéditions de piraterie. Leur importance et leur influence ne feront que croître dans l'Etat (2). A cette catégorie appartenait le médecin Sa'îd Ibn 'Abd Rabbih, neveu du poète de ce nom qui brillait à la cour de 'Abd ar-Rahmân III ; leur aïeul était un affranchi du second émir oméiyade d'Espagne Hichâm Ier (788-796) (3). Un certain Muhammad ibn Fath Ibn Tamlûn (4), qui soigna le fils de 'Abd Allâh Ibn Badr, vizir d'al-Hakam II (961-976), était l'affranchi d'un médecin du règne précédent, 'Imrân ibn Abî 'Amr, qui avait dû lui apprendre son art. Enfin, outre Jawâd, sous Muhammad Ier, et le père du vizir, Ishâq,

(1) Dozy. — *Op. cit.*, I, 283.

(2) *Esp. musulm.*, pp. 29-30 ; on les connaissait aussi sous le nom de « Slaves », arabe *Saqâliba*.

(3) Ibn Abî Usaybi'a, II, 44. Leclerc, I, 427, s'est trompé en faisant de Sa'îd lui même l'affranchi de Hichâm Ier.

(4) Ibn Abî Usaybi'a, II, 41 ; Leclerc, I, 424 ; il faut lire sans doute Ibn Tumlûs, nom connu de *mawlâ* ; un autre médecin de ce nom vécu aux XIIe-XIIIe siècles.

les historiens de la médecine arabe citent encore parmi les Chrétiens : Ibn Mulûka et Khâlid b. Yazîd ibn Rûmân de Cordoue, qui était en correspondance avec Nestâs Ibn Jurrayj, savant en pharmacologie, moine copte égyptien (1).

Ainsi donc, l'éclectisme règnait dans le choix des médecins pour le service du prince et des grands. C'était là le but que la plupart des étudiants poursuivaient, raconte Sâ'id de Tolède dans un passage fort sùggestif (2) : « Ils ne perdent pas leur temps à approfondir les principes de la médecine en lisant Hippocrate et Galien, mais se contentent d'étudier dans des *kunnâch* (cahiers ou recueils pratiques) les diverses parties de cet art, afin d'en récolter les fruits dès que possible, pour pouvoir entrer au service des rois dans le plus bref délai ». Leur ambition était d'être inscrits au *dîwân*, le tableau des médecins de la cour (3). Ceux-ci étaient, en effet, hiérarchisés et l'historien Ibn Abi Usaybi'a nous apprend qu'ils avaient un chef avec rang de *qâ'id* (4). Sous 'Abd ar-Rahmân III, c'était Ahmad Ibn Ilyâs, d'après Sâ'id, qui le cite déjà sous Muhammad I[er] « comme un personnage possédant des biens-fonds et d'importantes richesses à Cordoue ». La charge de médecin de la cour était souvent l'antichambre des faveurs. Le médecin-vizir Yahya ibn Ishâq fut nommé gouverneur de Badajoz ; un autre médecin, savant très complet, Muhammad Ibn Tamlikh at-Tamîmi, fut successivement préfet de police, président du tribunal chargé du redressement des griefs, *qâdi* de la province de Sidona, enfin, sous al-Hakam II, il prit une telle part à l'agrandissement de la mosquée-cathédrale de Cordoue, que son nom fut inscrit en lettres d'or et de

(1) Ibn Abî Usaybi'a, II, 85-86 ; M. Meyerhof, *Esquisse d'hist. d. l. pharmac.*, *op. cit.*, p. 5. — Sur les noms arabes des Chrétiens, cf. E. Lévi-Provençal, *Esp. mus.*, p. 36.

(2) *Tabaqât*, trad., p. 132.

(3) Sur les sens du mot *dîwân*, cf. *Esp. mus.*, Chap. II, § 5.

(4) Cf. Dozy. — *Recherches sur l'hist. et la littérat. des Arab. d'Esp.*, 3e éd., Leyde, 1881, p. 431 ; sans doute ce chef était-il pourvu de la charge officielle citée dans la liste d'Ibn Haiyân (cf. *Esp. mus.*, p. 97) : *Khizânat at-tibb wa l-hikma*.

mosaïque sur le mur du *mihrâb*, dit Ibn Abî Usaybi'a (1) — ce qui est exact.

Cet historien nous donne même un exemple de radiation du *dîwân* dont fut l'objet, à la mort du *hâjib* Ja'far ibn 'Abd ar-Rahmân, le Slave, son protégé le médecin Ahmad ibn Hakam Ibn Hafsûn, qui, dès lors, « retomba dans l'obscurité » (2).

Un semblable éclectisme, indice d'une tolérance mutuelle entre les différentes races et confessions du pays — au moins sous le gouvernement ferme, mais conciliant de 'Abd ar-Rahmân le Grand et la longue période de paix que fut le x[e] siècle — se retrouve dans la liste des maîtres auprès desquels le médecin Muhammad b. al-Husain Ibn al-Kattâni (3) nous dit qu'il étudia. Outre son oncle Abu l-Walîd, qui l'avait initié à l'art médical, il cite : pour la logique, Muhammad Ibn 'Abdûn al-Jabali, 'Umar b. Yûnus b. Ahmad al-Harrâni et Ahmad Ibn Hafsûn, également médecins ; le grammairien Muhammad b. Ibrahîm al-'Asimi, 'Abd Allâh ibn Maimûn, connu sous le nom de Markûs, Sa'îd ibn Fathûn de Saragosse, mathématicien (4), l'évêque Abû Hârit, élève de l'évêque philosophe Rabi' ibn Zaid (5), Abû Marwân al-Bajjâni (6), enfin Maslama ibn Ahmad al-Majrîti.

Il y a là un curieux mélange qui méritait d'être souligné ; il est bien dans la note de l'époque et reflète la physionomie composite de la société dans l'Espagne musulmane. A mesure qu'on connaît mieux cette civilisation, on se rend compte de la vanité des jugements systématiques portés si fréquemment sur

(1) II, 45 ; cf. aussi E. Lévi-Provençal, *Inscriptions arabes d'Espagne*, Leyde, 1931, grand in-4°, p. 12.

(2) Ibn Abî Usaybi'a, II, 46 Le titre de *hâjib*, souvent traduit par « chambellan », désigne en fait le ministre de la maison du souverain.

(3) La leçon Ibn al-Kinânî est dans plusieurs manuscrits de Sâ'id et a été adoptée par M. Blachère dans sa traduction ; elle figure aussi ap. Leclerc, I, 428.

(4) Suter. — *Op. cit.*, n° 170.

(5) C'était le nom sous lequel les Musulmans connaissaient l'évêque de Cordoue Recemundo, un des auteurs du célèbre Calendrier ; cf. *Esp. mus.*, 36-37 et 171.

(6) C'est-à-dire de Pechina ; rectifier Ibn Abî Usaybi'a, II, 45, qui donne al-Bajâ'i (de Béja).

elle et qui dissimulent mal des fins confessionnelles ou politiques, dans un sens ou dans l'autre. La vérité, c'est qu'il y eut précocement fusion des sangs, et qu'il est hasardeux de tenter d'expliquer les qualités littéraires ou scientifiques de tel écrivain par des considérations tirées de la notion de race.

En médecine, nous pensons avoir établi la réalité et la prépondérance de l'apport oriental — en fait, le renouveau de la médecine hellénistique « vêtue à l'arabe » — sur les vestiges d'une culture médicale gréco-latine en pleine décadence. Mais la nouvelle bouture (pour reprendre cette comparaison qui fait image) tombait dans un sol excellent, riche d'humus, dans cette Bétique où les peuples qui se sont succédé ont laissé chacun des éléments fertilisants variés. C'est ce qui peut expliquer le destin favorable de cette culture, tandis que le « plant » médical maghribin, après une brillante floraison aux IXe-Xe siècles en Berbérie orientale, dans l'ancienne Province romaine, héritière elle-même de Carthage, n'arrive pas à s'étendre plus à l'Ouest et meurt sur place.

Quant, deux siècles plus tard, les villes du Maroc retentiront des noms de médecins illustres, les Avenzoar, Averroès, Maimonide, c'est l'Espagne qui les aura fournis aux nouveaux conquérants berbères almoravides et almohades. Et quatre siècles après, avec la dernière expulsion des Morisques, la péninsule donnera encore à l'Afrique les éléments d'une petite renaissance médicale et scientifique dont j'ai pu retrouver les traces presque jusqu'à nos jours.

CATALOGUE DU MÉDAILLIER DU PROFESSEUR GILBERT DRESSÉ PAR Mlle DESAVIS (1)

Par M. LAIGNEL-LAVASTINE.

Ce catalogue, que j'ai fait dresser par Mademoiselle Desavis, comprend 97 folios d'un cahier grand in-8° carré cartonné.

Toutes les médailles de la collection offerte par le Pr Gilbert au Musée d'histoire de la médecine de la Faculté de Paris y sont décrites avec précision et d'après la place qu'elles occupent dans le médaillier.

Celui-ci comprend deux meubles, un petit contenant 28 tiroirs et un grand contenant les tiroirs numérotés de 29 à 68.

Voici par tiroir quelques-unes des médailles les plus remarquables :

Tiroir 1 (52 médailles), 7 médailles relatives à Marat ; 10 à Saint Vincent de Paul ; 12 à Raspail.

Tiroir 2 (40 médailles). Médailles de Cuvier, Parmentier, Broussais, Larrey, Gall, Orfila, Littré, Bichat, Dupuytren, Ambroise Paré, Rabelais, Gruby.

Tiroir 3 (27 médailles). Médailles d'Hahnemann, Fernel, Laënnec, Broussais, Eugène Sue, Rabelais.

Tiroir 4 (15 médailles). Plaquettes de Claude Bernard, Pasteur, Hanot, Feulard.

Tiroir 5 (14 médailles). Plaquettes de bronze de Gilbert, Hayem, Landouzy, etc.

Tiroir 6 (18 médailles). Plaquette d'argent de Pinard, et de bronze de Gautier, Cornil, Duguet, Paul Bert, Pierre Curie, Menetrier.

Tiroir 7 (14 médailles). Plaquettes de Raymond, Milne-Edwards, Placide Mauclaire, Paul Strauss.

(1) Travail de la Chaire d'histoire de la médecine, 1932-33.

Tiroir 8 (13 médailles). Plaquettes d'Ulysse Trélat, A. Siredey, Pasteur.

Tiroir 9 (37 médailles), consacré à la Belgique.

Tiroir 10 (11 médailles). Médaille de G. B. van Helmont.

Tiroir 11 (17 médailles). Van Swieten (argent); Boerhaave.

Tiroir 12 (38 médailles), consacré au Danemark ; Ehlers, Linné, Thomas Bartholin.

Tiroir 13 (22 médailles), consacré à l'Angleterre.

Tiroir 14 (31 médailles), consacré à l'Italie.

Tiroir 15 (6 médailles), encore l'Italie.

Tiroir 16 (9 médailles). Médailles de l'Arétin, médailles italiennes et une espagnole.

Tiroir 17 (9 médailles), consacré à l'Allemagne : Lavater, Haller.

Tiroir 18 (39 médailles), consacré à l'Allemagne.

Tiroir 19 (40 médailles), encore à l'Allemagne.

Tiroir 20 (33 médailles), encore à l'Allemagne : Virchow, Koch, Pettenkofer, 13 de Schiller.

Tiroir 21 (14 médailles). Gall.

Tiroir 22 (23 médailles), toujours à l'Allemagne : Skoda, Rokitansky, Billroth, Priersnitz.

Tiroir 23 (4 plaquettes). Helmholtz.

Tiroir 24 (6 médailles). Médailles russes.

Tiroir 25 (2 plaquettes).

Tiroir 26 (14 médailles).

Tiroir 27 et 28 (155 médailles). Superbe collection des jetons des doyens de l'ancienne Faculté de médecine de Paris, qui a servi à l'excellente thèse de Mlle Desavis sur les *Jetons des doyens de l'Ancienne Faculté de médecine de Paris.*

Ces jetons sont de billon, de bronze, d'étain, de laiton, de cuivre, d'argent et même d'or. Le seul jeton d'or est celui de St. Pourfour du Petit, par Duvivier, 1782. Le buste est tourné à droite. Au revers Hygie, drapée et debout, le bras gauche replié

retenant un serpent, offre de la main droite un sacrifice sur un autel allumé.



Le grand médaillier comprend les tiroirs numérotés de 29 à 68.

Tiroir 29 (62 médailles), consacré à l'ancien Collège de chirurgie et l'ancienne Académie de chirurgie : jetons à l'effigie de Louis XV et Louis XVI, médaille de Mareschal.

Tiroir 30 (35 médailles), consacré à la Nouvelle Faculté de médecine et de chirurgie : médailles de Jean Fernel, Ambroise Paré, Esculape, Hippocrate, Napoléon, Louis XVIII, Pasteur.

Tiroir 31 (48 médailles), consacré aux Facultés de médecine de province, aux Ecoles secondaires de médecine, aux Facultés de médecine étrangères : médailles d'Amiens, Avignon, Amsterdam, Arras, Montpellier, Toulouse, Alger, Reims, Tours, Rouen, Nancy, Porto, Rio de Janeiro, Stockholm.

Tiroir 32 (42 médailles), consacré à la Société royale de médecine et à l'Académie de médecine.

Tiroir 33 (46 médailles), consacré aux sociétés médicales de Paris et très important à consulter pour l'histoire du mouvement médical parisien : jetons de la Société de médecine de Paris (4 germinal an IV), de la Société des médecins des bureaux de bienfaisance, de la Société médicale du Ier arrondissement, du IIe, du IXe, du Xe, du XIe arrondissement, de la Société de médecine pratique, médico-pratique, de psychologie physiologique, de Mesmérisme de Paris, de la vieillesse et de l'infirmité, de l'Athénée de médecine de Paris.

Tiroir 34 (74 médailles), consacré aux sociétés médicales de province, est remarquablement intéressant et peut être l'amorce d'un travail d'ensemble sur l'activité scientifique des praticiens français.

Tiroir 35 (26 médailles), consacré aux sociétés médicales étrangères.

Tiroir 36 (35 médailles), consacré à l'Assistance publique de Paris.

Tiroir 37 (37 médailles), consacré aux hôpitaux français du XVIe au XVIIIe siècle.

Tiroir 38 (38 médailles), consacré aux hôpitaux français pendant la Révolution et le XIXe siècle.

Tiroir 39 (33 médailles), consacré aux mêmes hôpitaux de la fin du XIXe et du début du XXe siècle.

Tiroir 40 (51 médailles), comprend des médailles de papes et des allégories.

Tiroir 41 (57 médailles), comprend des médailles de Napoléon III, relatives au choléra et des allégories.

Tiroir 42 (27 médailles), consacré aux hôpitaux étrangers.

Tiroir 43 (41 médailles), consacré à la peste à l'étranger.

Tiroir 44 (92 médailles), consacré à la peste en France et à l'étranger. Sa richesse en petites médailles permettrait une histoire iconographique et pittoresque de la peste.

Tiroir 45 (4 plaquettes), comprend de grandes plaquettes d'Huguer, Louis, Charcot, l'abbé de l'Epée.

Tiroir 46 (4 plaquettes). Habnenam, Portal, Raspail, Besnier.

Tiroir 47 (6 médailles). A noter 3 plaquettes en or, argent et bronze du Pr Gilbert.

Tiroir 48 (77 médailles), consacré aux saints et aux allégories.

Tiroir 49 (58 médailles), consacré à des allégories, et aux effigies de rois et d'empereurs français du XIXe siècle et à celle de la République.

Tiroir 50 (15 médailles), consacré à des jetons de vaccination avec effigies ou allégories.

Tiroir 51 (40 médailles), consacré à des jetons avec effigies de Louis XIV, Louis XV et allégories.

Tiroir 52 (45 médailles), consacré aux congrès et aux expositions.

Tiroir 53 (48 médailles), comprend des jetons de

présence à de multiples commissions et conseils parisiens et départementaux.

Tiroir 54 (34 médailles), comprend des médailles de villes avec effigies ou allégories.

Tiroir 55 (42 médailles), consacré à l'assistance médicale gratuite aux effigies de Louis XIV, Napoléon III et allégories.

Tiroir 56 (62 médailles), consacré à des médailles de multiples œuvres aux effigies de Louis XVI, Napoléon III et allégories.

Tiroir 57 (24 médailles), comprend des médailles de comités, d'ambulances, de sociétés de Croix rouge.

Tiroir 58 (18 médailles), comprend aussi des médailles de sociétés de Croix rouge.

Tiroir 59 (27 médailles), comprend surtout des médailles relatives aux stations thermales.

Tiroir 60 (49 médailles), consacré à la numismatique pharmaceutique. Il mériterait une étude d'un de nos collègues si avertis de la Société d'histoire de la pharmacie.

Tiroir 61 (68 médailles), consacré surtout à la numismatique de l'art dentaire. Je suis heureux de la signaler à nos collègues stomatologistes.

Tiroir 62 (17 médailles), consacré à l'électrologie.

Tiroir 63 (22 médailles), comprend des médailles grecques et romaines, dont 2 en or et 10 en argent.

Tiroir 64 (13 médailles), 1 plaquette du congrès d'hydrologie de 1920.

Tiroir 65 (13 médailles). Souvenirs et allégories.

Tiroir 66 (9 médailles). Médailles en l'honneur du traitement des infortunés physiques (sourds-muets, aveugles) et des épidémies.

Tiroir 67 (36 médailles). Médailles d'ambulances et de sociétés de secours.

Tiroir 68 (21 médaille). Médailles d'ambulances, dont une de Miss Edith Cavel.

*
* *

Telle est cette précieuse collection de 2 178 médailles.

Je m'excuse de la sécheresse de cet inventaire ; mais si je l'avais développé comme il le mérite, j'aurais écrit un volume.

Ebloui par une pareille richesse numismatique j'ai voulu l'analyser un peu pour que les historiens de la médecine sachent quelle source de documentation de premier ordre constitue la collection réunie avec tant de persévérance, de méthode et de bonheur par la professeur Gilbert. Ce médaillier à lui seul démontrerait que Gilbert n'était pas seulement un médecin particulièrement penché sur les malades hépatiques, mais un grand clinicien de l'histoire qui comprenait quel apport elle fournit à la compréhension du présent.



LES SAINTS PROTECTEURS CONTRE LA « MALE » MORT AU MOYEN-AGE ET A LA RENAISSANCE

Par Marcel FOSSEYEUX

La « male » mort, effroi de nos pères, c'est la mort subite, celle qui ne laisse pas au pêcheur le temps de se repentir et de reçevoir les sacrements, celle aussi qui ne permet pas de mettre en ordre ses affaires temporelles.

Elle se présente sous deux formes, d'une part l'accident ou le crime qui hantent le pèlerin le long des routes peu sûres, de l'autre la peste sans cesse renaissante qui franchit traitreusement les murs des cités les mieux gardées, aussi prompte que « l'ire » de Dieu ; mais contre la « male » mort il y a des saints protecteurs ; les plus puissants sont saint Christophe et saint Sébastien.

*
* *

La poésie et l'imagerie populaire se sont de bonne heure emparées de la légende de saint Christophe :

> Ki cest image verra
> Le jur de male mort ne murra

dit un vieux dicton, et une gravure sur bois de la Bibliothèque Nationale de Paris, qui passe pour être une des plus anciennes conservées porte l'inscription suivante :

> Christophori faciem quœcumque tueris
> Illa nempe die morte mala non morieris

C'est pour cela que l'image sculptée de saint Chris-

tophe sous la forme d'un colosse barbu accueille le chrétien au seuil des grandes cathédrales, à Amiens où le saint haut de 4 mètres tient l'enfant Jésus par



STATUE DE SAINT CHRISTOPHE
CATHÉDRALE D'AMIENS.
Extérieur de la Porte de l'Horloge.

le pied gauche; à Chartres, à Moulins, à Nevers, à Verneuil, autrefois à N.-D. de Paris.

L'église primitive de la *civitas parisiorum* était

dédiée à saint Christophe, et auprès d'elle se trouvait un asile pour les pauvres, ancêtre de l'Hôtel-Dieu, ainsi dénommé dans une charte de l'évêque Inchade, de 829 : *Illud hospitale pauperum quod est apud memoriam Beati Christophori* (1).

M. A. Masseron (2), son plus récent biographe, nous a donné du saint une iconographie très poussée. Je ne rappellerai que le tryptique de saint Bavon, où Van Eyck l'a représenté jambes nues avec sa tunique rouge, précédant et guidant la troupe des pèlerins, sans le Christ qui n'avait pas à figurer dans le cortège de l'agneau mystique, et le tableau de Memlinc qui le place avec son bâton fleuri entre saint Benoît [et non saint Maur] et saint Gilles dans un célèbre tableau du Musée de Bruges, enfin le tryptique composé pour Guillaume Morel en 1484. Quant aux gravures elles sont innombrables; un savant allemand, E. K. Stahl a publié un gros volume sur celles des XVe et du XVIe siècles, qui n'est complet que pour l'Allemagne et les Pays-Bas, et comprend près de 250 numéros (Munich, 1920); les plus célèbres sont celles d'Albert Dürer (3).

L'universalité du culte de saint Christophe est remarquable. Pour l'Espagne, on se rappelle les vers de Th. Gautier (4) :

J'ai vu dans Ecija, vieille ville mauresque,
Aux clochers de faïence, aux palais peints à fresque,
Sous les rayons de plomb du soleil étouffant
Un colosse doré qui portait un enfant.

Ce colosse, c'est celui que nous voyons sur la fresque de la cathédrale de Tolède, près de la porte des Lions, le « Christobolon » repeint en 1638 par Gabriel de Rueda, avec sa traditionnelle tunique rouge, et dont la gigantesque stature monte presque jusqu'aux nervures de l'édifice.

(1) Coyecque, *L'H. D. de Paris au Moyen Age*, Paris, 1891, t. I. p. 21.
(2) A. Masseron, *Saint Christophe*, Paris, Grasset, 1933, in-8°.
(3) G. Servières., La Légende de saint Christophe dans *Gaz. des B. A.*, janvier 1921.
(4) *Poésies* [Espana], t. 2, p. 157.

Ce colosse, nous le retrouvons à la façade de la nouvelle église de Javel, reconstruite par l'architecte Bénard, et à l'intérieur de laquelle le peintre Jac Martin Ferrières, en de vastes décorations murales, a reproduit la légende du saint.

Mais il n'y a pas que l'accident des routes; par extension Christophe est invoqué contre la peste :

Per la peste e scudo e stocco
[Bouclier et estoc]
San Christophoro e san Rocco

dit un proverbe italien, et l'inscription du dôme de Worms nous rappelle que :

Per te serena datur
Morbi genus omne fugatur
Atra fames, pestis,
Christi, Christophore, testis.

Dans le groupement d'origine allemande des *Nothelfer*, des quatorze saints auxiliateurs, figure Christophe et lorsque ce culte particulier se répandit au XVe siècle en France et en Italie, le saint devint l'un des cinq privilégiés auxquels on adressait des « suffrages » ou prières particulières (composées d'une antienne, d'un verset, et d'une oraison) dont plusieurs ont été conservées dans les bréviaires et livres d'heures (1).

De nombreuses confréries en son honneur datent soit des épidémies de peste, soit des mesures prises pour venir en aide aux voyageurs.

Ces derniers pour se protéger emportaient des reliques, du moins les riches qui pouvaient en demander à l'évêque avant de partir; on portait aussi avec soi les Evangiles suspendus au cou, c'était un talisman précieux à ce que nous apprend Grégoire de Tours dans sa vie de saint Martin.

Plus tard se forma pour protéger les pélerins l'or-

(1) V. Leroquais, *Les livres d'heures de la Bib. Nat. de Paris* (2 vol., 1927) en a reproduit plusieurs. Signalons à ce sujet la science très répandue en Espagne des oraisons contre les maladies ou *ensalmos* (Voir oraison de Sainte Apolline dans Don Pablo de Ségovie). Un haut relief en bois sculpté dn XVIe siècle acheté à Nuremberg et représentant les quatorze ntercesseurs, figure au Musée Marmottan.

dre de saint Jacques de l'Epée approuvé en 1175 par Alexandre III, composé de clercs et de chevaliers; la surveillance des chemins en Espagne devint si importante qu'ils eurent jusqu'à quatre-vingt-sept commanderies.

Corblet dans son *Hagiographie du diocèse d'Amiens* (T. IV, p. 700) signale une médaille du saint ayant servi à une confrérie amiénoise instituée pendant la peste en 1581. Le culte des médailles s'est perpétué pour les automobilistes (cf. bénédictions du 25 juillet).

*
* *

Saint Sébastien, lui, est le protecteur de la male mort qui arrive sous la forme de la peste.

A son iconographie se rattache un thème mis en relief par M. P. Perdrizet (1), celui des flèches réelles, qui, par une transposition mystique, deviennent les flèches de la peste, lesquelles sont arrêtées par son manteau protecteur; ce thème date du xve siècle, et provient de la prédication de saint Bernardin de Sienne; il tombe en désuétude dès le xvie siècle et se termine avec le jansénisme; les flèches symboliques sont au nombre de trois, la peste (Pestilenz), la guerre (Krieg), la famine (Theurung), les trois grands fléaux de l'époque, *a peste, fame et bello, libera nos, Domine*, disent les litanies.

Quant à la représentation artistique de saint Sébastien on sait combien elle est abondante au xve siècle. En Espagne, qui répugnait à la nudité païenne, on le trouve sous la forme d'un damoiseau, vêtu de riches habits, bien peigné, tenant son arc et ses flèches, non comme des instruments de martyre mais plutôt comme des objets de divertissement, ainsi que sur les rétables de Jacomart à saint François de Jativa, sur celui de la cathédrale de Barcelone, ou celui de Alejo Fernandez, à Marchena, en Andalousie, où il se présente

(1) P. Perdrizet, *La Vierge de Miséricorde*, Fasc. 101 de la Bibliot. de l'Ec. fr. d'Athènes et de Rome (1908).

entre saint Christophe et saint Laurent en gentilhomme barbu, avec un manteau rouge ; cependant à la Chapelle Sainte-Anne de la cathédrale de Séville, nous le voyons retirant une flèche de son sein (1).

A. Berruguete, dans un bois polychrome du Musée de Valladolid, provenant du rétable de San Benito del Real, l'a représenté presque nu attaché à sa colonne.

En Italie, saint Sébastien prend les apparences d'Apollon et se fait remarquer par la grâce juvénile de sa nudité à peine voilée. M. Sigerist, dans son article sur *Sébastien Apollon* (3) a donné de multiples exemples de cette interprétation, tout en suivant les transformations qu'elle a subie à travers les siècles depuis le S[t] Sébastien des Catacombes de Calliste, reproduit dans la *Roma Sotteranea* de A. de Rossi, le chevalier de S. Pietro in Vincoli, jusqu'à celui de San Gimignano à S. Agostino (4), à celui de Francia, au Musée de Bologne, à celui du Corrège, à celui de Sodoma (aux Uffizi de Florence), etc...

D'autres tableaux célèbres ont figuré à l'Exposition de l'Art Italien qui s'est tenue avec tant d'éclat au Grand Palais (Juin-Juillet 1935). Nous retrouvons saint Sébastien toujours sous le même aspect, mais avec des variantes, tantôt criblé de flèches et ruisselant de sang chez Mantegna, tantôt avec une seule flèche à la cuisse chez Cima de Conegliano, tantôt la poitrine traversée par une flèche qui lui ressort par le dos chez Lorenzo Lotto, qui nous le montre entourant la Vierge avec saint Roch, tantôt même sans flèche, mais avec une simple blessure

(1) G. Rouchès, *La Peinture Espagnole, Le Moyen-Age,* Paris, Moraucé, s. d.

(2) M. Dieulafoy, *Espagne*, p. 240.

(3) *Arch. für Geschichte der Medizin*, 1[er] oct. 1927, p. 306-317.

(4) A l'épidémie de Florence de 1464 correspond le tableau de Benozzo Gozzoli, dans la nef de l'église collégiale, et qui le représente vêtu d'une longue tunique et d'un manteau dont deux anges tiennent les pans, comme dans les images de N.-D. de Miséricorde, tandis qu'une foule pressée devant le piédestal où le saint est debout figure le peuple invoquant sa protection.

pour l'identifier, comme dans la Vierge de la famille Casio, de Beltraffio (Ecole Lombarde) (1).

Au Louvre, dans une peinture de l'Ecole d'Avignon vers 1450, il est complètement habillé. Piombino dans sa Sainte famille nous le représente avec deux flèches ; Guido Reni (Ecole Bolonaise) avec une seule; il tient une flèche, derrière sainte Catherine dans le mariage mystique de la sainte (1519), par le Corrège ; le Pérugin (Ecole ombrienne) met en exergue la formule mystique : *Sagittæ tuæ infixæ sunt michi* (2).

On trouvera reproduits dans *les Saints patrons des corporations* de Du Broc de Ségange p. 59, différents textes d'invocations à saint Sébastien. Mme Singer a transcrit pour le 2e *Congrès d'histoire de la médecine*, Paris, 1921, une prière catalane en son honneur contre la peste. V. Leroquais a publié d'autres textes, avec des miniatures extraits des livres *d'heures conservés à la B. N. de Paris* notamment celui d'Antoine le Bon (ms. l., n. a., 302 f° 79) où il figure avec trois petits anges arrachant ses flèches (3).

Son culte se manifestait enfin par des voyages de dévotion comme celui qu'accomplissait tous les ans le corps de ville de Nantes à Saint Sébastien d'Aigues [lès Nantes aujourd'hui] datant de la peste noire du XVIe siècle (4) ou bien par des représentations de sa

(1) Au grand Palais figurait également une statue remarquable de saint Sébastien par Silvestro de l'Aquilla (1478).

(2) Ceux qui voudraient pousser plus loin l'étude de ce thème iconographique trouverait l'énumération de 289 numéros [liste alphabétique] qu'en a donnée D. von Hadeln dans une thèse d'Iéna de 1906 intitulée : *Représentation de St Sébastien dans l'art italien jusqu'à la fin du* XVe siècle.

(3) Citons simplement celles-ci extraites des heures à l'usage de Toul, XVe siècle, ms. lat. 13.280 f° 149e, v. :

O beate Sebastiane, oremus,
Omnipotens sempiterne Deus,
Qui precibus beati Sebastiani
Martiris tui gloriosi qnemdam
Generalem pestem periculo liberetur.

(4) *Bull. Soc. Arch. Nantes*, 1912 (T. LIII), p. 1-20. Le Dr P. Delaunay, dans un article sur la *Médecine populaire* (1933) cite également le pélerinage des paroissiens d'Assé-le-Boisne, dans le Maine, à Soissons, en 1583.

passion comme celle qui eut lieu à Péronne en 1485, tradition renouvelée dans la littérature contemporaine par le mystère de saint Sébastien de d'Annunzio avec musique de Debussy, de même que Vincent d'Indy a repris le thème de la légende de saint Christophe.

Les confréries fondées en son honneur furent nombreuses. A Chalon-sur-Saône, nous connaissons par un registre conservé aux archives, l'existence d'une



LE MARTYRE DE SAINT SÉBASTIEN
DE MEMLINC
Musée d'Anvers.

confrérie de saint Sébastien fondée en 1347, en suite d'une contagion qui avait décimé la ville; elle avait son siège dans l'église de l'hôpital des Antonins ; celle qui fut fondée au Puy en 1580, par Jacques de Combladour, consul et ses compagnons

pour le soulagement des pestiférés, et dont une procession annuelle au clos Saint Sébastien conserva longtemps le souvenir; celle d'Amiens dont l'origine est très ancienne, mais qui fut remise en honneur en 1462 par l'évêque Ferry de Beauvoir à l'occasion d'une nouvelle peste (1); mais la procession la plus célèbre était celle de Saint Mard ou Saint Médard de Soissons, cette abbaye bénédictine possédait le corps du saint que l'abbé Hilduin avait fait venir de Rome en 825 avec l'autorisation du pape Eugène II. Deux ans plus tard, une peste terrible s'était déclarée en Picardie; Amiens, Montreuil, Boulogne, avaient envoyé des pèlerins vers la châsse du martyr; c'est ainsi que le culte s'implanta dans la contrée.

On pourrait rechercher également les images d'indulgence imprimées en temps d'épidémie et qui portent son effigie. On a publié (Æsculape, juillet 1935) celle du cabinet des estampes de Munich, gravure en bois exécutée très probablement en 1420, lors d'une épidémie qui ravagea la Haute-Bavière, et qui représente avec lui saint Jean Baptiste, saint Antoine, saint Jean l'Evangéliste, autres saints protecteurs des épidémies.

Ce culte de saint Sébastien sera d'assez bonne heure détrôné par celui d'un saint rival que l'on trouve assez souvent à ses côtés, saint Roch, qui le supplanta dans la dévotion populaire, surtout à l'instigation des franciscains (2). Son récent biographe, A. Fliche, (3) pense même qu'au début le

(1) Nous n'abordons pas ici son culte comme patron des archers qui s'est perpétué dans les villes du Nord de la France et de la Belgique, dans des Gildes ou Confréries dont quelques-unes, comme celle de Gand possédaient un véritable trésor, aujourd'hui conservé au Musée archéologique; celle de Soissons avait son siège à Saint Médard dont l'abbé devint grand maître des archers de France ; les statuts furent codifiés par l'un de ces abbés en 1739.

(2) Voir à ce sujet A. Van Gennep, saint Roch dans l'imagerie populaire, in. t. III (1926) de la *Rev. d'Hist. Franciscaine.*

(3) A. Fliche, *saint Roch*, Laurens, 1930, in-8°, qui reproduit un tableau de l'Eglise della Salute de Venise, où saint Sébastien se trouve entre saint Roch et saint Jérôme et un autre de Berlin où l'on voit la Vierge trônant entre saint Sébastien et saint Roch. Ces deux saints sont associés, dans une gravure de 1474 conservée à la B. N. de Paris.

rôle de saint Roch se bornait à implorer le secours de saint Sébastien comme le représente un tableau conservé à Montpellier. Dans cette ville, patrie de saint Roch, c'est à saint Sébastien seul que, au xve siècle, l'Université demandait la cessation de la peste. Les processions, les confréries se multiplièrent en faveur de saint Roch dans la deuxième partie du xvie siècle et tout au long du xviie siècle. Son culte gagna rapidement les pays au Sud de la Loire et du Bourbonnais, où les épidémies de peste furent si nombreuses. J. Moret dans son manuel de la confrérie de Saint-Roch, cite en particulier celles de 1531, 1582, 1628, 1629, 1659, le vœu de la ville de Moulins pour être préservée de la peste en 1625, et la délégation des pèlerins du Donjon désignés pour aller pieds nus au tombeau du saint à Montpellier. A Paris depuis le xvie siècle avant la construction de l'église Saint Roch existait à l'Eglise des Quinze-Vingts, la confrérie royale de la Sainte Vierge, saint Roch et saint Sébastien, unissant dans un même culte les grands protecteurs. Les confréries de Rome et de Venise n'étaient pas moins célèbres.

Saint Adrien, le martyr de Nicomédie, est invoqué contre la peste dans la messe *contra epidemiam* d'un missel du xiie siècle de la Bibliothèque d'Amiens et aussi contre la mort subite dans un rituel manuscrit du xve siècle de la Bibliothèque de l'Ecole de Médecine de Montpellier (1).

*
* *

Nous ne pouvons en terminant que signaler le même rôle attribué à sainte Barbe contre la male mort, sansdoute parce qn'elle protégeait de la fou-

(1) *Omnipotens sempiterne Deus, qui nos beati Adriani martyris tui memoriam celebrare comedis, tribue quæsumus, ut ejus meritis et precibus ab omni mala peste epidemiæ et langore animæ et corporis atque ab anticipatione subitaneæ mortis nos eripere digneris.*

dre (1): c'est ce qui explique que dans ses images si abondantes, surtout dans celles qui sont originaires des Flandres et de l'Allemagne, on la voit tenant dans ses mains un calice surmonté d'une hostie, symbole du viatique que son intercession a permis aux moribonds de recevoir (2) notamment dans les gravures de Dürer et d'Holbein, et dans le tableau de L. Cranach à Vienne. A côté du farouche géant du moyen âge, du beau capitaine de la Renaissance, il était équitable d'évoquer l'infortunée jeune fille qui inspira tant d'artistes, et patrona tant de corporations (3).

---

(1) De la Villemarqué, *Chants populaires de la Bretagne*, signale une amulette de sainte Barbe qui préservait de la mort subite. Cité par Ct de Lapparent, Sainte Barbe guérisseuse, *Æsculape*, fév. 1928, qui a reproduit l'élégante sainte Barbe (Ecole flamande) du Musée du Prado.

2) Ct de Lapparent. — *SainteBarbe*, Paris, Laurens, 1926. U. Chevalier cite un ouvrage intitulé, *Acta S. Barbaræ, virg. et mart. patronæ morientium*, paru en 1703, Aug. Vind, 8°, 3 gr.

(3) Dans *Mare nostrum*, Blasco Ibanez écrit que l'impératrice Constance qui s'était retirée au couvent de Sainte Barbe de Valence fut guérie de la lèpre par l'intercession de la sainte, ainsi qu'en témoigne un tableau de l'église Saint-Jean de l'Hôpital. Il y a d'autre part, à la pinacothèque du Vatican, une peinture de l'école florentine représentant le tombeau de sainte Barbe entouré de personnages porteurs des signes de la lèpre.

INTRODUCTION A L'ÉTUDE DU FOLKLORE MÉDICAL

Par le Professeur LAIGNEL-LAVASTINE.

Le Folklore médicale a un double intérêt, théorique et pratique.

Son étude met en lumière dans un domaine circonscrit tous les facteurs de la civilisation humaine. Et l'investigation thérapeutique moderne confirme souvent, en la précisant, la valeur des substances employées par la médecine populaire.

J'indiquerai donc d'abord quels sont au point de vue théorique les multiples problèmes que soulève l'histoire du Folklore médical, et ensuite ce que doit la thérapeutique moderne à la médecine populaire.

I

Valeur du folklore médical dans l'histoire de l'esprit humain et de la civilisation

Maintenant que dans tous les pays les folklores ont été minutieusement recueillis et que des auteurs, tels que Sir James Frazer et Saintyves, en ont dégagé les caractères essentiels il est permis d'essayer de tirer de cette accumulation énorme de matériaux quelques idées directrices pour les classer, les hiérarchiser et s'en servir pour éclairer l'histoire.

A) *Classement des observations du Folklore médical*

Non seulement tout ce qui touche à la pratique populaire de la médecine, de la chirurgie et de l'obstétrique de l'homme et des animaux, mais encore les mutilations ethniques modifiant les organismes et les pratiques magiques et religieuses agissant sur les esprits devraient entrer dans ce classement. Mais le

noyau du sujet étant la médecine populaire, je ne dirai qu'un mot de ces deux groupements, qui méritent des développements à part, pour insister sur la médecine populaire.

a) *Mutilations Ethniques.*

Il s'agit de modifications volontaires de la configuration extérieure des individus se pratiquant systématiquement dans un ou plusieurs groupements humains. Les plus répandues sont les mutilations génitales et parmi elles la circoncision, qui atteint actuellement sur la Terre environ 200 millions d'individus. A côté de la circoncision sont à citer l'ablation complète des organes génitaux externes, la castration, la résection du pénis, l'incision du prépuce, la section du frein, l'infibulation, l'insertion de baguettes dans le gland et chez la femme l'excision des grandes lèvres, du clitoris et l'allongement des petites lèvres.

Sont encore à citer les mutilations des lèvres buccales, des seins, des muscles des membres, la trépanation, le T syncipital, l'allongement artificiel de la colonne vertébrale, les déformations du crâne et des pieds, les amputations et les mutilations dentaires, enfin sur la peau les tatouages, les incisions et les scarifications.

La plupart de ces mutilations semblent avoir une signification religieuse et mystique ; leur signification pénale et utilitaire ne paraît que secondaire.

Les mutilations faisaient partie des rites de purification et d'initiation.

J'accepte cette dernière conclusion de J. Louis Anquetin inspirée par le Professeur Tanon. Je fais seulement remarquer que certaines de ces mutilations font encore partie aujourd'hui de rites d'initiation et de purification.

De plus, il est remarquable de constater que ces mutilations portent avec une grande prédominance sur les organes génitaux. Or, ces mutilations sexuelles sont, en général, pratiquées à des époques déterminées du développement des individus. On peut donc,

avec le Dr Alleix, qui consacre de longues études à cette question, se demander si ces mutilations ne jouent pas un rôle modificateur dans l'évolution de la sexualité en agissant à des époques critiques, telles que la première et la deuxième puberté sur les organes génitaux (c'est d'ailleurs logique de rattacher ce moyen anatomique aux rites d'initiation).

En effet, l'initiation marque un stade important de l'individu dans son ascension sociale : sa personnalité en est modifiée en fonction de ce que son nouveau groupement social lui procure et attend de lui. Et très souvent c'est une variation relativement inverse de la génitalité et de la sexualité. La première plus ou moins atténuée et déviée entraînera souvent une modification corrélative de la sexualité. Celle-ci, en général, exaltée et sublimée verra son activité changer de but et ses modalités plus ou moins spiritualisées pourront aboutir à colorer d'un sentiment altruiste utile une activité sociale, dont les fruits peuvent être nombreux et excellents.

b) *Pratiques magiques et religieuses relatives aux esprits.*

L'animisme est à la base de ces pratiques absolument générales et qui ne nous intéressent ici que dans leurs modalités thérapeutiques.

Les modalités thérapeutiques des pratiques magiques relatives aux esprits se ramènent essentiellement à deux groupes selon qu'il s'agit de se préserver d'une influence ou, au contraire, de contraindre cette influence à agir. D'autre part, selon la nature bonne ou mauvaise de l'influence, on divise la magie en blanche ou noire. Mais, dans les deux cas, la tendance thérapeutique est la même. Le malade, qui vient demander le secours magique, désire, en même temps, être préservé de l'influence néfaste des esprits mauvais et être soulagé ou guéri par les bons esprits.

L'attitude mentale est la même dans la thérapeutique religieuse, mais la technique diffère : la prière

remplace la contrainte ; l'humilité remplace la volonté de puissance.

Les pratiques religieuses relatives aux esprits ne sont, d'ailleurs. très souvent que des survivances magiques plus ou moins camouflées, de même que dans le christianisme ont persisté des pratiques païennes relatives aux multiples esprits qui, pensait-on, peuplaient la nature.

L'important est que la religion populaire contient encore actuellement de nombreuses modalités thérapeutiques liées à des superstitions hétérogènes. Certaines durent presque inchangées depuis l'animisme primitif. Arthur Weigall (1), après bien d'autres, vient d'y insister à nouveau. L'intérêt de cette persistance est très grand. Elle permet, d'une part, d'en trouver une explication dans une origine instinctive profonde, souvent devenue subconsciente et, d'autre part, d'éviter une erreur quelquefois commise par les ethnographes en présence d'une coutume qu'ils trouvent la même dans deux groupes humains géographiquement très éloignés. La première idée qui vient est que l'identité de la coutume indique une communauté d'origine et l'analyse folklorique est ainsi d'un emploi courant dans la genèse ethnologique. Mais il ne faut pas oublier la psycho-biologie humaine ; les instincts humains sont peu nombreux et les moyens de les satisfaire naturellement très limités. Par le jeu social des réactions instinctives les mêmes coutumes peuvent donc s'établir dans des milieux ethniques distincts et sans qu'il y ait jamais eu entre eux aucune communication.

D'autres superstitions médicales religieuses ont une origine différente. Au lieu d'être la *christianisation* ou *l'islamisation* de pratique païennes, elles sont l'expression d'une *paganisation* plus ou moins poussée d'idées religieuses relatives à Dieu, aux saints, aux influences célestes ou infernales. Les

(1) Arthur Weigall. — Survivances païennes dans le monde chrétien, traduit de l'anglais par Ariane Flournoy. Préface d'Edouard Claparède, in-8° de la Bibliothèque historique. Paris, Payot, 1935.

amulettes thérapeutiques, les formules imprimées ou écrites qu'on porte ou qu'on avale, le culte des *saints guérisseurs* rentrent dans cette catégorie. Des associations d'idées très simples, quelquefois même des jeux de mots sont à l'origine de ces pratiques.

On pourrait en apporter de multiples exemples pris dans les religions des divers pays.

c) *Médecine populaire.*

Je range sous ce titre très général la médecine, la chirurgie et l'obstétrique populaires de l'homme et des animaux.

Indiquant pour mémoire le *Folklore vétérinaire*, *l'obstétrique populaire* avec ses matrones, la *chirurgie populaire* avec ses rebouteux, ses opérateurs de pierres de tête et tous ses charlatans, je retiens seulement la médecine populaire proprement dite, qui me paraît devoir être analysée dans trois chapitres permettant une grande clarté dans le classement :

La matière médicale,
La manière de faire,
L'opérateur.

I. La Manière médicale.

Le choix de la matière médicale est dicté par l'analogie, le contact, le transfert des qualités par opérations plus ou moins magiques et aussi par l'empirisme. Aussi, chaque jour, des propriétés thérapeutiques utiles sont découvertes dans beaucoup des produits d'origine animale, végétale ou minérale de la matière médicale folklorique. C'est même la partie de la médecine populaire la plus intéressante pour le médecin au point de vue scientifique thérapeutique.

II. La Manière de faire.

Cette manière, qui peut avoir quelque intérêt pratique pour l'accoucheur et le chirurgien, est d'une valeur philosophique de premier ordre pour la genèse de l'exercice de la médecine. Ici éclate, avec

évidence, l'origine magique de cet exercice. Il n'est qu'une application de la magie comme l'alchimie plus tard et toutes les mancies y compris l'astrologie. La manière de faire, qui n'est à l'origine qu'une liturgie magique (1). a subi une double évolution : en même temps qu'elle s'est dégradée comme tout ce qui devient populaire, par oubli de la signification des gestes, elle s'est compliquée par des acquisitions fortuites de provenancas multiples, individuelles, empiriques, religieuses, philosophiques même, autochtones ou étrangères. Notre collègue *Süheyl*, dans son rappert sur le Folklore médical en Turquie, a fourni des exemples typiques relatifs à l'importance des chiffres 3 et 7 indiquant la répétition des actes, ou le nombre des objets et la valeur de l'orientation des opérateurs relative aux points cardinaux, aux villes saintes, aux mosquées ou telle situation géographique.

III. L'Opérateur.

Les qualités requises pour l'opérateur portent aussi le cachet magique : sexe, virginité, généalogie (2), caractères plus ou moins religieux, voire même morbides.

Il faudrait analyser tous les facteurs qui entrent dans les croyances populaires relatives aux « dons ». Cette croyance aux dons a une valeur explicative qui touche encore beaucoup de personnes aujourd'hui. Un grand nombre de guérisseurs, de charlatans, de praticiens illégaux de la médecine, qui pullulent aujourd'hui, comme dans toutes les périodes d'inquiétude, de décadence et de fermentations sociales, disent dans leurs réclames qu'ils ont un « don », et actuellement dans toutes les classes de la société

(1) Dim. Delobson. — Les secrets des sorciers noirs. E. Nourry. Science et magie, 1934.

(2) Le septième d'une famille est apte à guérir les écrouelles ; il doit les toucher pendant neuf jours et ne recevoir aucun argent. (Folklore médical basque. Communication orale de M. Arla).

française on est amené à rencontrer des gens, qui ont quelquefois une grande situation, qui sont même cultivés et relativement intelligents et qui se laissent prendre à ces dons magiques.

B. Dégagement des facteurs du Folklore médical.

Si dans tous les travaux antérieurement parus sur le Folklore et particulièrement dans les remarquables rapports de mes collègues ici-même on cherche des indications relatives aux causes des faits observés il me paraît facile de les ramener à deux grands groupes: les *facteurs genétiques* et les *facteurs évolutifs*.

a) *Facteurs genétiques.*

Quand je cherche à comprendre les origines de la médecine, je regarde les animaux et je descends dans mon enfance.

L'autre jour j'étais au Zoo de Vincennes parfaitement installé par mon collègue le Professeur Urbain, professeur d'Ethnologie des bêtes sauvages. Je regardais les singes. Une maman épouillait son fils. Voilà de la médecine instinctive. Ce facteur instinctif n'est pas qu'à l'origine du Folklore médical animal, si j'ose dire. On le trouve aussi dans le Folkore médical humain.

Descendant dans ma première enfance, je rencontre des similitudes affectives naissant à l'occasion d'analogies superficielles. Pourquoi la belle statue de Diane à la biche vue dans un parc ombreux me donnait-elle une impression d'effroi ? Son geste me rappelait une chèvre vue dans un livre d'images. Son profil noir se dessinait sur un clair de lune sinistre et j'avais eu peur. De multiples photismes s'expliquent de même, et je suis convaincu de la richesse de la médecine populaire en photismes thérapeutiques, c'est-à-dire à l'association par liaison affective d'un remède à un mal. C'est une application de la grande loi d'analogie qui commandait la logique primitive.

Et je préfère cette expression à celle de stade prélogique de l'âme primitive employée par Lévy-Bruhl.

Car le primitif, comme l'enfant, est un logicien et c'est en quoi dès l'aurore de la pensée il apparaît humain.

Sa logique n'est pas celle de l'adulte. Elle n'a cure du principe d'identité et de contradiction et des catégories de temps et d'espace. Mais c'est une logique quand même basée sur l'abstraction, qui permet la conscience de l'analogie par la constatation d'un caractère identique.

Ce raisonnement analogique est à la base de multiples pratiques médicales populaires.

D'abord par de simples calembours. Il en est ainsi de beaucoup de saints guérisseurs. Exemple : sainte Claire guérit les maux d'yeux parce qu'elle fait voir clair.

C'est une banalité que de rappeler le rôle fondamental de l'animisme dans la pensée religieuse primitive. Tout ce qui nous entoure était peuplé d'esprits, les choses elles-mêmes n'étant que la figure d'esprits cachés, la volonté de puissance de l'homme lui fait chercher et trouver des moyens d'agir sur ces esprits. D'où la médecine populaire magique et religieuse.

Le Folklore médical magique est blanc ou noir selon qu'il recourt aux esprits bons ou mauvais.

La technique des procédés magiques dérive d'ailleurs d'autres causes. J'y reviendrai à propos des facteurs évolutifs.

La technique du Folklore médical religieux doit par définition être plus simple et uniforme : elle doit se réduire au sacrifice et à la prière. Mais bien souvent un facteur superstitieux est mêlé, soit inconsciemment, soit consciemment. L'histoire de la liturgie chrétienne contient à ce point de vue des faits remarquables.

Le quatrième facteur genétique est l'empirisme. L'esprit de recherche a toujours caractérisé l'homme. Dès qu'il a regardé, l'homme intelligent a observé. Et c'est ainsi que, dans ce syncrétisme qu'est le Folklore médical, des données empiriques voisinent avec des croyances analogiques et animistes.

b) *Facteurs évolutifs.*

Si maintenant nous étudions les coutumes populaires médicales dans le temps nous faisons immédiatement plusieurs remarques.

Certaines coutumes sont conservées intégralement depuis des temps immémoriaux chez certains peuples. Chez d'autres, elles n'ont pas persisté.

Certaines coutumes se sont dégradées peu à peu au point d'être méconnaissables.

Certaines se sont maquillées soit dans leur liturgie, soit dans leur mythologie. Dans le premier cas l'idée directrice est restée la même, mais pour des raisons de milieu, la matière médicale, la façon de faire ou l'opérateur se sont modifiés.

Dans le second cas tout l'extérieur est resté le même ; c'est l'idée directrice qui a changé, On dirait un de ces coquillages qui sert d'abri à un nouvel hôte. D'autres fois d'ailleurs l'idée directrice profonde est plus ou moins camouflée ; elle est maquillée au goût du jour. Ainsi certains guérisseurs plus ou moins sorciers, magiciens dégradés, parlent maintenant de microbes, de contagion et de vaccination.

En résumé les facteurs genétiques sont essentiellement :

l'instinct,

l'analogie,

l'animisme et ses dérivés,

l'empirisme ;

et les facteurs évolutifs essentiellement la dégradation et le maquillage.

II

Ce que doit la thérapeutique moderne a la médecine populaire.

D'après mon collègue Em. Perrot (1) la médecine populaire en Europe seulement fait appel encore à

(1) Perrot. — Phytothérapie et pharmacie galénique. Revue méd. française, juin 1935, p. 497-503.

plus de 250 espèces botaniques, dont un bon nombre restent dignes de la thérapeutique moderne.

CONCLUSION

J'ai été bien incomplet.

Les cadres, que j'indique, n'ont d'ailleurs pas d'autre valeur que leur commodité et les facteurs, que j'ai relevés, ne sont certainement pas les seuls.

Je pense cependant avoir fait un travail doublement médical.

A l'observation des faits du Folklore j'ai appliqué la méthode clinique permettant un classement objectif indépendant de toute hypothèse. Et pour pénétrer dans le déterminisme des faits observés j'ai eu recours à la psycho-sociologie, qui, appliquée dans ses techniques et sans métaphysique, doit être aujourd'hui maniée par le médecin qui ne peut plus n'être qu'un biologiste en raison de l'importance toujours croissante du social dans la pathologie.



BIBLIOGRAPHIE

ALCADE (F. de). — La genealogia y el horoscopo de Maimónides.
El Siglo med. (Madrid), t. 95, n° 4244, 13 avril 1935, p. 435.

ASTRUC (P.). — Jean-Nicolas Corvisart (1755-1821).
Le Progrès méd. (Paris), a. 12, n° 5, 18 mai 1935, (Suppl. ill.), p. 33, ptr.

BÉNASSIS. — Essais de clinique romantique. Jules Michelet.
Rev. thérap. des Alcaloïdes, 4e sér., a. 44, n° 5, mai 1935, p. 134, ptr.

BROCKMANN (F.). — H. Winternitz (1867-1934).
Annales de E. Merck (édition franç.), 1935, 1re ple; ptr.

BUSACCHI (V.). — Tommaso Laghi Bolognese (1709-1764).
Atti e mem. d. Accad. di storia dell' arte sanitaria, sér. 2, a. 1, n° 1, janv.-fév. 1935, p. 11.

CAPPARONI (P.). — Guglielmo Bilancioni (1881-1935).
Atti e mem. d. Accad. di storia dell' arte sanitaria, sér. 2, a. 1, n° 1, janv.-fév. 1935, p. 42, ptr.

CHAVIGNY. — La vie et les œuvres de Fodéré.
Strasbourg méd., n° 11, 15 avril 1935, p. 82.

CORTEZO (F.-J.). y DELEITO (F.-G.). — Acerca del « Tratado de las causas y sintomas morbicos » atribuidos a Maimónides.
El Siglo med. (Madrid), t. 95, n° 4244, 13 avril 1935, p. 431.

CROHN (B.-B.). and ROSENAK (B.-D.). — An exhibition of books shown at the graduate fortnight illustrating the progress of gastroenterology.
Bull. New York Acad. of med., 2e sér., v. 11, n° 2, fév. 1935, p. 74.

CUNÉO (B.). — Le cancer dans l'histoire.
La Lutte contre le cancer, a. 11, n° 41, juillet-sept. 1933, p. 422.

DEBRÉ (R.). — Notice nécrologique sur M. Armaingaud (1842-1935).
Bull. Acad. de méd. (Paris), a. 99, t. 113, n° 16, 30 avril 1935, p. 525.

DÉNIER. — Les honoraires médicaux en Dauphiné, au XVIIIe siècle.
Les Lectures du Médecin (Paris), a. 5, n° 2, fév. 1935, p. 32.

DI SANGRO (M.). — La litotomia da Gelso a Giovanni de' Romani. L'Opera di Mariano Santo da Barletta.
Atti e mem. d. Accád. di storia dell' arte sanitaria, sér. 2, a. 1 n° 1, janv.-fév. 1935, p. 19.

EISELSBERG. — Historische Entwicklung der Magenchirurgie.
Wiener Klin. Wochenschr., a. 48, n° 21, 24 mai 1935, p. 734.

ENCAUSSE (P.). — Sciences occultes et déséquilibre mental.
Thèse de Paris, 1935, n° 369. *(Paris, Edit. Leymarie).*

GOLDSCHMID (E.). — Die Varia observata anatomica des Joh. Rud. Salzmann aus Strassburg.
Schweiz. med. Wochenschr. (Basel), a. 65, n° 11, 16 mars 1935, p. 263.

GOUGEROT (H.). — Professeur Jeanselme (1858-1935).
Bull. et mém. Soc. franç. de dermat. et syphil., n° 4, 11 avril 1935, p. 567.

GOYANES y CAPDEVILA (J.). — La personalidad médica de Maimónides al lado de su personalidad total.
El Siglo med. (Madrid), t. 95, n° 4244, 13 avril 1935, p. 418.

GROS (H.). — Figure médicale d'autrefois : M. Taranget ou la vocation contrariée.
Paris méd., a. 25, n° 18, 4 mai 1935, (Annexes), p. IX.

GUÉRIN (A.). — L'influence de la Perse dans la renaissance médicale en Islam.
Journ. des pratic. (Paris), a. 49, n° 15, 18 avril 1935, p. 800.

Guérin (A.). — La splendeur arabe, la médecine et la pratique médicale au x[e] siècle.
Journ. des pratic. (Paris), a. 49, n° 18, 4 mai 1935, p. 939.

Hunter (R.-H.). — The mediæval physician.
Ulster med. Journ., v. 4, n° 2, 1[er] avril 1935, p. 97.

Marion. — Notice nécrologique sur M. Routier (1853-1935).
Bull. Acad. de méd. (Paris), a. 99, t. 113, n° 16, 30 avril 1935, p. 523.

Meller (J.). — Ueber die Entwicklung der Lehre von der sympathischen Ophthalmie in der Wiener ophthalmologischen Schule.
Wiener Klin. Wochenschr., a. 48, n° 20, 18 mai 1935, p. 622.

Neuburger (M.). — Das allgemeine Krankenhaus und die Wiener medizinische Schule.
Wiener Klin. Wochenschr., a. 48, n° 20, 18 mai 1935, p. 613.

Neuburger (M.). — Joseph II und die Medizin. Eine historische Skizze.
Wiener med. Wochenschr., a. 85, n° 20, 11 mai 1935, p. 538.

Neuburger (M.). — Die Entwicklung der Medizin im Wiener allgemeinen Krankenhaus. Eine historische Studie.
Mediz. Klinik (Sonderbeil.), a. 31, n° 19, 10 mai 1935, 8 p. 4°.

Neuman (A.). — L'avortement dans l'histoire.
Thèse de Paris, 1935, n° 377. *(Paris, L. Rodstein).*

Nicolas (J.). — Le passé glorieux de l'Ecole de l'Antiquaille de Lyon.
Journ. de méd. de Lyon, a. 16, n° 369, 20 mai 1935, p. 335.

Nicolas (J.). — Charles Audry (1865-1934).
Lyon méd., t. 155, n° 16, 21 avril 1935, p. 503, ptr.

Pazzini (A.). — Il significato originario degli ex voto anatomici e l'interpretazione del mito greco di Asclepio.
Atti e mem. Accad. di storia dell' arte sanitaria, sér. 2, a. 1, n° 1, janv.-fév. 1935, p. 37.

Pazzini (A.). — Prof. dott. Vincenzo Rocchi (1870-1935).
Atti e mem. d. Accad. di storia dell' arte sanitaria, sér. 2, a. 1, n° 1, janv.-fév. 1935, p. 45.

PÉREL (L.). — Sur quelques idées modernes dans le « Traité des Poisons » de Maimonide (1135-1204).
Paris médical, a. 25, n° 21, 25 mai 1935 (Annexes), p. IV.

POQUE (A.). — Histoire de la médecine en Béarn.
Apollon, a. 8, n°s 72-74, juin-oct. 1934, p. 361, 417, 493.

REYMOND (A.). — Réflexions sur l'enseignement de l'histoire des sciences.
Archeion, v. 16, n° 3-4, juillet-déc. 1934, p. 265.

RIEUX (J.). — Le médecin général inspecteur Vaillard.
Rev. de médec. (Paris), a. 52, n° 3, mars 1935, p. 133.

ROHR (M. V.). — O. Ringlebs Entwicklungsgang im Hinblick auf das optische Verständnis für das Cystoskop.
Zeits. f. Urol., v. 29, n° 5, 17 mai 1935, p. 289, ptr.

SACQUÉPÉE. — Louis Vaillard (1850-1935).
Paris méd., a. 25, n° 19, 11 mai 1935 (*Annexes*), p. X; ptr.

SCHTEINGART (M.). — Maimonides, un gran medico y filosofo.
Prensa med. Argentina (Buenos-Aires), a. 22, n° 19, 8 mai 1935, p. 924.

SÉZARY (A.). — Edouard Jeanselme (1858-1935).
Presse méd. (Paris), a. 43, n° 41, 22 mai 1935, p. 833; ptr.

STROHL. — Notice nécrologique sur Adolphe Zimmern (1871-1935).
Bull. Acad. de méd. (Paris), a. 99, t. 113, n° 17, 7 mai 1935, p. 553.

SÜHEYL ÜNVER (A.). — Sur l'histoire de la médecine et de l'hygiène en Turquie.
Türk tib tarihi Arkivi (Archives d'histoire de la médecine turque), a. 1, n° 1, mars 1935, p. 30.

VILLAVERDE (J.-M. de). — Santiago Ramon y Cajal (1852-1834).
Zeits. f. d. ges. Neurol., v. 152, n° 5, 17 mai 1935, p. 617, ptr.

WAGNER-JAUREGG. — Festrede aus Anlass der Enthüllung von Johann Peter Franks Denkmal.
Wiener Klin. Wochenschr., a. 48, n° 20, 18 mai 1935, p. 609, ptr.

WEISS (M.). — Die Harnschau im Volksglauben und in der Wissenschaft.
Wiener med. Wochenschr., a. 85, n° 18, 27 avril 1935, p. 505.

Dr Lucien HAHN.

Comptes-Rendus

René Dumesnil, *Histoire illustrée de la Médecine*, Paris, Plon, 1935, 264 p. in-4°.

S'il est difficile d'écrire l'Histoire, il l'est plus encore de retracer l'histoire de la médecine. D'abord parce qu'on peut l'envisager de points de vue très différents : dans le temps et dans l'espace, étude des doctrines ou des faits, genèse des découvertes, vie individuelle (biographie) ou eollective (institutions), aux quatre coins de la planète. Ensuite, parce qu'empruntant à toutes les dieiplines spéculatives ou scientifiques, cette histoire exigerait de ses adeptes qu'ils fussent à la fois philosophes, philologues, naturalistes, archéologues, instruits *de omni re scibili.* S'en tenir à un seul de ces chapitres, c'est rétrécir son horizon : et pourtant, à qui veut approfondir, s'impose la restriction, la monographie du spécialiste. Les vouloir embrasser tous, c'est tomber dans l'inextricable; et véritablement il n'y a pas de plan collectif possible pour une pareille entreprise. Qu'allait faire M. Dumesnil? J'ouvris avec curiosité son volume : il est d'aspeet fort engageant, d'impression soignée, embelli d'une illustration abondante et bien choisie. Quant au plan, l'auteur a choisi l'ordre chronologique général : médecine antique, de la préhistoire aux premières civilisations; médecine gréco-romaine et byzantine; Moyen Age et Renaissance; xviie, xviiie et xixe sièeles, ce qui mêle fatalement, dans chacun de ces cadres, au dam de l'enchaînement logique ou évolutif, la biographie, l'étiologie, la nosologie, etc. L'ensemble se lit d'ailleurs facilement. Romancier et musicographe, M. Dumesnil a fait, d'une plume élégante, une large et rapide synthèse où s'aecordent sa maîtrise de style et le sens de l'harmonie. Quant au fond, je m'excuse de faire quelques réserves. L'auteur, qui est aussi, je erois, médecin, possédait certainement dans sa bibliothèque l'*Hippocrate* de Littré, le vénérable Daremberg et le clair manuel de Guardia. Il a fait emplette, au surplus, de l'exeellente et récente *Histoire de la Médecine* de Castiglioni; mais il me semble bien qu'il n'en a guère feuilleté davantage. Il y a des *trous* dans sa bibliographie, et par conséquent dans sa fresque. Qu'il ait omis de eiter pour la médecine à Byzanee les travaux de Jeanselme; pour l'arabisme ceux du grand maître Leelere et de Renaud; pour

l'Ecole de Salerne ceux de Sudhoff; pour la période médiévale la thèse de Galland sur *l'Eglise et l'hygiène*, et les mémoires de Dubreuil-Chambardel sur la médecine monastique; négligé, pour le xvie siècle, la thèse de Wickersheimer; passé sous silence les travaux d'Abel Lefranc et le gros livre de J. Plattard sur Rabelais; le *Vinci the Anatomist* de Playfair Mac Murrich; les recherches de Sudhoff sur Paracelse; l'historique de Jeanselme relativement à la Syphilis; insisté sur le poème de Fracastor, qui fut divertissement d'humaniste, en glissant, en une ligne, sur la théorie du contage par les infiniment petits, qui fait la gloire du Véronais; et, pour en venir au xixe siècle, ignoré les ouvrages de Rouxeau sur Laennec, ou biffé, de ceux qui ouvrirent à l'étiologie des voies nouvelles, les noms de Finlay, de Chagas et de Castellani, voilà qui est fâcheux. Mais il faut considérer que M. Dumesnil a écrit, avant tout, pour le grand public. A l'usage de ce dernier, c'est là un manuel en très bonne forme, agréable et facile à consulter.

P. D.

M. Gille, *Il y a cent ans*, Revue pratique de biologie appliquée de Hallion, 27e année, n° 11, novembre 1934, p. 330-335. — L'aearus de la gale n'était point ineonnu des aneiens : en parlent Avenzoar au xiie sieèle, Arnauld de Villeneuve au xiiie siècle; Sealiger, Paré, L. Joubert, Rabelais au xvie siècle. En 1687, Bonomo le retrouve dans les sillons psoriques; mais Morgagni répugne à y reeonnaître l'agent pathogène, et malgré les observations de Wollaston (1786), Moronval inspiré par Lugol (1821), le *Dictionnaire* de Nysten (1824), répudient la théorie parasitaire, et la mode est toujours de eonsidérer le virus psorique eomme d'origine humorale. Cependant, en 1812, Galès, pharmacien de l'Hôpital Saint-Louis, avait trouvé, ou plutôt retrouvé le fameux sarcopte et même le figura : mais Raspail démontra que Galès avait tout simplement portraieturé la mite du fromage! Enfin, le 13 août 1824, à la eonsultation d'Alibert à l'hôpital Saint-Louis, un étudiant eorse, Renueci, probablement instruit de la pratique des piqueurs de cirons, en usage dans son île natale, démontra l'existenee de l'acarus dans les sillons des galeux; il réitéra l'expérienee le 1er septembre, devant une foule de médecins, et gagna les 300 franes promis par Lugol à qui lui montrerait le parasite de la gale. Il soutint sa thèse inaugurale sur ee sujet, devant la Faculté de Paris, le 6 avril 1825, en y arborant, sans trop de modestie, le titre de : « découvreur de la gale. »

B. Cunéo, *Tillaux anatomiste et chirurgien*, Progrès Médical, n° 51, 15 déc. 1934, p. 2033-2043. — Chirurgien des hôpitaux en 1863, agrégé en 1866, Tillaux fut chargé en 1869 par le Directeur de l'Assistance publique Husson de remplacer Serre à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. Le nouveau venu eut tôt fait de réorganiser Clamart et d'y attirer de nombreux étudiants, qui en avaient désappris le chemin. Après la guerre de 1870, il fut appelé à suppléer dans la chaire de médecine opératoire son maître Denonvilliers, et s'y fit si bien remarquer qu'à la mort du titulaire la Faculté, jalouse de ses succès, donna la place à Le Fort! C'est seulement en 1890 que Tillaux fut nommé professeur de médecine opératoire, place qu'il échangea en 1894 contre celle de professeur de clinique chirurgicale à la Charité, jadis illustrée par Gosselin. « Mais Tillaux a appartenu à cette génération dont la carrière a été en quelque sorte coupée en deux périodes par la découverte de l'asepsie. L'unité de sa vie chirurgicale en a été pour ainsi dire rompue. » Les pratiques compliquées de l'antisepsie à la Lucas-Championnière troublaient ses vieilles habitudes. Expert en chirurgie des membres, grand maître en médecine opératoire classique, il hésitait devant les audaces de la nouvelle chirurgie abdominale, et s'y adaptait mal. Il le sentait. Aussi, lorsque Farabeuf fut mis à la retraite, accepta-t-il de poser sa candidature à la chaire d'anatomie. Mais un compétiteur surgit, en la personne de l'élégant et beau Paul Poirier, alors chef de travaux anatomiques à la Faculté. Poirier s'était fait beaucoup d'ennemis. Deux clans s'affrontèrent.

« Mais le hasard avait voulu que quelques semaines avant, le président du Conseil Waldeck-Rousseau fît une angine de Ludwig. Poirier l'avait opéré et guéri. Je ne crois pas que le régime républicain connaisse le fait du prince. Seuls des réactionnaires pourraient penser le contraire. Aussi suis-je convaincu que lorsque la Section permanente annula le vote de la Faculté, elle ne s'inspira que de l'intérêt de l'Enseignement et que Waldeck-Rousseau n'exerça aucune action sur son vote. Celui-ci eut en tout cas comme conséquence de faire déclarer la vacance de la chaire d'anatomie, et peu de temps après Poirier succédait à Farabeuf. »

Tillaux mourut le 20 octobre 1904, président de l'Académie de médecine, et grand-officier de la Légion d'honneur.

Dr Paul Delaunay.

Le Secrétaire général, Gérant :
Marcel Fosseyeux.

TABLE DU TOME XXIX

Brodier (Dr). — M. le Professeur Jeanselme (1858-1935) 137
Dally (Dr Ph.). — A propos d'un livre de Harcourt Brown sur les organisations scientifiques en France au xviie siècle...................... 285
Delaunay (Dr Paul). — Le Dixième Congrès international d'Histoire de la Médecine (Madrid 22-30 Septembre 1935). En marge du Congrès... 249
Dhotel (Yves), [Laignel-Lavastine (Pr) et]. — Contribution à la Clinique historique : Note psychiatrique sur Joseph Le Bon............. 229
Ferran (Dr Come). — La Médecine de Lyon au xviie siècle. — Lazare Meyssonnier, Conseiller et Médecin du Roi et de S. A. R., Docteur de l'Université de Montpellier, agrégé au Collège des Médecins de Lyon.................... 179
Finot (Dr André). — Les dernières pierres tombales de Clamart et du Cimetière Sainte-Catherine 156
Fosseyeux (M.). — Les Saints Protecteurs contre la « Male » Mort au Moyen Age et à la Renaissance 339
Fosseyeux (M.), [Laignel-Lavastine (Pr) et]. — Le Xe Congrès international d'Histoire de la Médecine 309
Gonnet (P.). — L'Histoire et la Légende des Hôpitaux de la Chanal et Sainte-Catherine de Lyon 92
Gorsse (Dr Bertrand de). — Un Hydrologue inconnu du xviiie siècle. Lamoignon de Malesherbes, ministre et défenseur de Louis XVI.......... 225
Guelliot (Dr O.). — Hector Landouzy............ 7
Guiart (Pr). — Documents iconographiques relatifs à J.-C. Gilibert........................... 117
Jeanselme (Pr E.). — Conseils de régime et d'hygiène donnés aux Pèlerins qui s'acheminaient vers la Terre Sainte..................... 17

LAIGNEL-LAVASTINE (Pr). — M. le Professeur Ménétrier (1859-1935).......................... 245
— Introduction à l'étude de Folklore médical.. 350
— Catalogue du Médaillier du Pr Gilbert dressé par Mlle Desavis.......................... 333
LEMAY (Dr P.). — Maine de Biran et la Société Médicale de Bergerac......................... 77
— Une correspondance de Philippe Hecquet.... 209
LINT (Dr J.-C. DE). — Le Verso de Papyrus Edwin Smith 49
MENETRIER (Pr Pierre). — De l'ancienneté de la Syphilis dans le vieux monde et des lésions caractéristiques qui en sont rapportées dans les écrits des Médecins grecs................. 274
MERCIER (Dr R.). — Pierre-Paul Clemenceau, Officier de Santé de l'Armée de l'Ouest (1749-1825).. 70
MOLINÉRY (Dr R.). — Notes sur le traitement de « l'Etisie » à travers les âges de Susçruta à Reichenbach 40
RENAUD (Dr H.-P.). — Les Origines de la Médecine arabe en Espagne........................ 321
SAUSSURE (Dr R. DE). — Jehan Taxil, auteur du premier traité sur l'Epilepsie écrit en langue française (1603)......................... 143

Adresse du Secrétaire général :

Marcel Fosseyeux, 20, rue Thibaud, Paris (XIVe).

Adresse du Trésorier :

Boulanger-Dausse, 4, rue Aubriot, Paris (IVe)

Chèque postal n° 3.684 (14, rue des Favorites, XVe)

Le Trésorier rappelle que la cotisation annuelle de **25 francs** doit être versée dans le courant du mois de janvier.

Les auteurs de travaux insérés au *Bulletin* recevront gratis 10 tirés à part, *mais seulement sur leur demande expresse*. Ils sont invités à faire connaître en même temps s'ils désirent en recevoir un plus grand nombre, à leurs frais et conformément au tarif ci-dessous. Ce tarif ne vise que l'impression typographique ; il ne concerne point les planches, dont le prix peut varier considérablement.

Tarif des Tirés à part :

	25 ex.	50 ex.	75 ex.	100 ex.
1 feuille......	22 »	28 »	34 »	40 »
3/4 de feuille..	20 »	25 »	29 »	35 »
1/2 feuille.....	18 »	22 »	26 »	30 »
1/4 de feuille..	16 »	19 »	22 »	25 »

Ces tirages sont faits en même temps que celui du Bulletin et avec la même pagination.

A partir de 50 exemplaires, les auteurs ont la faculté, moyennant un supplément de 14 fr. à leur charge, de faire imprimer le titre de leur communication sur la couverture des tirés à part.

Le **Bulletin de la Société française d'Histoire de la Médecine** paraît par fascicules mensuels ou bi-mensuels.

ABONNEMENTS

pour les personnes ne faisant pas partie de la Société

FRANCE......... **35 fr.** | ÉTRANGER........ **40 fr.**

Les abonnements sont reçus chez M. BOULANGER-DAUSSE, 4, rue Aubriot.

Le prix de la collection des treize premières années (1902-1914), est porté à *cinq cents francs*; celui des années 1920 et suivantes à 35 francs.

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer, 12, Place des Jacobins